This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

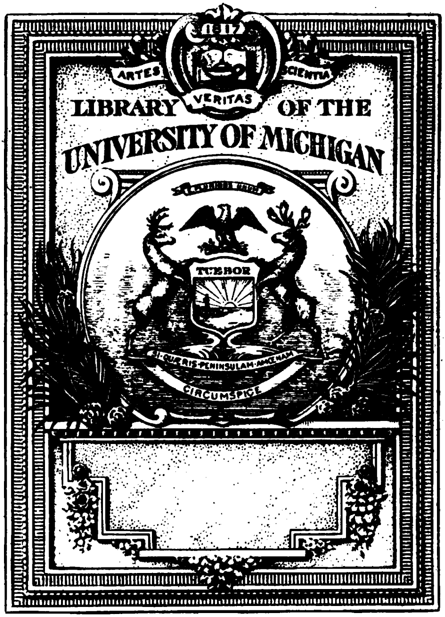
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI·QUÆRIS·PENINSULAM·AMŒNAM
CIRCUMSPICE

Secret pour décaller des dessins et leurs destination pag. 741.

quelques pages auparavant publication de 6.me volume des memoires de l'academie de Cortone.

M

D

DÉ

D

PR

Chez

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1752.

PREMIER VOLUME.

A PARIS,

Chez
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques au Temple du Goût.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L [illegible] du Mercure est à M. MERIEN, [illegible] ercure, rue des Fossez S. Germain l [illegible] de celle de l'Arbre-sec, pour re- m [illegible] é Raynal.

[illegible] mment ceux qui nous adresse- rent [illegible] Poste, d'en affranchir le port, pe [illegible] de les rebuter, & à eux ce [illegible] leurs Ouvrages.

L [illegible] ou des Pays Etrangers, qui [illegible] e de France de la pre- mière main, [illegible] plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse [illegible] dessus indiquée.

On [illegible] par la Poste, aux personnes de Pro- [illegible] les frais de la poste ne sont pas [illegible]

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

Les personnes qui voudront d'autres Mercures que ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve Pissot, Quai de Conti.

PRIX XXX. SOLS.

1752

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1752.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LA FONTAINE MINERALE DE BOULOGNE.

EPÎTRE.

TEL qu'un torrent fougueux, qui, du haut des montagnes,
Précipitant ses flots, dévaste les campagnes,
Mon sang précipitoit son cours,
Et menaçoit mes tristes jours,

[illegible] oir ses années
[illegible] s bornées.
Prose & v[illegible] oit ennuyeux,
Le Pinde n'avo[illegible] heureux.
Je n'offrois plus [illegible] aphes du Permesse,
D'autres soins m'obsédoie[illegible] cesse.
L'amour des vers, & la santé
S'envolerent de compagnie :
Et de son bon gré la gaîté
De mon esprit s'étoit bannie
En le voyant par les soins habité.
Que faire en cette extrêmité ?
Je verrai les rivages sombres,
Que fréquentent les tristes ombres ;
Ah ! quel juste sujet d'effroi !
Apollon, prens pitié de moi.
Puissant Dieu de la Médecine,
Guéris qui t'honora toujours,
Et d'un simple ou d'une racine
Fais que j'éprouve le secours.
Le Dieu touché de ma priere,
A, de la Parque meurtriere,
Frustré le trop avide espoir ;
Caron, dans son esquif, comptoit me recevoir ;
Mais quand de ma frayeur Apollon me délivre,
A moi-même il me fait survivre.
Pour me redonner la santé,
Il m'inspire la volonté

D'user des eaux d'une Fon[illegible]
Que je prisois comme un [illegible],
Quand j'en ignorois la v[illegible]
Cependant vers ses bords l'[illegible] en-
traîne:
Par la crainte & l'espoir [illegible]battu;
Je bois de ces e[illegible].
Qui, pour avoir passé [illegible] de fer,
Tromperent mille fois [illegible] tout l'Enfer.
Aurore, à ton lever les va[illegible]naires,
Pour qui la mort a peu d'appas,
Y viennent avec moi pour retarder ses pas.
Environné de Militaires,
J'apprends le métier des Soldats,
Sans avoir jamais vû ni siéges, ni combats.
Lorsque l'on ne court point risque de se détruire,
On fait toujours bien de s'instruire.

Mais j'oubliois les eaux: J'y reviens: leur vertu
Releve heureusement mon espoir abbattu.
Je vois la fin d'un incendie,
Qui devoit consumer ma vie.

Mon sang circule également,
Sans fureur, sans débordement.
Tel qu'on voit un ruisseau tranquille,
Qui promenant ses petits flots,
Au gré d'une pente facile,
Enrichit un jardin du tribut de ses eaux.
Mon sang, coulant sans résistance,

Sans lenteur, & sans diligence,
Parcourt ses humides canaux.
Une douce fraîcheur, passant de veine en veine,
Est de ma guérison une preuve certaine.
Mais quel autre bienfait, sur le premier enté,
L'amour des vers en moi paraît ressuscité.
Le Dieu mêloit aux eaux de ma Fontaine
Un filet d'eau de l'Hipocrene.
Pour se confondre avec tes flots,
Noble Arethuse, Alphée ainsi passe en Sicile,
Quand on aime, tout est facile.
Le goût des vers est ajouté
Au présent qu'Apollon me fait de la santé.
Implorer son secours n'est point un soin stérile.
On sçait que les Dieux sont si bons
Qu'ils nous accordent plus que nous ne demandons.

Chabaud, de l'Oratoire.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure.

PErmettez, M. que je vous fasse part d'un Spectacle, que donnerent il y a quelque tems les Ecoliers de Rhétorique du Collége de Louis le Grand, sous la direction du Pere Geoffroy un de leurs Professeurs. C'est un Plaidoyer, dont la matiere, quoique fort interessante par elle-même, le devient encore plus par la maniere élégante & ingénieuse dont elle fut traitée. Ce jugement est celui qu'en ont porté toutes les personnes respectables qui composoient l'Assemblée, entre lesquelles on remarqua M. le Garde des Sceaux, M. le Maréchal de Coigny, plusieurs Evêques, & un grand nombre de Magistrats. Vous jugerez vous même du Plaidoyer sur l'extrait abregé que je vais vous en faire.

D'abord M. le Marquis de Coigny, qui faisoit l'office de Juge, ouvrit la séance par un discours sur les caracteres qui contribuent, ou qui nuisent au bonheur & à la gloire de la société. On ap-

...dit beaucoup aux différens portraits
fit du cœur humain. On admira le
[illegible] l'air de noblesse avec lequel il
[illegible] oici un des morceaux de son dis-
cours [illegible] furent le plus applaudis. » *Le*
[illegible] *e l'homme est un de ses secrets*
[illegible] *, que la Nature semble avoir*
» [illegible] *dès yeux les plus foibles,*
» [illegible] *'us fin ne peut appercevoir;*
« *qu*[illegible] *ans les approfondir; que*
» *l'on* [illegible] *nir, dont tout le monde*
» *parle*, [illegible] peu de personnes connoiss-
» sent, ... qui à force d'être définis n'en
» deviennent souvent que plus indéfinis-
» sables. Il est l'ame de toutes les entrepri-
» ses, c'est lui qui inspire tous nos projets;
» un geste peut le faire soupçonner, un
» regard l'annonce; les yeux sont ses
« interprétes; les discours son langage,
» chacune de nos actions le fait entre-
« voir, aucune ne le laisse pénétrer; il
» se peint dans tout, & l'on peut dire
» que rien n'est son tableau, &c.

Le jeune Orateur s'étendit sur la diver-
sité des caractéres, sur les avantages que
la société retire de leur variété, sur l'en-
nui & le désordre que causeroit leur uni-
formité, s'ils étoient les mêmes dans tous
les hommes, ajoutant cette réflexion ju-
dicieuse: » L'Auteur de tous les hommes a

» mis dans leurs cœurs assez de rapports
» pour les rendre amis, & dans leurs
» caracteres assez de différences pour ban-
» nir le dégoût des amitiés. Après ce
» préambule M. de Coigny exposa ainsi
» la cause que l'on alloit plaider.

» Ariste, Citoyen respectable par ses
» talens & par ses qualités, s'est retiré du
» monde; il en a été dégoûté par quelques
» caracteres, dont la bonté du sien n'a
» pu soutenir le commerce. Là son ame
» vertueuse s'interdit jusqu'au souvenir
» des vices qui sont dangereux dans la so-
» ciété, elle se permet des réflexions sur les
» défauts qui lui ont paru les plus incom-
» modes. Le premier étoit un flateur bas
» & rampant, toujours prêt à applaudir
» à tout; le second un frondeur vain &
» hardi, toujours prêt à tout contredire;
» le troisiéme un caractere triste & in-
» quiet, qui se mêloit de tout pour por-
» ter par tout le trouble; le quatriéme
» un esprit frivole & superficiel, qui
» faisoit sa seule occupation de ce qui
» doit à peine faire l'amusement d'un
» homme; le cinquiéme un caractere in-
» constant & volage, dont les caprices
» ne laissoient aucune solidité dans le com-
» merce. Le desir de procurer à la société
» un bien qu'il n'y a pas trouvé lui-même

» le porte à chercher quels caracteres sont
» plus dignes & plus capables de plaire.
» Il propose une récompense à ceux qu'il
» a vus avoir cet avantage dans un degré
» de supériorité. Cinq concurrens se pré-
» sentent, & plaident en faveur de celui
» qu'ils ont choisi. Le premier pour un
» caractere vrai & sincere, qui rend sûr
» le commerce de la vie ; le sécond pour
» un caractere souple & liant, qui le rend
» aisé ; le troisiéme pour un caractere in-
» génieux & amusant, qui le rend agréa-
» ble ; le quatriéme pour un caractere sa-
» ge & réfléchi, qui le rend utile ; le cin-
» quiéme pour un caractere ferme &
» constant, qui le rend solide.

M. Texier, sous le nom de Philalethes, plaida pour le caractere vrai & sincere : il avança deux propositions ; sçavoir, 1°. *Que le caractere vrai est capable de plaire sans le secours des autres.* 2°. *Que sans lui les autres ne sont pas dignes de plaire.* Il prouva la premiere par la peinture qu'il fit du caractere faux, en lui opposant les charmes de la droiture, de la candeur, de la sincerité. Il rappella ce goût naturel & invincible qui porte les hommes à aimer la vérité, à haïr le mensonge, à être vrais ou à vouloir le paroître, n'aimant & ne prétendant jamais

être aimés que par l'amour du vrai. Il fit remarquer encore que le mensonge est presque la seule faute que les hommes ne se pardonnent point. On pardonne bien des défauts. » Il est peu de vices qui n'é-
» chappent à la condamnation; le nombre
» de leurs complices diminue parmi les
» hommes celui de leurs juges ; mais pour
» le mensonge, ses juges sont dans ses
» complices mêmes ; l'imposteur retient
» le goût de la vérité, lors même qu'il
» n'en prend que l'apparence, & il en
» prend l'apparence, parce qu'il sçait que
» le goût en est dans les autres.

La seconde partie commence ainsi : » La
» vérité est pour le commerce de la vie en-
» tre les hommes, ce qu'est la santé dans les
» hommes pour l'usage de la vie, le prin-
» cipe qui la soutient, le bien dont le
» sentiment nous donne celui de tous les
» autres, & dont la privation nous rend
» insensibles aux autres biens. Tout est
» maladie pour un homme qui souffre....
» ce qui faisoit ses plaisirs les plus flat-
» teurs cause ses dégoûts les plus mor-
» tels. Tout est défaut dans un caractere
» dont le vrai n'est pas la qualité......
» Cesse-t-il de porter dans le commerce
» le principe de cette sûreté qui est elle-
» même celui de tous les agrémens, il

» de-vient coupable envers la société de
» tous les maux qui y a fait entrer la dé-
» fiance.... La vérité est regardée com-
» me une qualité si essentielle, que l'avoir
» n'est pas une gloire, ne l'avoir pas est
» une tache. Ensuite Philaletès nous rendit sensible ce que feroient les caracteres pour qui les Concurrens alloient plaider, si on les dépouilloit des graces que leur doit donner le caractere vrai dont il fait l'éloge, & prouva d'une maniere sensible que sans la droiture & la sincerité les autres caracteres ne peuvent plaire. En parlant de ceux qui manquent de sincerité envers eux-mêmes, qui ne conviennent point des qualités qui les honorent ou des défauts qui les avilissent, il adressa au Juge ce compliment qui me parut finement pensé & exprimé avec délicatesse.
» Est-il, Monsieur, des mérites supérieurs,
» qui joints à un nom illustre, & présen-
» tés dans un rang sublime frappent les
» regards de tous ceux qui les approchent,
» & échappent aux yeux de ceux qui les
» possédent; ils se dissimulent à eux-mêmes
» ce qu'ils sont, & voudroient presque le
» faire oublier aux autres ; c'est une espé-
» ce de trahison que la modestie fait à la
» vérité ; mais ce défaut n'est qu'une ver-
» tu ajoutée à celle qu'on admire dans

» eux. Vous sçavez où ils sont ces méri-
« tes. Un jour, Monsieur, vous les re-
« présenterez. Puissiez-vous les avoir tou-
» jours comme eux, & ignorer toujours
» que vous les avez.

L'Assemblée en fit aisément l'application à M. le Maréchal & à Madame la Comtesse de Coigny qui étoient présens.

Après ce Discours Erasme parla en faveur du caractere facile qu'il prétend être supérieur à tous les autres, parce que c'est, 1°. *Celui pour lequel l'homme est le moins fait, & dès lors qui lui coûte le plus.* 2°. *Celui qui est le plus fait pour les hommes, & dès-lors qu'ils aiment le mieux à trouver.* Son Discours fut entendu encore plus volontiers que les autres. Il présentoit des réflexions si justes & si profondes, des images si naturelles, des mœurs si vraies, une critique si délicate, qu'on ne put s'empêcher d'interrompre plusieurs fois l'Orateur par des applaudissemens. Monsieur Paquier, qui faisoit ce rôle, joignit aux graces du Discours qu'il prononça toutes celles d'une déclamation aisée & agréable qu'on n'a point à son âge sans avoir en même tems beaucoup d'esprit.

Le caractere ingénieux & amusant avoit été attaqué plus vivement que les autres dans le dernier Discours : M. de Machault

prit sa défense, sous le nom de Caritophile. Il justifia parfaitement le choix qu'on avoit fait de lui pour ce Plaidoyer qui demandoit à être dit avec beaucoup de légereté & de goût. Pour prouver l'excellence & la supériorité du caractere dont il étoit le défenseur, il montra d'abord combien il est rare parmi les hommes, & combien il est difficile à soutenir dans le commerce du monde à cause des qualités qu'il suppose. Après quoi il en peignit les charmes divers, & fit sentir combien il mérite d'être recherché, combien il l'est d'ordinaire. Un morceau qui finissoit la seconde partie vous fera voir le goût agréable qui regnoit dans ce troisiéme Discours. Je le choisis entre plusieurs autres pour sa briéveté.

» Exige-t-on qu'il (l'homme amusant) » traite un sujet proposé ? Un jugement » prompt en saisit les rapports, une ima» gination féconde y met les contrastes, » une mémoire brillante en embellit les » preuves, une saillie heureuse en pré» sente la richesse ; il prend le pinceau » des mains de la hardiesse, & d'un trait » fait un tableau : il emprunte le crayon » des graces, dessine d'après elles, & » paré des fleurs dont il les couronne, unit » l'enjouement à la raison, rend l'agré-

» ment instructif & la vérité même agréa-
» ble. C'est une espéce de magie qui ani-
» me tous les objets qu'elle voit, colore
» ceux qu'elle touche, embellit ceux qui
» l'environnent : les sens sont suspendus,
» l'imagination est enchaînée, tout reste
» dans un silence d'admiration qui n'est
» interrompu que par les cris de la joie : les
» heures coulent avec la rapidité des mo-
» mens, les momens prennent la valeur
» des heures, & les entretiens finissent
» comme ces songes brillans dont l'agré-
» ment fait appréhender le réveil.

La cause du caractere sage & réfléchi fut plaidée par M. le Pileur de Brevannes. Sa maniere de dire annonce un fond de sagesse & de raisondont il est rare de trouver des exemples dans la jeunesse. Les applaudissemens qu'il a reçus lui font voir qu'on ne peut commencer trop tôt à penser mûrement, & à paroître sage. Il avança deux maximes principales en faveur du caractere sage & réfléchi ; sçavoir, que c'est la qualité la plus digne de l'homme, & celle qui rend l'homme le plus digne de la société. Il fit voir *que le caractere est moins une qualité que le juste temperament de toutes celles qui conviennent à l'homme* ; qu'elle est essentielle au Législateur, à l'homme d'Etat, au

ſimple Citoyen. Il déſigna en peu de mots, mais clairement, les différens caracteres de la ſageſſe dans les hommes de diversétats, & les divers avantages qu'elle procure. Il diſtingua l'homme ſage, l'homme qui penſe, du myſantrope farouche, du cenſeur ſauvage, du zélateur outré, du ſophiſte obſcur, de l'Epicurien voluptueux & impie : il finit par un trait qui charma tout le monde ſur l'avantage d'avoir un ſage pour ami dans l'adverſité. Je finis par le dernier Diſcours que prononça M. de Buſſy pour le caractere ferme : il fut applaudi par tous les connoiſſeurs pendant qu'il parla. On l'a félicité depuis de la part de pluſieurs perſonnes d'une ſi grande conſidération que nos éloges lui ſeroient inutiles. Son Plaidoyer étoit diviſé en deux parties comme ceux de ſes concurrens. Il repréſenta la fermeté comme le caractere qui honore le plus l'humanité, & comme une vertu pure qui n'a ni le caprice, ni l'interêt, ni la vanité, mais la raiſon ſeule pour principe.

» Quelle autre qualité, dit-il, peut ſe » vanter d'être toute entiere de l'homme ? » combien qui ſe doivent au caprice, que » l'interèt commande, dont la vanité » ſe pare, qui n'ont qu'un tems, dont » l'inconſtance marque la foibleſſe, &

» qui vertus à l'extérieur, ont le vice » pour principe?.... C'est un esprit vrai, » mais qui l'est toujours, dans le tems » où son interêt exigeroit qu'il ne le fût » pas, comme dans ceux où son interêt » demande qu'il le soit.... C'est un sage » qui ne se dément jamais, dont les ma- » ximes sont aussi invariables que l'est la » raison, & les actions aussi soutenues » que le sont ses maximes.... qui jaloux » d'obtenir l'estime, assez grand pour s'en » passer, craint de la perdre, parce qu'il » la mérite; mais s'il le falloit, renonce- » roit plutôt au plaisir de l'avoir, qu'à la » gloire de la mériter.

Dans la seconde partie l'Orateur peignit la fermeté comme la seule qualité qui honore l'homme constamment, il la désigna comme le garant de la sûreté que le caractere vrai met dans le commerce des hommes; *celui-ci l'apporte, cette sureté, le caractere ferme l'établit & la maintient* comme l'appui de la sagesse, dont les leçons & les exemples égarent les hommes au lieu de les guider, si la fermeeté ne la soutient : enfin comme la ressource de la vertu dans la mauvaise fortune, & contre les mauvais exemples. *Ce caractere*, dit-il, *est parmi les autres, ce qu'est le génie parmi les esprits, & le Héros parmi les hommes.*

Jusqu'ici je vous ai cité des traits qui représentent ces Plaidoyers comme des discours ingénieux, & enrichis des réflexions neuves & brillantes. En voici un qui vous les fera regarder comme des discours vraiment éloquens. Il est tiré de la premiere partie du dernier Discours. Il s'agit du caractere ferme & constant.

» Les revers l'irritent plus qu'ils ne » l'étonnent, l'animent plus qu'ils ne l'af- » foiblissent; on le renverse, on ne le » plie pas; tout lui est enlevé, mais il » reste, & rien ne lui manque. Nous » avons vu sur la scene Porus enchaîné ef- » facer Alexandre vainqueur; le Héros de » Macédoine donnoit des sceptres, & » l'Indien désarmé lui faisoit envier l'hon- » neur de ses fers, & le captif plus Roi » que le Conquérant le forçoit à le trai- « ter en Roi.

» Vous vous rappellez, Messieurs, » les Victoires rapides & précipitées de » ce fameux Conquérant, qui fut l'Ale- » xandre du Nord. Il eut toutes les qua- » lités de l'ancien sans en avoir les dé- « fauts. Quelle difference entre lui & le » rival que le sort lui opposa? Le Czar » plus attentif à former son Empire que » jaloux de conquérir de nouveaux Etats, » fut obligé d'interrompre ses soins paci-

» fiques pour arrêter ce torrent impé-
» tueux, dont les fureurs avoient déja
» entraîné une partie de ses travaux. Il
» fut vaincu, sa défaite ne l'étonna point;
» de nouvelles forces furent employées,
» elles furent dissipées; l'activité du
» Vainqueur ne laissoit pas au Vaincu
» le tems de se partager entre les re-
» grets que méritoit la perte d'une ar-
» mée, & le soin que demandoit la le-
» vée d'une autre. Quel fut le sort de
» ces deux Princes? Charles sorti de Sué-
» de traversa l'Allemagne, soumit la Po-
» logne, fit trembler la Moscovie, s'an-
» nonça par tout avec le même bruit que
» le tonnerre, répandit les mêmes feux que
» l'éclair, causa en quelques endroits les
» mêmes ravages que la foudre, & s'étei-
» gnit bien-tôt comme elle. Alexiowitz
» au milieu de ces désastres, toujours dé-
» fait, resta toujours invincible; il per-
» doit des hommes, formoit des sol-
» dats; sacrifioit une armée, & fondoit
» un Empire. Tel fut dans ces deux Prin-
» ces le sort du caractere impétueux &
» celui du caractere ferme. Et ne vous
» étonnez pas, M. que je m'éleve jus-
» qu'au Trône pour en trouver le modé-
» le. C'est un caractere fait pour do-
» miner.

Après les plaidoyers le Juge éxamina les causes, balança les raisons, aprécia le mérite des cinq caracteres dont on venoit de faire l'éloge; fit remarquer les défauts dont ils sont ordinairement accompagnés, les principes qui les font naître, le faux éclat dont ils se parent quelquefois. fit voir combien il est rare que ces caracteres réunissent en même tems & les agrémens qui gagnent les suffrages, & les qualités qui les méritent : deux avantages cependant qui dans la contestation présente, doivent seuls décider de la préference, puisqu'il s'agit de donner la palme à celui *qui est le plus capable & le plus digne de plaire.* Le » vrai, dit le Juge, empêche que le commerce ne soit incertain, mais le sien est » dur & incommode; le complaisant lui ôte » sa dureté, mais le rend trompeur & dan» gereux ; l'amusant le rend agréable, » mais frivole & satirique; le sage en ban» nit l'esprit de bagatelle, mais y intro» duit celui d'une gravité triste & impor» tune; le ferme le rend solide, mais pénible & désagréable ».

Il ajoûta plusieurs autres réflexions présentées avec art pour suspendre le jugement de l'assemblée & la préparer à celui qu'il alloit prononcer : la préférence fut adjugée au caractere sage & réflechi. Sûr

» comme le vrai, solide comme le fer-
» me, il n'est ni amusant comme l'ingé-
» nieux, ni facile comme le complaisant;
» mais il n'est ni dangereux ni frivole com-
» me eux ». La seconde place fut donnée à l'homme vrai & sincere, caractere dur par lui même, mais que la politesse sçait rendre aimable. Le caractere complaisant n'obtint que la troisiéme, à cause des risques auxquels il s'expose. La quatriéme place fut assignée au caractere amusant, trop frivole pour l'ordinaire, & quelquefois trop méchant pour être préferé à d'autre qu'à la fermeté, laquelle devient presque toujours desagréable par la roideur & l'opiniâtreté qui l'accompagne.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru devoir vous mander d'un exercice si propre à former la jeune Noblesse, qu'on éleve dans le Collége de Louis le Grand, & si digne d'amuser les personnes respectables qui y viennent prendre part à ses succès. Malgré le soin que j'ai pris de vous faire remarquer les différentes beautés dont cet Ouvrage est rempli, je ne crois pas vous en avoir donné encore une juste idée. Les éloges qu'en ont fait la Cour & la Ville, vous le feront mieux connoître.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A SILVIE

Qui désiroit que son éloge inspirât des Vers.

JE ne m'abuse point, je passerois ma vie
A rimer sans projet & chanter vos appas ;
Mais faire exprès votre éloge, Silvie,
J'y prétendrois en vain ; non, ne l'exigez pas.

De votre esprit pour bien peindre les charmes
C'est peu de les sentir, il faudroit les avoir.
De vos attraits j'éprouve le pouvoir,
Mais je ne sçais que leur rendre les armes.

D'une Belle on fait des portraits,
Mais vous ne l'êtes pas ; consolez-vous, Silvie :
Mainte beauté pour être aussi jolie,
Contre vos agrémens, voudroit troquer ses traits,
Et quel trait vaut cette mine charmante,
Qui sans promettre, invite, tente,
Répand sur les moindres faveurs
La volupté la plus piquante,
Et... mais c'est essayer de trop foibles couleurs ;
Votre éloge est au fond des cœurs,
Lisez-le dans le mien, vous en serez contente.

DIALOGUE

ENTRE LA MEMOIRE ET LE GOUT.

La Mémoire.

SE peut-il que le Goût me dispute l'avantage de contribuer le plus aux progrès des Lettres & des Sciences ? Ignore-t-il que je présente aux mortels le tableau mouvant des faits & des recherches de tous les âges ? ne suis-je pas la seule qui rassemble les monumens fameux, les découvertes célebres, les évenemens imprévûs, l'origine des Empires, les époques, les causes de leur décadence, la naissance des Arts, leur avancement, leur vicissitude ? Qu'on parcoure mes archives on devient habitant de toutes les contrées, citoyen tour à tour d'Athenes & de Rome. On s'entretient avec les grands hommes de tous les pays & de tous les siécles. Rien n'échape à mes lumieres & à mes soins. J'embrasse tout : le Goût a-t'il des vûes aussi grandes ? exécute-t-il d'aussi vastes projets ?

Le Goût.

Je fais plus, je décide & j'invente,

vous êtes réduite par état à répéter ce que les autres ont dit ; inspirer & juger sont mon partage. Vous gravez & je compose. Vous n'avez pour richesses que des copies. Regardez mes trésors, vous y verrez de magnifiques originaux. De-là cette différence entre nous, vos éleves sont échos ou plagiaires ; je fais des créateurs.

La Mémoire.

Rendez-vous justice, ces génies que vous nommez créateurs, sont en très-petit nombre : il y en auroit encore moins s'ils n'avoient eu des modeles pour se former. Tel qui n'a réflechi & conversé qu'avec lui-même est resserré dans un cercle étroit d'idées dont il ne peut sortir. S'il s'éleve quelquefois, c'est pour retomber aussi tôt, faute de guide qui le conduise. Ainsi Sakespear eût passé tous les Poëtes tragiques, s'il eut puisé dans les mêmes sources que les Auteurs de Rodogune & de Phedre. Varron, Grotius, Petau, Fontenelle, les seuls Sçavans, peut-être que le goût avoûe, s'étoient nourris de la lecture des Anciens.

Le Goût.

Vous possédez les beautés de tous les temps ; mais cessez de vous en orgueillir.

Ces

Ces beautés vous sont étrangeres, elles m'appartiennent. D'ailleurs vous leur associez tous les ridicules & les défauts qui ont paru. Vous mettez souvent Virgile entre Lucain & Bavius, vous placez quelquefois les imprudens sarcasmes de Zoïle, à côté des maximes du divin Platon. Aussi faut-il que j'apprécie les connoissances, que vous entassez ou accumulez sans choix. Il faut que je digere votre érudition pour la rendre utile & aimable. Que deviendroit sans moi cet insipide fatras dont vous embarassez tant de cerveaux ? Les matériaux qu'on trouve dans vos magasins resteroient mal en ordre ou brutes. Je les démêle, les sépare en différentes classes, je les taille ensuite & les polis. Si je m'en sers pour faire ou pour former un Poëte, par exemple, je lui fais comparer le sublime varié de Sophocle, au magnifique inégal de Corneille; la délicatesse suivie d'Euripide, aux sentimens tendres & étudiés de Racine; les écarts fougueux de Pindare à la Monotomie mâle & philosophique de Rousseau; la force comique de Plaute à l'élégance peu nerveuse de Térence; les Tableaux hardis de Ménandre aux caracteres frappés de Moliere. Veux-je faire un Historien ? je mets entre ses mains le fier pinceau de Salluste & celui

qui nous a tracé la conjuration de Venise. S'agit il d'introduire un jeune Orateur dans le Barreau ? Je lui recommande la rapidité de Démosthene, la majesté de Ciceron, l'urbanité de Paton, les raisonnemens serrés de Cochin. Je n'employe votre or qu'après l'avoir décrassé, il est à moi lorsqu'il est redevenu pur ; c'est mon bien que je prends. Sans cette opération vos favoris ne sçavent que parler d'après les autres, sans suite ni méthode. Ah, qu'ils sont ennuyeux !

La Mémoire.

On ennuye donc à votre avis, quand on fait passer en revûe une foule d'images nobles ou riantes, selon les divers sujets qu'on traite. On ennuye, quand on détaille l'histoire du cœur & de l'entendement humain, quand on apuye ses raisons par des traits de Littérature ou par l'autorité respectable de ces hommes toujours regardés comme des maîtres. Je me persuade au contraire que c'est un moyen infaillible d'étonner l'auditeur & de le convaincre, d'assujettir & de fixer l'imagination la plus vive & la plus distraite. Je crois qu'il y aura beaucoup d'art à étayer son sentiment du secours de ces doctes écrits, ou le génie & le bon sens

paroiſſent être comme en dépôt.

Le Goût.

Il y en a plus à mériter l'attention par des idées & des tournures neuves. Vos citations nombreuſes & fréquentes interdiſent même pour l'ordinaire, à ceux qui y ont recours, la faculté de penſer; ils ſe repoſent volontiers de ce ſoin ſur autrui: loin d'attacher, ils rebutent ou endorment. Quoi de plus fatiguant qu'un orateur, qui pour établir une vérité morale s'égare dans un labyrinte de traits hiſtoriques, leſquels font perdre ſon ſujet de vûe? Eſt-il rien de plus cruel dans les cercles que ces impitoyables diſcoureurs dont la mémoire ſurchargée abonde & veut toujours faire les frais de la converſation? Ils vous promenent inhumainement des hottentots chez les Perſes, de la Phyſique dans les Finances. Ils vous font parcourir en une minute le Droit & l'Algebre, l'Alcoran & le Deſſein. On diroit qu'ils s'épuiſent à être inintelligibles ou inconſéquens. Appellez-vous cela amuſer & convaincre? Se feroit-on fort récréé & fort inſtruit à entendre tout les jours répéter ſur le champ au jeune Corſe, dont Muret parle, trente-ſix mille mots de ſuite dans le même ordre qu'on les avoit prononcés; &

cela, quoiqu'ils n'eussent aucune liaison entre eux & ne formassent aucun sens.

La Mémoire.

Est-ce ma faute si on abuse de mes dons & de mes faveurs ? on abuse également des vôtres. Ne voit-on pas chaque jour le naturaliste écrire avec plus de légereté que de principes ? ne voit-on pas nos Historiens modernes affecter le stile précieux des brochures galantes ? vous ferois-je un crime de ce que la Comédie, ou chausse ridiculement le Cothurne, ou n'est plus qu'une collection informe de Scenes à tiroir. Vous blâmerois-je, parce que le drame tragique se divise aujourd'hui en chants & non en Actes, parce que dans les acclamations enflées qui y regnent depuis l'exposition du sujet jusqu'à la fin de la piece, on apperçoit toujours le Poëte, & rarement le Heros ? De tels reproches seroient déplacés : je ne vous les fais point. Je vous demanderai seulement pourquoi on ne vous trouve nulle part, pourquoi vous êtes indéfinissable ? actuellement que je vous parle, je doute de votre existence : peut-être ne me suis-je entretenuë qu'avec votre phantôme. Etes-vous le vrai Sosie ?

Le Goût.

Oui. Peu de personnes me connoissent ;

je vais me découvrir à vos yeux dans l'espoir que vous retiendrez seulement désormais ce qui sera frappé à mon coin. Présent de la nature j'éxerce mes fonctions plus par instinct que par art. Ma critique est vive & prompte, elle n'hésite pas. Du premier coup d'œil je donne le véritable prix aux choses. Mon antipatie contre le lourd, le faux brillant, ou les beautés déplacées se déclarent par un mouvement subit. S'agit-il de combiner des idées, de tirer des conséquences, de chercher le vrai? c'est l'office de la raison. Faut-il décider surement & sans réflechir ou plutôt démêler & saïsir le beau? j'opere alors.

La Mémoire.

Et avec cette précipitation, il n'entre point d'étourderie dans vos jugemens?

Le Goût.

Je suis né infaillible. Tel celui qui a l'oreille juste, est quoique sans examen, flatté d'un chant agréable & révolté par un son faux. On ne me perfectionne pas, on me développe. La raison peut nous égarer, parce quelle a la vérité pour objet, & que la vérité n'est pas nécessairement liée avec l'esprit : il faut qu'il travaille pour la trouver; Mais je me borne

à diſcerner le beau. On ne le diſtingue ; on ne l'apperçoit que par le ſentiment. C'eſt de tous les témoignages, l'unique qui à vrai dire, ne puiſſe pas nous tromper. Cependant comme il n'eſt rien de beau que le vrai, je n'adopte rien que de raiſonnable. Je pare la vertu des graces & des fineſſes, je m'occupe à l'embellir, ou ſi vous voulez, à orner la raiſon.

La Mémoire.

Fort bien. Vous êtes la raiſon dans tous ſes atours ; mais il me reſte une difficulté. La raiſon eſt par tout la même, & on vous croit arbitraire. Vous vous prêtez en effet, au génie de chaque peuple, leger en France, ſemillant en Italie, profond en Angleterre, grave chez les Eſpagnols ; comment vous reconnoître ? quelle eſt votre véritable forme ?

Le Goût.

Enfant de la nature, je reſſemble à ma mere. Les changemens qu'elle éprouve dans les divers climats, n'empêchent point qu'elle ne ſoit par tout la même. Ainſi des nuances plus ou moins fortes ſelon les differens pays où j'habite, n'ôtent rien à la régularité de mes traits. Soyez ſûre de m'avoir rencontré lorſque dans un

ouvrage vous verrez briller l'harmonie de l'esprit & de la raison. Au reste, l'estime universelle dont il sera honoré, vous dira suffisamment que j'en inspirois l'Auteur. Horace, Boileau, La Fontaine, plairont constamment par tout & dans tous les âges. Il n'en est pas de même du Tasse & de l'Arioste.

La Mémoire.

J'entends, le goût voudroit que je me fixasse à graver les productions généralement admirées : en est-il beaucoup ?

Le Goût.

Très-peu : aussi à la rigueur se passeroit-on fort bien de vos soins. Nous avons par exemple, environ douze bons Poëtes. Vous enlevez le plaisir de trouver leurs beautés toujours piquantes ; vous leur ôtez, quand on les a lû, le mérite de la nouveauté. Vous les vieillissez, vous forcez l'amateur trop plein de leurs richesses, à se plonger dans la fange des Cotins, des Pradons & leurs semblables. Il lui seroit peut-être plus avantageux d'oublier. Il auroit au moins la ressource certaine de pouvoir s'entretenir toujours avec des Auteurs dignes de Lettres, au lieu qu'elles lui tombent bientôt des mains, parce qu'il les posséde.

La Mémoire.

Pourquoi formez-vous si peu de vrais disciples ? il semble que vous vous fassiez une gloire d'être rare ; soyez moins paresseux, vous vous louërez de moi, loin de vous en plaindre.

A Vasnes, ce 25 Septembre 1752.

J. Lacôte fils, Avocat.

ERE'S ET L'AMOUR.

FABLE.

En tout pays, les dangereuses flames
Du petit Dieu qu'on nomme Amour,
En secret consument nos ames,
Et chacun à ses loix se soumet à son tour.
Aussi de tous les maux qu'ici-bas chaque jour
Du Destin cause le caprice,
Est-ce raison, est-ce injustice ?
Presque toujours on s'en prend à l'Amour ;
Il a bon dos : & de ces sottes plaintes
Si le folâtre enfant ne se moquoit tout bas,
S'il s'effrayoit du bruit sur de frivoles craintes ;

Juste ciel ! ne verroit-on pas,
Grace au Philosophe, à la Prude,
Tout l'univers bientôt réduit en solitude.
Mais non, l'Amour ne cessera jamais
De répandre sur nous ses plus charmans bienfaits ;
Dûssent les cœurs ingrats en perdre la mémoire,
C'est pour notre bonheur, c'est aussi pour sa gloire.

La bonne Cerès, l'autre jour,
L'esprit tout occupé des soins de son ménage ;
Vint faire sa plainte à l'Amour.
Quoi, lui dit-elle, êtes-vous sage ?
N'est-il donc plus d'azyle à l'abri de vos traits ;
Pour amuser leurs Bergeres chéries
Les Amans n'ont-ils pas les jardins, les forêts,
Et les vergers, & les prairies ?
Faut-il encor que mes guérets....
Ce n'est point par humeur qu'en ce moment je fronde ;
Vous n'osez le nier, & les faits sont certains.
Ces jours passés faisant ma ronde
Pour visiter les dons que prodigue aux humains
Ma main attentive & féconde,
Sur un vallon charmant je fixai mes regards ;
C'étoit non loin des murs d'une fameuse Ville,
Où les Sciences & les Arts
Anciennement ont acquis domicile ;
Là, d'un œil tranquille & content,

Voyant de verds épis une riche apparence,
Je goûtois en ce doux instant
L'espoir d'une heureuse abondance.
Je crus voir même, au loin, tout à l'entour,
Quelques humains qui d'avanture
Contemploient comme moi les dons de la nature ;
Mais, qui les occupoit, hélas ! c'étoit l'Amour.
Un Philosophe à mes yeux se présente ;
Il se douta de mon erreur :
Venez, dit-il, Déesse bienfaisante,
Voyez, dans la moisson naissante,
Le ravage que fait un enfant séducteur.
Cet instrument que le génie
Sçut inventer pour lire dans les cieux ;
Offre ici mille traits d'amoureuse manie ;
Et malgré moi, sa puissante magie
Abbaisse & fixe ici mes yeux.
Je suis un indiscret sans doute :
Mais, prenez vous-même, & jugez
Combien de cœurs tendrement engagez
Du vrai plaisir osent tenter la route.
Considerez sous cet ormeau....
Un peu plus loin. . .ici. . . plus loin encore :
Ah ! quels transports, que leur destin est beau !
Dons précieux de Cerès & de Flore,
De la vertu serez-vous le tombeau ?
Que ces amans heureux & téméraires

Foibles épis, ne vous ménagent guéres ?
Au Telescope, ainsi qu'aux yeux jaloux
Ils pensent dérober des passe-tems si doux.
C'à, point de couroux inutile,
Déesse, je le voi ; cet objet enchanteur
Vous amuse ; & le cœur n'est guéres plus tranquille
Que celui de l'Observateur.
Amour, voilà de vos folies ;
Songez-vous au péril que courent nos moissons ?
Si dans les campagnes fleuries
On folâtre au hazard dans toutes les saisons.
L'amour sourit ; jamais dans mon domaine
On n'observa, dit-il, ces scrupuleuses loix.
Le commun des amans, les Bergers & les Rois ;
Tout s'arrange, tout cherche à voir finir sa peine ;
La seule occasion décide de leur choix.
Ainsi, quand Jupiter vous offrit son hommage,
Bonne Maman, souvenez-vous....
Mais je n'en dis pas davantage,
Le reproche fied mal en des momens si doux.
Quittez donc cette humeur chagrine ;
Laissez tous les humains vivre heureux sous ma loi :
Eh ! craignez-vous de bonne foi
Que cent épis de moins ne causent la famine,

LETTRE

A l'Auteur du Mercure.

JE suis, Monsieur, une femme ni jeune, ni vieille, ni laide, ni jolie, qui par des voyages de quinze ans, & des lectures de vingt, ai acquis l'art de connoître & celui de comparer. La démangeaison de me voir imprimée, m'a contrainte à vous écrire. Si vous trouvez que je le mérite, cette lettre sera suivie de quelques autres, qui pourroient corriger les François de quelques ridicules, s'ils n'étoient incorrigibles.

Je parlerai dans celle-ci de la méchanceté. Ce vice qu'a si bien peint l'élegant Auteur du Vert vert, loin d'avoir disparu ainsi que le ridicule des femmes sçavantes frondé & détruit par Moliére, acquiert tous les jours de nouveaux prosélytes. Pour affermir son empire, il est même parvenu, ou peu s'en faut, à tourner en ridicule la vertu qui lui est contraire, la bonté. J'ai vû un homme obligé d'en tuer un autre, parce qu'il l'avoit appellé Bon. Est-il possible que les honnêtes gens, qui

sentent la bassesse d'un tel préjugé, n'osent pas le combattre, dûssent-ils même être accusés de bonté? La maxime reçue, que l'ennui est notre ennemi le plus à craindre a fait tolerer cette espece de raillerie qu'on nomme *persiflage*. La suite a pu seule nous découvrir que l'habitude de *persifler* produit des méchans, & que ce vice de l'esprit, voilé du nom de badinage, a bientôt infecté le cœur. Suivez en effet ces aimables frondeurs, qui excitent dans les sociétés dont ils sont les idoles, les ris & les plaisirs, le plus souvent aux dépens des personnes de mérite : suivez-les, dis-je, dans leurs actions : leur langage est l'image de leur conduite. Une famille est-elle divisée; une société d'amis a-t-elle produit des ennemis irréconciliables; la cause en est inconnue : elle ne vous le sera plus, si vous sçavez que Damon les fréquentoit. Ce Damon est pourtant fêté. Interrogez Paris sur son compte, on vous répondra que Damon est un homme charmant *au possible*.

Tous les états, tous les âges ont leurs méchans, & qui pis est, leurs méchantes. Les hommes & les femmes qui pensent rougissent pour eux, mais n'osent les contredire, attendu le privilége qu'ils se sont arrogé de distribuer le ridicule.

Nos Théatres sont sur-tout des lieux où ces gracieux tyrans combattent & triomphent. Je plains Messieurs les Auteurs modernes. Autrefois ils n'avoient à craindre qu'une cabale particuliere : le reste du public étoit pour eux un juge impartial. J'ose avancer qu'aujourd'hui la cabale est dans chaque esprit en particulier, & qu'un Auteur pourroit dire qu'il plaide dans une piéce nouvelle devant des juges, qui sont ses parties. On s'amuse aux piéces anciennes; on juge celles qui sont remises ; on ne va aux nouvelles que pour les trouver mauvaises ; & comme il n'est point d'ouvrages sans défauts, & que la plupart des spectateurs ferment les yeux sur ces beautés, on en voit peu réussir. Au reste, point de regle sans exception. Il est des hommes vertueux & sans partialité; mais, je l'ai déja dit, ceux-ci se taisent pour laisser le champ libre aux méchans. Quel remede à un si grand mal ? Le voici. Je publie ma recette pour le bonheur du monde. L'étude du cœur humain m'ayant appris que nous fuyons avec plus de soin le ridicule que le vice, ou plutôt que le ridicule est ce qui nous paroît le plus à craindre ; j'ai établi une loi qu'on observe exactement dans la société dont je fais partie : c'est que ce même ridicule

est le fruit de la méchanceté. A peine l'un de nous, poussé par l'habitude, ou peut-être par la nature, lâche-t-il quelque trait de médisance ou de calomnie, que la Dame qui se trouve la plus proche leve les épaules, & s'écrie qu'il est ridicule. L'assemblée applaudit à son jugement, & le méchant est contraint à rougir malgré lui. Ce qui doit plus étonner, c'est que nous nous sommes accoutumés à penser comme nous parlons, & qu'au hazard de passer pour des gens singuliers, nous prêchons la bonté. Nous ferons plus : les premieres piéces nouvelles auront en nous des juges impartiaux, & même des défenseurs contre la méchanceté & l'envie.

Je souhaite que le plan de réforme qui a si bien réussi dans ma société soit adopté du public, & qu'il secoue ainsi le joug que lui ont imposé des ennemis aimables, dont toute la force ne consiste que dans sa foiblesse.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A
EPITRE

A S. E. M. le Cardinal Quirini, Evêque de Breſſia & Prefet de la Bibliotheque du Vatican, pour le remercier de l'honneur qu'il a fait à l'Auteur de cette Epître, de traduire en vers Latins ſon Idyle des Arbres *.

Par M. Des-Forges Maillard, des Académies Royales des Belles-Lettres d'Angers & de la Rochelle, & de la Société Litteraire d'Orléans.

ILluſtre Quirini, dont la Muſe immortelle
Répand ſur mes écrits une grace nouvelle,

*. *M. de Perar, Chapelain du Roi de Pruſſe envoya de Stettin en Pomeranie, ſur la fin de l'année derniere, à M. Desforges Maillard, la Traduction en Vers Latins, de ſon Idyle des Arbres, faite par S. E. M. le Cardinal Quirini, imprimée avec l'original à côté, ſans nom de Libraire. M. Des-Forges Maillard fit partir dans le courant de Janvier 1752. une Lettre en Proſe Italienne, cette Epître en Vers François, avec un Compliment en Vers Latins, le tout pour remercier S. E. Il joignit à ce Paquet quelques Ouvrages pour l'Académie de la Cruſca de Florence, qui lui a fait auſſi le même honneur en traduiſant ſon Idyle en vers Toſcans : & croyant que le canal qui lui avoit apporté les Vers du célébre Cardi-*

Des Lettres & des Arts généreux Protecteur,
Qui traduisant l'ouvrage as reproduit l'Auteur;
Il me semble aux accens de ta veine facile,

nal, devoit aussi par son reflus servir à lui rendre ses réponses; il adressa son Paquet à M. du Perard, afin qu'il le fit parvenir à Bressia. Cependant M. Des-Forges Maillard n'a point sçut ce que toute cette pacotille pouvoit être devenue. Il y a bien de l'apparence qu'elle s'est perdue à la Poste ou fondue dans les neiges. Ce qu'il trouve d'autant plus vrai semblable que S. E. lui a écrit une Lettre pleine de sentimens d'estime & d'amitié, datée de Bressia le 6 Mai dernier, suivant laquelle il paroît qu'il n'a aucune connoissance de ses remercimens. Il lui marque qu'il lui envoye à l'adresse du Pere Valois, Jesuite, leur Confrere de l'Académie de la Rochelle, les différentes éditions que l'on a faites en Italie de son Idyle, & de plus cinq Medailles que son troupeau de Bressia a fait fraper pour rendre publique sa bienveillanee envers son Pasteur; ce sont les termes du Cardinal. Deux considérations engagent l'Auteur de l'Idyle à faire imprimer en France, les remercimens qu'il a vainement adressés à M. le Cardinal Quirini, puisqu'ils ne lui sont point parvenus. La premiere est le le désir de rendre publics les justes sentimens de sa reconnoissance pour un Prélat du premier merite en tout genre. La seconde est fondée sur la nouvelle Epitre adressée à S. E. par le célébre M de Voltaire, dont les principales pensées sont les mêmes que celles qui se trouvent semées dans l'Epître en vers François de M. Des-Forges Maillard. Il seroit bien aise, quelqu'honneur que lui fasse cette ressemblance, que l'on sçût qu'il s'est toujours piqué de ne rien devoir aux Auteurs qui ont écrit en sa langue naturelle, & que son Epître ayant été composée six ou sept mois avant celle de

Que l'Ausonie encor conserve de Virgile
Les legers chalumeaux qui doux comme autrefois
Respirent sur ta lévre & parlent sous tes doigts.

Mon ouvrage à mes yeux déployant des richesses,
De ton esprit fertile élégantes largesses,
Je ne l'ai plus connu, tant il m'a semblé beau*,
Et je n'ai plus aimé que son éclat nouveau.
Mes arbres m'ont paru tels qu'un pomier sauvage
Qui perdant tout-à-coup un vulgaire feuillage,
Se change par miracle en un riche oranger,
Qui devient l'ornement & l'honneur du verger.

Enchanté de ta plume & de l'art qui me loue,
J'ai senti se glisser dans mon cœur qui l'avoue,
Certaine vanité dont mes yeux trop épris
De mes foibles talens, m'ont augmenté le prix.

Tel un Abbé sans biens, comme il s'en voit en France,
Qui sçait pour tout sçavoir étaler sa naissance,
S'il parvient par le sort & la protection,
Au rang où prétendoit sa haute ambition,
Cet héritier nouveau d'un bénéfice illustre,

M. de Voltaire ; il ne peut s'honorer que de l'avantage de s'être heureusement rencontré avec l'illustre rival de Virgile, & l'Idyle des Arbres *a eu plus d'un Traducteur en Italie. Elle a de plus été traduite à Greifsvald en vers Allemands par M. Tyade.*

Dont la rente à son cœur augmente encor le lustre,
Se tâte extasié, se surprend à peu près,
Comme on dit qu'en naissant fit autrefois Tagès;
Il admire son train, son superbe équipage,
Ne sçait plus comme on vit dans un mince héritage,
Se pavane, & pour soi plein d'un grave respect
Ne s'ose regarder que d'un œil circonspect.

Pour toi, grand Cardinal, ta vertu souveraine
Prête son propre éclat à la pourpre Romaine,
Et tes rares talens d'eux-mêmes t'ont porté
Au rang pur & sublime où l'on te voit monté.

Tes Vers sur le voyage, où ton devoir t'apelle
Dans les lieux confiés à la main paternelle,
Ces Vers ingénieux, pleins de mœurs & de sens;
Ont attaché mon ame à leurs charmes puissans.

Le long de ces côteaux que l'heureuse nature
Voit parés en tout tems de fleurs & de verdure,
Tu fais de ton troupeau ton secret entretien,
Et le bien de son ame est ton unique bien.

Voila le vrai Pasteur, c'est ainsi qu'il doit être,
L'estime en moi prévint l'honneur de te connoître.
Je le dois à Perard justement décoré
Des égards d'un grand Roi, dans la Prusse adoré,
Vanté dans l'univers, qui du vainqueur d'Arbelle
Joint à tout le courage, une ame encor plus belle.

A toujours abhorré les excès odieux,
Par qui tant de Heros mis à côté des Dieux,
Se trouveroient bien loin de cette illustre classe,
Si la sage équité leur assignoit leur place.
Attiré sur ses pas aux doux sons de sa voix,
Apollon l'a souvent rencontré dans ses bois;
Comparable au Heros à qui céda Pompée,
Tour à tour il manie & la plume & l'épée;
Sçavant chez les Sçavans, guerrier chez les Guerriers,
Propre à tout & par tout moissonnant des lauriers.

Tel qu'on vit autrefois Scipion & Lélie,
Il sépare le sort du sçavoir, du génie,
Et la societé que son goût établit,
Au feu de ses rayons s'éclaire & s'embellit.

Le Permesse en ces lieux coule avec le Pactole:
Il n'est pas de ces Grands, qui d'un regard frivole
Récompensent l'Auteur d'un ouvrage excellent:
Et qui manquant de goût pour juger du talent,
Le font à tout hazard mettre dans la balance
Par des flateurs doués de la même ignorance;
Et qui Vautours cruels, penseroient se frustrer
Du bien qu'un vrai rapport lui pourroit procurer.
La vertu de sa main pare son Diadême,
Moins grand par ses ayeux qu'il ne l'est par lui-même,
Il n'appelle point Roi l'homme qui n'a pour lui
Qu'un mérite postiche & la valeur d'autrui.

Revivant à Stokolm l'Aléxandre de Grece,
Fut par tout comme lui Heros dès sa jeunesse;
Mais Frederic jugé par la postérité,
Le devance par tout à l'immortalité;
Et portant jusqu'aux Cieux ses exploits & sa gloire;
Toutes les Nations béniront la mémoire
D'un Prince bienfaisant qui regna sur les cœurs;
Crut que le vrai Heros devoit avoir des mœurs,
Et sourd aux vils conseils de la sombre avarice,
Qui s'abreuve du sang que verse l'injustice,
Força, l'an révolu, le procès aux abois,
De cent têtes armé, d'expirer sous les loix.

Pardonne, Quirini, si n'ayant qu'à t'écrire;
Un autre éloge au tien s'est uni sur ma Lyre;
Mais j'ai vû dans tes Vers l'honneur que tu lui rends,
Ravi que par ses dons comme lui toujours grands;
Dans les murs de Berlin Rome trouve un azile,
Que sa magnificence ouvre à notre Evangile,
Certain que le bonheur n'a jamais habité,
Où l'esprit & le cœur perdent la liberté.
Ennemi des horreurs du lâche fanatisme,
Qui prend pour l'Arc-en-Ciel les nuances du Prisme,
Il sçait qu'un masque affreux est souvent tout le fruit,
Qu'un zele immodéré le fer en main produit.

Le vulgaire obscurci pense par habitude,

Et de son préjugé tire sa certitude :
Un esprit de son ordre examine, & toujours
Dans ses propres conseils, trouve de nouveaux jours.
Homme, il en fait briller le divin caractere,
Rien d'humain à ses yeux n'a de forme étrangere ;
Qu'elles viennent du Tibre ou du froid Tanaïs,
Devant lui les vertus sont du même pays.
Avec soumission le reste il l'abandonne
Au Dieu qui doit juger la cabane & le Trône.

Tu ne crois pas non plus que la Religion
Doive engendrer la haine & la division,
Célébre Cardinal, & ton ame charmée
Suit de divers Sçavans l'eparse renommée.
Dans les glaces du Nord aime & cherche Perard,
Admire dans Greifsvald la jeune Balthazard *,

*EXTRAIT * d'une Lettre de M. de Perard, Chapelain du Roi de Prusse, écrite de Stettin, le 8 Novembre 1751, à M. Des-Forges Maillard.*

Vous serez peut-être curieux de connoître Mlle de Balthazard. C'est une fille de qualité, fort aimable par la figure, & qui a de très bonnes études. Son pere est Directeur du Consistoire & Professeur en droit dans l'Université de Greifsvald, petite Ville de la Pomeranie Suédoise. On y a établi depuis quelques années une Société Royale Allemande, à laquelle on m'a fait l'honneur de m'agréger. J'y fus l'année derniere faire un tour. Ce n'est qu'à 14 mille d'Allemagne, d'ici. Il y avoit peu de semaines, qu'on avoit fait la dédicace du Palais, Hôtel, tout ce qu'il vous plaira, qu'on avoit fait construire pour la Bibliotheque, College, Auditoire de l'Université. C'est un des plus magnifiques Bâtimens que j'aye jamais vûs. Mlle de Balthazard avoit composé en cachette un discours Latin sur la circonstance.

Que deux ans ajoûtés à trois lustres à peine,
Des Sciences déja distinguent sur la Sçène ;
Qui va ressusciter les Daciers, les Schurmands ;
Et joint au bel esprit les divers agrémens.

Pour moi, qui solitaire au fond de l'Armorique
Reçois de ton estime une marque authentique ;
Près des bords, où la Loire, après de longs détours,
De cent ruisseaux grossie acheve enfin son cours ;
Comme ce riche fleuve, en sa marche féconde,
Aporte à l'Océan le tribut de son onde,
Avec moins d'assurance & de présomption,
Du tribut que te doit mon admiration,
Sur l'aile de mon cœur je viens t'offrir l'hommage ;
Puisse le Ciel en toi conserver son ouvrage,
A ta fidelle Eglise un fidelle Pasteur ;
Aux Lettres, aux Sçavans, un sçavant Protecteur ;

Pendant que dans ces Vers que me dicte mon ame,
On verra respirer mon respect & ma flamme,
Ou pour mieux m'expliquer, pendant que dans les tiens,

Notez qu'elle n'a que seize ans actuellement. Elle avoit mis un Professeur du secret ; elle eut la hardiesse de monter en Chaire & de prononcer sa harangue avec toute l'aisance & la grace imaginable. Comme ces faits Académiques durerent plusieurs jours ; on la créa le lendemain unanimement Bacheliere en Philosophie, & elle reçut l'acolade en présence d'un grand nombre de Spectateurs de l'un & de l'autre sexe. Voila en peu de mots l'histoire de notre Muse Pomméranienne, &c.

Apollon, les neuf sœurs feront vivre les miens;
On dira qu'au Croisic qui donna la lumiere
A Bouguer, dont l'esprit dans sa vaste carriere,
D'un vol rapide & sur s'éleva dans les Cieux,
Eut l'audace d'entrer dans le conseil des Dieux,
Apprit d'eux la figure & les bornes du monde,
Accorda la boussole & les Astres sur l'onde,
Construisit des Vaisseaux, affranchit les nochers
Des erreurs d'une route abondante en rochers;
On dira qu'au Croisic maritime Patrie
De cet ami la gloire & l'amour d'Uranie,
Il naquit un Poëte en son tems estimé,
Puisque de Quirini les Vers l'ont renommé.

DISCOURS

DISCOURS

Prononcé par M. Bigot de Morogues, Capitaine des Vaisseaux du Roi, à l'ouverture de l'Académie de Brest, le 31 Août 1752.

MESSIEURS,

Il est juste que le premier Acte de l'Assemblée que nous formons aujourd'hui, soit une expression de notre reconnoissance pour le Ministre éclairé qui dirige la Marine, & qui est le Protecteur de cette Académie qu'il vient de fonder, avec l'agrément du Roi. Il ne faut que jetter les yeux sur le Réglement qu'il a dressé, pour connoître l'étendue de ses vues dans ce nouvel Etablissement, & la justesse des mesures qu'il a prises pour inspirer le goût des connoissances dans la Marine, & en perfectionner les différentes parties. C'est l'attention qu'il y donne, qui lui a fait appercevoir dans une petite société d'Officiers unis par les liens de l'amitié, le rapport des esprits, & l'amour du travail, le germe d'une Académie qui doit être un jour pour notre Corps une

époque remarquable. S'il étoit de la prudence de M. Rouillé de differer à donner quelque consistance à cette société, semblable d'abord à une plante délicate que l'on transporte dans un autre climat, & dont la foiblesse permet à peine l'esperance des fleurs, sa prévoyance aujourd'hui en assure les fruits, par la forme qu'il donne à l'Académie en augmentant le nombre de ses Membres, en ne faisant, pour ainsi dire, qu'une Académie de tous les Ports, en y admettant des Sujets de differens Arts ou états, & en inscrivant comme honoraires à la tête de la Liste qu'il a arrêtée lui-même, des personnes dont le nom connu par la distinction du mérite, soit dans les Armes, soit dans les Sciences, & ce qui est plus rare dans les deux ensemble, nous présente des modéles à imiter, & que nous trouvons déja dans cette premiere Assemblée. Nous devons nous féliciter en même tems, Messieurs, de la circonstance heureuse qui place dans le Commandement du Port, & dans l'Intendance, deux personnes qui peuvent efficacement soutenir notre zéle par la confiance du Ministre, dont ils jouissent.

Pourquoi ne m'est-il pas permis de profiter de ce moment pour peindre ici la

dignité & le caractere par lesquels l'un sçait rendre un Commandant respectable, & la subordination aussi aimable qu'exacte; & pour vous découvrir le motif des regrets d'une grande Colonie que l'autre a administré pendant vingt ans, & dont nous devons souhaiter que l'épreuve soit long-tems éloignée de nous. Je m'écarterois trop de l'objet de ce Discours, si je suivois les mouvemens de vos cœurs & du mien. Je me bornerai donc à vous rappeller simplement l'inclination particuliere qu'ils ont également à faciliter le succès de nos travaux académiques.

Ce seroit pour moi, Messieurs, un devoir de vous tracer un plan de ces travaux, si je n'étois pas prévenu que vous en avez une juste idée. Les Membres de la premiere société sont déja dans le cours de ces exercices. L'honneur que j'ai d'être de leur nombre m'impose silence sur ce que je dois à chacun d'eux en particulier. Cependant pour ne les pas priver de tout ce qui leur est dû; & parce que je sens combien ils y ont contribué, ne puis-je pas avouer qu'il est bien flateur pour eux d'avoir, par leurs premiers essais, donné lieu à des travaux qui deviendront plus parfaits & plus considérables par l'association des Membres que le discernement du

Ministre leur a joint pour exciter en même tems l'émulation dans les différens Corps de la Marine.

Il est inutile, dans les dispositions où vous êtes, Messieurs, que j'insiste sur les avantages des connoissances mathématiques. Ce n'est point sans doute dans cette Assemblée que je dois les faire valoir, vous en connoissez le prix. Mais parce que la spéculation a des charmes séduisans, & peut-être dangereux, en ce qu'ils distrayent quelquefois d'une pratique moins brillante, je dois dire que la Théorie, à la prendre dans le sens où il est plus essentiel & même indispensable de l'acquerir; n'est qu'une discussion exacte & un jugement des faits d'une experience journaliere. Ce n'est pas qu'il ne faille faire un cas infini de la sublime Géométrie, mais elle ne peut être le partage de tous les Membres d'une Académie. Une Théorie moins profonde est suffisante pour le plus grand nombre, si elle n'est pas séparée d'une pratique nécessaire. Nous n'avons point à craindre ce défaut dans cette Académie. Prévenue que la Théorie sans l'expérience ne navigue & n'opere sans danger que dans le Cabinet, & que l'expérience sans la Théorie est longue & incertaine, dispendieuse, enfin

qu'elle n'est ordinairement qu'un tâtonnement aveugle qui retarde le progrès des Arts, elle réunira ces deux parties, & les rendra à jamais inséparables. Et ce sera là, Messieurs, un caractere particulier de cette Compagnie. Déja nous pouvons espérer que des Sçavans du premier ordre ne seront point les seuls à travailler pour notre utilité, les uns en figurant le Globe que nous parcourons, les autres en cherchant de nouvelles méthodes de trouver les Longitudes; plusieurs en perfectionnant les Instrumens dont nous nous servons : quelques uns en décrivant les Courbes qui modélent nos Vaisseaux, & en appréciant & calculant les forces qui font leur stabibilité, ou qui déterminent leurs mouvemens; d'autres encore en tentant les moyens précieux de conserver la santé des Equipages : toutes ces parties seront l'objet de nos recherches, sans en exclure la liberté & l'avantage de recueillir les richesses de tout genre que l'Histoire naturelle nous offre sur les Côtes étrangeres, & particulierement sans laisser à d'autres le soin de rassembler les Fastes d'un Corps dans lequel nous avons l'honneur de servir, qui a fait une grande partie de la gloire du Regne précédent, & qui nous donne dans des Généraux habiles, & dans des

Capitaines expérimentés des exemples d'une vertu mâle & de cette bravoure réfléchie qui fait les grands succès. L'Etablissement que M. Rouillé vient de faire assure ce que nous devons à leur mémoire, en nous donnant la noble émulation de marcher sur leurs traces dans le sentier de la gloire ; j'ajouterai, & l'ambition de les surpasser dans la connoissance dont ce même Etablissement nous ouvre la route. Nous n'avons rien de mieux à faire pour nous y guider que de nous conformer au Reglement dont M. le Secretaire de l'Académie voudra bien faire la lecture. Mais je vous supplie auparavant, Messieurs, de trouver bon que je marque hautement la sensibilité que j'ai d'avoir été honoré, pour cette premiere année, de la place de Directeur. Le Ministre qui m'a fait la grace de m'y nommer a confirmé un choix que je dois à l'amitié de plusieurs de vous, Messieurs. Séduit, si je l'ose dire, par votre suffrage, je n'ai pas consulté combien j'étois peu capable de remplir cette place. Il a prévu que l'union des esprits feroit un des appuis de l'Académie, & il a pensé que le choix que vous aviez déja fait vous seroit encore agréable ; permettez-moi de m'en flatter ; & confirmez en même tems,

dans le changement de forme que nous recevons, la persuasion où je suis que votre zéle, Messieurs, pour le progrès de l'Académie, & votre assiduité aux Séances donneront à M. Rouillé une preuve entiere de notre reconnoissance & de notre respect.

LA FONTAINE.
IDYLE.

Fontaine, dont l'aimable flore,
A pris soin d'embellir les rivages charmans,
Ah! Combien d'autres fleurs pour les heureux amans,
Le souverain des cœurs sur tes bords fait éclore!

Que d'un si doux enchantement,
Près de toi couchés mollement,
D'autres mortels goûtent les charmes;
J'y rêve plus utilement,
Et je viens y chercher des armes
Contre plus d'un égarement.

Que d'appas ton onde rassemble!
Que j'en aime la pureté!
Que d'utiles leçons sans art, sans dureté!...
Heureuse mille fois, l'ame qui te ressemble,
Dans ce beau cristal il me semble
Que je vois le tableau de la sincerité.

Sans égard pour le rang, pour le sexe, pour l'âge
Tu rends naïvement l'image
De ceux qui dans tes eaux viennent pour se mirer;
Aux Rois, comme aux Bergers, ton onde
Reproche des traits, que le monde
Ne rougiroit point d'admirer.

Toi seule as le noble courage
De nous représenter jusques à nos défauts;
Fontaine, c'est un avantage
Préférable aux attraits de tous nos esprits faux.

A travers le cristal d'une onde claire & pure,
Tu ne crains pas de nous montrer
Le sable que pour fond t'a donné la nature;
Sur cela, parmi nous regne encor l'imposture;
De tout on voudroit s'illustrer;
D'un vain extérieur on chérit la parure,
Et le fond de nos cœurs est une énigme obscure
Que nous craignons toujours de laisser pénétrer.

Des Passans altérés, précieuse ressource,
Tu leur prodigues tes bienfaits,
Sans jamais en vanter la source,
Sans jamais reprocher tous les biens que tu fais.

Que nos prétendus bons offices
De tes dons généreux différent aujourd'hui!
Ne les croiroit-on pas autant de sacrifices
Que le bienfaicteur prend sur lui?
La passion seule en ordonne,

On céde à l'importunité,
Plutôt que l'on ne s'abandonne
Aux douceurs de l'humanité ;
Et l'on voit dans celui qui donne,
Le cœur moins que la vanité.

Dans le ſein de la terre, agréable Fontaine ;
Si ton onde ſe perd inévitablement,
Tu coules du moins librement
Par des ſentiers plus doux que la route incertaine
Qui nous conduit au monument.

De l'Hyver les triſtes ravages
Détruiſent-ils les belles fleurs
Qui paroient les rians rivages ?
Tu ſçais les perdre ſans douleurs,
Tandis que nos pompeux & brillans eſclavages
Ne finiſſent jamais ſans nous coûter des pleurs.

Tant de biens doivent te ſuffire ;
Si ce n'eſt point aſſez que de plaiſirs nouveaux ;
Quand tu ſers de miroir à l'aimable Delphire :
Pour bien rendre des traits ſi beaux,
Obtiens des Dieux que le zéphire
Reſpecte en ce moment, la clarté de tes eaux.

*ENVOY à Madame ***.*

Que le vulgaire ne trafique
Que des vains attributs de la futilité
Pour un eſprit Philoſophique ;

L'agrément doit conduire à quelque utilité.
A l'aimable Daphné qui ne sçauroit que plaire,
Je ne consacrerois que de vaines chansons ;
A la sage Daphné dont l'esprit nous éclaire,
J'ose consacrer des leçons.

RELATION

De ce qui s'est fait à Valenciennes le 10 Septembre 1752 & jours suivans, à l'occasion de la Statue du Roi.

LE séjour que le Roi fit à Valenciennes pendant huit jours au mois de Mai 1744, lui gagna généralement tous les cœurs. L'impression qu'il fit fut si vive, qu'elle inspira aux Magistrats le dessein d'élever sur la grande Place la Statue pédestre de S. M.

M. le Prince de Tingry, Lieutenant général des Armées du Roi & des Provinces de Flandres, Gouverneur de la Ville & Citadelle, & M. le Baron de Lucé, Intendant du Hainault, animés du même zele en obtinrent la permission de S. M.

M. Saly de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, à qui Valenciennes a donné la naissance, & qui à l'âge de 35 ans a acquis une réputation qui ne mourra

point, se présenta pour executer un si noble projet & proposa d'y travailler avec un désinteressement qui caractérise souvent les grands talens, & toujours les grandes ames. Ses offres furent acceptées. Il a depuis ce tems-là travaillé à Paris à cette Statue, qui a été placée sur son pied-d'estal à Valenciennes le sept, & couverte jusqu'au dix qui étoit le jour marqué pour la cérémonie. M. le Prince Tingry à qui le Roi avoit donné des Lettres de Commandant dans la Province, ayant mandé qu'il arriveroit le neuf pour y assister, un détachement de la Garnison, les Cavaliers de la Maréchaussée, les cinq Compagnies d'Infanterie & celle des Chevaux Legers de la Ville, allerent au-devant de lui Il fit son entrée au jour marqué vers les cinq heures du soir & fut salué d'une décharge de canons; les rues par lesquelles il passa étoient bordées des deux côtés d'une haye des troupes de la Garnison jusques à son Hôtel, où les Magistrats en Corps, se rendirent aussi-tôt; il fut harangué par M. Maloteau, Conseiller Pensionnaire, & il reçut les complimens du Clergé, de tous les Corps Militaires & de la Noblesse. M. le Baron de Lucé lui donna un grand soupé qui fut suivi de feux & d'illuminations dans toute la Ville.

Le dix, vers les trois heures après midi, Mrs les Magistrats précédés des Compagnies d'Infanterie & de Cavalerie Bourgeoise, se rendirent à l'Hôtel de M. le Prince de Tingry pour le suplier d'assister à la cérémonie : il se mit à leur tête ayant M. l'Intendant à sa droite & M. le Prevôt à sa gauche; & se rendit sur la grande Place. Dès qu'il fut arrivé au pied-d'estal de la statue du Roi, la charpente qui le couvroit fut tirée. La Statue fut aussi-tôt saluée, & on sonna toutes les cloches. Les Compagnies Bourgeoises firent trois décharges de mousqueterie, les troupes de la Garnison de la Ville & de la Citadelle qui étoient sur les remparts en firent de même; on tira trois salves de tous les canons, on entendit de toutes parts des cris redoublés de vive le Roi, auxquels se joignirent les fanfares de timballes, trompettes, cors-de-chasse, hautbois & tambours.

Tout le cortége se rendit ensuite à l'Hôtel de Ville où M. Blondel, Echevin, prononça au nom de la Patrie un Discours à l'occasion de l'érection de cette Statue.

Cette Cérémonie finie, Mrs les Officiers, la Noblesse & les Dames suivirent M. le Prince de Tingry aux Cazernes, où il avoit fait dresser des tables dans les cours

où il avoit fait servir quantité de viandes rôties pour régaler tous les Soldats & les Sergens de la Garnison, à qui il fit donner abondamment du vin & de la biere, de même qu'aux Compagnies Bourgeoises & aux Cavaliers des Maréchaussées.

M. le Prince de Tingry qui n'a pas mis de bornes à sa générosité, n'ayant pas trouvé convenable de jetter de l'argent aux peuples dans la crainte de funestes accidens qui ne manquent pas d'arriver dans ces sortes d'occasions, fit distribuer des sommes considérables aux maisons Religieuses, aux Hopitaux & aux pauvres familles; il fit un très-beau présent à M. Saly, en quoi il fut imité par M. de Lucé & par Mrs les Magistrats. Vers les six heures du soir, M. l'Intendant, les Officiers de l'Etat Major, ceux de la Garnison, une grande partie du Clergé, les Magistrats, les Gentils-hommes & les Dames de la Ville allerent souper chez M. le Prince de Tingry; il avoit à cet effet fait dresser deux tables pour les Dames dans les deux plus grandes Salles de son Hôtel, & une à fer à cheval de deux cent couverts sous des tentes dans son Jardin: tout y fut de la derniere magnificence & sans confusion, quoiqu'il y eût au moins quatre cens personnes.

DISCOURS D'UN CITOYEN AU NOM DE LA PATRIE,

Prononcé sur la Place Royale de Valenciennes, au moment de l'Erection de la Statue de LOUIS XV. *le* 10. *Septembre* 1752.

MONSEIGNEUR*,

LA Patrie emprunte ma voix pour exprimer des sentimens que je partage avec elle.

Nous rendons un hommage immortel au meilleur de tous les Rois. Le même monument va confondre à l'avenir les preuves de sa gloire avec celles de notre amour.

Ici, Messieurs, les Exploits de LOUIS XV. se présentent en foule ; Exploits d'autant plus chers à notre mémoire, qu'ils furent le salut de ces Contrées ; & que nous goûtâmes la joie d'en être les spectateurs : en effet, tant que le Roi a combattu sur nos frontieres, nous avons volé par tout sur ses pas ; par tout

* M. le Prince de Tingri.

nous avons trouvé la Victoire. Nous étions à Fontenoi, à Lawfeldt, lorsqu'il donna à une Armée formidable l'exemple des vertus guerrieres, & ne laissa de ressource à des nations humiliées, que dans sa modération & sa clémence : Nous l'avons vu, à l'éclat des triomphes ajouter la rapidité des conquêtes, emporter d'assaut une Forteresse (1), contre laquelle l'expérience des grands Capitaines avoit échoué jusqu'à nos jours ; & quel fruit exigea-t'il de tant de prospérités ? la seule douceur de rétablir le calme dans nos Provinces, en pacifiant toute l'Europe.

Qui sçait mieux que vous, (2) MONSEIGNEUR, ces Campagnes glorieuses que l'histoire célébrera à jamais ? Vos talens dans la guerre vous avoient approché de votre Monarque ; il vous confioit les ordres qui préparoient ou décidoient les Batailles ; vous l'accompagniez dans ses

(1) Bergop-zoom assiégée sans succès par le Duc de Parme en 1588, & par Spinola en 1622. conquise par le Roi en 1747.

(2) M. le Prince de Tingri fut Aide-de-Camp du Roi pendant les Campagnes de Flandres : il eut l'honneur de recevoir Sa Majesté, lorsqu'elle entra dans Tournai ; il fut nommé Lieutenant Général de ses Armées à la Promotion du 10 Mai 1748.

Victoires ; il vous combla de ses faveurs à son entrée triomphante dans l'une de ses conquêtes ; & bien-tôt, pour prix du zéle que vous aviez fait éclater sous ses yeux, il augmenta le grade militaire dont il avoit honoré vos premiers services.

Les Exploits de LOUIS XV. ne sont pas les seuls présens à nos esprits ; il est un événement dont la mémoire nous est infiniment précieuse : Rappellez vous, Messieurs *, le jour fortuné où votre Souverain daigna paroître au milieu de vous. (3) C'est dans le lieu même où vous rendez la justice à vos concitoyens, qu'il reçut vos hommages, vos vœux, & les nouveaux sermens d'une fidelité inviolable. C'est de ce lieu, qu'il fut témoin de vos fêtes, qu'il s'émut, qu'il s'attendrit aux acclamations d'un peuple empressé ; & pour tout dire en un mot, qu'il fit briller les vertus qui font le bonheur de la France, & qui lui ont acquis le titre de *Bien-aimé*.

* Messieurs du Magistrat.

(3) Durant le sejour que Sa Majesté fit à Valenciennes en 1744, elle vint à l'Hôtel de Ville le 10 Mai vers les neuf heures du soir ; elle fut haranguée dans la Salle du Conseil par M. Derozel l'ancien des Conseillers Pensionnaires ; elle y vit les réjouissances publiques.

Ce n'est qu'aux Princes vertueux, les délices de leurs sujets, que les monumens sont dûs ; & notre Monarque en avoit depuis long-tems d'ineffaçables dans nos cœurs. Résolus de les rendre publics, notre compatriote exécute nos projets avec autant d'ardeur que de désintéressement. Quel avantage pour la Patrie! d'admirer dans ce chef-d'œuvre de Sculpture le ciseau d'un de ses citoyens. Elle peut se glorifier désormais d'avoir produit le rival des Girardons ; déja elle comptoit au nombre de ses Artistes, les Vateaux, les Paters, mais son interêt ne guida, n'échauffa jamais le génie de ces hommes célébres; presque tous leurs ouvrages sont perdus pour cette Ville ; une mort prématurée empêcha l'exécution de ceux qu'ils lui destinoient. Saly (4) plus heureux, consacre à sa Patrie le plus noble de ses travaux ; il la décore d'un monument propre à exciter l'émulation de ses concitoyens, en leur inspirant l'amour des talens ; il leur présente un modéle capable de former des Maîtres dans cet Art merveilleux, qui, en animant le Marbre & l'Airain, contribue à l'immortalité des Héros.

(4) M. Jacques-François-Joseph Saly de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture est né à Valenciennes le 20 Juin 1717.

Nos Annales perpétueront le souvenir d'un jour aussi solennel. Vous nous l'avez procuré, MONSEIGNEUR, vous en qui nous retrouvons un nom & des vertus que la France révére depuis son origine : Vous, le digne successeur d'un pere dont la mémoire sera éternellement précieuse à la Nation, aussi-bien que chérie de nos habitans : Vous, MONSEIGNEUR, à qui les dons du cœur & de l'esprit ont mérité les distinctions, la faveur, l'amitié de votre Maître.

OUI, Messieurs, l'amitié; & ce mot renferme l'éloge du Monarque, en même tems que celui du Héros dont je parle : Qu'il est rare d'avoir sur le Trône le cœur ouvert à ce sentiment ! qu'il est beau de voir l'amitié récompenser la vertu !

AGRÉEZ, MONSEIGNEUR, l'hommage de la plus vive reconnoissance; tout Valenciennes vous l'offre par ma voix en cet instant.

SOUFFREZ (5), MONSIEUR*, que nous nous acquittions envers vous

(5) La Ville est redevable à M. le Prince de Tingri & à M. le Baron de Lucé de la permission que le Roi daigna accorder de lui ériger une Statue, & du don du bloc de Marbre que Sa Majesté eut la bonté d'y joindre.

* M. le Baron de Lucé.

du même devoir. Vous avez concouru à ce jour si mémorable ; & votre bienveillance pouvoit-elle nous manquer, puisqu'il s'agissoit de la gloire du Roi, & de l'avantage de cette Ville ? .... La Patrie ne parle ici, MONSIEUR, que de vos bienfaits. L'état publie assez sans elle les qualités éminentes avec lesquelles vous gouvernez les Provinces ; cet esprit juste, actif, pénétrant, supérieur à votre place ; qui traite sans embarras, & toujours avec succès, une multitude d'affaires importantes : Heureux ! si nous jouissons long tems d'un gouvernement, dont la sagesse a comblé nos espérances.

VALENCIENNES n'oubliera jamais, MESSIEURS *, que la pompe, la magnificence de ce jour, les fêtes, les spectacles, l'excès de l'allégresse publique, que tout cela, dis-je, a couronné l'administration d'un Magistrat. ... Je m'arrête ici, MESSIEURS, l'honneur que j'ai d'être assis parmi vous, ne me permet pas d'être plus long-tems l'interpréte de ma Patrie ; c'est à la voix publique d'exprimer les sentimens qui vous sont dûs.

* Messieurs du Magistrat.

CANTATE.

Pour la Statue de LOUIS XV. érigée à Valenciennes le 10 Septembre 1752.

Quel est ce noble objet qui tout à coup m'enchante ?
Il attire les yeux des peuples d'alentour ;
Quelle divinité de lumiere éclatante
Vient fixer son séjour ?

Dans ce Marbre vivant, connoissez votre maître ;
C'est LOUIS : quel maintien, quelle vive splendeur !
A des traits si marqués pouvez-vous méconnoître
Un Monarque puissant, qui fait votre bonheur ?
Préparez la douce harmonie,
De vos plus agréables chants :
Mêlez les airs les plus touchants
Aux accords de la symphonie.

Pour louer le plus grand des Rois
Unissez tous vos voix,
Chantez sa gloire,
Publiez sa bonté :
Héros jamais a-t'il mieux mérité,

Que l'on conservât la mémoire
De sa bonté,
Et de sa gloire ?

C H Œ U R.

Pour loüer le plus grand des Rois
Unissons tous nos voix.
Chantons sa gloire,
Publions sa bonté :
Héros jamais a-t'il mieux mérité,
Que l'on conservât la mémoire
De sa bonté,
Et de sa gloire ?

Ce Héros si vanté, que l'univers admire,
Eternise son nom par de nobles exploits :
C'est pour mieux assurer la paix à son empire,
Qu'il a des ennemis triomphé tant de fois.

Qu'il soit *aimé*, qu'on le *révére*,
Ce Prince favori des cieux :
De ses sujets il est le pere
Que son grand nom vole en tous lieux.

Chantons sa gloire,
Publions sa bonté :
Héros jamais a-t'il mieux mérité,
Que l'on conservât la mémoire
De sa bonté,
Et de sa gloire ?

Ce monument placé sur les bords de l'Escaut,
Où des fiers Alliés LOUIS brava l'assaut,
A la postérité, sans consulter l'histoire,
De l'Alcide françois rappellera la gloire.
Il porte dans la main la branche d'olivier,
Pour le bien de l'Europe, il quitte son tonnerre;
Arbitre souverain de la paix, de la guerre,
Il peut, quand il lui plaît, moissonner le laurier.

Qu'il soit aimé, qu'on le révére,
Ce Prince favori des Cieux;
De ses sujets il est le pere,
Que son grand nom vole en tous lieux.
Chantons sa gloire,
Publions sa bonté:
Héros jamais a-t'il mieux mérité,
Que l'on conservât la mémoire
De sa bonté,
Et de sa gloire.

ODE

ODE

A l'occasion de la Statue érigée au ROI par la Ville de Valenciennes, le 10 Septembre 1752.

O Tendre humanité! daigne accorder ma lyre;
Heureux! qui sur les cœurs exerce un doux empire,
Et qui par les bienfaits captive les esprits.
L'art de se faire aimer est le bonheur suprême;
Aux lauriers du Vainqueur, au sacré diadême,
Il donne un nouveau prix.

C'est par là, qu'à jamais illustrant leur mémoire,
Les vrais Héros, épris de la solide gloire,
Ont le plus approché de la divinité.
C'est par là que LOUIS, comme un Aigle intrépide
S'éleve avec ardeur, & prend un vol rapide
A l'immortalité.

J'admire, en frémissant, un Héros sanguinaire,
Qui met toute sa gloire à ravager la terre,

Qui de sanglans projets est sans cesse enivré.
Un Héros bienfaisant, je l'admire & l'adore;
Son nom cher aux humains, du couchant à l'aurore
Est toujours révéré.

De sa bonté pour vous, de sa faveur constante,
Peuples, le Ciel vous donne une preuve éclatante.
Il vous fait gouverner par le meilleur des Rois.
Le crime est terrassé, l'innocence est tranquille,
La foule des beaux Arts jouit d'un doux azile
Sous ses aimables loix.

C'est ce Roi généreux, dont la plus chere envie
Est d'assurer vos jours, d'embellir votre vie,
C'est son bras triomphant qui fait fleurir la paix.
O patrie! ô vertu! quel esprit inflexible,
Quel cœur assez ingrat pourroit être insensible
A de si grands bienfaits?

L'Escaut reconnoissant est rival de la Seine.
Exemple des Cités, ô toi Valencienne,
Suis toujours pour LOUIS tes tendres mouvemens.
Tes nombreux Citoyens, enflâmés d'un beau zéle,
Lui marquent par ma voix, interpréte fidéle,
Leurs nobles sentimens.

Héros, chéri du Ciel, & des Rois le plus juste,
Ah! que ne pouvons-nous de ta présence auguste
Dans nos murs renommés jouir à chaque instant!
Quel plaisir enchanteur de voir un Roi qu'on aime,
D'entendre ses accens, de jurer à lui-même
L'amour le plus constant!

Par la main de Saly la brillante Sculpture,
Habile en l'Art heureux d'imiter la nature,
Vient de nous enrichir d'un chef-d'œuvre nouveau
Voilà tes yeux, tes traits, ton air tendre & sublime;
Voilà de Fontenoy le vainqueur magnanime
Dans son jour le plus beau.

Grand Roi, c'est là le fruit de notre digne homage.
Ainsi nos yeux charmés, contemplant ton image,
Croiront te voir présent sans cesse parmi nous.
Des enfans, à l'aspect du portrait de leur pere,
Peuvent-ils épouver, dans l'ardeur de lui plaire,
Des transports aussi doux?

Le tems, sur l'Airain même exerçant ses ravages,
Du fameux Phidias a détruit les ouvrages;
Mais toujours l'équité verra d'un œil serain,
Ta gloire, tes exploits, tes bienfaits mémorables;
Monumens précieux, mille fois plus durables,
Que le Marbre & l'Airain.

REPONSE

A une Lettre de M. Bourgeois, inserée dans le Mercure d'Août 1752, *page* 114.

JE ne sçais, Monsieur, si j'ai bien entendu le systême que vous avez proposé sur l'argument de la quatriéme Eglogue de Virgile. Les anciens Interprêtes ont crû que ce Poëme avoit été dédié à Pollion : l'Eglogue dans les éditions ordinaires, n'a point d'autre titre que *Pollio*. » Asinius Pollion, dit Servius, après » avoir pris la ville de Salone, en Dalmatie, obtint le triomphe, & ensuite » le Consulat. Cette même année lui » donna un fils qu'il appella *Salonin*, du » nom de sa conquête. Virgile célébre la » naissance de cet Enfant, qui rit aussi-tôt » qu'il fut né; ce que ses parens regarderent comme un présage de bonheur, » cependant il mourut en bas âge.

J'ai démontré la fausseté de ce systême dans mon Explication de la quatriéme Eglogue de Virgile, imprimée chez *Chaubert* 1745. J'ai prouvé que cette Pastorale fut faite en l'an de Rome 716. Il n'est pas hors de propos de rappeller ce que j'ai dit

sur ce vers, *Ultima Cumæi*, &c. » A quel » propos Virgile amene-t'il ici les pré- » dictions de la Sibylle de Cumes? les » Livres mystérieux des Sibylles étoient- » ils exposés aux yeux du Public? le Col- » lége des Pontifes n'en étoit-il pas dépo- » sitaire? Tâchons d'expliquer ceci rela- » tivement à l'Histoire. Dion Cassius, » Livre 48, dit, qu'au commencement » de l'année 716, il arriva plusieurs pro- » diges à Rome dont le peuple fut fort al- » larmé, & qu'à cette occasion on con- » sulta les Livres des Sibylles. Les Ponti- » fes prenant pour prétexte que Cybéle » étoit en courroux, jouérent un strata- » gême pour calmer les esprits. On planta » quatre Palmiers dans la Place publi- » que, devant le Temple de la Déesse; » on fit croire au peuple superstitieux » qu'ils étoient venus-là d'eux-mêmes, » & que cette faveur de la part de Cybéle » témoignoit qu'elle étoit réconciliée. » Dans ce tems-là, ajoute l'Histoire, » *César épousa Livie.* Voilà donc les vers » des Sibylles consultés en 716, dans la » circonstance du mariage d'Octavius avec » Livie; or comme cette Princesse étoit » grosse alors de six mois, & que person- » ne n'ignoroit les habitudes que son jeu- » ne époux, connu depuis sous le nom

» d'Auguste, avoit eues avec elle avant » son mariage ; une matiere aussi équivoque donnoit beau jeu à ceux qui avoient le secret de faire parler l'oracle.

Vous convenez, Monsieur, avec moi, que c'est cette circonstance qui a fourni à Virgile le sujet de sa quatriéme Eglogue. *La Piéce en question n'est que le résultat de ce qu'on publioit à Rome sur les prédictions réelles, ou prétendues de la Sibylle de Cumes ; c'est le principe fondamental de mon opinion :* c'est ainsi que vous vous êtes expliqué.

Je vous suis avec attention, Monsieur; & je m'attends que dès que vous admettez que les prédictions de la Sibylle de Cumes sur un enfant qui devoit naître, ont paru dans la circonstance du mariage d'Auguste avec Livie, vous allez conclure que l'enfant que cette Princesse portoit alors dans son sein, c'est-à-dire, Drusus, fit le sujet du Poëme de Virgile ; point du tout, vous ne voulez pas que la prophétie regarde l'enfant qu'on attendoit, mais celui qui devoit venir après.

J'ai remarqué que Drusus naquit au Printems de 716, parmi les fleurs, trois mois après le mariage de sa mere avec Auguste, évènement qui semble avoir été exprimé par ce vers :

Ipsa tibi gratos fundent cunabula flores.

C'eſt une erreur, dites-vous ; Virgile n'a eu d'autre deſſein que d'annoncer à l'Univers la naiſſance d'un fils d'Auguſte & de Livie. Pour faire cadrer l'Hiſtoire à votre idée, vous prétendez que dans le cours de la même année 716, l'épouſe d'Auguſte devint enceinte de nouveau ; votre garant eſt Suetone qui a dit, en parlant des alliances de cet Empereur : *Ex Scribonia, Juliam, ex Livia nihil liberorum tulit, cum maximè cuperet ; infans qui conceptus erat immaturus eſt editus.*

Que pourroit-on inferer de ce paſſage en rigueur, que Livie fit une fauſſe couche ? une fauſſe couche eſt-elle ſuffiſante pour expliquer le ſujet de l'Eglogue dont il s'agit ? Selon vous, Monſieur, il n'en faut pas tant, il ſuffiſoit que l'Imperatrice portât dans ſon ſein un enfant mâle ou femelle, pour autoriſer Virgile à célébrer la naiſſance d'un Prince, d'un Héros ſans pareil, à la faveur de la lumiere de la Sybille. Quand on vous demande, pourquoi M. de Voltaire, ou les bons Poëtes que nous avons, n'ont pas célébré la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne ſix mois avant qu'il vint au monde, vous répondez : *que s'ils n'ont pas oſé mar-*

cher sur les traces de Virgile, c'est qu'il leur manquoit une Sibylle. Cette réponse est un peu sibyllique.

Mais, Monsieur, êtes-vous seulement bien assuré que Livie, après son mariage avec Auguste, devint enceinte? On vous a objecté que ce fait étoit ignoré du tems de Pline, quarante ans après la mort de la Princesse, puisque ce célébre Naturaliste, persuadé, comme on l'étoit alors, peut-être sans fondement, qu'Auguste & Livie n'avoient pû avoir d'enfans ensemble, quoique l'un en eût eu de Scribonie, & l'autre de Tibére-Neron, a expliqué la chose, en supposant qu'il y a des impuissances relatives. Voici ses paroles: *Est quedam privatim dissociatio corporum; & inter se steriles ubi cum aliis junxere, gignunt, sicut Augustus & Livia.*

Vous répondez que le P. Hardouin explique la chose autrement, qu'il a crû & a eu raison de croire, que la fausse couche de l'Impératrice n'a pas mérité l'attention du Naturaliste, qu'il sçavoit qu'on peut regarder comme stérile un champ où les fruits ne parviennent point à leur maturité. Que le Pere Hardouin ait pensé de la sorte, je n'en suis nullement surpris, il avoit le malheur avec beaucoup d'esprit & d'érudition, de pren-

dre souvent à gauche, mais que son sentiment doive être suivi, j'en appelle à tous ceux qui entendent médiocrement le Latin. Vous me paroissez, Monsieur, trop bien versé en cette Langue pour ne pas en convenir, & la preuve que vous sentez que le raisonnement du Commentateur de Pline porte à faux, c'est que vous vous restraignez à dire, que si on ne peut pas concilier les deux Ecrivains, personne ne doit hésiter à abandonner le Naturaliste pour s'attacher à l'Historien. Et moi, j'ai l'honneur de vous observer, que l'autorité de Suetone, déja foible par elle-même, parce qu'elle est unique, perd encore infiniment de son poids, dès qu'elle est combattue par celle de Pline.

Il seroit inutile, Monsieur, de disputer plus long-tems sur cette matiere, j'ai publié ma Dissertation, j'ai donné le texte, & une traduction de l'Eglogue, dont le sujet partage nos opinions; j'y ai joint des notes critiques, dans lesquelles j'ai tâché de développer les preuves de mon systême, vous pouvez prendre la même voie, & le Public vous jugera, car il faut que tout Ecrivain reconnoisse son tribunal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

R. D. I. C.

VERS
A M. DE FONTENELLE.

Unir à la délicatesse,
Une rare solidité,
Aux préceptes de la sagesse,
Un stile plein d'amenité,
Au langage de la tendresse,
Les graces de la nouveauté,
Une singuliere finesse,
Aux leçons de la vérité,
Divin Nestor, ornement de notre âge,
Qui pourroit méconnoître à ces traits ton image ?
Mais qui pourroit apprécier
Ces talens opposés que ton art seul rassemble ?
Chacun vise à te copier,
Et personne ne te ressemble.

TRADUCTION DU POËME ANGLOIS, INTITULÉ, IL MEDITANTE,

Par le P. Laisné, Religieux Cordelier à Bologne-sur-Mer.

TAndis que le sommeil, image de la mort, du fond des plus obscures ténébres, fait sentir sa puissance à toute la Nature; le bruit & le fracas des hommes empressés au travail, ayant enfin fait place au silence de la nuit; je vais me dérober aux yeux des mortels, & me retirer vers les lieux les plus sombres de ce bois solitaire, où les ifs & les cyprès étendent leurs tristes ombrages, & où les ruines orgueilleuses d'un ancien Palais, élevent au milieu des arbres leurs têtes antiques. Là, pendant que les vents en agitant les feuilles des arbres, & retentissant au fond des cavernes profondes, font entendre des mugissemens lugubres; pendant que les échos éloignés répétent à l'oreille attentive, le bruit confus des torrens qui se

précipitent ; & que la Lune au milieu du silence, répand une lumiere tremblante sur la surface de la terre, & semble embellir d'une couleur d'or la scéne de l'Univers, les yeux profondément baissés, je vais me promener à petit pas.

Mais Ciel ! quel auguste objet se présente tout-à-coup à ma vûe, marchant d'un pas majestueux dans l'endroit le plus proche, & le moins obscur d'un bois ? Ah ! c'est vous, adorable sagesse. Je vous salue, Fille du Ciel, c'est au milieu de ces ombrages épais, de ces antres remplis de mousse, & de ces rochers sauvages que la contemplation vous fit naître. Vous daignez donc fréquenter encore ces ombrages où vous avez pris naissance : je viens vous rechercher en ces lieux. J'obéis à votre voix qui m'appelle. Servez-moi de guide, dirigez mes pas vers ces lieux respectables où vous avez fixé votre séjour.

Et vous, Etoiles étincelantes, dont l'innombrable multitude environne le globe de la Lune ; vous, nuit la plus belle qui fut jamais, faites naître dans mon cœur les sentimens les plus animés de respect & de crainte. Mon ame portée sur les aîles de la méditation, va prendre son essor vers les lieux d'où elle tire son

origine, regardant avec dédain tout ce qui est à la portée des foibles mortels.

Créateur souverain, dont la main toute-puissante alluma ces feux brillans qui éclairent la voûte des Cieux, qui fit le jour & la nuit, qui forma toutes les beautés de ce vaste Univers, reçois le tribut de mes hommages. Dieu rempli de grandeur & de bonté, Dieu immortel, souffre que ma langue interprête de ma reconnoissance; aussi long-tems qu'elle pourra former des sons, chante à jamais tes louanges; depuis le moment où l'allouette matineuse fait entendre ses premiers chants, lorsque l'Aurore commence à faire appercevoir les premiers rayons du jour au delà du sommet des montagnes, jusqu'au moment où les oiseaux nocturnes commencent à traverser les obscurités de l'air, & que toute la Nature est plongée dans les ténébres & le sommeil. Que les chœurs des Chérubins & des Séraphins tout éclatans de lumiere, viennent joindre leurs chants à ma voix. Que les hommes & les Anges également l'ouvrage de tes mains, s'unissent ensemble pour chanter à jamais la gloire de ton nom.

Célestes Esprits, c'est à vous d'entonner ce divin Cantique: montez vos lyres d'or

ſur les ſons les plus éclatans ; que tous les êtres créés viennent former un chœur avec vous. C'eſt à vous de commencer, vous qui êtes ſans ceſſe devant ſon Trône de ſaphir, prêts à exécuter ſes volontés ſuprêmes ; vous, qui ne ceſſez de célébrer les grandeurs de la Divinité, par des chants d'allégreſſes, dont les ſons harmonieux retentiſſent dans les ſpheres immenſes des Etoiles. C'eſt à vous de commencer, car vous étiez préſens, lorſque le Tout-puiſſant entouré d'une gloire ineffable, rempli d'une redoutable majeſté, dirigea ſes pas vers les Royaumes immenſes de l'ancien Cahos ; vous compoſiez ces Légions Angéliques qui le précédoient dans ſa marche ; impatiente de voir la naiſſance de l'Univers, vous étiez devant lui couverts de vos armes céleſtes, qui répandoient un éclat éblouiſſant à travers les ténébres immenſes du néant. Vous entendîtes cette voix divine qui fit trembler le Cahos, en lui ordonnant de faire ceſſer la guerre des élémens.

Ce fut alors que la main du Tout-puiſſant forma la voûte azurée des Cieux, & creuſa le baſſin profond des mers ; ce fut dans ce moment que les montagnes inébranlables dans leurs fondemens commencerent à élever leurs têtes dans les Cieux,

que le Soleil tout éclatant de lumiere, commença pour la premiere fois à parcourir sa brillante carriere; tandis que les heures avec un air d'allégresse, précédoient son char en dansant, jusqu'à ce que la nuit venant à prendre sa place, on vit la Lune au milieu du silence, s'élever majestueusement dans les Cieux, & les Planettes commencer leurs révolutions autour de son Trône d'argent.

Ce fut en ce même tems que la terre féconde fit sortir à la fois de son sein mille fleurs odoriferantes, & des fruits en pleine maturité, les hautes forêts commencerent à couronner le sommet des montagnes, sur lesquelles, ainsi que dans les vallées émaillées de mille fleurs, on vit errer en pleine sécurité un nombre infini de créatures vivantes, dont les unes broutoient le long des rochers escarpés, & les autres paissoient l'herbe verdoyante des prairies : mille oiseaux divers traverserent en volant les vuides espaces des airs, tandis qu'un peuple innombrable de poissons parcouroit, en nageant, les claires eaux des rivieres, & les vastes abimes de l'Océan.

Enfin, ô homme! tu fus le dernier ouvrage des mains du Créateur, il t'établit Seigneur & maître de tous les êtres visi-

bles ; sa main traça un air de majesté sur ton front élevé vers les Cieux : elle grava dans ton ame l'empreinte de la raison, pour t'apprendre à connoître ton aimable Créateur & l'adorer, après l'avoir connu. Tels sont tes ouvrages, Seigneur, & c'est ta puissance suprême qui les conserve après les avoir créés. Nous en contemplons la magnificence dans des transports d'admiration ; pénétrés de respect, nous nous prosternons en ta présence redoutable ; car tu es le Seigneur, le Grand, l'Eternel, l'Infini ; tu es incompréhensible, & l'immensité des Cieux ne peut te contenir.

Envain l'homme entreprenant veut porter sur toi son œil curieux & téméraire, un nuage éternel te dérobe à sa vûe. Ton Trône est entouré d'une nuit impénétrable, & dont il est impossible de sonder les profondeurs. Homme insensé ! ici ton étude est inutile, les efforts de ta pénétration deviennent impuissans ; abandonne une entreprise téméraire : reconnois enfin que dans cette recherche hardie que tu fais de la Divinité, ton vaisseau fragile s'égare au milieu des flots d'un Océan immense & sans bornes. Pénétré d'une sainte frayeur, convaincu & glorieux de mon ignorance, je me pros-

terne devant toi, Dieu éternel, & j'adore ton pouvoir suprême, fais tomber sur moi du haut des Cieux les regards de ta miséricorde : considére en pitié ton esclave rampant dans cette vallée de larmes ; sois mon Dieu, mon Sauveur & mon guide.

Alors que l'olivier cesse de produire des fruits, le figuier ses bourgeons, que la grape se flétrisse sans venir en maturité. Que la famine porte le ravage au milieu de campagnes désolées ; qu'un nombre infini de troupeaux tombent morts au milieu des pâturages ; que la guerre & la peste viennent désoler la terre & moissonner la moitié des Nations ; au milieu de la désolation universelle, je chanterai tes louanges : plein de confiance en ta miséricorde, je ne veux craindre que toi seul, bien convaincu que tu destines à tes fidéles serviteurs des Couronnes de gloire qui brilleront à jamais dans l'éternité. Entourés d'une lumiere éclatante, ornés de palmes victorieuses en leurs mains, assis sur des Trônes d'or à l'ombre de berceaux fortunés, ils jouiront d'un éternel bonheur, dans le tems même que la structure de l'Univers commencera à se dissoudre, que la terre, la mer & les Cieux seront réduits en poudre, & que la Nature expirante rentrera dans le premier néant.

Le mot de l'Enigme du Mercure de Novembre est l'*Enigme*. Celui du premier Logogryphe est *Simpatie* ; dans lequel on trouve *Mai*, *Tamise*, *pitié*, *Sens*, *Japhet*, *Siam*, *pié*, *phase*, *amitié*, *ami*, *aimé*, *Asie*, *Pithie*, *Athis*, *Thémis*, *Thieu*, *ame*, *pate*, *pie*, *mais*. Celui du second Logogryphe est *Ana*. Il y a une Ville d'Asie de ce nom dans l'Arabie.

Ana est encore un caractere usité dans les ordonnances de Médecine, pour désigner des parties égales d'ingrédiens.

Viennent ensuite les Livres qu'on appelle les *Ana*, comme *Ménagiana*, *Huetiana*. On peut voir dans le premier tome page 260 de l'Edition de 1715 considérablement augmentée par M. de la *Monoie*, une Piéce de Vers de sa façon, intitulée : *Plaisanterie sur les Ana* & dont toutes les rimes sont en *Ana*. C'est la liste de tous les *Ana* connus alors, depuis il en a paru encore d'autres.

Le *Menagiana* n'est pas le seul Livre de cette espece, où l'on trouve beaucoup de choses qui ne sont point de l'Auteur dont ils portent le nom ; & c'est ce qui m'a fait dire :

Nous sommes grand nombre de freres.

Dont quelques-uns ont plusieurs peres.

La drogue étrangere finissant par *Ana*, c'est l'*Hypecacuana*; l'Historien Ibere, *Marianna*, la riviere, *la Guadiana*. Tout le monde aura deviné *Cana*; le fruit étranger commençant par *Ana*, c'est *Ananas*.

A l'égard des noms tirés du Grec qui commencent par *Ana*, ceux que je désigne sont 1°. *Ananie*; 2°. parmi les Poëtes, *Anacréon*, *Anaxandride*, Poëte comique & parmi les Philosophes, *Anaxagoras*, *Anaximene*, *Anacharis*; & parmi les Nymphes, *Anaxerete*, *Anabie*, & le Roi, c'est *Cenaxandride*, Roi de Lacedemone, sur lequel il y a un trait d'histoire singulier. On peut voir son article dans *Bayle*.

Les mots dans lequel *Ana* se trouve, sont *Charlemagne*, *Alexandre*, *Canonicat*, *agneau*, *Castiltans*, *Arragonois*, *Catalans*, *Navarrois*, *Cantabres*, le Pere *Mallebranche*, *Cancale*, *Brachmane*; *Tamerlan*, *banal*, *Canal*, *Chataignier*, *Andromaque*, *Cassandre*, *Sardaigne*, *sandale*, *Agamemnon*, *Aganippides*, *Mathan*, *Sarazin* Poëte, *Racan* Poëte, *l'Albane*, Peintre, le Maréchal *de Vauban*, *Canaan*, *Annibal*, *Nathan*, le Pere *Sanadon* Jesuite. C'est lui qui a traduit en Latin les Odes Anacréontiques de M. de la *Mothe*; *Trajan*,

Sarbacane, *Ariſtophane*, *caravane*, *Manaſsès*, *Pharaon*, *ſaffran*, *ſcandale*, *Canada*, *Candahar*, *Angola*, le Maréchal de *Catinat*, *S. Barnabé*, *Payſan*, *Danemarck*, d'où étoit *Tycho-Brahé*, *Tartane*, *Artamene*, *Mandane*, *Ariane*, *Benjamin*, *Laban*, *Canarie* Iſle, *canard*, *Champagne*, M. *Arnauld*, *Audran* Graveur ; le Roi *Staniſlas*, M. *Panard*, qui fait de très-jolies Chanſons.

ENIGME.

LEcteur, je ſuis matiere :
Ami de la clarté,
Je ſuis l'obſcurité,
Et chéris la lumiere.
D'un Dieu changeant ſuivant le cours,
Je ſuis expoſé d'ordinaire
Dans les jardins & dans les cours.
Ma deviſe vulgaire,
Propre à mon inſtabilité,
Eſt la fragilité.

De Senlis, le 26 Août 1752.

LOGOGRIPHE.

D'Athenes autrefois je faisois l'ornement,
Avec éloge encor on me cite souvent ;
Je porte dans mon sein un oiseau d'importance,
Un fleuve d'Italie, une Ville de France,
Un meuble que l'on voit au milieu du festin,
Un Dieu qui du Berger fixe l'heureux destin,
Pour exercer encor toute ta rhetorique,
Un terme de Blason, un autre de Musique,
Prends quatre de mon tout, sans barque & sans
batteau,
Tu peux en sureté promener sur l'eau.

Par M. Subtil, de Pontoise.

AUTRE.

ICi sans transposer, il suffit qu'on divise
Un de mes bouts contre une Tour,
Dont tout entier je ne couvre qu'un bout.
En cinq lettres je sers à décorer l'Eglise,
En trois je sers à lui donner
Des enfans. Le Lecteur doit bien me deviner.

Par M. P. C. de S. O. l'an.

AUTRE.

Cinq lettres composent mon nom,
Lecteur, c'est déja beaucoup dire.
Crains-tu d'aimer? Fuis-moi, je pourrois bien te nuire,
Et te rendre sensible en troublant ta raison.
A ce trait me connois-tu? Non.
Malgré les cris de la fiere sagesse,
J'aurai donc la confusion
De subir le tourment de la combinaison.
De grace si j'ai la foiblesse
D'y consentir,
Pour ton plaisir,
N'attriste point ma complaisance,
En te servant d'un terme de dédain
Qu'en combinant mon nom l'on rencontre soudain.
Contre ta coupable insolence
Je sçaurois faire agir ce germe de vengeance
Que toujours je porte en mon sein.
Sans allarmer la bienséance,
Cherche plutôt ce qui le plus souvent
Fait mon travail & mon amusement.
Un arbre qui toujours grace à la nature
L'Eté comme l'Hyver conserve sa verdure,
Se trouve aussi chez moi : pour me desennuyer

Sous ſon ombre ſouvent je me plais à chanter :
Si tu me vois à ton paſſage,
N'approche point en tapinois,
De peur de t'attendrir au doux ſon de ma voix.
Mais quoi ? Malgré cet avis ſi ſage
Tu veux donc faire le mutin.
J'en ai trop dit. . . ah le lutin : . . !
Tu me tiens . . . au ſecours. . . tu finiras peut-être,
Contente-toi de me connoître.

De Berville, en Caux.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DICTIONAIRE Apostolique, à l'usage de Messieurs les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. *Hyacinte*, de Montargon, Augustin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. *A Paris*, chez la Veuve *Lottin* & *Buttard*, & chez l'Auteur aux Augustins de la Place des Victoires, tome 3^e^. *in*-8°.

Les sujets traités dans ce Volume sont le jeûne, l'impureté, le jugement dernier, la Loi Evangélique, le mariage, la médisance & la miséricorde de Dieu. On ne sçauroit trop répéter à ceux pour qui cet Ouvrage a été entrepris, qu'ils peuvent y trouver des secours faciles & abondans, pour remplir avec fruit & avec dignité les fonctions de leur ministere

TABLE générale des matieres contenues dans le Journal des Sçavans de l'édition de Paris, depuis l'année 1665 qu'il a commencé jusqu'en 1751 inclusivement,

vement, avec les noms des Auteurs, les titres des Ouvrages, & l'extrait des jugemens qu'on en a porté. *A Paris*, chez *Briasson*, Libraire, rue S. Jacques 1752. *in-4°*. premier volume.

L'utilité d'une Table, dit l'Auteur de celle-ci, est connue de tout le monde; mais de tous les Ouvrages, celui dont l'étendue & la variété des matieres en rendent la nécessité plus sensible, est sans contredit le Journal des Sçavans. Quatre-vingt-dix ans d'Histoire Litteraire, produisent des écrits sans nombre, souvent répétés, éclaircis, variés, augmentés, & quelquefois reproduits sous de nouvelles formes: c'est une abondance si difficile à débrouiller, qu'il est comme impossible d'en suivre la trace. Ces raisons ont fait souvent désirer que quelque sçavant travaillât à des tables exactes de ce recueil. On vient de le faire, & voici la méthode qu'on a suivie. Les objets à distinguer dans l'Histoire Litteraire sont les Auteurs & leurs ouvrages, ou les matieres. Sous le nom des Auteurs on trouvera tous les titres de leurs Ouvrages rapportés en entier & rangés par ordre des tems, excepté qu'on met toujours de suite les différentes éditions du même Ouvrage, & les articles qui ont entr'eux un rapport plus

particulier. On y remarquera les additions & changemens qui ont suivi la premiere édition, le format & le nombre des volumes, l'année de l'impression, le siécle dans lequel a vêcu l'Auteur, & souvent l'année de sa mort. On y aura de plus le plan de chaque Ouvrage, & une idée des jugemens qui en ont été portés dans le Journal. Enfin on y nomme autant qu'on peut les Auteurs anonymes, & on leur rend les ouvrages qu'ils ont véritablement produits. Pour les matieres, on y a mis beaucoup d'ordre, une grande exactitude, & toute la clarté possible.

Le Volume qu'on vient de publier ne contient que la lettre A.

DISCOURS Latin sur la convalescence de Monseigneur le Dauphin, prononcé le 26 Septembre dans le College de Louis le Grand, par le P. *Geoffrei*, avec la traduction de ce Discours. *A Paris*, chez *Thiboust in-4°.*

Le but de l'Orateur est de féliciter la famille Royale & la nation Françoise sur le grand évenement qui a occupé tous les esprits. L'une recouvre le digne héritier du Trône, & se voit délivrée de la crainte du deüil affreux dont elle étoit menacée. L'autre conserve un Prince digne de

tous ses vœux, & voit se renouveller l'espérance du bonheur précieux qui la flatte.

Nous transcrirons de la premiere Partie trois tableaux qui nous ont frappé : le caractere de Monseigneur le Dauphin, les inquiétudes du Roi, & les soins de Madame la Dauphine en ont fourni le fonds.

Quel est, demande l'Orateur, le Prince que nous craignions de perdre ? » Un » Prince qui assis aux pieds du Trône sur » lequel il est né, qu'il doit remplir un » jour, respecte un Roi dans son Pere ; » chérit un pere dans son Roi ; le plus » soumis des Sujets, le plus tendre des » fils, ne veut que la gloire de recevoir » les premiers ordres, borne son ambi- » tion à rendre le premiers hommages, » ignore qu'il régnera, ne sçait qu'obéir ; » regarde le rang qui le donne en specta- » cle, comme un engagement qui l'obli- » ge à servir d'exemple ; s'efforce de sur- » passer les autres autant par ses vertus que » par sa naissance ; & croit qu'il ne sera » véritablement le plus grand des Princes, » qu'autant qu'il sera le meilleur. Descen- » dant de tant de Rois, fils du Monarque » qui régne, Pere d'un Prince né comme » lui pour commander ; pour soutenir ces » noms glorieux, il choisit dans les plus » vertueux de ses ancêtres, les vertus qui

» peuvent le plus le distinguer lui-même ;
» il cherche à réunir dans lui seul les qua-
» lités précieuses qui brillerent dans cha-
» cun d'eux ; & depuis le moment où il
» les a pris pour ses modeles, il a si bien
» sçu marcher avec les uns & s'élever
» au-dessus des autres, que lui-même à
» son tour proposé pour modéle aux Prin-
» ces, il mérite de les avoir tous pour
» imitateurs, en se rendant supérieur à
» tous, ne céde à aucun la gloire de le
» surpasser, & ne laisse qu'à peine à quel-
» ques-uns celle de l'atteindre.

» Et à quel âge devenoit-il le sujet de
» nos regrets ? Dans l'âge même des agré-
» mens, avec une force de courage déja
» connue à la guerre, avec une maturité
» de raison déja propre au Conseil, avec
» une supériorité de sagesse déja capable
» d'imprimer aux ressorts de l'Etat cette
» ame vive & agissante qui balance les éve-
» nemens ou qui les décide ; dans un âge
» où il peut partager avec son auguste Pe-
» re, non les honneurs, mais les travaux
» de la Royauté ; entrer avec lui dans le
» détail des affaires, non comme égal &
» pour les traiter, mais comme éleve &
» pour les apprendre ; connoître les droits
» du sceptre, non pour les briguer, mais
» pour les soutenir ; être, non pas com-

» me le Roi, l'arbitre & le maître de nos » destinées, mais après lui, notre défen» seur & notre espoir ; offrir à la Cou» ronne non une tête ambitieuse & témé» raire, mais une main fidelle & secou» rable ; aspirer à l'honneur, non de la » porter, mais de l'embellir ; enfin avoir » la gloire, non de l'autorité qui com» mande les hommages, mais d'une sou» mission noble qui les rend, & soulage » celui qui les reçoit.

. . . .
. . . .

» Quelle maladie, & comment l'ap» prendre à la famille Royale ? C'est pen» dant l'horreur de la nuit la plus sombre, » que retentit cette nouvelle encore plus » lugubre. Grand Roi, quels furent vos » premiers sentimens, ou plutôt quel » trouble les confondit tous à ce récit » funeste. Le Prince ne faisoit que de » vous quitter, & l'on vous annon» ce que le jour de votre séparation » est peut-être le dernier de sa vie. Ins» truit, saisi, frappé tout à la fois, vous » ressentez toute la violence du mal qu'on » vous apprend : c'en est fait ; le danger » du fils est un coup mortel pour le pere. » L'étonnement vous fixe ; non, vous êtes » abbatu par l'inquiétude, elle est sur votre

» visage, elle est dans votre esprit ; tout
» l'exprime, rien ne l'appaise. La pâleur
» couvre votre front, c'est peu ; l'horreur
» la plus vive agite tous vos sens, l'amour
» ajoûte à la douleur, l'une & l'autre vous
» enleve à vous-même. Quelle frayeur
» vous transporte, je me trompe ; elle est
» dans ceux qni vous voyent ; le pere
» tremble pour le fils & tout tremble pour
» le pere. Le danger n'est que raconté, il
» se réalise à vos yeux ; on vous le dit,
» & vous le voyez ; on vous apprend que
» ce fils chéri est frappé, vous vous le
» représentez étendu sous la violence du
» coup ; on ne vous dit encore qu'un mal
» soupçonné, vous en prévenez les pro-
» grès ; on n'annonce encore qu'un com-
» mencement de maladie, vous vous le pei-
» gnez aux prises avec le trépas, disputant
» à la mort son dernier soupir. L'ombre lé-
» gere qui couvre ses yeux forme un nua-
» ge autour des vôtres & remplit votre es-
» prit de lugubres tenebres ; le plus foi-
» ble soupir qui échappe à son cœur dé-
» faillant, passe dans le vôtre & l'ébran-
» le ; votre esprit sans cesse attaché à cette
» image funebre, ne peut ni la souffrir ni
» la distraire ; tantôt la douleur éclate
» avec une violence qui irite encore un
» amour allarmé, & toujours prêt à ac-

» croître sa douleur de tout ce qui man»
» que à son espérance. Tantôt vous crai-
» gnez que la tristesse de la nature ne ré-
» pande des ombres sur l'éclat de la Ma-
» jesté, ou que les inquiétudes paternelles
» ne mettent le comble aux douleurs d'u-
» ne mere désolée, & ce que le Roi, ce que
» l'époux dissimule par des bienséances de
» rang, & par des égards de tendresse,
» augmente dans vous le chagrin & le sup-
» plice du pere.

» Je m'attrête à vous contempler, &
» déja la hauteur des montagnes a été
» franchie, les sombres détours des forêts
» ont été traversés; rien ne retarde l'a-
» mour paternel : les termes se sont-ils
» rapprochés ? C'est presque la même au-
» rore qui éclaire votre départ d'une Vil-
» le & votre arrivée dans l'autre ! Quel
» voyage, & qu'il est différent de celui
» que vous fîtes l'année derniere! Alors on
» vous annonçoit la naissance d'un petit
» fils, digne objet de votre tendresse : Au-
» jourd'hui l'on vous apprend l'extrême
» danger d'un fils désormais éternel sujet
» de vos douleurs. Vous volâtes aux pre-
» miers cris d'un enfant qui vous rendoit
» ayeul : Ici vous venez aux soupirs d'un
» Prince dont la perte vous enleveroit ce
» que le nom de pere a de plus doux.

» Sur votre passage, tout retentissoit de
» cris de joye; on n'entend ici que de lu-
» gubres soupirs. Vous voyiez sur tous les
» visages la sérénité répandue par les pre-
» miers rayons de cet Astre naissant; au-
» jourd'hui tous les visages sont obscurcis
» par les ombres d'un Astre prêt à s'éclip-
» ser pour toujours. Vous alliez charger
» de fleurs un berceau dépositaire de vos
» plus douces espérances; vous venez au-
» près d'un lit funebre ployer la tête sous
» les Cyprès dont il est environné. Alors
» la joye & l'amour hâtoient vos pas &
» vous vous pressiez d'arriver pour un éve-
» nement dont vous regrettiez de n'être pas
» le premier témoin; ici le même amour
» presse votre marche & la retarde; vous
» redoutez à la fois d'arriver trop tard, &
» de voir trop tôt votre malheur. Appro-
» chez, contemplez ce fils chéri; quel-
» que alterés que soient ses traits, vous le
» reconnoissez; mais il a peine à vous re-
» connoître. Ah! dans ce moment, vous
» ne vous connoissez plus vous-même.

. . . .

. . . .

Mais que vois-je? est-ce vous, ô Prin-
cesse, à qui une tendresse intrépide pour
votre Epoux, assure éternellement celle
des François! Oui, c'est vous qui ne crai

gnez pas de vous exposer avec lui & pour lui à toutes les horreurs d'un danger, dont le seul soupçon porte l'effroi dans nos cœurs. La délicatesse de l'âge, la foiblesse du sexe, la contagion de la maladie, rien ne vous arrête. La premiere vûe de ce mal affreux, abbat les courages les plus éprouvés; le vôtre en soutient le spectacle, la présence, j'ai pensé dire l'usage, l'habitude effrayante: Oui, Mrs., elle y reste: ses regards sont fixés sur son Epoux expirant; le trait mortel est dans son cœur, & rien de ce que son cœur souffre n'est sur son visage. Elle dissimule la douleur qui l'accable, elle affecte une sécurité qu'elle ignore, elle donne au Prince le secours dont elle même a besoin. Tendre Epoux, vous la voyez, le jour sans calme & sans loisir, la nuit sans repos & sans sommeil, à chaque instant du jour, à chaque instant de la nuit, suivre les progrès du danger, en réunir tout le sentiment dans elle, en prévenir tous les effets dans vous. Elle-même prépare les alimens ordonnés, elle même les présente, elle serre dans ses mains vos mains affoiblies, elle applique ses lévres sur vos lévres mourantes, le poison qui les couvre n'éfraye point la noble audace de sa tendresse. Elle ne craint point que dans ses em-

brassemens réitérés, le souffle de la mort exhalé de votre sein, ne pénetre dans son cœur. O amour ! ô tendresse! ce sont là vos efforts. Le Roi attendri, la Reine consternée, toute la Cour effrayée tâchent de l'éloigner : plus on s'allarme, moins elle craint. *Laissez-moi*, s'écrie-t'elle, *partager ses périls. Mes jours ne sont rien ; on peut trouver une autre* DAUPHINE, *il n'est dans le monde qu'un* DAUPHIN. Quelles paroles, Mrs ! que de voix doivent se réunir pour la faire entendre à l'Univers ! Epouses, que ce soit votre leçon ; meres, qu'elle soit pour vous un Oracle ; ne la laissez ignorer ni à celles que l'hymen doit unir, ni aux enfans qui en seront le fruit; l'exemple de la premiere Princesse du monde, vous fait voir ce que doit l'amour conjugal, ce qu'il ose entreprendre, ce qu'il peut executer. Apprenez-le tous à l'envi, repetez-le tous de concert ; & s'il est possible, égalez le courage qui vous instruit. Cependant, oserois-je le dire, Princesse généreuse ; ce discours est moins le langage de la vérité, que celui de la tendresse. Nous sçavions qu'il n'est dans le monde qu'un DAUPHIN tel que lui ; mais nous sçavons à présent, qu'il n'est aussi qu'une DAUPHINE telle que vous. Ne parlez plus contre vous-même ; nous vous

admirons trop pour vous croire ; & le mépris que vous faites ici de votre vie, la rend plus précieuse à nos yeux.

La seconde Partie est consacrée à peindre Monseigneur le Dauphin comme un Prince déja connu dans la guerre ; pénétré d'amour pour la Religion, qui cultive les Arts, & qui est plein d'humanité.

Le P. Geoffroi a réuni dans son Discours trois choses qui se trouvent rarement ensemble ; l'esprit, le sentiment & des images.

QUÆSTIO Medica à clarissima Divionensium Academiâ proposita anno 1751, in Præmium anni 1751, &c c'est-à-dire, Question de Médecine proposée par l'Académie de Dijon, pour le Prix de l'année 1751 ; sçavoir si les jours critiques dans les maladies, sont les mêmes dans nos climats, que dans celui où Hypocrate les a observés, & de quel poids cette considération peut être dans la pratique. Brochure *in-4°*.

M. Normand, Docteur en Médecine à Dôle est Auteur de cette Dissertation qui nous paroît faite avec beaucoup de sagacité ; il se plaint dans l'Avertissement que l'Académie de Dijon ne lui a pas rendu justice, & on en appelle au jugement du Pu-

blic, en lui mettant sous les yeux cette Dissertation. Il sera d'autant plus en état d'en décider que celle qui a été couronnée par l'Académie, sera aussi publiée dans peu. M. Normand paroît très-piqué de ce que son Ouvrage n'a pas même été honoré d'un *accessit*.

TRAITÉ de la petite guerre pour les Compagnies franches, dans lequel on voit leur utilité, la différence de leur service d'avec celui des autres Corps, la maniere la plus avantageuse de les conduire, de les équiper, de les commander, de les discipliner, & les ruses de Guerre qui leur sont propres. Par M. *De la Croix*. 1. vol. *in*-12. *A Paris*, chez *Boudet* 1752.

PATHOLOGIE méthodique ou l'art de connoître les maladies. Par M. *de Sauvages*, en Latin. *A Amsterdam*, 1752. *in*-12. vol. 1.

Ceux à qui il appartient de juger de cet Ouvrage paroissent en faire grand cas.

TRAITÉ des Droits du Roi sur les bénéfices de ses Etats: Ouvrage dans lequel on traite aussi de plusieurs droits des Evêques; par M. ***. Avocat au Parlement. 1752. *in*-4°. 2 vol.

On trouvera dans cet Ouvrage beaucoup de choses qui pour être neuves & hardies, n'en sont peut-être pas moins vraies.

TRAITE' Historique, dogmatique & moral avec un Discours préliminaire contre l'incrédulité & l'irréligion. Par le R. P. A. *Touron*, de l'Ordre de S. Dominique. *A Paris*, chez *Babuty* pere, rue S. Jacques. 1752.

C'est un Livre sensé & édifiant, dont la lecture ne sçauroit être assez recommandée. L'Auteur est connu par plusieurs ouvrages qui lui ont attiré une réputation méritée.

L'ACADE'MIE de Cortone vient de publier en Italien le sixiéme Volume de ses Mémoires. Les pieces les plus curieuses de ce Recueil sont celles qui roulent sur le port d'Ostie, sur le passage d'Annibal *per le Paludi*, & sur le génie des Anciens.

ON vient d'imprimer à Florence le second Volume de la traduction des Tragédies de M. de Voltaire. Alzire, Mariamne, Mérope & Sémiramis forment ce nouveau Tome.

SPLANCHNOLOGIE raisonnée rédi-

gée en démonstrations, où l'on traite de l'Anatomie & du méchanisme des visceres du corps humain. Par M. *Fleurant*, Maître-ès-Arts, Chirurgien Major de l'Hôpital de la Charité de Lyon, & Associé de l'Académie Royale de Chirurgie. 2. vol. *in*-12. *A Paris*, chez *Delaguette*. 1752.

Les Commissaires nommés par l'Académie pour examiner cet Ouvrage en font un fort grand éloge.

BARBOU, Libraire à Paris, vient de donner une nouvelle édition des Poësies Latines du P. Commire, & des Ouvrages de Pieté du P. *Rapin*.

OBSERVATIONS sur l'Histoire naturelle, sur la Physique, & sur la Peinture, avec des Planches imprimées en couleur. Cet Ouvrage renferme les secrets des Arts, les nouvelles découvertes, les disputes des Philosophes & des Artistes modernes, année 1752. T. 2e., 4e. Partie. *A Paris*, chez *Delaguette*, rue S. Jacques.

TRAITÉ sur la culture des vignes, sur la façon du vin, & sur la maniere de le gouverner. Ouvrage orné de figures, & en particulier de celle d'un Pressoir d'une

nouvelle invention. Par M. *Bidet*, Officier de la Maison du Roi. *A Paris*, chez *Savoye*, rue S. Jacques. 1752. vol. *in* 12. de 102 pages, prix 1 liv. 10 sols.

MEDECINE de l'esprit, où l'on traite des dispositions & des causes Physiques, qui en conséquence de l'union de l'ame avec le corps influent sur les opérations de l'esprit, & des moyens de maintenir ces opérations dans un bon état, ou de les corriger lorsqu'elles sont viciées. Par Antoine le *Camus*, Docteur Regent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris. *A Paris*, chez *Ganeau*, rue S. Severin 1752. *in*-12 2 vol. Nous rendrons compte de cet Ouvrage le mois prochain.

M. Gallimard vient de donner au Public un Traité complet des Sections Coniques, & autres Courbes anciennes, dont il fait l'application à la pratique de ce que l'Artillerie a de plus essentiel, comme aussi à celle des différens Arts.

Cet Ouvrage qui est d'ailleurs plus étendu qu'aucun autre sur une matiére, qui jusqu'ici a paru séche & aride, même rebutante, & hors de la portée du général, est tellement simplifiée, qu'on peut soi-même s'en donner une prompte & facile

intelligence. Il est de plus récréatif & amusant en ce qu'il fait voir, & démontre clairement l'utilité qu'on peut tirer, dans les Arts, de chacune des Courbes qu'il traite ; c'est une suite naturelle de trois autres méthodes du même Auteur, qui par l'ordre, la précision & la netteté qu'il y employe, produisent cet effet, qu'on peut par leur secours s'instruire de ce que les Mathématiques ont de plus essentiel, & y faire un progrès rapide, avec une attention ordinaire, joint à ce que le prix auquel l'Auteur zelé pour le progrès des Sciences, les a fixés, est si modique, que nul n'en peut être incommodé.

Quoique ces trois Méthodes ayent été ci-devant annoncées avec beaucoup d'applaudissement, nous les rappellerons néanmoins ici, pour en rafraîchir la mémoire de ceux qui ont du goût pour les Sciences, auxquelles elles auroient pu échapper. C'est 1°. une Géometrie très-étendue & profonde, & l'usage de chaque Proposition, pour toutes les parties des Mathématiques, accompagnée d'une Méthode générale de construire les Tables des Sinus, Tangentes & Sécantes, vol. *in*-12. 30 sols broché, avec les figures en taille-douce. 2°. Une Arithmétique rai-

sonnée, théorique & pratique, traitée profondément, également instructive pour tout ce qui concerne le Commerce, la Finance & les Arts, & une Méthode Algébrique, où tout ce que renferme cette Science si essentielle aux Mathématiques, est nettement expliqué, traité plus à fond, & les choses poussées plus loin que l'on n'a fait jusqu'ici, 2 volumes *in*-8°. prix 5 liv. 12 sols brochés; & les Sections Coniques que nous annonçons, un volume *in*-8°. 3 liv. broché, avec les figures en taille-douce. Ces quatre Méthodes se vendent à *Paris* chez *Bauche* le pere, & *Chaubert*, Quai des Augustins, *Ballard* & *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, *Quillau* le pere, rue Galande, & chez *Quillau* le fils, & *Barbou*, rue S. Jacques. Tout ce qu'on vient de lire est de l'Auteur.

LA Pratique universelle pour la rénovation des Terriers & des Droits Seigneuriaux; seconde édition du premier volume, chez *Gissey*, à *Paris*, rue de la Vieille Bouclerie.

Ce Livre a été si favorablement reçu du Public, que l'édition de ce volume ayant été épuisée, M. Delapoix de Freminville a été obligé de donner cette seconde édition, qu'il a augmentée de près de moi-

tié, par des additions très-importantes, & cette augmentation se trouve sur les questions les plus interessantes des matiéres Féodales. Cet Auteur n'a pu séparer les augmentations du corps de son premier ouvrage, par la liaison qui s'y est trouvée. D'ailleurs il a été obligé de citer & rapporter des Arrêts intervenus depus l'impression de ce premier ouvrage, ce qui n'étoit pas susceptible de séparation, ainsi qu'il s'en justifie lui-même à la fin de sa Préface, qui contient l'analyse de ces augmentations, toutes fondées sur l'origine des Fiefs, qui sortans tous du Domaine de la Couronne, les héritages n'ont pu devenir en Franc-aleu sans concession du Souverain; il en trouve la preuve dans des découvertes très-intéressantes, dont on doit lui avoir obligation. Il a fait voir les difficultés qui se trouvent dans l'affranchissement que font les Vassaux du Roi de leurs hommes taillables, mainmortables, même censitaires, ainsi que dans les cessions, transports, ventes & échanges qui se font entre Seigneurs de ces mêmes droits.

Il paroît que l'Auteur n'a rien oublié sur les formes requises pour la reception & les blâmes des aveux & dénombremens des Vassaux au Roi, soit pour ceux des

Maîtrises des Eaux & Forêts, & pour instruire les Propriétaires-riverains des bois du Domaine de leurs obligations, matieres jusqu'ici peu éclaircies.

Il a de même donné une ample instruction sur les descentes sur les lieux, nominations, rapports & fonctions des Experts; ce qui est extrêmement instructif.

Nous avons fait voir dans nos Journaux precédens combien le public est redevable à cet Auteur de lui avoir donné des instructions & une pratique sur les Droits Seigneuriaux, également utiles, tant à tous les Seigneurs, leurs Intendans & Fermiers, qu'aux particuliers Vassaux, Sujets & Censitaires, en apprenant à chacun d'eux leurs droits respectifs.

Nous ne pouvons assez dire de bien d'un ouvrage aussi utile; nous renvoyons le Lecteur au Livre même, où cet Auteur a mis une Addition après les Tables, qui contient ses observations & maximes qu'il a traitées sur 23 principes solides, qui font la bonté de cet ouvrage.

Aujourd'hui est comparu devant les Conseillers du Roi Notaires au Châtelet de Paris, soussignés, Me. Jacques-Alexandre Mantel, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi en l'Amirauté Générale

de France, au Siége de la Table de Marbre du Palais à Paris, y demeurant rue de la Parcheminerie, Paroisse S. Severin.

Lequel a par ces présentes certifié & attesté à tous qu'il appartiendra, que Demoiselle Marie Madelaine-Petronille-Joséphe Desauzieres mon épouse, qui est d'une complexion fort délicate, & qui a eu trois fausses couches, & une heureuse depuis le mois d'Avril 1745 jusqu'au mois d'Octobre 1747, a été attaquée en Juillet 1750 d'une maladie inflammatoire dans le sang, & qui s'est depuis dégénéré en vapeurs, ce qui la réduisoit dans un état déplorable; mais ledit Sieur Comparant ayant oui parler quelque tems après une quatriéme fausse couche de sadite femme, qu'elle a faite au mois de Mai 1751, de la bonté & de l'efficacité d'un Reméde composé par le Sieur Pitara, qui consiste en une emplâtre que l'on met sur le nombril, & sadite femme étant redevenue enceinte au mois d'Août dernier il a eu recours à ladite emplâtre, qui non-seulement a fait cesser les vapeurs, mais encore a conservé son fruit. Au lieu que ses fausses couches arrivoient communément entre le trois & quatriéme mois de sa grossesse. Certifie en outre ledit Sieur Comparant que ladite emplâtre qui a été

appliquée sur le nombril de sadite femme, n'est tombée qu'après six mois, & qu'elle a été remplacée par une autre, ce qui a fait un effet merveilleux, puisque sa femme est venue à son terme, & qu'elle a fait une très-heureuse couche le cinq du présent mois de Mai.

Dont & de tout ce que dessus ledit Sieur Mantel a requis Acte aux Notaires soussignés qui le lui ont octroyé pour servir & valoir audit Sieur Pitara ce que de raison. Fait & passé à Paris en la demeure dudit Sieur Comparant, l'an mil sept cent cinquante-deux, le seize Mai, & a signé, MANTEL.

BARON, CHESNEL, Not.

EXTRAIT D'HECTOR,

Tragédie de M. Clairfontaine.

ACTE PREMIER.

La Tragédie commence un peu avant le lever de l'Aurore. Andromaque, effrayée d'un songe horrible, se leve, & vient épancher dans le sein de Priam ses craintes & ses douleurs. Elle lui dit, que si elle en croit ses pressentimens, bientôt

Hector & les remparts de Troye tomberont sous la fureur d'Achille. Elle le conjure de rappeller son fils des rives du Scammandre, où depuis deux jours il étoit campé avec les Troyens. Priam lui répond que ses craintes n'ont aucun fondement, que jamais les Troyens n'ont remporté tant de victoires sur les Grecs, & que déja vingt jours se sont passés.

Depuis qu'Agamemnon privé de Cryséide,
Osa du lit d'Achille enlever Bryséide,
Et qu'Achille indigné d'un affront douloureux;
Détestant tous les Grecs ne combat plus pour eux,
Que de soldats plongés dans la nuit éternelle,
De leurs Rois désunis ont payé la querelle!
Achille spectateur de leurs tristes combats,
Verra périr ces Grecs sans leur prêter son bras,
Et ne soupirant plus qu'après sa Thessalie,
Il n'attend que les vents pour quitter la Phrygie;
Il oublira plutôt les Troyens & leur nom,
Que l'outrage sanglant du fier Agamemnon.
Un Héros tel qu'Achille est jaloux de sa gloire,
Et peut-être qu'Hector n'est plus en sa mémoire.

Hector arrive au Palais de Priam. Il raconte à son pere ses heureux succès sur les rives du Xante. Il lui communique le dessein qu'il a de forcer les Grecs dans leurs derniers retranchemens, & de met-

tre le feu à leurs Vaisseaux. Il dit qu'il vient pour donner dans la Ville des ordres nécessaires pour faire réussir son entreprise, & offrir un sacrifice à Minerve, Déesse à qui les Troyens avoient élevé un Temple superbe.

Le discours d'Hector qui brûle d'aller au combat, réveille dans l'ame de Priam les sentimens d'un vieux guerrier. Il regrette le tems passé ; il s'écrie :

Ah ! que ne suis-je encor dans la fleur de mon âge !
Faut-il céder au tems qui me brave & m'outrage ?
Pourquoi les ans jaloux ont-ils glacé mes pas ?
Que ne puis-je moi-même animer tes soldats !
Jadis ils m'eussent vû dédaignant la barriere,
Leur ouvrir des combats la sanglante carriere.
J'eusse emporté le prix d'un triomphe si beau,
Où le champ de la gloire eût été mon tombeau.
Ce tems n'est plus. . . . .

Andromaque qui esperoit, qu'étant seule avec son époux elle auroit plus de pouvoir sur lui, attend pour lui confier ses allarmes que Priam soit parti. En effet Hector, qui la presse de suivre son pere au Temple, voyant couler ses pleurs, lui demande d'où ils peuvent naître.

Andromaque.

Quand tu voles, cher Prince, au milieu des allarmes,
Peux-tu me demander le sujet de mes larmes ?
J'ignore si jamais Andromaque & son fils,
Ont aux champs de la gloire occupé tes esprits ;
Mais le Ciel m'est témoin que toujours désolée,
Loin de toi je languis à mon trouble immolée.
Ilion tout entier n'est qu'un vaste désert,
Où ton épouse en pleurs & te cherche & se perd ;
Je fuis de ton Palais la solitude affreuse,
Je confie à nos bords ma plainte douloureuse,
Je demande à mes yeux la trace de tes pas,
Et mon cœur égaré te suit dans les combats.
Pour consoler l'ennui de ma douleur amére,
Je songe quelquefois, Hector, que je suis mere.
Je m'approche en pleurant du berceau de mon fils ;
Hélas, souvent il n'ose interrompre mes cris !
Je l'appelle, & bientôt sa voix enchanteresse,
Remplit ce vuide immense où ta fuite me laisse.
Il te nomme, il m'embrasse, & de sa foible main
Veut essuyer les pleurs qui tombent sur mon sein.

. . . .

Ensuite Andromaque raconte à Hector le songe qu'elle a eu.

Le

Le sommeil triomphoit de mes sens endormis,
Dans un antre profond tout-à-coup je m'égare,
Antre affreux, & voisin des portes du Ténare,
Une sombre clarté plus triste que la nuit,
Dans ces détours obscurs m'éclaire & me conduit.
Peignez-vous mes frayeurs : seule en ce lieu terrible,
Je vois autour de moi, Dieux ! quelle image horrible ?
Des spectres désolés sortir de leurs tombeaux,
De leur chair à mes yeux dévorer des lambeaux,
Et pour calmer le feu d'une ardeur meurtriere,
S'abbreuver de leur sang vomi sur la poussiere.
Un Dieu plus fort que moi traîne mes pas tremblans,
Sur leurs os décharnés & leurs membres sanglans.
Je veux fuir.... mais du fond de ce lieu redoutable,
J'entends.... j'entends sortir une voix lamentable :
» Je meurs, & tu me fuis ! vien, reçois mes adieux,
» Je mourrai sans regret, si je meurs à tes yeux.
A ces mots, je fuyois, incertaine, tremblante,
Un grand cri tout-à-coup me remplit d'épouvante.
Bientôt le bruit redouble, ainsi que mon effroi,

J'entends qu'on me poursuit, qu'on se traîne
après moi.
On m'approche, on m'atteint, ma frayeur est
extrême;
Hector, je me retourne, Hector... c'étoit vous-
même.

Hector.

O Ciel! mais achevez.

Andromaque.

Hélas! que cette fois
Je t'ai vû different de l'Hector que je vois!
Tu n'avois plus ce front où reposoit la gloire,
Ni cet air de grandeur qu'inspire la victoire;
Pâle, défiguré, sur la fange étendu,
Au char d'un fier vainqueur tristement suspendu;
Tu me tendois les mains, & d'une voix plaintive,
Tu voulois rassurer ton épouse craintive;
Et moi, je te disois: » que tes traits sont changés!
» Quelle indigne fureur les a donc outragés?
» Ah, leve toi! fuyons ces cavernes obscures...
» Cher époux, qui t'a fait ces profondes blessu-
» sures?
» Tes cheveux tout sanglans sur ton visage épars,
» Privent mes tristes yeux de tes derniers regards.
Tout à coup sous mes pas je sens trembler la
terre;
L'éclair brille, & ses feux sont suivis du tonnerre;

Un objet plus terrible épouvante mes yeux,
Achille avec la foudre a paru dans ces lieux.
Il s'écrie à ta vûe, il s'anime, il s'avance,
Au-devant de ses coups vainement je m'élance:
Son glaive étincelant m'écarte & m'éblouit,
Il te frappe, je tombe, & tout s'évanouit.
Voilà, quel trouble affreux m'assiége & m'importune,
Cher époux, ne vas pas irriter la Fortune;
Au nom de notre fils, au nom de notre amour,
Demeure en ce Palais, accorde-moi ce jour.

Hector lui dit qu'elle ne doit point s'allarmer sur de simples présages. Que ce jour qu'elle lui demande est un jour qui va décider de l'Empire Troyen. Que ses soldats l'attendent, & qu'il ne peut sans rougir rester plus long-tems dans Ilion.

Déja l'airain bruyant réveille la victoire,
Qui m'appelle à grands cris dans les champs de la gloire.

Hector & Andromaque vont au Temple.

ACTE II.

L'Auteur peint dans la premiere Scéne les allarmes d'une tendre épouse, qui tremble pour les jours d'un époux qu'elle adore. Dans la seconde, il exprime la

joie que ressentent Priam & Andromaque, quand ils apprennent qu'Hector est vainqueur, qu'il a chassé les ennemis jusques sur leur flotte, & qu'elle est déja la proye des flammes. Agénor survient, & leur apprend que dans l'instant où les Grecs alloient presque tous périr, Achille avoit jetté l'épouvante dans l'armée Troyenne, & qu'il combattoit en ce moment seul à seul contre Hector. Priam veut voler au secours de son fils. Agénor l'arrête, en lui disant;

Seigneur, ne craignez rien pour ce généreux fils;
Il respire, il triomphe; une force suprême
L'élevoit en ce jour au-dessus de lui-même;
Aussi vaillant qu'Achille, & plus terrible encor,
C'est un Dieu qui combat sous les armes d'Hector.
Vous ne m'écoutez point! quoi? dans un Camp barbare....
Ah! calmez les transports où votre ame s'égare;
Où courez-vous? souffrez que j'arrête vos pas.

Priam.

Tu donnes des conseils que tu ne suivrois pas;
Il sied mal aux grands cœurs d'inspirer la foiblesse;
La gloire ne fuit point les pas de la vieillesse;
Si mon corps a plié sous le fardeau des ans,

Mon cœur n'est point flétri par l'outrage des tems ;
Tout mon sang échauffé dans mes veines bouillonne ;
Ne crois pas, ô mon fils, qu'un pere t'abandonne.

A Agenor.

Et toi, digne toujours & d'Hector & de moi ;
Viens périr, s'il le faut, sous les yeux de ton Roi.

ACTE III.

Dans le tems qu'Andromaque s'abandonne aux plus grandes douleurs, & qu'elle croit que son époux qui combat contre Achille ne vit plus, Priam arrive, & lui dit qu'Achille est mort ; la joie la plus vive succéde aussi-tôt aux allarmes qu'elle avoit ressenties. Hector qui survient, apprend à son pere & à son épouse, que ce n'est pas d'Achille qu'il est vainqueur, mais de Patrocle. Bientôt Hector est informé par Agénor qu'Achille lui-même a paru, & qu'il vient sans doute pour venger la mort de Patrocle, que les Troyens à l'aspect d'Achille ont pris la fuite, & se sont retirés dans Ilion, Agénor dit ensuite :

Achille & tous les Grecs ont gagné le rivage ;

J'ignore quels projets a médité leur rage,
Mais la flotte, Seigneur, de moment en moment
Fait retentir les airs de ses frémissemens.

. . . .

. . . .

Hector.

Achille veut combattre, il faut l'aller chercher;
Si mes lâches Troyens refusent de marcher,
Si le sort jusques-là m'abandonne & m'outrage,
Il me reste un dessein digne de mon courage, &c.

Acte IV.

Priam arrête l'impétuosité d'Hector, qui veut forcer les Troyens à sortir de la Ville, & à combattre contre Achille.

Hector, où courez-vous ? quel transport vous agite ?
Ne calmerez-vous pas cette fureur subite ?
D'un pere qui vous aime écoutez les avis,
Vous ne rougirez pas de les avoir suivis.
Le Ciel en votre cœur a mis un grand courage;
Mais il est des vertus qu'on n'a point à votre âge;
La prudence n'est pas le fruit des jeunes ans.
Ah, mon fils, je le sçais; c'est l'ouvrage du tems.
Le tems & les malheurs donnent l'expérience,
Et c'est pour commander la premiere science.

Il lui représente ensuite le danger où l'Empire seroit exposé, si Achille rempor-

toit une victoire entiere sur les Troyens.

Agénor vient informer Hector, qu'Achille marche à la tête des Grecs, & qu'Ilion va bientôt devenir la proye de ses cruels ennemis. Hector dans ce pressant danger, fait demander à Achille un combat singulier. Agénor va le lui proposer. En vain Priam veut détourner son fils d'un dessein si téméraire; en vain il employe ce que la Nature lui inspire de plus tendre pour s'y opposer. Hector toujours inflexible, lui répond.

. . . .

Remettez en mes mains la vengeance de Troye,
C'est dans les grands périls qu'un grand cœur se déploye,
Des coups de la fortune il n'est point abbatu,
Change-t'elle de face? Il change de vertu.

. . . .

Et que fais-je après tout qui soit si témeraire?
Oubliez, s'il se peut, que vous fûtes mon pere,
Songez un seul instant que vous êtes mon Roi.
Vous rougirez alors d'avoir tremblé pour moi,

. . . .

D'où vous vient aujourd'hui ce funeste présage?
Pourquoi me parlez-vous ce timide langage?
Sont-ce là les discours que j'entendois jadis,
Quand Priam au combat faisoit marcher son fils;
Et quand ce Roi volant de victoire en victoire,

Frayoit au jeune Hector les sentiers de la gloire?
Ah! si Laomédon eût tremblé pour vos jours,
Vous n'eussiez point d'un pere écouté les discours.
Vous qui me retenez, sans doute qu'à mon âge
Votre valeur encore eût osé davantage .... &c.

Andromaque elle-même apprend bientôt ce funeste combat, elle accourt toute éplorée, & c'est dans cette Scene que l'Auteur a placé les adieux d'Hector & d'Andromaque, si connus dans l'Iliade. En voici quelques morceaux.

Andromaque.

. . . .

De climats en climats j'irai montrer mes chaines,
J'irai servir de fable aux peuples de Mycènes,
Et loin de mon Hector dans un autre Univers
Pleurer jusqu'au cercueil & ta mort & mes fers.
En proye à mes ennuis, languissante, captive,
Parmi tes assassins il faudra que je vive.
Sans cesse j'entendrai de farouches soldats.
D'Hector à leurs enfans raconter le trépas.
Pour contempler ma honte, il voudront me connoître;
Objet de leurs mépris, je les verrai peut-être
Répéter devant moi, pour t'insulter encor,
Cette esclave des Grecs est la veuve d'Hector.

Hector.

. . . .

Ne vous égarez point dans un trifte avenir.
Si ma vie en ce jour doit fe voir terminée,
En vain je chercherois à fuir ma deftinée.
Le deftin regle tout. L'inftant de notre mort,
Avant que nous naiffions, eft marqué par le fort.
Mais pourvû qu'un Heros à foi-même furvive,
Son grand cœur ne craint pas que ce moment arrive.
Trop heureux les mortels dont les exploits fameux
Paffent de bouche en bouche à leurs derniers neveux,
Et qui des tems jaloux ofant braver l'outrage,
Des fiécles à venir emportent le fuffrage:
Et laiffant en mourant pour vanger leur trépas,
Le fouvenir d'un nom qui ne périra pas, &c.

Andromaque.

. . . .

Hé bien, Seigneur, hé bien, puifque Troye en ce jour
A pû fermer vos yeux aux larmes de l'amour,
Allez donc, j'y confens, allez mourir pour elle;
Volez loin d'une époufe, où l'honneur vous appelle;
Mais croyez qu'à l'honneur fidelle comme vous,
Je fçaurai chez les morts rejoindre mon époux.
Je ne vous retiens plus.

Hector.

Généreuse Princesse,
Hélas! Où vous emporte une aveugle tendresse?
Toi me suivre au tombeau! Loin de plaire à mes yeux
Un tel excès d'amour me seroit odieux.
Ce jour même mon fils peut n'avoir plus de pere,
D'un fils si jeune encor sauve du moins la mere,
Ce dépôt précieux en tes mains est remis,
Tu reverras Hector dans les traits de son fils.
Des malheurs d'Ilion retracé-lui l'histoire,
Fais qu'il aime ses Dieux, son pays & sa gloire.
Si de ses ennemis ce fils victorieux
Se voit un jour au Trône où regnoient ses ayeux,
Prend soin qu'environné de la grandeur suprême,
Sa vertu brille encor plus que son diadême;
Et que des vains plaisirs le charme empoisonneur
Ne lui ravisse un téms qu'il doit tout à l'honneur;
Qu'il traite ses sujets plus en pere qu'en maître,
Qu'il fasse des heureux pour mériter de l'être;
Dis lui que digne alors de l'absolu pouvoir,
Pour être aimé du peuple, il n'a qu'à le vouloir.

Ni les pleurs ni la présence d'Astyanax, ce jeune Prince qui étoit si tendrement aimé de son pere ne peuvent l'arrêter. Il l'embrasse, il lui souhaite un destin plus heureux que le sien, & après avoir fait les adieux les plus tendres à Andromaque,

il la quitte, & va combattre Achille.

Acte V.

L'Auteur a peint avec plus de force les terreurs d'Andromaque dans cet Acte que dans les précédens. Voici un morceau imité de l'égarement d'Alceste dans Euripide.

Andromaque.

. . . .

Mais quels saisissemens, & quelle horreur soudaine!
D'où vient que je m'égare? Où suis-je, où vais-je, Ismene?
Approche, tiens, regarde... O Ciel! Ne vois-tu pas
Quel abime effroyable environne mes pas?
Tous mes sens sont glacés d'une frayeur mortelle.
La terre fuit sous moi, je frémis, je chancelle....
Quelle nuit tout àcoup me dérobe le jour?
L'Enfer s'ouvre, & je tombe en cet affreux séjour.
Ah! Quels cris ont frappé mes oreilles craintives?
Que de Manes errans, & que d'ombres plaintives?
O Ciel! Que de Troyens par Achille immolés!
Fuyons, arrachons-nous de ces lieux désolés.
Je tremble que d'Hector l'ombre pâle & sanglante....
Juste Ciel! A mes yeux quelle ombre se présente?
Elle me tend les bras, elle fuit devant moi....

Grands Dieux ! c'est mon Epoux, c'est Hector que je voi !
Où nous rassemble helas ! la fortune cruelle ?
Arrête, cher Hector, Andromaque t'appelle.
Pourquoi te dérober à ses embrassemens ?
Hector, Hector, arrête... Hélas ! Il n'est plus tems ;
L'infléxible nocher de la rive infernale
L'entraîne loin de moi dans sa barque fatale...
Ah ! laisse-moi, cruel, le suivre chez les morts.
Mais sa barque déja touche les sombres bords ;
Déja mon époux vole où les Parques l'attendent.
En vain de tous côtés mes yeux le redemandent,
En vain j'appelle Hector ; Hector fuit aux Enfers,
Ma voix qu'il n'entend plus s'égare dans les airs...

. . . .

Priam arrive ensuite, tremblant lui-même d'apprendre l'issue de ce combat fatal. Andromaque au désespoir, lui reproche de n'avoir point écouté ses pressentimens.

Je vous l'avois prédit, il falloit donc m'en croire.
Ah ! Quand un songe affreux désoloit mes esprits...
Mais d'Achille en fureur n'entens-je pas les cris ?
Dieux ! c'est le sang d'Hector que son bras va répandre !
Cher époux, dans mon cœur ta voix s'est fait entendre.
Ecoutez... Il m'appelle. Ah, je cours sur ses pas,

D'Achille tout ſanglant j'arrêterai le bras.
Mes pleurs déſarmeront ſa fureur attendrie,
Ou ſa rage plutôt dans mon ſang aſſouvie,
Immolant une épouſe auprès de ſon époux,
Réunira deux cœurs percés des mêmes coups.

Elle ſort & Agenor vient bien-tôt après apprendre à Priam le trépas malheureux de ſon fils, & le triomphe d'Achille. Andromaque arrive & voit par le ſilence & les larmes de Priam qu'Hector eſt mort.

L'extrait qu'on vient de lire de la Tragédie d'Hector, doit à ce qu'il nous paroît donner envie de la lire. On n'y trouverra pas certainement aſſez d'action ni d'invention ; mais la verſification eſt élégante & facile, il y regne une logique rare, & l'Auteur a beaucoup de ſentiment.

Mémoires d'une honnête femme, écrits par elle même, & publiées par M. *de Chevrier*. *A Londres*, & ſe trouve *à Paris*, chez *Jorry*, Quai des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel. Trois volumes *in*-12. Nous en rendrons compte le mois prochain, ainſi que de la nouveauté ſuivante.

L'Infortuné François, ou les Mémoi-

res & Avantures du Marquis de Courtanges, traduits de l'Anglois. *A Londres*, & se trouve *à Paris*, chez la veuve *Cailleau*, rue Saint Jacques, à Saint André. Un volume *in*-12.

Essais sur les principes de l'harmonie, où l'on traite de la théorie de l'harmonie en général, des droits respectifs de l'harmonie & de la melodie, de la basse fondamentale, & de l'origine du mode mineur. Par M. *Serre*. *A Paris*, chez *Prault*, fils, Quai de Conti, vis-à-vis la descente du Pont-neuf. Un volume *in*-8°. 1752. Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage.

Le Répertoire de toutes les Piéces, restées au Théatre François, avec la date, le nombre de représentations, & les noms des Acteurs & des Actrices vivans. Par M. le Chevalier *de Mouhy*. Prix 1 liv. 10 s. broché. *A Paris*, chez la veuve *Pissot*, *Jorry* & *Duchesne*.

Le titre de l'ouvrage suffit, pour en faire connoître la commodité & l'utilité ; l'Auteur y a mis toute la méthode & l'exactitude qu'on pouvoit desirer. Ceux qui aiment la Comédie Françoise, ne peuvent guéres se passer du secours que leur présente M. le Chevalier de Mouhy.

SUPPLEMENT, ou Journal historique du voyage de l'Equateur, & une liste de la mesure des trois premiers degrés du Méridien, servant de réponse à quelques objections. Par M. *de la Condamine. A Paris*, chez *Durand & Pissot*, 1752, *in*-4°. Brochure de 52 pages.

Les objections ausquelles M. de la Condamine répond, lui ont été faites par M. Bouguer. Elles roulent sur la part que ces deux sçavans Académiciens ont eu aux opérations qui faisoient le sujet de leur voyage à l'Equateur. C'est au Public à juger ce grand Procès. Tout ce que nous nous permettons de dire, c'est que la réponse de M. de la Condamine est faite avec art, & écrite avec goût.

ALMANACHS pour 1753, qui se trouvent chez *Duchesne* *, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

Almanach historique & chronologique de tous les Spectacles de France.

Calendrier historique des Théatres de l'Opéra, Comédie Françoise & Italienne, Concert Spirituel, Foires, &c.

Almanach des Corps des Marchands,

* Il se trouve chez le même Libraire un assortiment d'autres Almanachs, aussi curieux qu'utiles à la société.

Arts & Métiers de Paris, où ſe trouve le nom & demeure des Officiers de chaque Communauté, avec un extrait hiſtorique de l'établiſſement deſdites Communautés.

Almanach des Beaux Arts, contenant les noms & ouvrages de tous les Auteurs vivans.

Calendrier du Deſtin chantant, précédé des amuſemens journaliers de Paris pendant l'année.

Almanach du beau ſexe chantant, ou l'Ethomancie des Dames.

Tablettes de Thalie chantantes, ou Calendrier de l'Eſprit & du Cœur.

Almanach danſant, contenant un recueil de rondes & chanſons à danſer.

Almanach des Fables chantantes, tirées des meilleurs Auteurs Fabuliſtes.

BEAUX-ARTS.

Nouvelle Carte Marine.

MOnsieur Bellin, Ingénieur de la Marine, l'un des dix Associés libres de l'Académie de Marine, nouvellement établie à Brest, vient de publier une Carte réduite des Isles Philippines, qu'il a dressée pour le service des Vaisseaux du Roi, par ordre de M. Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Cette Carte est fort curieuse & d'un très-grand détail, elle doit faire d'autant plus de plaisir, que nous n'avons point de Cartes où ce nombreux Archipel soit bien rendu. Elle est accompagnée d'un Mémoire, par lequel cet Ingénieur rend compte de sa composition. Il fait connoître qu'il l'a tirée d'une Carte Espagnole, dressée par ordre du Roi d'Espagne en 1734, à Manille, par le R. P. Murillo de Velarde, de la Compagnie de Jesus, & de celle que ce Jesuite a inserée dans son Histoire des Philippines, publiée en 1749; mais en même tems M. Bellin nous apprend que son ouvrage n'est pas une copie servile, & il rend compte avec

beaucoup d'exactitude des changemens & des additions qu'il y a faites pour la rendre propre à la Navigation, ce qui n'étoit pas l'objet du travail du Pere Murillo. Il entre à ce sujet dans des discussions astronomiques qu'il faut voir dans son Mémoire. M. Bellin cite aussi le voyage du Lord Anson, dont il paroît qu'il a tiré plusieurs remarques très-utiles. Un autre objet qui mérite attention, c'est le changement de l'échelle de lieues Espagnoles, dont tous les Géographes de l'Europe se sont servis jusqu'ici, de 17 lieues & demie pour la valeur du degré ; au lieu que M. B. a gradué la sienne sur le pied de 26 lieues & demie pour un degré de latitude. Correction qu'il a tirée du Recueil des Observations astronomiques & physiques, faites au Pérou par Don Jorge Juan, & Don Antonio de Ulloa, imprimée à Madrid en 1748.

M. Bellin demeure depuis peu, à l'entrée de la rue du Doyenné, du côté de la rue Saint Thomas du Louvre, la premiere porte cochere à droite.

Le Sieur Duflos, Graveur, rue Galande, vient de mettre au jour une Estampe d'après l'Europe, que M. Boucher, si connu par les graces de son pinceau &

l'agrément de ses compositions, avoit mis au dernier concours des Tableaux que le Roi fit faire à plusieurs des Peintres de son Académie.

Europe est agréablement assise sur le taureau ; l'Amour s'applaudit de l'avoir conduite à ce point, il acheve même d'arranger ses habits. Il est encore plus content de lui avoir remis entre les mains les rênes, dont il paroît qu'Europe va se servir : cinq de ses compagnes lui présentent des fleurs, l'admirent, ou sont occupées d'elle dans un terrein fertile, qui peint la terre avec ses charmes ; deux Nymphes & un Triton qui sont dans le secret de Jupiter, embellissent la composition, & forment des richesses placées & convenables. La mer est calme, mais l'horison est fort chargé, & donne une idée de l'inconstance de cet élément, & peut-être de celle de l'Amour ; l'ingénieux Artiste a fait participer l'air à cet évenement. Huit Amours badinant, portant un voile, & composés avec toutes les graces imaginables, environnent l'ouverture que l'on voit dans le Ciel, dont l'éclat & la lumiere produisent une des grandes beautés du Tableau ; l'aigle attentif à l'action, est heureusement groupé avec ces enfans.

CATALOGUE de l'œuvre de F. de Poilly, Graveur ordinaire du Roi, avec un extrait de sa vie, où l'on a joint un Catalogue des Estampes, gravées par Jean Wincher & autres Graveurs, d'après les Tableaux de Wouvermans, avec un secret pour décoller les desseins à l'encre de la Chine & au bistre, &c. le tout recueilli par R. Hequet, Graveur à Paris, chez Duchesne, rue Saint Jacques, 1752. Un volume *in* 12.

Le Catalogue que nous annonçons est divisé en trois parties. La premiere contient les Estampes gravées par François de Poilly dans sa jeunesse, jusqu'au tems qu'il a été à Rome; la seconde, celles qu'il a gravées à Rome, & la troisiéme, tout ce qu'il a gravé depuis son retour à Paris, jusqu'à sa mort. M. Hecquet s'étend quelquefois dans la Description des sujets, & il le fait si heureusement, qu'on souhaiteroit que cela lui arrivât plus souvent. Il donne la hauteur & la largeur de toutes les Estampes, & il distingue celles qui sont belles par un B. Tous ceux qui aiment les Estampes, sont si persuadés du talent de Poilly, qu'il paroît inutile de le louer. Nous leur ferons plus de plaisir en leur communiquant un secret de M. Herquet.

Secret pour décoller les desseins lavés à l'encre de la Chine & au bistre, ou autre couleur quelle qu'elle soit, & pour ôter les taches d'encre.

Messieurs les Curieux achetent souvent des desseins lavés qui ont été mal collés, & qu'ils voudroient avoir collés proprement. La difficulté de décoller lesdits desseins arrête souvent, vû que cela ne se fait pour l'ordinaire qu'en les mouillant par derriere avec de l'eau, & pour le peu qu'il en coule sur les desseins, ce peu emporte la couleur des endroits où l'eau touche. Pour obvier à cet accident, qu'il est presque impossible d'éviter, il faut prendre avec une brosse de la colle faite avec de la farine, & en frotter le dessein par derriere : il faut la mettre épaisse pour qu'elle humecte bien le papier sur lequel le dessein est collé. Il arrive souvent que le papier boit la colle, sans avoir suffisamment humecté celle qui colle le dessein ; alors il faut en mettre une seconde fois, & si elle ne l'humectoit point suffisamment, il faut mouiller votre brosse légerement dans l'eau, & la passer sur la colle que l'on a mise sur le papier, pour empêcher qu'elle ne vienne à sécher.

L'opération se doit faire en deux ou trois heures ; elle est quelquefois plus lon-

gue : cela dépend du papier, qui est plus ou moins difficile à humecter, aussi bien que la colle sur laquelle le dessein est collé. Quand on a plusieurs desseins à décoller, on peut les mettre les uns sur les autres, par le côté où l'on a mis la colle, celá les humecte plus vîte, & empêche que la colle ne se séche.

Pour les taches d'encre, il faut mettre l'endroit qui est taché sur un vase de terre ou de fayence fort plat ; si la tache est fort petite, il faut prendre de l'eau vive au bout d'une plume, & la faire dégouter sur cette tache, l'on verra en moins de deux minutes l'encre se dissoudre. Il faut jetter de l'eau dans le même moment pour éteindre la force de l'eau forte, & pomper ensuite l'eau avec un linge fin. Si la tache n'a pas entierement disparu, il faut recommencer. Si elle est bien grande, il faut verser l'eau forte dessous ; quand l'Estampe en seroit couverte, cela ne fait rien : on versera ensuite de l'eau ordinaire, comme je l'ai déja dit. On peut laisser l'eau forte cinq ou six minutes ; il n'y a point de risque pour l'Estampe.

Si l'Estampe étoit collée dans un Livre, il ne faut point la décoller, si l'on veut, il n'y qu'à mettre quatre à cinq feuilles de papier dessus, vû que l'eau forte &

l'encre perceront le papier sur lequel est collée l'Estampe. Ensuite pour la faire sécher, aussi-bien que la feuille de papier mouillé, il faut mettre du papier sec en dessus & en dessous. Il faudra renouveller cette opération de trois en trois heures, & mettre le Livre en presse, pour que le papier ne se recoquille point.

J'ai ôté les taches d'un volume d'Estampes, sur lequel on avoit répandu un cornet d'encre, qui avoit endommagé au moins vingt Estampes, & autant de feuilles de papier. Ces Estampes étoient de Marc-Antoine, & du Cabinet du Roi.

Architecture Françoise, ou Recueil des Plans, élevations, coupes & profils des Eglises, Maisons Royales, Palais, Hôtels & Edifices les plus considérables de Paris, ainsi que des Châteaux & Maisons de plaisance, situés aux environs de cette Ville, ou en d'autres endroits de la France, bâtis par les plus célébres Architectes, & mesurés exactement sur les lieux; avec la description de ces édifices, & des dissertations utiles & intéressantes sur chaque espéce de Bâtiment. Par Jacques-François Blondel, Professeur d'Architecture.

Tome premier, contenant une intro-

duction à l'Architecture, ou Abregé historique de la Ville de Paris, & la description des principaux édifices du fauxbourg Saint Germain, enrichi de 152 planches en taille-douce.

Tome second, contenant la description des principaux Edifices du quartier du Luxembourg, avec ceux de la Cité; du quartier Saint Antoine & du Marais. Enrichi de 148 planches. *A Paris*, ruë Dauphine, chez Charles-Antoine *Jombert*, Libraire du Roi, pour le Génie & l'Artillerie, 1752.

On attendoit ces deux premiers volumes de l'Architecture Françoise, depuis assez de tems, mais quelques efforts qu'ait fait le Libraire pour les offrir plutôt au Public, la chose lui a été absolument impossible. Le grand nombre de planches nouvelles qui se trouvent dans ces deux volumes, & dont la plûpart sont très-belles, & toutes en général gravées avec beaucoup de soin par les meilleurs Artistes, n'a pû s'exécuter dans un espace de tems aussi court que celui qu'on avoit pris pour leur publication. D'ailleurs l'impression de ces deux volumes s'est trouvée augmentée à chaque pas par les matieres intéressantes qui se sont offertes, de façon que chaque volume a près de moi-

moi-

tié plus de feuilles qu'on en avoit annoncé, même par le second *Prospectus* publié au sujet de l'Artillerie Françoise, & que par conséquent les Souscripteurs se trouveront avantageusement dédommagés des délais qu'ils ont essuyés.

Le prix des deux volumes que nous annonçons est de 8 louis d'or, tirés sur le *Nom de Jesus*, & de 6 louis, tirés sur le *grand Raisin*. Outre les trois cens planches dont ils sont ornés, & dont plusieurs sont très-grandes, il y en a encore quelques-unes tirées sur le discours de l'introduction à l'Architecture, & cinq belles vignettes.

MOYREAU, Graveur du Roi, demeurant rue des Mathurins, la quatriéme porte cochere à gauche, en entrant par la rue de la Harpe, vient de mettre au jour une nouvelle Estampe qu'il a gravée d'après Wouvermans, elle est intitulée *Port de Mer*. Le Tableau original appartient à M. de Julienne, si connu par le goût & le zéle qu'il a pour les Arts.

SIX Sonates en trio pour deux violons & Basse continue, par M. *Bornongbros*, œuvre premiere, prix 6 liv. gravées par Mlle *Vendôme*. *A Paris*, chez l'Auteur, chez M. *Hennecart*, rue Saint Ho-

noré, près la rue de l'Echelle, à l'Enseigne du Roi David; le Sieur le *Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or; Madame *Boivin*, rue Saint Honoré, à la Régle d'or. *A Versailles*, chez le Sieur *le Moine*, Libraire suivant la Cour, au Salon des Marchands.

Ces Sonates ont paru travaillées avec soin, à ceux qui les ont exécutées, ou qui les ont entendues.

La nouvelle & ingénieuse méthode sur l'Ecriture, par le Sieur *Royllet*, rue de la Verrerie, est une découverte que l'on regarde comme très-avantageuse, parce qu'elle abrege extrêmement le travail des gens qui ont de bonnes dispositions, & qu'elle supplée en partie aux dispositions mêmes, lorsqu'on a le malheur de n'en pas avoir. Les opérations en sont si simples, qu'elles ne fatiguent point, & qu'elles sont à la portée des sourds & des muets; elle est sur tout très-convenable à ceux qui par leur naissance sont obligés de se livrer à des exercices qu'on regarde comme plus essentiels.

La premiere de ces opérations soumet les mouvemens de la main, & la contient dans une justesse qui ne lui laisse faire aucun écart.

La seconde forme la main dans un bon goût de caractere.

La troisiéme est d'une autre espéce ; on y voit la preuve à chaque signe que l'on produit à la plume, de la bonne forme qu'on a donnée, & de ses effets vifs.

La quatriéme est au coulant de la main, & ensuite aux degrés de vîtesse & du vif pour les affaires, suivant les modéles à la main, ainsi que les trois autres opérations. On affranchira les Lettres.

Les Baisers du jour de l'an, ou Almanach Emmenomantique du mariage avec la Matrone d'Ephése, sur des airs choisis & notés Par M. *Nau*, pour l'année 1753. *A Paris*, chez *Gueffier*, Libraire, parvis Notre-Dame, à la Liberalité.

Les Compagnons Imprimeurs en lettres, ont signalé leur zéle à l'occasion de la convalescence de Monseigneur le Dauphin, par une Messe solemnelle qu'ils ont fait célébrer le Dimanche 22 Octobre, dans l'Eglise du grand Couvent des RR. PP. Augustins, avec le Pseaume 92. *Dominus regnavit decorem*, le *Te Deum*, & le verset *Domine, salvum fac Regem*, en Musique à grand chœur, avec symphonie, timbales & trompettes, de la composition

du Sieur *Forgelot*, qui s'est fort distingué, & s'est attiré les applaudissemens de toutes les differentes personnes, & connoisseurs qui y ont assisté, tant par la beauté de la Musique en elle-même, que par le choix des Musiciens qu'il a employés pour l'exécution.

Le Sieur *Germain*, Orféyre du Roi, a fait voir à leurs Majestés, & à toute la Cour, le 9 Novembre 1752, au Château de Choisy, les principales piéces d'une vaisselle, tant en vermeil qu'en argent qu'il vient de finir pour le Nabab de Golgonde. Ces piéces consistoient en un grand Surtout, pots à oilles & terrines. On a vû avec plaisir la beauté des formes & l'élegance de l'exécution.

Description des principales Piéces de cette Vaisselle.

Les terrines sont d'une forme ovale, d'un beau profil, les pieds qui s'y agraffent sont des consoles, ornées de guirlandes ; elles sont posées sur un plateau artistement fait, leurs couvercles sont décorés d'un groupe d'artichaux négligemment jettés, ces artichaux accompagnés de leurs feuilles imitent parfaitement la nature.

Les pots à oilles représentent une forme qui tient du rond & de l'ovale, & profilée dans le même goût des terrines ; ces dernieres piéces étant pour aller avec les premieres ; leurs couvercles sont ornés d'un bouquet d'orange, si parfaitement imité, qu'on y découvre aisément avec quel soin l'Artiste a imité la Nature.

Les pots à oilles de vermeil, représentent des espéces de caisses ornées d'architecture, & décorées de guirlandes, ainsi que les gorges qui en accompagnent les pieds ; ces pots à oilles se posent dans un grand plat, dont les ornemens sont aussi riches que recherchés.

Sur leurs couvercles regnent aussi des cadres ornés d'architecture, dont les differentes faces forment des panneaux, ornés de palmes & de lauriers, & dont le cizelé est tellement fini, que malgré l'ingratitude du vermeil, il ne perd rien de sa beauté ; sur ces ornemens sont posées differentes legumes, comme choux-fleurs, cornichons, morilles, trufes, persil, petits poix, &c. La ressemblance de toutes ces legumes semble le disputer aux productions de la Nature.

Toutes sortes de figures ayant été défendues à l'Artiste, il a pris pour sujet

du Surtout un rocher, qui par differens endroits répand des eaux avec beaucoup d'abondance ; dessus cette roche s'éleve une pyramide, du pied de laquelle on voit sortir des eaux qui sont la source de celles, dont est inondé le rocher ; sur cette pyramide est un vase décoré de branches en guirlandes ; dans les differens côtés de cette pyramide, on y découvre des ruptures & des fractures, suite ordinaire de la vétusté. Ce rocher paroît sortir d'une mer, & sa baze porte sur un plateau d'un beau contour ; on voit dans les deux bouts de ce Surtout, sortir avec beaucoup d'art des branches qui portent douze lumieres, & pour donner à ce sujet une apparence de vérité, l'Artiste a représenté dans le milieu & au dessous du rocher, une espéce d'Isle d'où sortent quatre arbres differens, qui indiquent les quatre parties du monde, sur les bords de ce Surtout l'on voit régner des guirlandes de fleurs & de fruits.

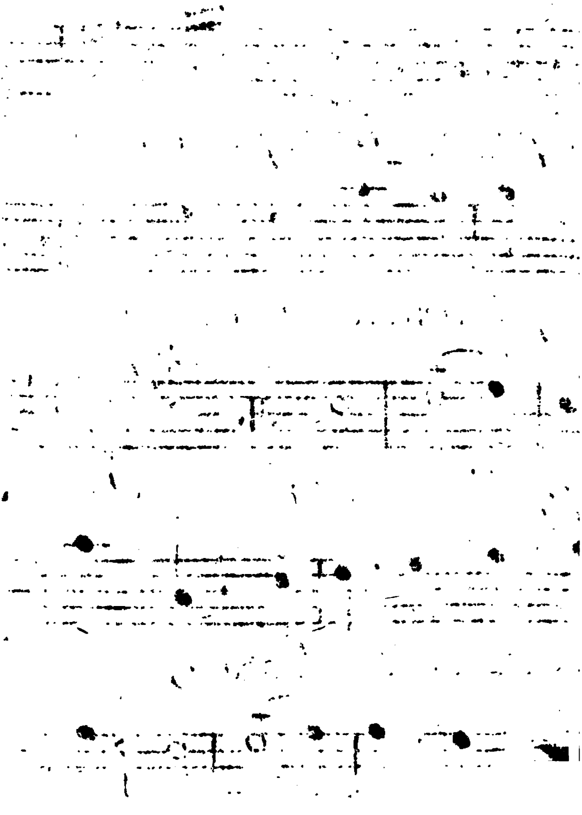

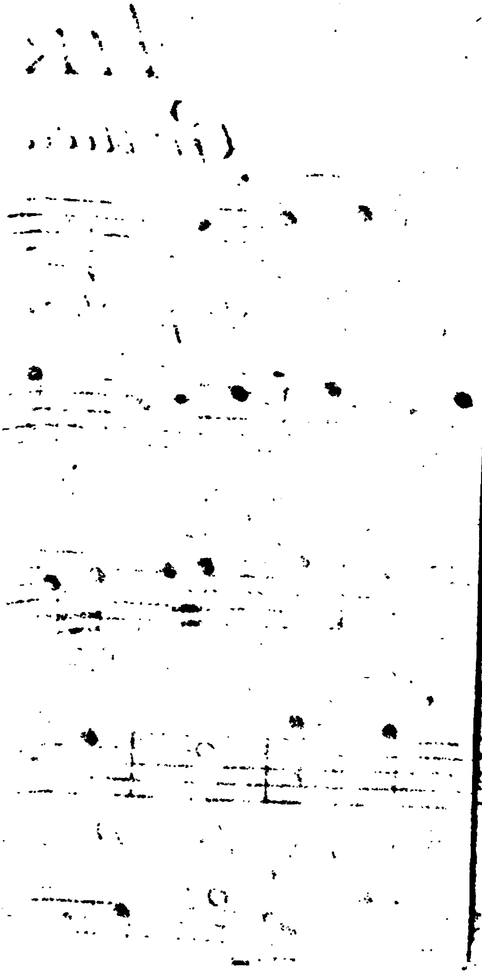

CHANSON.

A ma femme, pour le jour de sainte Anne.

Quoiqu'il semble qu'entre époux,
Les petits soins se négligent;
Ceux qui pensent comme nous,
S'ils y manquent s'en affligent.
Sçachons ne point rougir
D'une vive tendresse,
Et tous les deux agir
Comme amant & maîtresse.

C'est votre fête aujourd'hui,
C'en est une pour ma flamme:
Le bon mari prend pour lui
Les jours heureux de sa femme.
Je ne sçaurois changer
Un si charmant système,
Ni vivre en étranger
Près d'un autre moi-même.

Annette, un simple bouquet
Est une offrande vulgaire:
Et j'aurois quelque regret
Que des fleurs pussent vous plaire.
Prenez-en d'un chacun,

Mais de ma main, je pense,
Qu'un présent si commun
Seroit presque une offense.

Les fleurs ont de l'agrément
Pour les sens, point pour les ames,
Laissons-les pour l'ornement
Des femmes, tout-à-fait femmes.
Mais c'est du sentiment
Que votre cœur se pare :
Pour vous heureusement
Je n'en suis point avare.

Par-là votre époux vous rend,
Annette, ma chere idole,
Ce que sans cesse il apprend
A votre agréable école.
L'Amour & la Raison
Y gravent dans mon ame
Une rare leçon
Avec des traits de flâme.

Oublions de courts instans,
Obscurcis par des nuâges;
Ce jour fixe le beau tems,
Ne craignons plus les orages.
Aimons-nous sans travail,
En dépit de l'envie,
Passons un nouveau bail
Pour toute notre vie.

Je ne ſçaurois vivre trop
Pour faire honneur à vos charmes ;
Mais quand je mourrois bientôt,
Mon ſort vaudroit-il des larmes ?
J'ai pû durant quinze ans
Vous aimer & vous plaire,
Quand je vivrois cent ans
Que pourrois-je mieux faire ?

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a donné le 9 Novembre, la premiere représentation des *Amours de Tempé*, Ballet héroïque ; les paroles sont de feu M***. & la Musique de M. d'*Auvergne*, dont plusieurs symphonies fort estimées avoient déja commencé la réputation.

L'Auteur du Poëme étant mort, nous sommes à son égard dans la situation de pouvoir analiser l'ouvrage avec plus de liberté. Nous y trouvons des beautés & des fautes, des négligences & des traits : Il est divisé en quatre entrées. *L'Amour discret*, *l'Amour timide*, *l'Amour généreux*, & *l'Amour enjoué*. Nous en allons rendre compte dans le même ordre.

L'Amour discret, premiere entrée.

Doris, au milieu d'un Bal, cherche à connoître si Silvandre qu'elle aime, mérite sa tendresse ; elle ne veut se découvrir qu'après qu'elle se sera assurée des sentimens secrets de son amant.

Après plusieurs déguisemens qu'elle a

pris successivement pour se cacher aux yeux de Sylvandre, & pendant que les troupes de differens Masques vont se répandre dans les autres salles du Bal, elle vient exposer son dessein. Silvandre, qui cherche de son côté la beauté qu'il aime, & qui ne l'a point démêlée dans la foule, vient rêver sans doute sur le Théatre, & voilà les amans ensemble.

Silvandre n'a que Doris en tête. Il lui parle, elle lui répond; comment se peut-il qu'il ne la reconnoisse pas? Le Spectateur ne se prête point au besoin que le Poëte avoit de cette méprise. Ainsi, malgré les détails qu'elle a fournis, la scéne & la reconnoissance ne produisent que très-peu d'effet, & cela ne sçauroit venir que de ce que l'illusion n'a pas été assez adroitement menagée.

Cette entrée a le mérite de deux divertissemens agréables. Le premier, qui commence l'Opéra présente un tableau riant qui a été senti, & le second qui termine l'entrée, est d'une gayeté fort noble.

Le Monologue de Doris est un jol Madrigal, dont la pensée est simple & neuve.

J'ai vû jusqu'à ce jour les soins de mon vainqueur,
Sans que mon trouble m'ait trahie.

Quel plaisir (s'il m'aimoit au gré de mon envie)
De l'instruire de son bonheur !
L'instant le plus doux de la vie,
Est l'instant où l'on dit le secret de son cœur.

Mais dans la Scéne il y a une chanson de Silvandre, qui ne paroît qu'une exagération outrée, & dans laquelle le Poëte a fondu une pensée mieux exprimée dans une ancienne chanson fort connue, la voici :

Quand de la faveur suprême
Vous auriez comblé mes vœux,
A mon air respectueux,
Vous en douteriez vous-même.
Je n'en dirai pas le nom, &c.

L'Amour timide, seconde entrée.

Au retour du Printems on célébre à Tempé la fête de l'hymen. Tous les bergers doivent déclarer au Grand Prêtre leurs secrets amoureux, & pendant la fête il se forme un hymen général entre ceux qu'il juge devoir être unis.

Daphnis aime Temire, mais la timidité l'a empêché de lui déclarer son amour. Philemon est amoureux de la même bergere ; plus hardi que son rival, il a osé parler.

Ce jour Daphnis avoit gravé en chan-

tant, une chanson sur l'écorce d'un jeune ormeau, & surpris par la présence imprévûe de Temire qui l'écoutoit, il avoit pris la fuite, & effacé à la hâte la chanson qu'il chantoit.

On apprend ces faits, qui précédent l'action par un Monologue de Daphnis, & par une Scéne entre lui & Philemon.

Temire paroît, les deux bergers l'abordent, la Scéne est courte & vive, & bien écrite; Daphnis y conserve son caractere timide. La bergere y montre un penchant à l'Amour que chacun des deux amans tâche de faire décider en sa faveur, l'arrivée des bergers qui viennent à la fête, tire d'embarras Temire, & suspend le dénouement.

Le Grand Prêtre de l'Hymen sort du Temple, il dit:

L'Hymen dans ce séjour n'est jamais redoutable:
Berger, à ce Dieu favorable,
Venez tous déclarer vos vœux.
Il n'enchaîne les cœurs que pour les rendre heureux,
Et l'Amour n'est pas plus aimable.

Le Ballet & les Acteurs chantans remplissent cet objet; le premier par des danses qui ont rapport à la fête du jour, les autres par une Ariete que chante Daphnis,

& par la chanſon qu'il avoit gravée ſur l'arbre d'un ormeau que Temire répéte. La voici :

Chantez, oiſeaux, chantez, que vous êtes heureux !
Rendez grace à l'Amour qui prévient tous vos vœux,
Des ramages qu'il vous inſpire
Vous êtes toujours amoureux,
Sans craindre jamais de le dire.
Chantez, oiſeaux, chantez, que vous êtes heureux !

A cette maniere ingénieuſe de ſe déclarer, Daphnis répond :

Quel eſpoir !.... achevez... ah ! daignez-nous apprendre
Quel eſt l'objet de votre amour.

Et Temire lui dit :

Votre cœur peut-il s'y méprendre ?
Je vous entendis l'autre jour,
Et je vous permets de m'entendre.

Philemon ſort au déſeſpoir, & le Grand Prêtre unit Daphnis à Temire, ainſi que tous les bergers & bergeres du Ballet.

Cette entrée a plû. Le caractere de tri-

midité qu'on y donne à Daphnis, n'a point le piquant de la nouveauté; mais la marche théatrale, le ton des scénes, les détails, la fête & le dénouement méritent des éloges.

Le Monologue de Daphnis est beau.

Prés fleuris, ô Tempé, vallon délicieux,
Ne verrez-vous jamais le bonheur où j'aspire:
L'Amour seul regne dans ces lieux,
Rien n'y languit, & j'y soupire, &c.

Dans la premiere Scéne il exprime son caractere, & sa situation par un Madrigal fort bien fait.

Je meurs de ma langueur extrême,
Et la jeune Temire ignore mes transports:
Auprès d'elle arrêté par un charme suprême,
Ma bouche se refuse à mes tendres efforts,
Mes yeux seuls disent que je l'aime.

Deux détails dans la Scéne de Temire, Philemon & Daphnis, nous semblent mériter d'être transcrits.

Dans nos bois
Une bergere
De l'Amour ne craint point les loix
Dans nos bois
Une bergere
S'engage sans peine une fois.

Mais au berger qu'elle préfere,
Elle ne déclare son choix,
Que lorsqu'elle est sûre de plaire.

Elle répond à Philemon, qui lui dit: *que ses yeux sont le trone de la gloire de l'Amour.*

En flâtant moins, on séduit mieux.
Un soupir en dit davantage
Que tous les vains détours de l'art.
Le cœur se peint dans un regard,
Un silence timide est son plus doux langage.

On doit inferer de ce qu'on vient de rapporter, que cette entrée est agréable & ingénieuse; on croit cependant qu'elle auroit été mieux sentie, si la fête n'avoit pas éloigné le dénouement.

Cette critique nous est suggerée par la marche d'un Acte de Ballet de feu M. de la Mothe, qu'un jeune Musicien qui a du talent met en musique.

L'idée de l'intrigue est à peu près la même, & le dénouement presque semblable, mais il est raproché de la Scéne; on jugera lors de la représentation de cet Acte, laquelle de ces deux manieres de le dénouer étoit préférable.

L'Amour généreux, troisiéme Acte.

Elemire, Fée des bords du Penée, aime un jeune Thessalien, à qui elle n'a déclaré son rang ni son amour.

Le Génie du feu, qui en a été instruit par sa jalousie, indigné de la préférence secrete qu'Elemire donnoit sur lui à Terssandre, a prononcé cet arrêt à la Fée.

Le Printems va finir : crains la saison nouvelle.
. . . . Tremble à chaque moment
Pour ta flamme, ou pour ton amant.
Il mourra, s'il n'est infidelle.

Allarmée par cet arrêt terrible, Elemire veut rendre son amant volage, quoiqu'elle l'adore.

Elle a mis en usage tout ce qu'elle a pû imaginer pour le guérir de sa tendresse, mais on ne change point sur les bords du Penée.

Chaque Amant de ses fers enchanté pour la vie,
N'y coûte qu'un trait à l'amour.

Ainsi Terssandre trop constant, trop tendre, est prêt de périr si une derniere ressource que la Fée va employer ne lui réussit pas.

Elle invoque les ombres des amans volages. Palmire qui regne sur cette partie de

la Thessalie, dépend de la Fée, elle fait enchanter un voile qui la fera paroître aux yeux de son amant sous les traits de cette jeune Reine. Si Terssandre devient inconstant, il est heureux & Roi. C'est assez pour le cœur de cette Amante généreuse.

L'enchantement fait, Elemire se saisit du voile, & fait cette priere à l'amour.

Tendre amour, de Palmire embellis les appas :
Préte à ses traits le feu dont mon ame est remplie.
C'est assez pour mon cœur, si mon amant hélas!
Me doit son bonheur & la vie.

Il vient. Disparoissez .... dit-elle aux ombres, & à Hellé Fée de sa suite.

Sous les traits d'une Cour brillante
Guide ici les esprits qui vivent sous mes loix.
Que tout offre à ses yeux l'image séduisante,
Du rang que l'amour lui présente,
Si son cœur fait un autre choix.

Après un Monologue fort beau que chante Terssandre, une acclamation de peuples se fait entendre. C'est Terssandre qui est choisi par la jeune Palmire.

Elemire vient bien-tôt parée du voile qui la fait paroître sous les traits de la jeune Reine, & c'est là qu'il se passe une Scene de générosité forte & tendre de la

part de la Fée pour engager Terssandre à un autre amour ; & de constance & de fermeté, de la part de cet Amant fidele.

Elemire pour le guérir lui dit que la Nymphe qu'il aime n'est que trop tendre, qu'un superbe rival la force à le bannir, qu'une ingrate mérite un amant infidelle ; qu'il faut changer pour la punir.

Toute ingrate qu'elle est, Terssandre ne peut aimer qu'elle, elle aura son dernier soupir : à ces mots la Fée hors d'elle même, lui dit :

Tu me perces le cœur, cruel .. mais tu me charmes.
Un sentiment si doux se mêle à mes douleurs.
Qu'il enchante mes sens, & suspend mes allarmes ! ...
Cher Terssandre .... O destin ! . Je t'adore .. & tu meurs.

TERSSANDRE.

Où suis-je ! .... O Dieux ! ... Comment résister à tes pleurs ?
Je sens que j'adore Elemire .....
Cependant votre voix a des charmes si doux ..
A mes transports divers mon cœur ne peut suffire.
Ils m'entraînent à vos genoux
Je sens que j'adore Elemire ;
Je ne vis que pour elle, & je mourrois pour vous.

Tout-à-coup un bruit terrible se fait entendre. Elemire tremble. C'est Telanor qui paroît. Terssandre va périr, mais le Génie la rassure.

Il est, dit-il, *un charme dans les cœurs généreux qui force à l'être.* Le Génie se rend aux vœux de ses amans, & il donne à Terssandre l'immortalité que sa constance lui a meritée.

Cette Entrée a paru froide. Est-ce la faute du genre, du fonds, de la maniere dont il a été traité par le Poëte, ou enfin de la façon dont cette Entrée a été mise en Musique ?

Nous ne pouvons nous empêcher de dire que la Scéne nous a paru bien faite, l'idée neuve, & la Musique forte d'expression. Les Connoisseurs jugeront si nous nous sommes mépris. C'est sur l'avis de plusieurs que nous osons hazarder un sentiment qui ne paroît pas être celui de la multitude.

Nous ne dissimulerons point cependant qu'un divertissement brillant auroit dû finir cette Entrée. Un Duo qui y a été ajoûté pour la terminer ne sçauroit nous paroître suffisant, & c'est un grand défaut de coupe, que le Public a apperçu, & que les critiques n'ont pas manqué de relever.

L'Amour enjoué, quatriéme Entrée.

Bachus revient de la conquête des Indes : il passe à Tempé, & s'y arrête. Il a vû une jeune Prêtresse de l'Amour. Il l'aime, il veut s'en faire aimer, & il n'oublie rien de ce qui peut l'annoncer d'une maniere avantageuse à la jeune beauté dont il est épris. Il la revoit & il s'éloigne pour un tems, afin de la mieux surprendre.

Hegemone Prêtresse de l'amour, ouvre une seconde Scene par un Monologue qui peint son caractere, son état, & la situation de son cœur : voici comme elle l'exprime.

Vole de victoire en victoire ;
Amour, n'épargne que mon cœur :
Des chaines des amans je chante le bonheur ;
Mais je le chante sans le croire.

Ne puis-je à tes autels conserver ma fierté ?
Tes traits n'ont point blessé les graces ;
Tu vois sans la troubler leur aimable gaité,
Et les jeux qui suivent tes traces
Gardent encor leur liberté.

Elle se demande ensuite quel est le jeune Etranger qu'elle a vû ; mais pourquoi, continue-t-elle, chercher à l'apprendre,

elle sçaura se defendre d'un désir curieux.
Pour un cœur trop sensible, hélas, tout est danger.

Silene alors suivi de la Cour bruyante de Bacchus, paroît sur un chœur éclatant; il dit à Hegemone que le Dieu qu'il accompagne soupire pour elle, & il lui donne une fête dans laquelle le Poëte & le Musicien ont tâché de peindre cette vive gayeté, & ce désordre bachique des anciennes fêtes de Bacchus.

L'enthousiasme gagne les Egipans & les Bacchantes, tout chante & danse sur le Chœur suivant.

Charmant délire,
Douce fureur,
Non, la raison n'est qu'une erreur.
Tu ne peux trop tôt la détruire :
Ton triomphe est notre bonheur.
Charmant délire,
Douce fureur,
Un Dieu te ressent & t'inspire.
Entraine, enchante notre cœur,
Enflamme tout ce qui respire.

Hegemone elle-même se laisse gagner par l'enthousiasme. Etonnée des transports qu'elle voit, & des mouvemens qu'elle éprouve, elle s'écrie *arrêtez*. Bacchus saisit ce moment, il paroît, & sa Cour

ſe retire : il lui dit en l'abordant.

Vous triomphez d'un cœur libre juſqu'à ce jour ;
Jouiſſez de votre victoire,
Je viens avec tranſport mettre aux pieds de l'amour
Tout ce que j'ai fait pour la gloire.

HEGEMONE.

J'entens ſans m'allarmer, ce langage flatteur.
Plus de trouble accompagne une flamme ſincere.
En demandant des fers, vous parlez en vainqueur.
Vous n'aimez pas, vous croyez plaire.

Cette Scene bien dialoguée, finit après quelques combats de la part d'Hegemone, par le triomphe de Bacchus. Elle ne craignoit que de perdre ſa gayeté, en cédant à l'amour, & l'amant qu'elle a charmé eſt le Dieu même de la gayeté : elle ne voit autour de lui que des plaiſirs, comment pourroit-elle craindre des peines ? Un miracle ſuit le bonheur de Bacchus ; il fait naître la vigne dans les campagnes de Tempé. Silene vient avec les habitans de cette vallée délicieuſe, former un dernier divertiſſement qui eſt terminé par une Contre-danſe fort neuve & très-vive.

Cette derniere Entrée eſt celle qui paroît la plus agréable. Il y a dans les paroles quelques détails heureux. La maniere dont Hegemone expoſe ſon caractere, & la ſi-

tuation de son cœur est neuve. On n'avoit point encore tiré d'argument en faveur de la liberté, de l'exemple des graces, & de toute la suite de l'Amour, qui en effet nous sont peints par les Poëtes anciens, comme une troupe vive, legere, & sans chaines. D'ailleurs une Prêtresse de l'Amour qui chante le bonheur des amans *sans le croire*, annonce un caractere vif & gai, tel qu'il le falloit pour remplir l'objet de cette Entrée.

Mais en rendant justice à cette nouveauté, nous ne cacherons pas que deux grands Monologues de suite qui commencent cette Entrée, paroissent à tout le monde un déffaut de coupe très-grand, & lui donnent quelque monotonie.

Dans le premier divertissement le rôle de Silene n'a ni la gayeté, ni le feu qu'on lui donne, & que l'Auteur peut-être y pouvoit mettre ; & dans la Scene que Mlle Fel & M. Jeliotte jouent & chantent de la maniere la plus parfaite, il y a quelques détails que leur jeu rend très-agréables à la vérité, mais qui n'en sont pas pour cela moins répréhensibles.

Bacchus dit à Hegemone.

Je vous immolerois encor ma liberté,
Si mon cœur pouvoit la reprendre.

Et

Et nous avons une Chanson très-connue qui dit :

Si l'on m'offroit la liberté,
Je ne voudrois pas la reprendre.

Les deux premiers Vers sont mieux faits sans doute que les derniers ; mais c'est une pensée très-vieille, & qui n'est pas assez déguisée dans le Poëme nouveau, pour que le mérite de l'à propos puisse rendre le *plagiat* excusable.

Bacchus veut prouver qu'on peut aimer sans tristesse, & il cite à Hegemone l'exemple des oiseaux : leurs cœurs, dit-il, *s'ouvrent sans crainte* au-devant des armes de l'amour.

La joye y vole avec ses traits.

La figure paroît trop forte ; on a bien de la peine à la passer en faveur de quatre Vers très-naturels qui la suivent.

Un sort si charmant nous convie
De n'imiter qu'eux en aimant *,
Eh ! pourquoi se faire un tourment
Du plus doux plaisir de la vie ?

Cette derniere Entrée est celle qui réussit le plus, & le compte impartial que nous avons tâché de rendre de la constitution du Poëme, doit faire connoître à peu-près

* Les Oiseaux.

le différent sort des trois autres.

Le Musicien est jugé par les Connoisseurs un compositeur sçavant & harmoniste; on ne trouve rien de mauvais goût dans tout le cours de l'ouvrage, & il y a plusieurs morceaux qui en annoncent un trés bon. Voici ceux qu'on distingue.

Une Gigue dans le premier divertissement de la premiere Entrée, avec un Chœur auquel elle sert d'accompagnement. Deux Gavottes & deux Rigaudons du second divertissement de cette même Entrée.

Dans la seconde, une Musette, une Pantomime, qu'on a d'abord dansée, qu'on a retranchée depuis, & qui sert maintenant d'Entr'acte; l'Ariette enfin que M. Jeliote chante de la maniere la plus surprenante, & qui lui mérite à chaque représentation les applaudissemens universels.

Dans la troisiéme Entrée les Musiciens louent l'invocation de la Fée, l'arrivée des ombres, l'Entrée qu'elles dansent, & la Passacaille.

L'air des Satires dans la quatriéme, la Bachanale, la Pantomime de Silene, & surtout la Contre-danse qui suit l'opera, sont les morceaux qui paroissent les plus universellement applaudis. Les éloges qu'on leur donne doivent rejaillir sur l'Auteur, dont la conduite d'ailleurs, la moderation, & les mœurs méritent la bienveillance du public.

M. Lany s'est surpassé dans la composition des Ballets de cet Opera, & ils sont rendus de la maniere la plus séduisante par Mlles Lany, Puvigné, Vestris & Reix, M. Vestris, &c. Mlle Chevalier rend bien son rôle dans le troisiéme Acte. M. de Chassé met dans la même Entrée tout le pathétique dont il est capable. Il dit surtout, d'une maniere sublime un Vers de sentiment, qu'on n'a peut-être pas assez remarqué. Le voici:

*L'ingrate . . . : Eh ! qui pourra l'aimer comme je
l'aime ? &c.*

Le Mardi 23, on a retranché la premiere Entrée des Amours de Tempé, & on a terminé ce spectacle par l'Intermede Italien qui a pour titre le Maître de Musique. Cet arrangement doit subsister les quatre jours de la semaine qu'on donne l'Opera.

Le Joueur & le Maître de Musique, Intermedes Italiens dont la représentation avoit été suspendue durant huit jours, ont été repris avec Arethuse le Jeudi 16 Novembre. On ne se souvient pas d'avoir vû au Théatre de l'Opera des applaudissemens plus vifs & plus réiterés qu'ils le furent ce jour-là.

Les Comédiens François ont donné pendant le voyage de Fontainebleau quatre représentations de la Mere Coquette. Mlle Guéan y a joué le rôle de l'Amoureuse avec applaudissement : elle a représenté ensuite ceux de la Pupille & de Zénéide, & le public commence à concevoir des espérances de cette jeune Actrice, si elle veut joindre aux talens qu'elle a reçus de la nature, l'application nécessaire pour faire des progrès dans cet art.

Les mêmes Comédiens ont remis au Théatre le Jeudi 19 Octobre Absalon, Tragédie de M. Duché, qu'on n'avoit pas donnée depuis l'année 1741. La retraite de M. Quinault Dufresne célébre Acteur, qu'on ne peut s'empêcher de regretter encore, entraîna la chûte de la piéce. Cette reprise est plus heureuse. On admire le second Acte : on s'attendrit au quatriéme. Les autres ne peuvent jamais plaire.

tissement. Le succès de Devin de Village à Fontainebleau, fait espérer aux Amateurs que l'Académie Royale de Musique ne tardera pas de le donner sur son Theâtre : nous nous réservons d'en rendre alors un compte plus exact & plus détaillé.

Le Samedi 21, on donna *Fanfale*, Parodie d'Omphale, des sieurs *Favart* & *Marcouville*, précédée de l'*Heureux naufrage*, piéce Italienne.

Le Lundi 23, Concert chez la Reine. La Dlle *Violenta Vestris* y chanta plusieurs Ariettes Italiennes, avec un très grand succès. Les sieurs *Pla*, réussirent aussi beaucoup dans l'exécution de plusieurs Concerto de Hautbois; l'aîné des deux freres joua du Tympanon avec applaudissement.

Le Mardi 24, on donna par ordre du Roi, une seconde représentation du *Devin de Village* : cet Ouvrage n'eut pas moins de succès que la premiere fois, & l'exécution en fut encore plus parfaite.

Le Jeudi 26, on donna l'*Inconnu*, Comédie en cinq Actes, de *Thomas Corneille*, dont les Rôles étoient ainsi distribués.

Le Marquis,	Sieurs	Grandval.
La Montagne,		Armand.
Le Chevalier,		Drouin.
Le Vicomte,		Poisson.
Un petit Bohémien,		Visintini, fils.
La Comtesse,	Dlles	Gaussin.
Olimpe,		Grandval.
Virgine,		Dangeville.
La Jeunesse,		Riviere.
L'Amour,		Foulquier.

Cette Piéce a toujours été regardée comme la plus propre à amener des Divertissemens : ils ont souffert des changemens dans les différentes représentations qu'on en a données. Voïci l'idée de ceux qui viennent d'être exécutés.

PREMIER DIVERTISSEMENT.

L'Amour & la Jeunesse.

Un nouveau Dialogue entre l'Amour & la Jeunesse amenoit un Divertissement éxécuté par ces Divinités & par leur suite.

L'Amour,	*La Jeunesse,*
la Dlle Foulquier.	la Dlle Riviere.
Suite de l'Amour.	Suite de la Jeunesse.
Srs	*Dlles*
Visintini,	Prud homme,
Langerville,	Foulquier,
Des Combes,	Riviere, cadete.

II. DIVERTISSEMENT.

Cette fête étoit des plus galantes. Un buffet somptueux & une Table splendidement servie, étoient dressés sous des berceaux dorés, autour desquels s'entrelassoient des guirlandes de fleurs transparentes.

Comus, Dieu de la bonne chere, invitoit ses Sujets à rassembler tout ce qui pouvoit fournir un repas délicieux. Des Jardiniers chargés de corbeilles de fleurs vinrent se ranger sur les ailes ; Cerès, Diane, Pomone & Flore, parurent successivement à la tête de leurs Cadrilles : Bacchus s'avançoit à son tour, suivi de Buveurs & de Bacchantes qui célébroient des Orgies en tenant des coupes précieuses; toutes ces Divinités & leur suite

allerent enrichir le buffet de leurs dons.

Alors Comus présenta la main à la Comtesse & dans l'instant qu'il la conduisoit à la table, les fleurs que portoient les Jardiniers, s'éleverent des corbeilles, & formerent de grands berceaux, sous lesquels passerent la Comtesse & sa compagnie.

La nouveauté de coup d'œil causa une surprise & une admiration générale. Les berceaux varioient leurs formes à mesure que les Danseurs formoient de nouvelles figures sous les différentes allées de ces cabinets mouvans.

Comus,	Sr Armand.
Un suivant de Comus chantant,	Sr Jeliote.

JARDINIERS.

LES SIEURS

La Riviere,	Barois,
Lépi, Cadet,	Gougis,
Balletti, Cadet,	Rousseau,
Berthelot,	Riviere, cadet,
Bertrin, aîné,	Desbrosses,
Bertrin, cadet,	Champville.

Cerès, Dlle Riviere.

Suite.

Mrs	Dlles.
Visintini,	Prud'homme,
Langerville.	Foulquier.

Diane, Dlle Camille.

Suite.

Sr La Combre, Dlle Riviere, Cadette.

Flore,	Dlles Chevrier.
Pomone,	Favart.

Suite.

Dlles Dehesse, Goton, Masson.

Bacchus, Sr Lépy, aîné.

Suite.

SIEURS

Desmartins, Langerville,
Malot, La Combre,
Vinzintini, Foulquier.

III. DIVERTISSEMENT.

Les Bohêmiens.

On ne changea presque rien à l'idée de ce Divertissement; mais on ne conserva des Airs qui y étoient employés, que la Sarabande.

Une Bohêmiene, Sr Armand.
Un Bohêmien chantant, Sr Jelyote.

BALLET.

Dlle Puvigné, Sr Lépy, aîné, Dlle Reix.

Suite.

Sieurs	Dlles
Barois,	Favart,
Rousseau,	Camille,
Gougis,	Dehesse,
Balletti,	Riviere,
Bertrin, aîné,	Goton,
Bertrin, cadet.	Masson.

IV. DIVERTISSEMENT.

Le Sylphe.

e Monologue de Zirphé, & la Scéne qui le

ſuit, formoient le ſujet de ce Divertiſſement, & s'y trouvoient ſi heureuſement placés qu'ils ſembloient avoir été faits pour la Piéce.

Le Ballet que ces Scénes amenoient n'étoit pas moins brillant.

Zelindor, Roi des Sylphes, s'étant fait connoître à Zirphé, invitoit les peuples élementaires à célébrer le bonheur, dont elle couronnoit ſon amour : auſſi-tôt on voyoit ſucceſſivement les Génies de l'Eau, de l'Air & du Feu. Le Génie de la Terre paroiſſoit au milieu, ces Génies s'unirent, en conſervant toujours leurs caracteres, & formerent un pas de ſept égal, & peut-être ſupérieur à tout ce qu'on a vû de plus noble & de plus parfait en ce genre.

Le Comédien,	Sr Amand.
Zelindor,	Sr Jeliote.
Zirphé,	Dlle Chevalier.

GENIES ELEMENTAIRES.

Génie de la Terre,	Sr Dupré.
Genies de l'Eau,	Sr Veſtris, Dlle Veſtris.
Génies de la Terre,	Sr Laval, fils. Dlle Puvigné.
Génies du Feu,	Sr Lani, Dlle Lani.

V. DIVERTISSEMENT.

Une nôce de Village formoit autrefois ce divertiſſement, on y en a ſubſtitué un autre qui amene également le dénouement de la Piéce, & dont l'objet eſt de peindre les tranſports de joie que l'heureuſe convaleſcence de Monſeigneur le Dauphin a fait naître dans tous les cœurs.

ACTEURS CHANTANS.

Les Sieurs Jeliote, Poirier. Dlle Coupé.

BALLET,

BERGERS ET BERGERES.

Sr Vestris, Dlle Vestris.

Sieurs	Dlles
Lionnois,	Lionnois,
Laval, fils,	La Batte,
L'Epi, aîné,	Chevrier,
Gallini,	Marquise,

Seigneur du Village,	*Dame du Village*,
Sieur Dupré.	Dlle Salé.

HABITANS.

Sieurs Lani, Beat; Dlles Lani, Reix.

Sieurs	Dlles
Gougis,	Coraline,
Rousseau,	De Hesse,
Barois,	Coraline,
La Riviere,	Favart.

Un Suisse,	Bertrin,
Un Bedeau,	Bertrin, cadet;
Un Barbier,	Berthelot,
Un Magister,	Lariviere,
Un Meunier,	L'Epi, cadet;
Un Nouricier,	Balletti, cadet;
Une Meuniere,	Dlle Goton,
Une Nourrice,	Dlle Masson.

On admira également dans ce Spectacle le

goût & la magnificence des habits & l'élegance des décorations, le jeu des Acteurs, la perfection du chant, des danses & de l'orchestre; enfin tout répondoit aux soins que l'on s'étoit donné pour l'exécution de cette fête chacun concouroit à l'envi pour la rendre parfaite, & le plaisir qui naissoit de cet accord général, fit dire aux Etrangers que dans toute l'Europe on ne pouvoit rassembler plus de talent, ni donner de Spectacles plus pompeux & plus agréables.

Le Sr Francœur, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi, en survivance du Sieur de Blamont, conduisoit l'orchestre en son absence, & avoit fait un choix heureux d'airs de simphonie du Sieur Rameau, & des plus grands Maîtres dont il avoit formé une suite pour les divertissemens.

Les Ballets étoient de la composition du Sieur de Laval, Maître & Compositeur des Ballets du Roi; il avoit été secondé par le Sieur Dehesse dans la partie qui étoit exécutée par les Danseurs de la Comédie Italienne.

Les habits avoient été exécutés sur les desseins du Sieur Martin, Dessinateur de l'Opéra & du Sieur Roquet.

Le Sr Jeliote, si célébre par ses talens, s'est encore surpassé en cette occasion; il a chanté des Ariettes dans tous les Divertissemens, & la façon dont la Dlle Chevalier & lui ont exécuté le Sylphe, a fait sentir toutes les beautés de cet ouvrage si estimé, dont les paroles sont du Sieur Demoncrif, & la Musique des Sieurs Rebel & Francœur.

Le Sieur Dupré fit voir dans le pas de sept dont on a donné le détail, toute la noblesse, les graces & la perfection qui le font regarder comme le plus grand Danseur qui ait jamais paru; il dansa

avec la Dlle Salé dans le dernier Divertissement, une courante & des menuets avec cette noble simplicité qu'il est si difficile d'acquérir.

Les Sieurs Lani, Vestris, Lionnois, Laval, fils, & les Dlles Puvigné, Lani, Vestris, Lionnois & Reix, se sont tous surpassé chacun dans son genre.

Le Sieur Favart avoit composé les paroles des dialogues de l'Amour & de la Jeunesse dans le premier Acte, & des autres Scénes qui amenoient ou formoient les nouveaux Divertissemens.

Le Samedi 28, le Grondeur de Brueys & Palaprat, & le Sicilien de Moliere, avec ses agrémens. Dans le premier Divertissement, on exécuta un trio de Lulli qui fut chanté par les Sieurs Jeliote, Benoit & Poirier; dans le second, la Dlle Salé dansa une muzette & des passepieds; on vit avec autant de plaisir que d'étonnement, que le tems qu'elle avoit été sans paroître, n'avoit rien diminué de ses graces ni de sa legereté. Le Sieur Vestris dansa dans le même Divertissement une chaconne, où il fit voir des talens qui se perfectionnent tous les jours de plus en plus.

Dans le troisiéme Divertissement, les Dlles Salé & Vestris, & le Sieur Vestris, donnerent un pas de trois qui fut généralement approuvé.

Lundi 30, Rome sauvée, Tragédie du Sieur de Voltaire; & le Cocu imaginaire, de Moliere. Entre les deux Piéces les caracteres de la danse furent exécutés par le Sieur & Dlle Vestris, qui mériterent des éloges de toute la Cour.

Le Jeudi 2 Novembre, l'Andrienne, Comédie de Baron, & le Consentement forcé, du Sieur Guyot de Merville. Entre les deux Piéces le Sieur Lionnois & la Dlle Lionnois danserent un pas de deux en Polonois.

Le Samedi 4, le Roi ordonna une seconde représentation de l'Inconnu.

Le Lundi 6, Berenice, Tragédie de Racine, & le Rendez-vous du Sieur Fagan, suivi d'un autre Spectacle, d'autant plus agréable qu'il étoit moins attendu. Toute la face du Théatre changea. On vit d'abord de grandes rozes & des mozaïques d'artifice, dont les formes varioient à chaque instant, & des soleils dont les feux de differentes couleurs se succédoient rapidement, & toujours avec une égale précision. Cette éclatante décoration disparut, & laissa voir un vaste Palais transparent, éclairé par des feux nouveaux. Lorsqu'on eut joui quelques minutes de la richesse de ce coup d'œil, le Palais se transforma & devint un grand Cabinet de la Chine qui s'élevoit jusqu'au ceintre du Théatre. Ce Cabinet étoit orné de figures Chinoises transparentes & d'ornemens en découpures. Ces differens changemens se firent avec une promptitude surprenante, & les feux étoient si bien réglés qu'une partie n'avoit avantage sur l'autre que par la gradation que l'Artiste avoit menagée. Ce feu d'artifice étoit de la composition des Sieurs Ruggieri, Artificiers Italiens.

Le Mardi 7, le Diable boiteux, Canevas Italien, & Tyrcis & Doristée, Parodie d'Acis & Galatée, du Sieur Favart. La Dlle Salé y dansa supérieurement.

CONCERT SPIRITUEL.

LE premier Novembre, jour de la Toussaint, le Concert commmença par une Symphonie. On donna ensuite *Benedictus Dominus*, Motet à

grand chœur de M. Campra. Mlle *** chanta un petit Motet de M. Cordelet. On lui trouva la voix foible, mais juste & facile. Le *Cantate* de M. Martin connu & estimé suivit ce petit Motet. M. Gaviniés joua seul. Le Concert finit par le *De profundis* de M. Mondonville, toujours admiré & écouté avec un nouveau plaisir.

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE PETERSBOURG, *le 22 Octobre.*

L'Impératrice a donné ordre d'examiner un projet qui a été présenté au Sénat pour abolir la Capitation dans toute l'étendue de cet Empire, & pour y substituer un droit sur le sel. Le départ de Sa Majesté Impériale pour Moscou est fixé au 10 de Décembre prochain, & l'on travaille actuellement à réparer les chemins sur la route.

DE GRODNO, *le 27 Octobre.*

Le Comte de Mniszeck, Maréchal de la Couronne, lequel parla le dernier dans la dixiéme séance tenue le 13, remercia Sa Majesté des promotions qu'Elle venoit de faire, & particulierement de la nomination du Comte de Brulh à la charge de Grand-Maître d'Artillerie. Il fit observer que ce premier Ministre avoit donné les plus grandes preuves de son zele pour les interêts de l'Etat; qu'il avoit fourni de poudre & de Canons à ses propres frais l'Arsenal de Warsovie, &

qu'il avoit remis sur pied, aussi à ses dépens, sa Compagnie franche. Le lendemain, jour indiqué pour la onziéme séance, le Roi s'étant rendu au Sénat pour y donner audience aux Députés de l'Armée, le sieur Szumtausky, Enseigne de Halicz & Commandant de la Gendarmerie Polonoise, parut à la tête de la Députation. Après qu'on eut fait la lecture des Instructions, dont ces Députés étoient chargés, ils furent tous admis à baiser la main de Sa Majesté. Les Députés de l'Armée du Grand Duché de Lithuanie eurent à leur tour une pareille audience. Ensuite, les Grands Chanceliers de la Couronne de Lithuanie nommerent de la part du Roi, pour assister à l'arrangement des nouvelles Constitutions, les Sénateurs suivans; sçavoir pour la Grande & la petite Pologne l'Evêque de Cujavie, le Palatin de Bielsk & le Palatin de Plocko; & pour la Lithuanie, le sieur Basinski, Castellan de Bielsk. L'Evêque de Cracovie, le Palatin de Plocko, le Palatin de Bracklaw, & le sieur Oginski, Castellan de Trock, furent chargés d'examiner les comptes du Tresor de la Couronne. On renvoya l'examen de ceux de l'Artillerie à l'Evêque de Culm, au Palatin de Kalicz, au Prince Czartorinski, Palatin de Russie, & au Comte Sapieha, Palatin de Mscislavie. Dans la douziéme séance, tenue le 16, le Maréchal de la Diette demanda s'il feroit la nomination des Nonces, qui devoient assister à l'arrangement des nouvelles Constitutions. Le sieur Swidzinski, premier Nonce de Bracklau, appuyé du sieur Choiecki, son Collégue, prit la parole, & déclara qu'il n'y pouvoit consentir avant que Sa Majesté se fût expliquée sur plusieurs chefs. A la plainte qu'il fit de ce que des charges de la Couronne étoient données à des Dissidens,

on répondit que s'il vouloit désigner la place de Grand Maître de l'Artillerie, il étoit dans l'erreur, puisque cette place ne pouvoit être regardée comme une charge de la Couronne; qu'autrement on n'en auroit pas revêtu, comme on avoit fait plusieurs fois, des Palatins & des Officiers de la Couronne, personne ne pouvant posséder deux charges de la Couronne à la fois. Cet avis fut fortement appuyé par plusieurs Nonces. Le 17, qui étoit la treiziéme séance, le Maréchal de la Diette anonça par ordre du Roi, que si sa Majesté avoit employé dans les affaires de la République des personnes d'une Communion différente de la Catholique, ce n'étoit par aucun autre motif que pour leur capacité; qu'au reste Elle feroit examiner plus particulierement ce qui regarde cet article, & qu'à l'égard des charges vacantes, son intention étoit d'y nommer dans la présente Diette. Il ajoûta dans la séance du 18, que sur le rapport fait au Roi, des prétentions de la Chambre des Nonces, Sa Majesté avoit assuré que les Fiefs Royaux n'étoient possédés que par des Catholiques, à l'exception d'une seule personne qui étoit Nonconformiste, & que s'il étoit nécessaire on y mettroit ordre en tems & lieu; que le Roi pourvoiroit incessamment aux charges vacantes; qu'à l'égard des troupes Saxonnes, il n'y en avoit dans le Royaume que le nombre prescrit par les *Pacta Conventa*; que le surplus étoit employé pour la garde de sa Personne, ou ne consistoit qu'en Tartares & Houlans, que le Roi gardoit à sa solde pour les empêcher de passer au service de quelqu'autre Puissance. Cette délaration parut contenter la Chambre; mais le sieur Swidzinski persista dans son oposition. Ce même Nonce renouvella ses protestations dans la

séance du 19, & arrêta seul l'activité de la Diette. Il ne parut le 20 à l'assemblée, que pour rendre encore, par son inflexibilité, la seiziéme séance infructueuse. Quelque efforts qu'on ait fait pour le ramener, on n'a pû y réussir, & la Diette a été rompue. La Cour est partie ce matin pour Warsovie, où il y aura un *Senatûs Consillium*.

Sa Majesté nomma le 21 à plusieurs Dignités vacantes. Elle a disposé de la Châtellenie de Brzesc en faveur du sieur Dombski, Staroste d'Ynowloslaw. Le sieur Syruc, Porte-Epée de Lithuanie a obtenu la Châtellenie de Witepsk, & sa charge a été donnée au Prince Radzivil, Echanson de la même Province. Le Comte de Massalski a été fait Echanson de ce grand Duché, & le jeune Comte de Pocici lui a succédé dans la charge de Quartier-Maître. Le Fief de Rakowiec a été accordé au Colonel Szumlanski.

DE STOCKHOLM, *le 30 Septembre.*

La seconde Partie des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, établie en cette Ville, vient d'être publiée. Elle contient entre autres articles, la suite des recherches sur la pêche du Saumon dans les rivieres du Nord, par le sieur Gisler; un extrait des observations du feu sieur Hiarter, faites à Upsal en 1748; une description de deux beaux arbres de Corail, envoyés d'Espagne par un Membre de l'Académie; un essai touchant la séparation de l'or d'avec divers métaux, par le sieur Brandt, Assesseur du Collége Royal des Mines; un Mémoire sur la maniere de prendre les Loutres, de les apprivoiser, & de s'en servir pour la pêche; la description de plusieurs Aurores Boréales, observées par le sieur Kalm dans son voyage

au Nord de l'Amerique ; des observations sur les Vers qui rongent le bois ; & un remede pour préserver les Moutons d'hydropisie, lequel consiste à leur faire prendre des écailles d'Ecrevisse en poudre.

On a publié la Convention faite avec le Dannemarck, pour le Reglement des Limites entre les deux Puissances. Suivant une Ordonnance qui paroît depuis quelques jours pour encourager la culture des terres, ceux qui en défricheront, ou qui dessécheront des marais, seront exempts de tous impots pendant quarante ans.

De Coppenhague, *le 23 Octobre.*

Les Médailles frappées à l'occasion du mariage de leurs Majestés, représentent d'un côté le Buste du Roi. Sur le revers est l'Hymen, tenant d'une main un crêpe pour marquer le deuil causé par la mort de la feue Reine, & portant de l'autre un flambeau qu'il vient d'allumer au feu d'un Autel. Les deux Génies tutélaires du Dannemarck & de la Norvege répandent des fleurs. On lit autour de la Médaille cette légende, *Regnorum tali reviresćunt gaudia flamma* ; & dans l'Exergue *Jul. Maria Brunzwic Regi nupta* D. VII. Jul. M. DCC LII.

ALLEMAGNE.

De Dresde, *le 5 Octobre.*

Le Prince, dont la Princesse épouse du Prince Royal est accouchée le 24 du mois dernier, fut baptisé le même jour dans la Chambre de Son Altesse Royale. La cérémonie fut faite par le Pe-

re Eggs, Confesseur de cette Princesse. Le Prince Albert & la Princesse Christine ont tenu sur les Fonts le jeune Prince pour le Roi des Deux Sciciles & pour l'Electrice de Baviere. Il a été nommé *Charles-Maximilien-Marie-Jean-Nepomucene-Louis-François-Xavier-Janvier*.

Le Prince Royal alla le 20 de ce mois voir l'Académie Militaire établie en cette Ville, & il voulut être témoin des différens exercices des jeunes gens qu'on y éleve.

DE BERLIN, *le 12 Octobre.*

Il arriva de Wolfenbuttel un Courier par lequel on apprit que la Duchesse de Brunswic, sœur du Roi, étoit accouchée d'un Prince.

Le Roi a ordonné qu'on fît encore plusieurs changemens dans l'exercice des troupes.

Sa Majesté a fait distribuer une somme considérable aux Veuves & aux Orphelins, dont les Epoux & les Peres sont morts à son service dans la derniere guerre.

DE HANOVRE, *le 7 Novembre.*

Tous les Ministres Etrangers qui se trouvoient ici, ont complimenté le Roi sur son départ, & demain Sa Majesté prend la route de la Hollande.

DE HAMBOURG, *le 5 Novembre.*

La Régence se dispose à envoyer une Députation au Roi de France, pour remercier Sa Majesté Très Chretienne, d'avoir contribué par ses bons offices au rétablissement du commerce entre l'Espagne & cette Ville. Les Députés, dont

on a fait choix pour cette commission, sont le Syndic Klefeker, qui est à Madrid, & un Senateur.

Le Prince Evêque de Lubec doit se rendre après demain à Cassel, pour y célébrer son mariage avec une fille du Prince Maximilien de Hesse.

ESPAGNE.

De Lisbonne, *le 5 Octobre.*

La Flotte de Fernambouc, composée de dix sept Navires, arriva ici le 17 du mois dernier, sous l'escorte du Vaisseau de guerre *la Notre-Dame de Nazareth*, commandé par Don Juan da Costa de Brito. Elle avoit relâché le 24 Février au Port de Récif, d'où elle a fait voile le 5 Juillet pour l'Europe. Cette Flotte a apporté la valeur de quatre cens dix-huit mille sept cens trente cruzades en or monnoyé, vingt-neuf mille quatre-vingt-dix onces d'or en barre, six mille neuf cens quarante cinq caisses de sucre, quatre-vingt-quinze mille cuirs, cinq mille sept cens vingt quintaux de bois de Brésil, vingt-cinq de bois de Violette, & diverses autres marchandises. Don François Xavier de Miranda Henriquès, qui depuis douze ans étoit Capitaine Général de la Province de Rio-Grande, est revenu à bord du Vaisseau *la Notre-Dame de Nazareth.* On a découvert dans la Province de Fernambouc deux Mines d'or, dont on a déja commencé l'exploitation.

Trois Vaisseaux du Roi, ayant rencontré dans le Détroit de Gibraltar quatre Chabecs Barbaresques, se sont rendus maîtres de deux, après un combat très-long & très-vif. Il y a eu dans cette

action vingt Portugais de tués, & un grand nombre de blessés. La perte du côté des Corsaires a été beaucoup plus considérable, & cent cinq ont été faits esclaves. Chacun des deux Bâtimens, dont on s'est emparé, étoit monté de vingt-quatre piéces de canon.

On a publié depuis peu une Ordonnance, pour remettre en vigueur l'exécution de l'ancien Edit, qui établit sur les rentes, payées par le Roi, une taxe annuelle d'un pour cent, applicable à divers usages pieux.

De Madrid, *le 24 Octobre.*

Par des lettres de Don Manuel Diegue Escobedo, Commissaire Ordonnateur de Marine à saint-Sebastien, Sa Majesté a appris que le 14 de ce mois la Fregate *le Saint Philippe* & le Brigantin *le Saint-Ferdinand* étoient entrés dans le Port du Passage, ayant à bord cent quarante quatre mille trois cens trente piastres, quatre mille livres de cochenille fine, douze mille cinq cens cinquante de cochenille silvestre, six mille deux cens cinquante de tabac, & trente-deux mille vanille.

ITALIE.

De Naples, *le 25 Septembre.*

On publiera incessamment par ordre du Roi un nouveau Réglement, pour abréger les Procès. Il sera nommé *le Code Carolin*, & il est dressé sur le modele du Code Frédéric, qui est maintenant établi dans les Etats du Roi de Prusse.

Sa Majesté a destiné dans son Palais une grande Salle voûtée & remplie d'armoires, pour y

placer les Antiques, & généralement toutes les curiosités qu'on a découvertes en fouillant les ruines d'*Herculanum*. Cette riche Collection renfermera tous les genres de Peinture, l'Histoire, le Païsage, l'Architecture, la Perspective, les Marines, les Chasses, les Animaux, les Poissons, les Fleurs, les Fruits, le Crotesque, & le simple Ornement. Tout ces morceaux ont leur divers mérite & dans la plûpart on remarque la hardiesse du pinceau, une grande correction de dessein, une pureté admirable de contours. Les couleurs qui ne sont qu'en détrempe, comme étoit toute la Peinture des Anciens, étonnent par leur vivacité. La Sculpture n'y est pas moins abondante, mais elle n'est pas de la même force. Les grandes Statues en bronze & en marbre ne sont plus du bel âge de cet Art. Il faut pourtant excepter deux Statues Equestres de la Famille des Balbus, qui sont d'une rare beauté, & les seules de cette espece, qui nous soient parvenues entieres. Le dernier de ces deux morceaux a été réparé par le sieur Canard, & vient d'être placé sur un piéd-destal. Les piéces destinées à remplir les armoires, sont un grand nombre de chandeliers de bronze cizelés, dont plusieurs ont des moulures d'un goût exquis; quantité de vases de bronze, aussi cizelés avec une délicatesse infinie, & dont plusieurs sont incrustés d'argent; des pateres d'argent massif, cizelés, & des gobelets ornés de figures en bosse; des lampes de bronze & de terre, des Pénates de bronze; une Venus de marbre, d'un pied de haut, qui est un chef d'œuvre, & qui est parfaitement conservée; des mains votives; des balances à peser de la monoye d'or; des trépieds pour les sacrifices; un encensoir ou thuribule, tous les instrumens dont on se servoit pour fouil-

ler dans les entrailles des victimes ; des couteaux, des cuilleres d'argent, qui different peu pour la forme, de celles qui étoient en usage au commencement du dernier siécle ; toutes sortes d'armes, entre autres un casque de bronze ; un nombre infini de pierres gravées, & de médailles d'or, d'argent & de cuivre, des pendans d'oreilles d'or, garnis de perles & de pierreries ; des colliers d'or & de pierres précieuses ; des brasselets ; un frontal d'or avec des moulures ; des cachets ; des bagues de pierres gravées, montées en or ; des agraffes ou boucles d'or, qui servoient à arrêter le manteau sur l'épaule ; plusieurs aigrettes auxquelles sont suspendues des petites statues d'Isis ; un étui de Chirurgien, garni de bistouris, de sondes, tenailles & de spatules. Deux Monumens d'une autre espece intéresseront sur tout les Sçavans. Le premier est une verge pliante de bronze, dans laquelle le pied Romain est exactement partagé en pouces & en lignes, ce qui suffira seul pour terminer toute dispute au sujet de cette mesure. L'autre est un volume, fait d'une lame d'argent mince comme du papier. Le caractere qui paroît en dehors, est grec ; il est malheureusement un peu maltraité, & l'on craint avec raison, de l'effacer encore davantage en le dérouillant pour le lire. Ce n'est là qu'un foible crayon des riches dépouilles de l'antiquité, que possedera cette Capitale. D'ailleurs le trésor souterrain n'est pas à beaucoup près épuisé. Ces curiosités paroîtront avoir un nouveau prix, si l'on se représente ce qu'il en a dû coûter de peines & de travaux, pour les déterrer dans une Ville ensevelie sous ses ruines depuis seize cens soixante-trois ans. C'est l'époque de l'éruption du Mont-Vésuve, qui fit périr *Herculanum* avec quelques autres Villes de

la

la Campanie, & dont les cendres étoufferent Pline l'Historien. Elle arriva la premiere année de l'Empire de Titus, & la soixante-dix-neuviéme de l'Ere Chrétienne. Les six belles Statues qu'on a trouvées dans les environs de Piscina, ont été transportées ici pour être jointes à la collection d'*Herculanum*.

Le Roi a donné des Lettres Patentes, pour établir à Messine une Compagnie de Commerce, qui fera fabriquer des étoffes de soye & des camelots. Sa Majesté pour faciliter le succès de cette entreprise, exempte de tous droits pendant dix ans tout ce qui est nécessaire à ces Manufactures, & tout ce qui en sortira.

DE ROME, *le 5 Octobre.*

En creusant auprès de la Pyramide de *Caius Sextius*, dans l'endroit où l'on doit placer le Magasin à poudre, on a trouvé une grande Salle quarrée, peinte en Mosaïque, d'un travail exquis. On tâche de l'enlever de maniere qu'elle puisse être mise en son entier à Porta-Pia, dans la Maison de plaisance du Cardinal Valenti, Ministre & Secretaire d'Etat. Des Ouvriers ont découvert à Calligano une Voûte incrustée de marbre, & quelques Urnes pleines de monoyes antiques. Le Pere Boscowitz a rendu compte de ses observations à Sa Sainteté, & il se dispose à les aller continuer sur les Montagnes de Nocera.

La Congrégation du Concile vient de rendre un Jugement dans une cause que sa singularité rend interessante. Un Négociant de Florence, marié en Toscane, avoit épousé une seconde femme à Smyrne. Après avoir vêcu quelque tems avec elle, le Florentin revint dans sa patrie, & trouva

que sa premiere femme étoit morte précisément le même jour qu'il avoit épousé la seconde. Comme il étoit las de cette derniere, il a cru que la circonstance étoit propre pour faire déclarer nul son second mariage, & il en a demandé la dissolution. Mais la prétendue Bigamie dont il se chargeoit volontairement, n'a pû l'opérer, & l'on a décidé que le mariage étoit valable.

De Florence, *le 31 Octobre.*

Il est survenu un différend entre cette Régence & la République de Luques. La derniere ayant défendu dans l'etendue de son territoire l'entrée des étoffes de laine fabriquées en Toscane, le Gouvernement vient de défendre l'introduction de toutes les étoffes de Luques dans ce Grand Duché.

De Turin, *le 31 Octobre.*

Sa Majesté vient de renouveller un Edit, par lequel il est défendu à tous ses Sujets, de faire aucune donation de biens fonds à des Monasteres, soit par testament, soit par d'autres dispositions, à peine de nullité. Le même Edit porte que tous les biens fonds, possédés depuis un certain nombre d'années à titre de donation par des Communautés Ecclésiastiques, payeront à l'Etat les mêmes contributions auxquelles ils étoient sujets lorsqu'ils appartenoient à des séculiers.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, *le 19 Octobre.*

On a déja presque entiérement chargé les dix

huit Vaisseaux que la Compagnie des Indes Orientales doit envoyer cette année aux Indes & à la Chine, & ils feront voile dans le cours du mois prochain pour leurs destinations respectives. Depuis le premier Janvier, il est parti pour Philadelphie vingt-trois Bâtimens de transport, qui ont conduit à cette Colonie près de quatorze cens nouveaux habitans, tant Anglois qu'Etrangers. Selon les avis qu'on reçoit des différens Ports de la Grande-Bretagne, on y construit un grand nombre de Flibots pour la Pêche du Harang. Plus de cent Navires de diverses Nations, qui étoient retenus dans le Sund par les vents contraires, ont profité le 3 du changement de tems, pour continuer leur navigation.

En ouvrant le corps d'un Gentilhomme, mort le 15 de ce mois, on lui a trouvé quarante-deux pierres dans les reins, quatorze dans le fiel, & dix dans la vessie. Une des pierres de la vessie pese huit onces & demie.

Les dix huit Vaisseaux de guerre, employés à la garde des côtes de la Grande-Bretagne, seront incessamment relevés par d'autres, & l'on a envoyé les sommes nécessaires pour payer ce qui reste dû aux équipages. On confirme que le Chef d'Escadre Townshend sera nommé Vice-Amiral, & l'un des Commissaires de l'Amirauté.

Il doit être proposé dans la prochaine séance du Parlement, de défendre d'envoyer les jeunes gens faire leurs études dans des Universités étrangeres.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

ON s'apperçut le 7 d'Octobre dernier, que Madame avoit quelques boutons, & le lendemain il fut décidé que cette Princesse étoit attaquée de la petite vérole. L'éruption s'est faite avec tout le succès desiré ; elle n'a été accompagnée d'acun symptôme qui pût donner de l'inquiétude, & Madame n'a presque pas eu de fiévre. Le 16, on a changé cette Princesse de linge. Dés que le Roi sçut que Madame étoit malade, Sa Majesté envoya de Fontainebleau à Versailles M. Senac, son Premier Medécin, pour être informée par lui de l'état de cette Princesse.

A l'occasion de la maladie de Madame, on a mis Monseigneur le Duc de Bourgogne dans un autre appartement. Ce Prince continue de jouir de la plus parfaite santé.

Le 13, le Maréchal Duc de Richelieu partit, pour aller présider en qualité de Premier Commissaire du Roi, à l'assemblée des Etats de Languedoc, qui feront le 26 à Montpellier l'ouverture de leurs séances.

Le 14 & le 15, le Roi accompagné de Monseigneur la Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante Duchesse de Parme, & de Mesdame de France, prit le divertissement de la chasse du Cerf.

La Reine, étant rétablie de son indisposition, entendit le 15 la Messe dans la Chapelle du Château.

Il y eut le même jour grand couvert, & le lendemain concert chez Sa Majesté.

Le 17, le Comte de Konitz-Rittberg, Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, eut audience de Madame Infante. Il y fut conduit par M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs.

Madame Infante, après avoir pris les eaux pendant deux jours, a été purgée.

Le Roi a donné un Brevet d'Honneurs à la Marquise de Pompadour, qui en vertu de ce Brevet, ayant été présentée le 17 à leurs Majestés & à la Famille Royale par la Princesse Douairiere de Conty, a eu le Tabouret dans cette présentation.

Le Marquis des Issarts, Ambassadeur du Roi auprès du Roi de Sardaigne, a pris congé de Sa Majesté, & il doit se rendre incessamment à Turin.

Les bruits, qui ont couru, dans quelques Pays Etrangers, de la levée du siége de Trychenapaly, étoient sans fondement, & l'on compte d'apprendre la prise de cette Place par l'un des premiers Vaisseaux qui arriveront de Pondichery.

La Compagnie des Indes a reçu la triste nouvelle, que son Vaisseau *le Prince* étant à la hauteur du Bresil, & environ à cent cinquante lieues de la côte, le feu a pris à ce Bâtiment. Il n'y a eu aucun moyen d'empêcher les flammes de gagner la Sainte Barbe, & le Vaisseau a sauté. De toutes les personnes qui étoient à bord, il ne s'est sauvé que le Lieutenant, le Pilote, le Contre-Maître, le Bosseman & sept Matelots. Les huit derniers eurent le bonheur de se saisir d'un canot, & ils y reçurent le Lieutenant, qui ne se jetta à la mer, qu'après avoir rempli courageusement tous les devoirs que sa place exigeoit de lui, & lorsqu'on eut perdu toute esperance. Cet Officier avec beaucoup de difficultés joignit le canot à la nage, & il engagea ceux, qui étoient dedans, à y recueillir aussi le

Pilote & le Contre-Maître, qui comme lui venoient de s'abandonner à la merci des flots. Malgré la grande distance où ils étoient de la terre, & les autres obstacles qu'il leur a falu vaincre, ils ont abordé au Bresil, d'où ils ont passé en Portugal, & c'est de Lisbonne qu'ils ont envoyé la relation de leur désastre. On avoit embarqué sur le Vaisseau *le Prince* plusieurs présens destinés pour le Nabab de Golconde. Le Capitaine Morin, qui commandoit ce Bâtiment, a péri dans les flammes, en voulant visiter la Cale, par laquelle le feu avoit commencé. Parmi les Passagers, on regrette beaucoup M. de la Touche, qui s'étoit si fort distingué, en commandant les troupes Françoises dans la bataille qu'on livra le 15 Décembre 1750 à l'usurpateur Nazersingue.

Le 17, l'Archevêque de Paris se rendit à la Maison de la Salpêtriere, l'une des neuf qui composent l'Hôpital Général, & qui seule contient sept mille personnes. Ce Prélat, après y avoir célébré la Messe, donna la Confirmation à huit cens pauvres. La cérémonie finie, il visita la Maison, s'arrêtant particulierement aux endroits les plus dignes de sa charité, & les plus capables d'exciter la compassion.

Avant de partir pour le Languedoc, le Maréchal Duc de Richelieu a présenté aux Ministres M. de Sablieres, Syndic de la Compagnie des Intéressés au Canal de Provence, & député par cette Compagnie pour informer la Cour, qu'on a commencé les travaux de ce Canal.

Le Roi a accordé des Lettres de Noblesse à M. Quesnay, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, l'un des Médecins Consultans de Sa Majesté, & son Médecin Ordinaire en survivance de M. Marcot. Messieurs

Pousse & Vernage, Médecins de la Faculté de Paris, ont obtenu la même marque de distinction.

Le 19, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens quatre-vingt livres, & les Billets de la Seconde Lotterie Royale à six cens vingt-cinq. Ceux de la Premiere n'ont point eu de prix fixe.

Le même jour, Fête de Saint Sabinien, qu'on célébre dans le Diocèse de Sens, leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante Duchesse de Parme, & de Mesdames de France, assisterent à l'Office de l'après-midi dans la Chapelle du Château.

La Reine entendit le même jour la Messe, dans l'Eglise du Couvent des Basses-Loges.

Le 20, le Roi assista au Salut dans la Chapelle, ainsi que la Reine & la Famille Royale, qui y avoient entendu les Vêpres.

Les Evêques d'Arras & de Couserans furent sacrés le même jour, dans la Chapelle de l'Archevêché par l'Archevêque de Paris, assisté des Evêques de Lescar & de Chartres.

Le 23, pendant la Messe du Roi, les Evêques d'Arras & de Couserans prêterent serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Madame Infante Duchesse de Parme donna le même jour, dans l'Eglise du Monastere des Religieuses Bénédictines de Moret, le Voile Blanc à la Demoiselle Dauscourt: & Monseigneur le Dauphin assista à cette cérémonie.

Leurs Majestés souperent le 19 & le 22 au grand couvert. Il y eut Concert le 23 chez la Reine. La Demoiselle Vestris y chanta des airs Italiens, dans lesquels on admira la beauté de sa voix, & les

graces de ſon chant. Mrs Pla, Eſpagnols, nouvellement reçus à la Muſique de la Chapelle & de la Chambre du Roi, jouerent ſeuls, & en *Duo*; des Sonates & des Concerto de Hautbois. L'aîné exécuta pluſieurs Piéces ſur le Pſaltérion. Ce Concert fit un grand plaiſir à la Reine, & fut généralement applaudi.

Le 25, Don Jaime Maſſones de Lima, Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi d'Eſpagne, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il préſenta à Sa Majeſté Don Ricardo Wall, Ambaſſadeur de Sa Majeſté Catholique, auprès du Roi de la Grande Bretagne, & qui, venant de Madrid, paſſe par la France, pour s'en retourner à Londres. Don Jaime Maſſones de Lima fut conduit à cette audience, ainſi qu'à celle de la Reine, par M. Dufort, Introducteur des Ambaſſadeurs.

M. Leveſtenon de Berkenroode, Ambaſſadeur Ordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies, eut le 20 audience de Madame Infante. Il y fut conduit par le même Introducteur.

Le Roi s'étant fait rendre compte de l'état de la Caiſſe des Amortiſſemens, & ayant reconnu que quelques-unes des dettes, à l'acquittement deſquelles les deniers de cette Caiſſe ſont affectés, ſeront amorties dans peu de tems, & que les autres s'éteignent ſucceſſivement, Sa Majeſté a réſolu de deſtiner dès-à-préſent une partie des fonds, qui ſe trouveront libres dans ladite Caiſſe, à rembourſer des rentes ſur les Aydes & Gabelles au denier quarante, juſqu'à concurrence de la ſomme de vingt-deux millions cinq cens mille livres. Sa Majeſté étant également inſtruite que les fonds, employés juſqu'a préſent à acquitter les dépenſes arriérées par celles auxquelles la guerre a donné lieu, ne ſe ſont pas encore trouvés ſuffiſans, Elle a cru de-

voir se procurer en même tems un nouveau secours?
Dans la vûe de pourvoir à ces deux objets, Sa Majesté s'est déterminée à admettre les Propriétaires de rentes sur les Aydes & Gabelles au denier quarante, qui desireront d'en être remboursés, à porter au Trésor Royal, avec leurs contrats, une somme en espéces égale à celle des capitaux desdits contrats, pour être remboursés du total par le Trésorier de la Caisse des Amortissemens en neuf payemens égaux, dans le cours de neuf années. Mais Sa Majesté ne voulant pas qu'il soit donné aucune atteinte à la destination qu'Elle a faite des fonds de la Caisse des Amortissemens par son Edit du mois de Mai 1749, Elle fera remettre annuellement au Trésorier de cette Caisse, des deniers de son Trésor Royal, les sommes nécessaires pour le remboursement de celles qui seront portées en argent audit Trésor Royal. Le 26, on publia l'Arrêt du Conseil d'Etat, par lequel le Roi explique ses intentions sur ces differens articles. Les Etrangers non naturalisés, (même ceux qui demeurent hors du Royaume;) qui, se trouvant propriétaires de quelques-unes des rentes énoncées ci-dessus, voudroient en recevoir le remboursement de la maniere portée par ledit Arrêt, jouiront, pour raison des Billets de la Caisse des Amortissemens, qui leur seront fournis, des mêmes priviléges dont ils jouissent pour raison de leurs rentes, & ils pourront disposer de ces Billets, entre-vifs, par testament ou autrement. S'ils n'en disposent pas de leur vivant, leurs héritiers, ou autres les représentans, leur succederont, quoiqu'Etrangers & non Regnicoles, même quand ils seroient Sujets de Princes & Etats avec lesquels Sa Majesté pourroit être en guerre.

Le Roi a dispose de l'Intendance d'Alsace, va-

cante par la mort de M. Megret de Serilly, en faveur de M. Pineau de Lucé Intendant de Hainault, & Sa Majesté a nommé à l'Intendance de Hainault M. Peirenc de Moras, Intendant de Riom.

Le Comte de Loss, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Pologne Electeur de Saxe, eut le même jour une audience particuliere du Roi. Il y fut conduit, ainsi qu'à celle de Monseigneur le Dauphin, par M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour, Don Jaime Massones de Lima, Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'Espagne, eut une audience de Monseigneur le Dauphin, dans laquelle il lui présenta Don Riccardo Wall, Ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès du Roi de la Grande Bretagne. Don Jaime Massones de Lima fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de Madame la Dauphine, de Madame Infante Duchesse de Parme, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par le même Introducteur.

La Baronne de Montmorency fut présentée le 27 à leurs Majestés & à la Famille Royale.

Il y eut le 26 & le 29 grand Couvert chez la Reine.

Le 27, le 28 & le 30, le Roi prit le divertissement de la chasse du Cerf.

Le 29, le Roi assista au Salut dans la Chapelle du Château, ainsi que la Reine, qui y avoit entendu le matin la grande Messe, & l'après-midi les Vêpres. Mgr le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Infante Duchesse de Parme, & Mesd. de France, y assisterent aux Vêpres & au Salut.

Le 31, il arriva à Fontainebleau avec le poisson de mer destiné pour les tables de la Reine,

un Carret, espece de Tortue qui ne se trouve point dans les mers de l'Europe. Sa tête, couverte d'une écaille noire, ressemble à celle d'une Tortue ordinaire. Il a la gueule en forme de bec de Perroquet. Depuis le défaut de la tête jusqu'au corps, est une distance d'un pied, qui n'est que chair & cartilages. L'écaille du dos, noire ainsi que celle de la tête, est bombée & cannelée. Par-devant, l'animal a deux nageoires, de deux pieds & demi chacune : il en a deux autres, chacune d'un pied, à l'extrémité du corps. Sa queue a un pied de long, & la figure de celle d'un Belier. Sous son ventre, qui est couvert d'une écaille rougeâtre & marbrée, sont quatre pattes, formées de façon qu'elles peuvent lui servir de nageoires. Il est long d'environ six pieds, sur quatre de diametre, & il pese entre huit & neuf cens livres. Des Pêcheurs l'ont pris sur la côte de Dieppe.

Le mêma jour, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quatre vingt livres ; les Billets de la Premiere Lotterie Royale à six cens soixante-dix-sept, & ceux de la Seconde à six cens vingt-six.

Le même jour, veille de la Fête de tous les Saints, la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier : Monseigneur le Dauphin, par celles de l'Abbé du Châtel, Aumônier du Roi : Madame la Dauphine par celles de l'Abbé de Sailly, son Aumônier en Quartier : Madame Infante Duchesse de Parme, par celles de l'Abbé de Colincourt, Aumônier du Roi, & Madame Adélaïde, par celles de l'Evêque de Meaux, son Premier Aumônier.

Leurs Majestés, accompagnées de toute la Famille Royale, assisterent l'après-midi dans la Chapelle aux premieres Vêpres, auxquelles l'Evê-

que de Meaux officia, & qui furent chantées par la Musique.

Le 1 Novembre, jour de la Fête, le Roi, la Reine, & la Famille Royale, entendirent la Messe chantée par la Musique, & célébrée pontificalement par le même Prélat.

L'après-midi, leurs Majestés assisterent à la Prédication de l'Abbé de Boisemont, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen; ensuite aux Vêpres, auxquelles l'Evêque de Meaux officia; & aux premreres Vêpres des Morts.

M. lePeletier de Beaupré, Conseiller d'Etat, qui a été nommé par le Roi pour présider au Grand Conseil pendant l'année 1751, & qui a été continué cette année dans les mêmes fonctions par Sa Majesté, vient de l'être encore pour l'année prochaine. La place que la nomination de M. Orceau Fontette à l'Intendance de Caen a fait vaquer parmi les huit Maîtres des Requêtes, Présidens du Grand Conseil par Commissions, est remplie par M. de Berulle.

Sa Majesté a donné à M. de la Michodiere, l'un des Maîtres des Requêtes, Présidens du Grand Conseil par Commission, l'Intendance d'Auvergne, vacante par la nomination de M. Peirenc de Moras à celle du Hainault.

Suivant les avis reçus de Dunkerque, M. Antoine Tresca a dû faire le 23 du mois dernier l'ouverture d'une Vente considerable, consistant en laines de Barbarie, & en marbres de diverses especes, tant en blocs qu'ouvragés.

On a appris par des lettres de Languedoc, que le Marquis du Viviers, pour marquer sa joie du rétablissement de Monsegneur le Dauphin, avoit donné un fond, pour faire apprendre des métiers à quatre jeunes garçons des Terres qu'il posséde

dans la Province. Il a fondé aussi, en action de graces de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, une Messe qui sera célébrée tous les ans le 13 de Septembre dans la Chapelle du Château de Viviers pendant la vie du Roi.

MORTS.

Messire Claude-Elizée de Court, Vice-Amiral de France, Grand Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Premier Maître d'Hôtel de Monseigneur le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang, est mort dans sa maison de Gournay sur Marne le 19 Août 1752, âgé de 86 ans & demi, étant né le 15 Février 1666.

On a crû ne pouvoir donner une idée plus exacte des services de feu M. de Court, qu'en rapportant ici ce qui en est dit dans ses Lettres de Vice-Amiral. En 1683, il fut nommé Garde de la Marine, & se distingua par sa valeur dès sa premiere jeunesse en diverses occasions. En 1684, il servit au Bombardement de Gêne, & fut du nombre de ceux qui firent descente à Saint Pierre d'Arene, dont les Généraux parurent très-contens. Il se trouva en 1685 au Bombardement de Tripoli, & en 1686, au retour d'un voyage de Constantinople & des Echelles du Levant il fut fait Enseigne. N'y ayant point de guerre en 87, M. de Court demanda à faire le voyage de Rome, où le Roi envoyoit deux cens Officiers, tant des Vaisseaux que des Galeres pour défendre les franchises du Palais de son Ambassadeur, il en revint Lieutenant au commencement de la guerre de 89 pour servir dans un des Vaisseaux armés à Toulon, sous les ordres de M.

le Comte de Tourville, & fit la campagne dite de Belleisle. En 1690, il se trouva dans le Vaisseau *le Brave* au combat de la Manche, & après que l'Armée combinée d'Angletrre & de Hollande eut été mise en fuite, il commanda la Chaloupe de ce Vaisseau à la descente de Tingmouth.

En 1691, il fit la campagne dans un des Vaisseaux armés à Dunkerque, & celle de 92 dans celui que commandoit M. de Mericourt. L'année suivante, il se trouva au combat de Lagos qui causa aux Anglois une perte de 50 millions par celle de leur Flotte de Smirne, & de plusieurs de leurs Vaisseaux de guerre que M. le Marquis de Coetlogon alla brûler avec un détachement des nôtres, dans le vieux mole de Gibraltar. Celui où servoit M. de Court étoit de ce nombre.

En 1694, il servit en qualité de Lieutenant en pied sous M. Bart dans le Vaisseau *le More*, & se trouva au combat de la Mer de Norvége, où l'Escadre du Roi, composée de cinq Fregates, combattit huit Vaisseaux de guerre Hollandois qui avoient 120 piéces de canon monté de plus que l'Escadre du Roi, & reprit sur eux environ deux cens Bâtimens chargés de bled qu'ils nous avoient enlevés, & qui remirent l'abondance dans le Royaume, où la famine commençoit à se faire sentir. M. de Court fit dans cette occasion plusieurs actions d'éclat qui lui attirerent de la part du feu Roi, quinze jours après, le discours le plus flatteur. L'Escadre ayant été radoubée, remit en mer à l'arriére-saison, M. de Court y commandoit le Vaisseau *le Comte*; elle fit plusieurs prises sur les ennemis, après quoi elle revint desarmer à Dunkerque.

En 1695, M. de Court commanda *le Millefort*, & eut le courage d'aller aborder une des Machi-

tres infernales que les Anglois avoient envoyé devant Dunkerque pour tenter de faire sauter les deux Forts de la tête des Jettées, quoiqu'en feu, il la remorqua au-delà du Fort de l'Est, & la fit échouer à la côte. Dans les divers mouvemens qu'avoient fait les Ennemis pour exécuter leur dessein, un Vaisseau de guerre Hollandois s'échoua sur le Banbrac. M. de Court aborda ce Vaisseau. Le premier y mit le feu sous celui de quatre Vaisseaux ennemis qui étoient avancés à la portée du fusil pour s'y opposer, & le fit sauter en l'air. Il fut fait Capitaine à la réponse du Courier, quoique ce ne fût pas l'usage d'en faire hors des tems de promotions, & quelques mois après on lui confia le commandement d'un Vaisseau destiné à convoyer les troupes qui devoient être débarquées en Angleterre avec le Roi Jacques. Il passa ensuite dans les Mers du Nord, où l'Escadre fit 50 prises, dont cinq Vaisseaux de guerre, l'un desquels fut enlevé par M de Court.

En 1697, M. Bart sortit malgré 15 Navires Anglois qui bloquoient le Port de Dunkerque, pour conduire en Pologne feu M. le Prince de Conty. Ce fut M. de Court qui le ramena de Copenhague dans le Vaisseau *l'Alcion* qu'il commandoit. La paix générale étant faite en 1698, il employa une partie de cette année à la visite des Ports d'Angleterre & de Hollande, & en rapporta des connoissances utiles au bien du Service.

En 1699, il arma à Toulon pour Constantinople, & n'en revint qu'en Septembre 1700.

En 1701, il fut nommé pour commander *le Triton* dans l'Armée de M. le Comte de Châteaurenaud, qui avoit ordre d'aller à l'Amérique, pour y prendre la Flote du Mexique : personne n'ignore qu'à son retour elle fut attaquée à Vigo le 23

Octobre 1702 par l'Armée Navale d'Angleterre, aux ordres de Mylord Duc Dormond, & qu'elle y périt avec 15 Vaisseaux du Roi. M. de Court fut chargé, par ordre du Général, de la défense de l'Estacade ; il y soutint avec les Chaloupes armées les efforts des Ennemis pendant deux jours, & ne se retira que lorsqu'elle fut forcée.

En 1703, il fut envoyé à Boulogne pour y commander la Marine. Il servit en 1704, sur le Vaisseau Amiral, & se trouva au Combat de Malaga, sous les ordres de Monseigneur le Comte de Toulouse. Il commanda ensuite au siége de Gibraltar un détachement de 3000 hommes de troupes de la Marine. Il servit dans cette occasion avec tant de distinction, que le feu Roi d'Espagne l'honora du titre de Brigadier de ses Armées, & à son passage à Madrid, S. M. C. voulut bien y joindre une autre marque de satisfaction en lui donnant de sa main une épée d'or, & la Reine un diamant de prix.

Il se trouva encore en 1706 au siége de Barcelone, armé dans le Vaisseau de feu Monseigneur le Comte de Toulouze, & fut choisi pour commander les Chaloupes destinées à empêcher le débarquement des troupes Napolitaines, dont l'objet étoit de pénétrer de nuit dans la Ville par mer. M. de Court les attaqua avec tant de valeur & de succès, qu'il n'en put entrer dans la Place qu'un très-petit nombre, & que tout le reste fut tué, pris, ou noyé.

En 1707, ayant appris le siége de Toulon, il demanda la permission de s'y rendre, quoiqu'il ne fût pas de ce département, & l'ayant obtenue il s'y rendit en peu de jours, y pénétra malgré le blocus des Ennemis ; à son arrivée il fut chargé de conduire, à la tête des Grena-

diers, le canon qui servit à l'attaque du Fort de Sainte Catherine, où les Ennemis se maintinrent long-tems par la supériorité de leurs forces. Cette action se passa sous les yeux de M. le Maréchal de Tessé; le lendemain les Galiotes à bombes des Ennemis ayant commencé à tirer sur les Vaisseaux & magazins du Roi, M. de Langeron Lieutenant Général, & commandant la Marine, chargea M. de Court d'arrêter leurs progrés, & de prévenir la perte immense dont on étoit menacé. M. de Court se transporta sur le champ à la grande Tour, fit mettre en batterie le plutôt que faire se put dix canons de 36, & deux mortiers, & quatre heures après obligea les Galiotes à couper leurs cables, & à discontinuer le bombardement. A l'entrée de la nuit les Ennemis firent une nouvelle tentative, M. de Court pénétrant leur dessein, laissa approcher les Galiotes & les Vaisseaux qui les soutenoient, & dès le moment qu'elles se préparerent à tirer, il fit sur elles une décharge si vive, & si bien soutenue que la confusion s'y mit, & se choquant les uns les autres, elles furent obligées de recourir à leurs Chaloupes pour les prendre à la remorque, & n'oserent plus paroître, ni se rapprocher de tout le siége.

En 1708, 9 & 10, le Roi n'armant dans aucun Port, M. de Court fut envoyé à Boulogne pour y commander la Marine, & observer les mouvemens des Anglois : leur Armée Navale se présenta pendant le siége de Lille pour bombarder cette premiere Place, & tenter une descente à la Côte; la bonne contenance des troupes du pays en imposa aux Ennemis, & le Commandant des troupes de la Province fit honneur à M. de Court de tous les mouvemens qui furent faits en cette occasion, & le pria avec tous ses Officiers

d'en venir rendre compte à la Cour.

En 1711, prêt de se rendre à Toulon, il reçut ordre du feu Roi de se charger de l'Education de feu S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans, alors Duc de Chartres. Le zéle, le tendre attachement, la dignité même avec laquelle il s'acquitta de cet Emploi lui aquirent la confiance & l'estime de leur A. R. Monseigneur & Madame la Duchesse d'Orleans; confiance qu'il a conservée sans variation jusqu'à leur mort. La distinction de ses services lui procura son avancement à la Charge de Chef d'Escadre, par une place surnumeraire, & quelques années après il parvint à celle de Lieutenant Géneral. La réputation qu'il s'étoit acquise porta le Roi à lui donner en 1734, le Commandement de l'Escadre qui fut à Cadix, elle obligea les Anglois à des armemens considérables: malgré la supériorité de leurs forces ils n'osérent durant toute cette campagne hazarder aucune chicanne sur celle de M. de Court, réserve dans laquelle ils n'ont pas toujours persévéré pendant le cours de la derniere guerre entre eux & l'Espagne. En 1741, il fut chargé du Commandemett d'une Escadre dans la Mediterrannée avec ordre de proteger celle d'Espagne destinée à agir dans ces mers. M. de Court mit à la voile aussi-tôt que la sienne fut prête. Il croisa d'adord entre le Cap de Gatte & Malaga, pour attendre Dom Navarro qui devoit passer le détroit sans délai. Le 18 Décembre, le General François informé qu'on découvroit du haut des montagnes deux Escadres qui se disposoient au combat, l'une à l'Est & l'autre à l'Ouest, il ne douta pas que ce ne fût celle des Anglois qui donnoit chasse aux Espagnols, & sur le champ faisant route au Sud, il vint se placer entre les

deux Escadres. Cette heureuse manœuvre sauva les dix-sept Vaisseaux du Roi d'Espagne hors d'état de résister, & contraignit l'Amiral Haddox de cesser la poursuite, & de prendre la route de Gibraltar. Le 23 Décembre l'Amiral Haddox tenta encore une fois l'attaque des Espagnols qu'il trouva séparés de notre Escadre, M. de Court fut encore assez heureux pour les rejoindre à tems, mit en fuite l'Amiral Anglois & l'obligea de diriger sa marche vers Port Mahon. Le Roi d'Espagne informé de ces deux services importans envoya à M. de Court son portrait enrichi de diamans, & dans la lettre du Secretaire d'Etat qui l'accompagnoit & qui existe encore actuellement, il est dit que la Cour d'Espagne auroit fort souhaité lui envoyer la Toison d'or, mais qu'il n'y en avoit qu'une vacante & que la position des affaires de l'Europe avoit décidé de sa destination.

Enfin en 1744 le Roi lui confia le commandement de l'Escadre combinée destinée pour la Méditerranée. Il est dit dans ses Lettres de Vice-Amiral qu'il donna dans cette campagne de nouvelles preuves de sa bonne conduite, de sa valeur & de sa capacité dans le Commandement des amées Navales (d'ailleurs le procès fait à l'Amiral Mathews en Angleterre, paroît avoir fixé le jugement que l'on en doit porter.) Les services que l'on vient de raporter parurent mériter d'être récompensés en 1750 par la Charge de Vice-Amiral, & la dignité de Grand Croix dans l'Ordre Royal & Militaire de saint Louis.

M. de Court n'a point été marié, il a fait son légataire universel son neveu fils de sa sœur, M. de Montplaisant, Président à mortier au Parlement de Bourgogne, qui n'a qu'un fils unique nommé M. le Comte de Loriot.

Le 19 Septembre, est mort dans ses Terres à cinq lieues de Metz, Charles-Marie Comte, Duc des Comtes de Coconata, Chambellan du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, Seigneur de Port-sur-seilles, Anserville, Conseurille, Pourinoye, Loiville, &c. ci-devant Capitaine de Cavalerie, substitué au nom & aux armes de la Maison de Gournay.

Il étoit fils d'Emmanuel-Auguste Comte, Duc, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, & de Marguerite de Raigecourt.

Il avoit épousé en 1735 Françoise des Salles, Chanoinesse de Maubeuge.

De ce mariage sont nés quatre enfans, sçavoir, Jean-Jacques-Louis-Emmanuel, Comte de Gournay, Duc, Lieutenant au Régiment des Gardes de Lorraine; Maurice-Auguste-Marie, Chevalier de Malte; Madelaine-Louise-Aldegonde, Chanoinesse de Remiremont; Josephine-Jacobie-Philippine, aussi Chanoinesse de Remiremont.

La Maison *Duc* en François, *Duchis* en Italien, *Duxiorum*, ou *de Ducibus* en Latin, originaire de Piedmont, est une des plus anciennes & des plus illustres de cet Etat; les Historiens Piedmontois Mutius de Glandé, Jacques Cazé, Thomas Crucicula & Raymundus Turcus, en font remonter l'origine aux tems les plus reculés, depuis 1348 jusqu'à présent: on trouve une filiation bien suivie & solidement établie sur des titres originaux, elle s'est alliée aux Maisons les plus distinguées du Piedmont & de la Lombardie, & a possedé auprès des Ducs de Savoye les premieres Charges de la Cour, & les premiers emplois militaires; en 1391, Barthelemi Duc, petit-fils de Benentin Duc, fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem à Rhodes.

Les Maisons de Raigecourt & des Salles auxquelles elle s'est alliée depuis son établissement en France, sont de l'ancienne Chevalerie de Lorraine & sont jurées de tems immémorial dans tous les Chapitres de cette Province & dans ceux de Flandres.

La Maison Duc porte d'or à trois bandes d'azur. Elles sont placées au premier & au quatriéme dans l'écu des armes dudit Charles-Marie, Comte Duc; & celles de Gournay, auxquelles il est substitué, sont placées au second & au troisiéme, & le nom de Gournay est à joint celui de Duc, par les conditions de la substitution.

AVIS.

LEs jours caniculaires n'ayant pû donner par le peu de chaleur, le degré nécessaire à la seconde composition du vinaigre philosophique du Sieur Maille, Vinaigtier Distilateur ordinaire de l'Imperatrice Reine de Hongrie, il a été obligé de se servir d'une digestion pour le faire monter à son degré de fermentation, qui ira jusqu'au premier Décembre où l'on continuera la vente. Les personnes des Provinces de France, & celles des Royaumes Etrangers, de qui il a reçu des ordres pour en envoyer, seront servies par les premiers ordinaires qui partiront après le premier dudit mois. Ledit Sieur Maille en a composé trois nouveaux, l'un se nomme vinaigre de *Venus*, à l'usage des Dames & à celui des opélamides, & l'autre se nomme vinaigre de *Turby*, dont la propriété est de guérir le mal de dents radicalement; & le troisiéme vinaigre *Romain*, qui blanchit les dents parfaitement, & raffermit les gencives. L'on trouve chez ledit Sieur Maille toutes

sortes de vinaigres, pour ôter les taches du visage & les dartres farineuses, & pour blanchir, sans aucune crainte de se gâter le visage. Les moindres bouteilles de ces sortes de vinaigres, tant pour la bouche que pour le teint, se vendent 3 l. la bouteille. Toutes sortes de vinaigres pour la table, comme aussi toutes sortes de fruits confits au vinaigre, qui sont pavis de Pompone à l'Italienne, Brignons, Bled de Turquie, Melons marinés à l'Angloise, Bigarreaux à la Reine, Cornichons, Graine de Capucine, Haricots à la Génoise, differente moutarde, moutarde des six graines, de la composition du Sieur Maille, qui a la qualité de se conserver dix huit mois avec la même bonté, moutarde à la Romaine, moutarde Grecque, moutardes aux capres & aux enchois, composées par extrait d'herbes fines, à 5 liv. la pinte; & la moutarde des six graines à 4 liv. la pinte; moutarde en poudre, à 6 liv. la pinte.

Il demeure à Paris rue de l'Hyrondelle, aux Armes Impériales; il envoye en Provinces, en lui donnant des Lettres d'avis, & remettant l'argent par la Poste affranchi de port.

AUTRE.

Le Sieur Bresson de Maillard, Découpeur & Peintre en caracteres & vignettes, dont les ouvrages ont été annoncés dans differens Journaux & le Mercure, donne avis que par une suite de sesdits ouvrages, dont il a fait des envois en Provinces & aux Maisons Religieuses, il fait & débite une suite de feuilles au nombre de plus de cinquante de differentes Sentences, pensées pieuses, distribuées suivant les principales Fêtes de l'année, Dons du Saint Esprit, Beatitudes, Prieres & Emblêmes, Devises, &c. le tout orné de

ſeſdites vignettes, peint en pluſieurs couleurs, deſſiné dans le dernier goût, & bronze, à quatre & ſix ſols la feuille; vend auſſi les Cartouches qui les ornent; toutes ſortes de belles vignettes, propres à peindre en une & pluſieurs couleurs; caracteres de toute façon.

Sa demeure, Cour des Celeſtins, à l'Arſenal, à Paris.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le premier Volume du *Mercure de France*, du mois de Décembre. A Paris, le 30 Novembre 1752.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Proſe.
La fontaine minérale de Boulogne. Epître, 3
Lettre à l'Auteur du Mercure, 7
A Silvie, qui déſiroit que ſon éloge inſpirât des Vers, 22
Dialogue entre la Memoire & le Goût, 23
Cerès & l'Amour. Fable, 32
Lettre à l'Auteur du Mercure, 36
Epitre à S. E. M. le Cardinal Quirini, pour le remercier de l'honneur qu'il a fait à l'Auteur de cette Epître, de traduire en vers Latins ſon Idyle des Arbres, par M. Desforges Maillard, 40
Diſcours prononcé par M. Bigot de Morogues à l'ouverture de l'Académie de Breſt, le 31 Août 1752. 49

La fontaine. Idyle, 55
Relation de ce qui s'est fait à Valenciennes le 10 Septembre 1752 & jours suivans, à l'occasion de la Statue du Roi, 59
Discours d'un Citoyen au nom de la Patrie, prononcé sur la place Royale de Valenciennes au moment de l'érection de la Statue de Louis XV. le 10 Septembre 1752, 64
Cantate pour la Statue de Louis XV. érigée à Valenciennes, le 10 Septembre 1752, 70
Ode à l'occasion de la même Statue, 73
Reponse à une Lettre de M. Bourgeois, inserée dans le Mercure d'Août 1752, 76
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du Mercure de Novembre, 90
Enigme & Logogriphes, 92
Nouvelles Littéraires, 96
Extrait d'Hector, Tragedie de M. Clairfontaine, 117
Beaux-Arts, 137
Chanson à ma femme pour le jour de sainte Anne; 151
Spectacles, 154
Concerts & Comédies à Fontainebleau, 173
Concert Spirituel, 182
Nouvelles Etrangeres, 183
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 196
Morts, 205
Avis, 213

La Chanson notée doit regarder la page 151

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

DÉCEMBRE. 1752.

SECOND VOLUME.

A PARIS,

Chez
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province

Les personnes qui voudront d'autres Mercures que ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve Pissot, Quai de Conti.

PRIX XXX. SOLS.

840.6 M55 1752 Dec. v.2

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1752.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

ALLEGORIE.

Traduite de l'Italien de Chiabrera.

AU gré d'une aîle légere,
Le Dieu qui regne à Cithere
Vint un jour exprès pour voir
L'humide & vaste manoir
Où sa mere prit naissance ;
Ainsi qu'un Cigne s'avance
Vers un rivage émaillé,
Tel parut l'enfant aîlé

En descendant sur la rive
Où la Mer vient en fureur
Briser son onde captive.

Un Triton qui dans son cœur
Sent de l'amoureuse ardeur,
L'atteinte déja trop vive,
Arrêta ce Maraudeur,
En allant droit au qui vive.
On lui répondit, l'Amour.

Effrayé de sa visite
Il va trouver Amphitrite,
Et les Nymphes de sa Cour.
O Reine! écoutez de grace,
Ecoutez, apprenez, dit-il,
Le manifeste péril
Qui dans ce jour vous menace:
L'Amour descendu des Cieux,
Prétend allumer ses feux

Jusqu'en vos grottes profondes.
Si vous l'y laissez entrer,
Dans vos trop brûlantes ondes
On ne pourra demeurer:
Qu'attendez-vous? le tems presse.
Il dit: Déja la Déesse
A pris un rapide essor
Sur sa coquille dorée
Que zéphir pousse au bord
Où le fils de Cythérée

Voltigeoit comme un vautour.
Soudain au perfide Amour
De la main elle fait signe ;
Va, dit-elle, fourbe insigne,
Porte ailleurs tes feux cruels,
S'ils embrasent mon empire,
Où veux-tu qu'on se retire ?
Est-ce parmi les mortels ?
Non, ce seroit encor pire.
A ces mots elle soupire,
Et répand même des pleurs,
Ainsi qu'en verse l'Aurore,
Quand elle veut faire éclore
Les plus précieuses fleurs.
L'Amour répond à ses plaintes :
Souveraine de la mer !
Dissipez de vaines craintes,
Sçachez que dans Saint-Omer
J'ai perdu toutes mes flammes,
Ces traits qui brûlent les ames,
Mon carquois & mon bandeau :
Contre vous que puis-je faire ?
Iris est de mon flambeau
Maitresse & dépositaire.

Le Chevalier de Pierres de Fontenailles.

A Saint-Omer ce 12 Juin 1752.

EXTRAIT D'UNE RÉPONSE DE M. RAMEAU A M. EULER,

Sur l'Identité des Octaves.

D'où résultent des vérités d'autant plus curieuses qu'elles n'ont pas encore été soupçonnées.

POur donner d'abord une juste idée de l'*Octave*, M. Rameau, après avoir fait remarquer qu'elle ne se distingue jamais dans aucun Corps Sonore pincé, frappé, ou ému par le vent, (*a*) pendant que la 12e & la 17e s'y distinguent sensiblement, nous fait appercevoir de plus qu'elle ne change point la nature du Son, qu'elle le fortifie seulement, de même que l'*Unisson*, mais en le rendant plus brillant, comme on peut l'éprouver sur l'Orgue & sur le Clavecin, où l'on aura soin d'opposer au moins un *Unisson* à l'*Octave*, pour y mieux imiter la nature.

Si l'on remarque, avec cela, que les

(*a*) On exclud l'Archet de cette expérience ; parce qu'on a remarqué qu'il y favorisoit souvent une division au préjudice d'une autre.

Harmoniques, qui résonnent dans le Corps Sonore, sont des parties de ce Corps appellées *Aliquotes*, ne sera-t-on pas surpris d'y entendre distinctement le $\frac{1}{3}$, & le $\frac{1}{5}$, qui en forment la 12^e, & la 17^e, pendant que le $\frac{1}{2}$ & le $\frac{1}{4}$, qui en font les *Octaves*, y sont, pour ainsi dire, muets : le $\frac{1}{2}$ surtout, est une partie bien plus grande que le $\frac{1}{5}$, elle agit sur une bien plus grande masse d'air, & cependant c'est ce $\frac{1}{5}$ qu'on y distingue, & nullement le $\frac{1}{2}$, non plus que le $\frac{1}{4}$.

Bien qu'on ne distingue point ces *Octaves*, elles n'en résonnent pas moins, & même plus fortement que la 12^e & la 17^e, conséquemment à la grandeur de leurs parties ; & il n'y a pas à douter que si on ne les distingue pas, c'est qu'elles se confondent entr'elles, aussi-bien qu'avec leur Son fondamental, qui est celui du Corps total, comme on peut l'éprouver encore sur l'Orgue & sur le Clavevin (*a*) : de sorte qu'on en doit être nécessairement affecté, de même que sur

(*a*) On ne s'apperçoit jamais qu'il y ait des *Octaves* dans ces Instrumens, même les Musiciens qui le sçavent, excepté qu'ils n'y donnent une attention expresse, encore est-ce plus par pressentiment que par un sentiment distinct.

ces Instrumens, mais par un sentiment occulte, qui n'a pas encore permis d'en développer la cause.

De ce sentiment occulte nous est venu naturellement celui de la représentation d'un Son dans ses *Octaves*, en un mot, celui de leur *Identité* : sentiment qui seul a servi de guide aux Musiciens de tous les tems, tant en Théorie qu'en Pratique, comme M. Rameau le prouve dans la suite.

Pour se mettre tout d'un coup au fait, continue l'Auteur, il suffit de se rappeller cette source unique de notre sentiment pour la Musique, c'est-à-dire, le Phénomene de la résonnance du Corps Sonore (*a*), en y remarquant que la 12^e^ & la 17^e^, qui seules s'y distinguent relativement au Son du Corps total, sont justement aussi les seules Consonances dont il semble que l'Oreille n'ait tenu nul compte, jusqu'à présent, dans la maniere dont elle nous a toujours conduits, tant en Harmonie qu'en Mélodie.

En effet, on n'a jamais opéré en Musique que sous l'idée des intervales de *Seconde*, *Tierce*, *Quarte*, *Quinte*, *Sixte*, *Sep-*

(*a*) Ce Phénoméne, qui a été annoncé par le P. Mersenne, est à présent généralement reconnu.

tiéme, *&* *Octave*, dont aucun ne se distingue dans la résonance de ce Corps Sonore, excepté la *Sixte majeure* que forment entr'elles la 12^e^. & la 17^e^.

Cette prédilection pour des intervales moindres que ceux qui nous sont offerts par la nature auroit lieu de nous surprendre, dit M. Rameau, si nous n'en découvrions pas d'abord la source dans l'*identité des Octaves*, comme le confirment les exemples suivans, & si nous ne reconnoissions pas ensuite que c'est à la nature même que nous la devons.

Voyez à la fin de l'Extrait les exemples qui répondent à chacun des Articles suivans par des Lettres Majuscules.

1. Représente par tout le Son du Corps total, 2. 4. 8. & 16. sont ses *Octaves*, simple, double, triple, & quadruple: & le Son désigné par le nombre qui ne fait point *Octave*, forme avec celui de ce Corps total le premier intervale de son espéce qui existe dans la nature de ce Corps, & qui s'y trouve représenté une fois, deux fois, trois fois, &c. par les différentes *Octaves* de ce même Corps total, jusqu'à l'*Octave* la plus aiguë, ou la plus haute, qui en donne le Renversement.

A. 1. 3. forment la 12^e^, 2. 3. la *Quinte*. & 3. 4. la *Quarte* par renversement.

B. 1. 5. forment la 17^e. 2. 5. la dixiéme. 4. 5. la *Tierce majeure*. & 5. 8. la *Sixte mineure* par renversement.

C. 1. 15. forment une 28^e. 2. 15. une 21^e. 4. 15. une 14^e. 8. 15. une *Septiéme*, & 15. 16. une *Seconde* par renversement, laquelle *Seconde* donne le *demi-ton majeur*.

D. 1. 9. forment une 23^e. 2. 9. une 16^e. & 4. 9. une neuviéme. 8. 9. une *Seconde*, ou le *Ton majeur*, & 9. 16. une *Septiéme* par renversement.

F. 3. 5. sont les termes de la *Sixte majeure*, que forment entr'elles la 12^e. & la 17^e, dont le renversement donne une *Tierce mineure* entre 5. & 6.

Les intervales exprimés sans chiffres sont les moindres degrés, & les seuls par lesquels l'Oreille nous a toujours guidés.

On voit clairement, dans tous ces exemples, que ce n'est qu'à la faveur des *Octaves* 2. 4. 8. 16. du Son fondamental & généarateur 1, que peut naître en nous le sentiment des intervales réduits à leurs moindres degrés, soit Directs, soit Renversés, soit Consonans, soit Dissonans. A l'égard de l'*Octave* 3. 6, exemple F, c'est une suite du même fait.

On y voit, de plus, que presque tous les intervales passent l'étendue de la voix

dans leur origine (*a*), c'est-à-dire, en y comparant le Son, qui n'est point *Octave*, à celui du Corps total; qu'il y a plusieurs *Octaves* à choisir entre ces deux Sons, même au-dessus de l'aigu; & que l'Oreille y préfére toujours celle qui lui donne le moindre degré.

Remarquons bien encore, continue l'Auteur, que les trois seuls Sons qu'on distingue dans la résonnance du Corps Sonore, & dont les rapports s'expriment par 1. $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{5}$ selon les divisions, ou par 1. 3. 5. selon les Vibrations, ce qui est indifferent ici, sont aussi les seuls qui se transportent dans leurs *Octaves*, au-dessus (*b*), pour nous imprimer le sentiment des moindres degrés, non-seulement à l'oc-

(*a*) Il n'y a que la 12e & la *Sixte majeure* qui ne passent point cette étendue.

(*b*) Si pour réduire un intervale à son moindre degré, nous sommes dans l'habitude de descendre le Son aigu à l'une de ses *Octaves*, c'est que le grave, qui en est généralement le fondamental, nous y est toujours le plus présent, & nous y sert comme de point d'appui : c'est à ce Son grave que nous comparons toujours les aigus, selon l'ordre même de la nature, & nous n'osons jamais l'abandonner, crainte qu'il ne nous échappe.

Un Son se multiplie dans le Corps Sonore, en autant d'*Octaves* qu'on veut au dessus de lui, mais jamais au-dessous.

casion des intervales précédens, mais encore à l'occasion de tous ceux qui en expriment les différences, & dont l'usage peut être nécessaire, tant en Théorie qu'en Pratique.

Par exemple, le *demi-ton mineur*, $\overset{24.}{\text{sol}}$ $\overset{25.}{\text{sol†}}$ (*a*), se forme de la troisiéme *Octave* de 3. comparée à 25.

Le *Ton mineur*, 9. 10, se forme de l'*Octave* de 5. comparée à 9.

Le *quart de Ton* $\overset{125.}{\text{six.}}$ $\overset{128}{\text{ut}}$, se forme de la septiéme *Octave* d'1 comparée à 125.

Le *Comma maxime*, dit de Pithagore, $\overset{524288.}{\text{ut}}$ $\overset{531441}{\text{six.}}$, se forme de la dix-neuviéme *Octave* d'1. comparée à 531441.

Le *Comma majeur*, $\overset{80}{\text{mi}}$ $\overset{81}{\text{mi}}$ (*b*), de la quatriéme *Octave* de 5. comparée à 81.

Enfin le *Comma mineur*, $\overset{2025.}{\text{six.}}$ $\overset{2048.}{\text{ut.}}$, de la onziéme *Octave* d'1 comparée à 2025.

(*a*) Cette petite † signifie *Diéze*, & le *Diéze* augmente pour lors le Son d'un *demi-ton mineur*, qui sur les Instrumens à Touches ne se distingue pas du *majeur*, de sorte que *six* & *ut* sont une même Touche.

Les différens *six* ont chacun une origine différente ; comme on le peut voir dans la Table des Progressions du nouveau Systême de M. Rameau, ou dans sa Génération Harmonique.

(*b*) Les deux *mi* entre 80. & 81. ont également une différente origine. *Voyez la Table déja citée.*

Ces derniers intervales n'ont pû avoir été découverts qu'à la faveur du calcul, parce que l'Oreille ne peut les apprécier, pas même le *demi-ton mineur* seul & isolé, qu'elle confond pour lors avec le majeur (*a*), de même qu'elle confond aussi le *Ton mineur* avec le *majeur*.

Quand même on distingueroit une *Octave* dans la résonance du Corps Sonore, on n'en seroit guéres plus avancé, puisque la *Tierce majeure*, & la *Quarte* ne se rencontrent qu'à la double *Octave*, le *Ton majeur* à la troisiéme, & le *demi-ton majeur* à la quatriéme; ces mêmes intervales composant l'ordre diatonique de la Gamme, *ut, ré, mi, fa*, &c. qui nous est naturel. Il étoit donc nécessaire que toutes les *Octaves* se confondissent entr'elles, pour qu'en étant également frappés, quoiqu'occultement, nous n'y fussions jamais occupés du choix.

Tout cela posé, reste à sçavoir d'où nous vient cette prédilection pour les moindres degrés; d'où vient, en effet, que le Chant qui en est formé nous est le plus familier, & nous plaît le plus? Sur quoi M. Rameau semble décider fort

(*a*) Voyez la page 147. de la Génération Harmonique, & les pag. 57. & 91. de la Démonstration.

judicieusement, en disant que c'est non-seulement parce que ces moindres degrés sont les plus simples, & les plus faciles à exprimer par le moins de distance qu'il y a d'un Son à l'autre, dont les rapports s'apprécient, en conséquence, le plus promtement par l'Oreille, mais encore parce qu'ils sont les plus analogues aux modifications de la Glotte les moins contrastées, outre qu'ils se trouvent dans l'étendue bornée de notre Voix : de sorte que les *Octaves*, qui se confondent entr'elles, ne devenant qu'un même Son pour l'Oreille, elle choisit pour lors celle qui lui convient pour sa plus simple & plus facile opération : la nature nous portant ici, comme partout ailleurs, à préférer les voyes les plus courtes, les plus simples & les plus faciles.

Il reste encore un doute à lever, sçavoir, que l'*identité des Octaves* ne peut empêcher qu'elles n'apportent quelques différences dans l'Harmonie & dans la Mélodie. M. Rameau en convient ; mais c'est, dit-il, une différence qui n'altère nullement le fond, ni dans sa nature, ni dans son genre : elle consiste seulement dans les différentes modifications d'un même tout différemment combiné, où les Sons ne peuvent changer d'ordre sans le secours de leurs *Octaves*.

On aura beau vouloir combiner, par exemple, 1. 3. 5. de ces différentes façons, 1. 5. 3, 3. 1. 5, 3. 5. 1, ou 5. 3. 1, ils ne changent point d'ordre, pour cela, dans l'harmonie: 1. y représentera toujours le Son du Corps total; 3. celui de son tiers, & 5. celui de son cinquiéme: il faudra donc nécessairement avoir recours aux *Octaves*, comme 2. 3. 5, 3. 4. 5, 4. 5. 6, 5. 6. 8, où pour lors 2. substitué à 1. ne changera presque rien à l'effet, parce qu'il se trouvera toujours au-dessous de 3. & de 5; mais 4. & 8. transporteront 1. tantôt au dessus de 3., tantôt au-dessus de 5, & 6. transportera 3. au-dessus de 5: or qu'arrive-t-il en ce cas? c'est qu'on fait pour lors résoner les *Octaves* qui sont, pour ainsi dire, muettes dans le Corps Sonore, pendant qu'on interdit la résonance de leur Son fondamental; ce qui ne distrait nullement l'Oreille du premier tout qui la guide uniquement: elle reconnoît le Son fondamental dans ses *Octaves*: Quels que soient les différens ordres entre les parties, ils lui rappellent toujours ce même tout: les successions que ce tout leur prescrit n'en souffrent aucune altération: si l'Accord est Consonant, il l'est également dans toutes ses combinaisons. Enfin 2. 4. 8. & 1. ne sont point

nous qu'un même Son, où 1. préside toujours, qu'on l'entende ou non, parce que lequel de ces Sons qui résonne, il nous représente toujours le fondamental 1, duquel naissent toutes les différentes impressions que nous recevons de son tout harmonique, de quelque façon qu'il soit combiné.

D'un autre côté, la facilité avec laquelle l'Oreille choisit tantôt une *Octave*, tantôt une autre, pour former tel ou tel intervale ; prouve bien qu'en ce cas les *Octaves* lui sont *identiques* : sinon elle pourroit s'y trouver quelquefois embarrassée ; mais au contraire, la quatriéme *Octave* ne lui coûte pas plus pour former le *demi-ton*, que la troisiéme pour former le *Ton*, que la deuxiéme pour former la *Tierce*, ni que la simple pour former la *Quinte* : cette rapidité avec laquelle la Voix parcourt les *Tons & demi-tons*, où le terme d'un même Son change dans le rapport qu'il a avec celui qui le précéde & avec celui qui le suit, prouve bien encore cette *identité* : la cause même dont l'Oreille reçoit le sentiment de ces moindres degrés ; sçavoir, la succession fondamental (*a*),

(*a*) La succession des Tons & demi-tons est le produit de celle des Quintes, pour ne pas dire,

en eſt une nouvelle preuve, puiſque pour y former le premier *Ton*, elle eſt forcée d'y prendre la troiſiéme *Octave* du premier Son, qu'on ſuppoſe devoir être le fondamental *ut* ; les hommes & les femmes qui chantent toujours à l'*Octave* les uns des autres, croyent chanter à l'Uniſſon : enfin tout nous raméne à cette même *identité des Octaves*, dont les différences qu'on y peut oppoſer, ne conſiſtent que dans les différentes combinaiſons d'un Accord ; où le même Son ne peut changer d'ordre qu'à la faveur de l'une de ſes *Octaves* qui le repréſente par tout, comme s'il étoit unique, la nature l'ayant ainſi établi.

douziémes, dont la nature a gravé le germe dans notre Oreille & dans notre Voix, de même que dans tout Corps Sonore : un Son ne ſe fait pas plutôt entendre que nous ſommes frappés de ſa Quinte, dont la ſucceſſion nous eſt ſuggérée dans le même moment : de ſorte que les produits, ou Sons harmoniques des deux Sons de cette Quinte formant entr'eux des Tons & des demi-tons, ceux-ci nous ſont inſpirés dans l'ordre qu'elle leur preſcrit, toujours dans le même moment ; & ainſi d'une Quinte à l'autre, où regne toujours alternativement le premier Son fondamental, tous les degrés nous deviennent naturels dans l'étendue de l'Octave de ce premier Son fondamental : ce qui forme notre Gamme, appellée *Syſtême diatonique parfait & naturel*, dont il ſera parlé dans la ſuite.

D'un autre côté, encore, depuis que l'harmonie est en regne, on a entendu une infinité d'*Accords parfaits* différemment combinés, sans que cette différence ait jamais fait naître le moindre soupçon contre leur *identité*, on a toujours crû y sentir le même effet : il est vrai qu'il s'en peut trouver, qui, dans l'ordre de la plus parfaite proportion, secondée d'une exécution qui réponde à l'effet du Corps Sonore, excitent une sensation plus agréable que les autres, comme par exemple, dans le Chœur de Pigmalion, sur ces paroles : *L'Amour triomphe*; mais outre qu'on n'est pas toujours maître d'y faire observer la proportion nécessaire entre les Voix & les Instrumens, cela dépend encore de l'entrelassement des *Modes* par lesquels on y arrive, de la longueur de leurs Phrases, & de celui qu'on y choisit pour produire l'effet.

Pour ce qui regarde la Mélodie, si l'on passe de *sol* à *ut*, soit en montant de *Quarte*, soit en descendant de *Quinte*, cela ne change rien à l'harmonie de *sol* ni d'*ut* : c'est d'ailleurs l'étendue des Voix qui en décide ordinairement : si l'on ne peut monter, on descend, ou si l'on ne peut descendre, on monte : alternative

qu'on ne peut imputer qu'à l'*identité des Octaves*.

On doit reconnoître dans ces exposés, continue l'Auteur, que si le sentiment distinct des *Octaves* nous est refusé par les loix mêmes de la nature, & si, malgré cela, nous n'en sommes pas moins affectés, ce n'a été que pour occasionner, par le choix libre qu'on en peut faire, toutes les variétés dont un même tout est susceptible, sans en altérer ni le fond, ni la nature, ni le genre; mais ce n'est pas là tout, les erreurs & les succès, dont cette *identité* est l'unique source, acheveront bientôt de nous en persuader la réalité, quelqu'idée qu'on se forme sur la force du terme.

Il y a d'abord une vérité très-constante, dit M. R., sçavoir que nous avons tous été trompés par l'*identité* des *Octaves*, depuis Pitagore jusqu'à ce jour, ayant toujours pris pour premiers intervales ceux qui n'en sont que les *Octaves*: de sorte que le Géometre n'a pû que s'égarer dans les conséquences qu'il en a voulu tirer, puisqu'il y avoit erreur dans le principe. Au lieu que l'Oreille guidée par les *Octaves* de même que par leurs Sons fondamentaux, à la faveur de leur *identité*, a pû procurer au Musicien les moyens de

faire de grands progrès dans son Art, à mesure que l'expérience lui en a dicté les routes; comme cela est arrivé : à la réserve, seulement, des préceptes qu'il en aura voulu tirer, & qui auront dû se sentir nécessairement d'une erreur qu'il n'a pû prendre pour telle, qu'il a par conséquent méconnuë, & dont il devoit d'autant moins s'appercevoir qu'elle l'a toujours favorisé dans ses recherches (a).

Tel est l'empire de l'Oreille, qui, conséquemment à nos facultés, aux bornes de nos sens (b), a toujours tenu dans l'esclavage, les plus grands Philosophes, les plus grands Géometres, & les plus grands Musiciens de pratique : uniquement sensibles aux moindres dégrés, ils n'ont même fait attention aux *Octaves* ni aux *Quintes* qu'autant qu'elles pouvoient leur procurer ces moindres dégrez : les 12e & 17e, ont toujours été pour eux des zero, ou si l'on veut, des répliques dont ils n'ont

(a) Le Musicien a bien pû sentir l'identité des Octaves dans le renversement, mais il ne s'est jamais apperçu qu'il ne tenoit tous les intervales par lesquels il s'est conduit que de ce même sentiment.

(b) Voyez l'article où l'on a dit que la nature nous porte ici, comme par tout ailleurs, à préférer les voyes les plus courtes, les plus simples & les plus faciles.

retenu nul compte : & il n'y a que cet empire qui puisse rendre excusable l'erreur où l'on est tombé dans l'établissement des principes de la Musique.

Croiroit-on en effet, c'est toujours M. Rameau qui parle, qu'il entra jamais dans l'esprit d'un Philosophe d'établir les principes d'un Art sur des produits de produits, même après les avoir reconnus, ou dû reconnoître pour tels, sans aucun examen sur le principe de ces produits, avant que de s'y livrer ? C'est cependant ce qui est arrivé dans la Musique ; comme on va le voir.

Pitagore, dit-on, tira la *Quinte* & la *Quarte* de la division de *l'Octave*, premier produit, & ensuite le *Ton majeur* de la différence entre cette *Quinte* & cette *Quarte*, produit du produit : ce qui fut généralement adopté.

Sans entrer dans le détail de ce qui se passa parmi les Anciens au sujet de ces produits, il suffit de sçavoir que de tous les Sistèmes qu'ils imaginerent en conséquence pour servir de principe à la Musique, ils en établirent un qu'ils appellerent, par prédilection, *Parfait & naturel*, celui-là même qui nous est également suggeré à tous, qu'on appelle aussi *Diatonique*, & que nous reconnoissons sous le titre de

la raiſon a pû s'endormir ſur ce point pendant un ſi long-tems ?

Quelque juſtes que ſoient les rapports du Syſtème de Zarlino, cet Auteur n'a pû empêcher pour cela, qu'il ne s'en trouvât de faux entre certaines Conſonances (a); mais c'ſt ce qui l'a le moins embaraſſé, & content de ſa découverte, il n'a pas crû devoir porter ſes vûes plus loin.

Auſſi ſourd que les Anciens à la voix de la nature, quoique d'accord avec Ariſtoxène, il eût bien recommandé de l'écouter; cet Auteur s'imagine, comme eux, pouvoir combiner à ſon gré ce même ordre qu'elle vient de lui dicter, & va juſqu'à en former douze *Modes* ſans ordre déterminé & ſans bornes, à l'exception de celui qui lui a d'abord été inſpiré : erreur qui s'eſt tellement invétérée qu'elle ſubſiſte encore en partie dans le Chant de l'Egliſe.

A la fin l'Oreille a pris le deſſus, & le Muſicien rebuté des préceptes que con-

ve que cet Auteur n'a connu le Phénomene de la réſonnance du Corps ſonore, qu'après avoir découvert la Baſſe fondamentale, qu'il tire enſuite de ce même Phénomene dans ſon nouveau Syſtême.

(a) Voyez la démonſtration, &c. depuis la p. 55. juſqu'à 59, où il eſt auſſi queſtion du *Double emploi*, cité dans la ſuite.

trarioient

traríoient à chaque instant les effets qu'il éprouvoit, ne s'en est presque plus rapporté qu'à son expérience : il a heureusement reconnu par ce seul secours, qu'il ne pouvoit y avoir que deux *Modes*, le *Majeur* & le *Mineur*, conséquemment à l'ordre que nous en prescrit le principe tiré de la résonnance du Corps Sonore : & l'on peut dire que sans l'erreur où il a été jusqu'à ces derniers tems, avec tous nos législateurs en Musique, sçavoir que l'*Octave diatonique* d'un *Mode* devoit nécessairement appartenir au même Générateur; il en auroit pû tirer, plutôt qu'il n'a fait, la connoissance du rapport des *Modes*, dont dépendent les plus grandes beautés en Musique (*a*), & il auroit mis le comble par là, aux grands progrès qu'il a fait dans son Art.

Trois choses également visibles & sensibles auroient dû faire appercévoir de tous les tems, continue M. R., que l'*Octave diatonique* d'un *Mode* pouvoit appartenir à trois Générateurs différens ; sçavoir d'abord au premier, qu'on peut supposer être *Ut*, puis à sa *Quinte* au-dessus *Sol*, & à sa *Quinte* au-dessous *Fa*, qui sont les deux Sons fondamentaux que le premier s'associe pour annoncer ses differens repos, &

(*a*) Voyez ce qui a été dit du rapport des Modes, au sujet du Chœur de Pigmalion.

pour leur céder en même tems le droit d'en former de pareils aux siens selon les cas.

Ces trois choses sont, 1°. les trois Tons de suite qu'on trouve dans une *Octave diatonique* & qu'on ne peut entonner naturellement de suite: 2°. les Consonnances altérées qui s'y rencontrent de droit, selon les rapports donnés dans tous les Sistèmes diatoniques, & qui prouvent bien que ces Consonnances ne peuvent être admises dans le Mode du premier Générateur: 3°. les différens repos qui sont sensibles sur l'une & l'autre Quinte de ce premier Générateur. Le jugement & l'Oreille auroient dû concourir également de tout tems à cette connoissance; cependant ce n'est que depuis peu qu'on commence à s'en appercevoir.

Cela posé, il y a trois moyens, dit M. R., de proposer un Système diatonique: le premier où l'on suit l'ordre le plus simple de la nature, sera tout rélatif au premier Générateur (*a*): il est vrai que l'ordre diatonique y est interrompu sur un Son seulement, mais est-ce à cet ordre de donner la loi, lorsqu'il n'est que le produit des fondamentaux qui seuls sont en

(*a*) Nouvelles Réflexions sur la démonstration du principe de l'harmonie, p. 19.

droit de la donner? Le 2^e. sera susceptible de trois Générateurs différens (*a*) & le 3^e. pareil au précédent, sera soumis comme le premier, au premier Générateur, à la faveur de la *Dissonance*, & du Double emploi (*b*).

Après bien d'autres réflexions que nous passerons sous silence, M. R. en vient enfin à ses conclusions sur *l'Indentité des Octaves*.

Si les *Octaves* n'étoient pas *indentiques* pour l'Oreille, concevroit-on, dit-il, comment la Musique qui nous a tant charmés jusqu'à présent, auroit pû seulement être supportable? Ne seroit-on pas bien plutôt porté à croire que ce n'auroit été pour nous qu'un cahos de Sons. Qu'on donne à ces *Octaves* telle qualité qu'on voudra, si elles ne rappelloient pas à l'Oreille les premiers & seuls intervales que nous offre la nature dans la résonnance du Corps Sonore, il n'en pourroit résulter que de la confusion: quel agrément pourroit-on tirer des *Tierces* & des *Quintes* que ce Corps sonore nous refuse, si elles ne répresentoient pas les mêmes Consonnances dont il nous favorise? Ce n'est point ici un coup

(*a*) Démonstration, &c, exemple 3. à la fin du Livre.

(*b*) Génération harmonique, chap. 11, p. 129

du hazard, c'est un fait d'expérience qu'on ne peut contester. D'ailleurs ce Son fondamental, qui ne peut changer d'ordre avec un autre Son qu'en y empruntant le secours de ses *Octaves* (a), n'y paroît-il pas représenté comme s'il étoit toujours le même ? Qu'on ne s'y trompe pas, la différence consiste dans le changement d'ordre, & nullement dans l'*Octave*, qui tient ici lieu de son Générateur : si ce n'est pas le même Son pour le jugement, il l'est pour l'Oreille, qui n'y trouve de différence que dans le changement d'ordre entre les mêmes corps, & nullement dans le changement de ces corps.

Ajoûtons à cela le sentiment qui nous guide en harmonie & en mélodie, si contraire en apparence à ce que la nature a imprimé dans le Corps sonore, dans notre Voix même : quel peut être cependant le moteur de ce sentiment, si ce n'est la résonnance du Corps sonore, d'un seul Son de notre Voix ? Si cette résonnance en est le moteur, il faut donc que les *Octaves* nous soient bien *identiques*, puisque nous ne suivons les traces de la nature qu'à la faveur de ces *Octaves*. Les Anciens en ont été les premieres victimes,

(a) On peut se ressouvenir de l'exemple qui a été donné ci-devant sur ce sujet.

en prenant ces *Octaves* pour les fondamentaux mêmes : & leur aveuglement sur ce point prouve de nouveau l'empire de l'*identité des Octaves* sur l'Oreille : empire dont ils n'ont pas eû le moindre soupçon ; bien loin de là, ils ont marché hardiment d'après leur sentiment, & s'ils ont trouvé les vrais rapports d'un grand nombre d'intervales, par le seul secours des *Octaves* de ces intervales, cela n'en prouve que mieux l'*identité*. Il est vrai que ne se conduisant plus ensuite que par leur calcul fondé sur des produits de produits, il n'est pas étonnant qu'ils se soient égarés ; & ce n'est pas certainement sur leur Théorie qu'on doit juger favorablement de leur Musique.

Il ne paroît pas, au reste, que les Anciens ayent eû aucune notion du Phœnomene dont il s'agit ; mais pour les Modernes, ils l'ont connu du moins peu de tems après Zarlino ; & ce qui doit nous surprendre, c'est que de tous les Philosophes qui ont écrit sur la Musique depuis cette connoissance, aucun n'a fait la moindre réflexion sur ce contraste entre les Consonances données par la résonance du Corps sonore, & celles qui nous ont paru jusqu'à présent les seules naturelles, ayant toujours regardé les vraies fondamentales

comme de ſimples répliques.

C'eſt donc bien cette *identité* qui eſt la cauſe effective des erreurs où les Muſiciens ont donné dans leur Theorie : il ſuffit de les voir tous partir d'un produit de produit pour s'en convaincre : elle n'eſt pas moins la cauſe de leur progrès dans la pratique ; parce que les *Octaves* conduiſant l'Oreille au même but que leurs fondamentaux ; ils n'ont pas eu beſoin d'un meilleur guide pour y arriver : & c'eſt ce qui les a empêché de faire la moindre réflexion ſur l'*identité* de ces *Octaves* ; car on juge bien que ſi ce n'étoit pas le même Son pour l'Oreille, elle s'y ſeroit certainement égarée.

Si après tout ce qui vient de paroître en faveur de l'*identité* des *Octaves*, on trouve encore trop fort le terme d'*identité* pris dans toute ſon aſſertion, M. R. dit qu'on lui en peut ſubſtituer tel autre qu'on voudra qui, en diſant moins, en diſe cependant aſſez.

Cet Auteur ajoute qu'il auroit encore bien des choſes à dire ſur la même matiere, mais qu'il attend qu'on lui forme de nouveaux doutes, parce que les moyens qu'on y employe ſont pour lui de nouveaux nuages à diſſiper, pour faire paroître la verité aux yeux des autres comme il l'apper-

çoit lui-même. Aussi loin de craindre la critique, la souhaite-t-il avec ardeur, ne pouvant marquer trop de reconnoissance aux personnes qui veulent bien l'en croire digne.

LES PROGRE'S DE LA COMEDIE.

ODE.

FUyez, préjugés populaires,
Vous avez regné trop long-tems;
Anciennes erreurs de nos Peres,
Si funestes pour les talens:
Venez aimable Comédie,
Reprendre une nouvelle vie,
En dépit de vos ennemis;
Sous l'appui du plus grand des Princes,
Voyez dans toutes ses Provinces,
Vos droits à jamais affermis.

Autrefois, pleine de licences,
Vous pouviez corrompre les cœurs;
Et vos coupables indécences
Faisoient rougir les Spectateurs;
L'on eut raison de vous proscrire:
Tout amusement qui peut nuire

Ne sçauroit trop se condamner ;
Mais quand vous reprimez le vice,
Que vous combattez l'injustice,
La raison doit vous couronner.

O vous ! dont la plume divine
Produisit un tel changement,
Grand Corneille, illustre Racine,
Du fonds de votre monument,
Contemplez ces ames si belles,
Qui vous ayant pris pour modelles
Jouissent d'un si haut renom :
Aux regrets en vain on se livre,
Puisque nous vous voyons revivre,
Dans Voltaire & dans Crébillon.

Moliere eût rendu le Comique
Digne des esprits délicats,
Si, selon un Docte critique,
Il eût moins donné dans le bas.
Moins outré dans ses caracteres,
Par des peintures plus légeres,
Regnard charma les spectateurs :
Et Néricault, dans maint ouvrage,
Par un noble & fin badinage
Trace la route aux bons Auteurs.

Il est un genre pathétique,

Dont la Chauſſée eſt l'inventeur,
Qui n'eſt Tragique ni Comique,
Mais qui nous attendrit le cœur:
La vertu s'y trouve ſans ceſſe,
Le ſentiment & la nobleſſe
Y combattent les paſſions;
Et du Public comblant l'attente,
Le Préjugé, la Gouvernante,
Renferment d'utiles leçons.

Enfin, nous voyons ſur la Scene
Briller ſans ceſſe l'équité;
Jamais nulle parole obſcene
N'en dégrade l'honnêteté:
Et lorſqu'abandonnant Thalie,
De la ſublime Tragédie,
L'on y prend les divins accens,
Notre cœur, qui ſemble renaître,
Des Heros qu'on y fait paraître
Se tranſmet tous les ſentimens.

Protecteurs zélés du Spectacle
Au Théatre aujourd'hui les Grands,
Sans que leur rang y faſſe obſtacle,
Aiment à montrer leurs talens;
Quand nous les y voyons paraître,
N'eſt-ce pas nous faire connaître

Que cet art jadis condamné,
Devient d'autant plus estimable,
Qu'il joint l'utile à l'agréable,
Quand des vertus il est orné.

De l'imposture & de l'envie,
Pasteurs, n'écoutez plus la voix;
Et distinguez la Comédie,
De ce qu'elle fut autrefois:
Elle implore votre justice,
Regardez-là d'un œil propice,
Telle qu'un pécheur affligé,
Abjurant ses erreurs passées:
Les bontés du Ciel sont versées
Sur celui qui s'est corrigé.

Armand le fils, Comédien, à Besançon.

QUATRIEME LETTRE

A M. l'Abbé Raynal, sur la Littérature Allemande.

IL n'est pas surprenant, Monsieur, que l'Imprimerie soit devenue aussi nuisible qu'elle est utile : les hommes abusent de tout ; la Religion elle-même est dans ce cas, & *Lucrece* l'a pensé avant nous : *Tantum Relligio potuit suadere malorum.* Cette vérité devroit rendre les hommes moins glorieux de leurs découvertes, qu'ils ne doivent souvent qu'au hazard ; mais lorsqu'il s'agit d'eux, ils ne font attention qu'au bien qui résulte de leurs recherches, ils pensent pouvoir autoriser par-là, les peines qu'ils se donnent pour empêcher qu'on ne leur enlève la gloire de leurs inventions. Les Allemands sont jaloux de celle qu'ils veulent tirer de la découverte de l'Imprimerie, & n'ont vû qu'avec une espece d'emportement, ce qu'on leur a objecté pour tâcher d'affoiblir les raisons, qu'ils croyent avoir de se l'approprier.

Cette dispute que je vais examiner, Monsieur, roule sur le lieu de l'inven-

tion, sur le tems, & sur l'Inventeur. La question n'est peut-être pas aussi facile à décider, qu'on pourroit se l'imaginer.

Parmi les opinions qu'on a eues sur le lieu de l'invention, il y en a de bien extraordinaires, & auxquelles je crois ne devoir faire aucune attention : telles sont celle de *Jovius*, qui s'imagine que les Chinois nous l'ont donnée, celle de *Campano* (a), qui l'attribue aux François, & enfin celle de ceux qui vont chercher dans le *Tangut*, ou dans le *Mexique* un Inventeur, dont ils ignorent le nom & l'Histoire. Ces opinions ne sont nées que d'une fausse idée, que l'on s'étoit faite de l'état de la question; il ne s'agit pas de sçavoir, qui a le premier imprimé des caracteres sur du métal, sur du bois, ou sur des écorces d'arbres, nous pourrions en ce cas reculer l'époque de la

(a) Quand il n'y auroit pas de la méprise dans ce que nous dit cet Evêque, son peu de bonne foi nous empêcheroit de recevoir son témoignage; mais il y a une méprise évidente dans le distique, où il attribue cette invention aux François ; c'est qu'il a pris le nom d'*Ulricus Gallus*, pour un nom & un surnom de Patrie, au lieu que ce n'est que la traduction latine du nom de cet Imprimeur. Il s'appelloit *Ulric Han*, or *Han* en Allemand, signifie *coq*, & c'est ce qui a fait tomber *Campana* dans l'erreur.

découverte de l'Imprimerie au-delà du déluge, & consulter peut-être de sang-froid le sçavant M. *Arndius*. Quand il seroit vrai que cet Art a été connu, & mis en usage par les Chinois, long-tems avant qu'on en parlât en Europe, il suffit qu'il y ait été trouvé sans leur secours, vers le milieu du quinziéme siécle.

La difficulté ne doit donc être agitée qu'entre les Allemands & les Hollandois : ceux-ci veulent que cette découverte ait été faite à *Harlem*, le plus grand nombre des autres l'attribue à *Mayence*, & d'autres encore la donnent à *Strasbourg* : je vais tâcher de détruire l'opinion des Hollandois, & examiner les prétentions de ces deux dernieres Villes.

C'est un fait, il s'agit donc de l'appuyer sur des témoignages certains, ou des monumens publics, mais l'un (*a*) & l'autre manquent aux partisans de *Harlem*. Car par rapport aux témoignages, ils n'en ont point à alléguer avant l'an 1575, c. à d.

(*a*) Je crois pouvoir regarder comme entierement fausses, les deux inscriptions que *Boxhorne* allégue dans son Théatre de la *Hollande*, p. 154. L'une porte que cette découverte se fit à *Harlem* en 1430, l'autre qu'elle se fit en 1440 ; au reste tout prouve que ce sont des inscriptions faites dans le dix-septiéme siécle.

plus de 120 ans après la découverte de l'Imprimerie. *Hadrianus Junius* est le premier qui l'a attribuée aux Hollandois. Or est-il vraisemblable, qu'on ait attendu plus d'un siécle pour révendiquer ses droits ? D'où vient, que *Reinerius Snoïus* & *Guillaume Heda* (*a*), Historiens célébres, & qui vêcurent avant *Junius*, n'en ont rien dit ? Pourquoi *Erasme* (*b*) & *Opmerius* n'ont-ils fait aucune difficulté d'attribuer l'invention de l'Imprimerie à *Mayence* ? Avoient-ils quelque intérêt à priver leur Patrie de cette découverte, ou étoient-ils moins en état que *Junius* de découvrir la vérité ? Il seroit singulier, que sans égard aux témoignages d'un nombre assez grand de contemporains, on en crût un Auteur bien plus moderne : d'ailleurs le récit de *Junius* (*c*) me paroît trop suspect pour mériter créance. Il fonde tout ce qu'il dit sur une tradition de 128 ans, & les fleurs de Rhétorique qu'il employe pour persuader son Lecteur, font juger du peu d'espérance qu'il avoit

(*a*) *Cornelius Avelius*; *Alard Amsterdam*, *Corn. Grocus*, &c. n'en parlent point.

(*b*) Dans son Commentaire, sur les Œuvres de *Saint Jerôme.* L. 1. ch. 9.

(*c*) Voyez l'ouvrage de *Malinckrot*, intitulé *de Ortu & progressu Artis Typographicæ*. Ch. 3. & 7.

de pouvoir faire recevoir son opinion ; il ajoute même qu'il craint qu'elle ne soit rejettée. On ne craint pas tant quand on propose la vérité. L'Histoire qu'il fait est si peu vraisemblable, que j'ai lieu de m'étonner que des gens raisonnables y ayent ajouté foi. Cependant c'est sur le rapport de cet Auteur, que tous ceux qui ont écrit pour *Harlem* se sont fondés : ceux qui ne l'ont pas cité, ne donnent aucune preuve nouvelle.

Plusieurs de ceux qui ont adopté ce sentiment, se voyant réduits à manquer de preuves, se sont avisés d'un expédient qui ne fait pas grand'chose en faveur de leur opinion, & qu'ils ne peuvent pas mieux prouver, c'est-à-dire, qu'on a inventé à *Harlem* les caracteres faits de bois, & que *Just* sur cette idée en fit de plomb ou d'étain à *Mayence*, & mit par-là l'idée en exécution. D'autres ont pensé autrement & ont assûré, que les premiers caracteres de plomb avoient été faits à *Harlem* ; ils racontent differemment l'Histoire de cette découverte, & sont peu d'accord entre eux, sur un point où ils auroient dû au moins s'en fier à *Junius*, puisqu'il est le premier Auteur de cette opinion.

A l'égard des deux Livres (*a*) qu'ils

(*a*) C'est le *Donate* & le *Miroir du Salut*

citent, pour montrer que l'Imprimerie a été inventée chez eux, & qu'ils soutiennent être les premiers qui ayent été imprimés : il est inutile de s'arrêter à prouver, que dans la supposition même de ce qu'ils avancent, ils n'avoient rien prouvé ; il suffit de dire que les feuilles de ces deux ouvrages n'étant imprimées que d'un côté, ils ne peuvent en tirer d'autre conséquence que celle-ci ; sçavoir que ceux de *Harlem* pourroient peut-être avoir inventé les planches gravées de bois : or ce n'est pas-là ce qui fait l'Imprimerie, mais ce sont les lettres mobiles. D'ailleurs ces sortes de gravures sont fort anciennes, & on ne sçauroit pas même prouver que ces Livres ayent été gravés à *Harlem*. Ceci peut suffire pour qu'il n'y ait plus de doute sur le droit que les Allemands ont à cette découverte. *Beroalde de Boulogne* peut encore par son témoignage donner du poids aux raisons que j'ai alléguées, il dit (*a*) :

O Germania muneris repertrix:
Quo nil utilius dedit vetustas.
Libros scribere quæ doces premendo.

Il ne nous reste plus qu'à décider entre

Voyez le même *Malinckrot*, cité plus haut. Ch. 7. p. 60.

(*a*) Voyez ses Opuscules, p. 128.

Strasbourg & *Mayence*. Le sçavant M. *Schœpflin* a rassemblé tout ce que l'on peut dire en faveur de sa Patrie, dans une excellente Dissertation, qui se trouve dans le dix septiéme tome *des Mémoires de Litterature de l'Acadmie Royale des Inscriptions*. Il croit que *Gutemberg* a non-seulement eu la premiere idée de cette découverte à *Strasbourg*, mais que de plus il y a fait des tentatives qu'il a ensuite perfectionnées à *Mayence* : il fonde ce sentiment sur ce que l'on fixe communément à l'année 1440 l'invention de l'Imprimerie, sur ce que *Gutemberg* s'est trouvé certainement depuis 1440 jusqu'à 1444 à *Strasbourg*, sur ce qu'il passe communément pour l'Inventeur de cet Art, & sur ce que *Mayence* ne met l'époque de sa découverte qu'à l'année 1450.

Mais ne pourroit-on pas objecter à M. *Schœpflin*, que la coûtume de célébrer le Jubilé de l'Imprimerie dans les années 40 ne sçauroit rien prouver, si ceux qui ont commencé à le faire en 1640, se sont eux-mêmes trompés ? Il faudroit sçavoir les raisons, qui les ont portés à choisir cette année plutôt qu'une autre. Je sçais bien qu'on me montrera des ouvrages imprimés avant l'an 1450 : mais je sçais aussi, qu'on confond souvent l'an-

née de l'impression avec l'année, où l'Auteur a achevé son ouvrage. D'ailleurs on ne sçauroit être assez exact à vérifier les dates, & à bien examiner si ces ouvrages cités ne sont pas supposés. Enfin si nous en croyons ces dates, que dirons-nous des ouvrages qui n'en ont point? Qui nous empêchera de les placer encore plus avant? & alors on se verra peut-être obligé de mettre l'époque de cette découverte au commencement du quinziéme siécle, époque qui seroit certainement fausse.

Je pourrois encore demander à M. *Schœpflin*, la raison qui fait qu'il ne se trouve point d'ouvrage imprimé, & marqué du nom de l'Imprimeur de *Strasbourg*, avant ceux de *Mayence*. S'il répond qu'on n'y mit ni le nom de l'Imprimeur, ni la date de l'impression, parce qu'on vouloit faire passer ces ouvrages pour des Manuscrits, & les vendre plus chers, je réplique qu'il est bien difficile de se tromper sur cet article. D'ailleurs cet illustre Sçavant en cite lui-même qui portent la marque évidente de l'impression, & dont l'un est de 1448. *Gutemberg* ne pourroit-il pas s'être transporté après l'année 1444 à *Mayence*, & y avoir découvert l'Imprimerie?

Ceux qui favorisent *Mayence*, allé-

guent un nombre infini de témoignages de personnes de toutes sortes de Nations (*a*), une inscription de l'année 1508, faite par un nommé *Yvon*, que M. *Schœpflin* dit être mort en 1507, ce qui feroit naître quelques difficultés. Ils allèguent encore ce que disent *Nicolas Serrarius* & *Jean Arnold*, qui prétendent tous deux avoir vû à *Mayence*, les premiers caractères dont on s'est servi : mais il se peut que ces caractères dont ils parlent, ayent été les premiers caractères fondus que *Schœffer* inventa, & alors cet argument ne prouveroit rien.

Quoiqu'il en soit, j'avoue que la chose me paroît fort embarrassante. M. *Schœpflin* semble avoir beaucoup de raisons en sa faveur. *Mayence* cependant est la seule Ville qui ait osé se vanter de cette invention pendant si long-tems, sans trouver de contradicteurs, ni de la part de *Strasbourg*, ni de la part de *Harlem*, encore moins de la part de *Russenburg* (*b*). Elle a en sa faveur *Tritheme*, *Hartman Schede*-

(*a*) Voyez-les dans l'Appendice du second tome de la Bibliothéque universelle d'*Uffenbach*, p. 12 16. 24. 51. 80. 84. 92. 110. 111. 112.

(*b*) L'opinion de ceux qui croyent que l'invention de l'Imprimerie s'est faite à *Russemburg*, ressemble à celle qui fait *Regiomontanus*, Auteur de la Découverte.

lius, *Conrad*, *Celte*, *Peutinger*, & tous gens qu'on peut regarder comme contemporains, & je crois devoir suspendre mon jugement.

Il faudroit pour éclaircir cette matiere, bien déterminer l'état de la question : la difference des sentimens vient assurément de ce que les uns ont eu en vûe l'invention de l'Imprimerie, les autres la perfection de cet Art, d'autres encore les premiers essais des Livres gravés. L'on ne peut pas douter, que l'on n'ait d'abord tenté de graver des lettres sur le bois, & de les imprimer ensuite sur du parchemin : & quoique M. *Schœpflin* ait raison de dire, que l'on a imprimé ainsi des cartes à jouer avant le quinziéme siécle, il se peut fort bien, que l'on ne se soit avisé qu'après d'imprimer ainsi quelques discours suivis : voyant ensuite les difficultés qu'il y avoit à le faire de cette maniere, on aura pû penser à séparer ces lettres gravées dans du bois, & en reconnoissant l'embarras & la fragilité de ces caracteres, on en aura imaginé de sculptés en métal, & enfin on en sera venu aux lettres de fonte.

De cette maniere on devroit peut-être la premiere idée à *Harlem*, le projet & l'essai à *Strasbourg*, & la perfection à

Mayence. Ceci cependant n'eſt qu'une conjecture que je ne puis pas prouver par des raiſons ſans réplique.

Ceux qui voudront eſſayer de décider entiérement la queſtion, pourront avoir recours à *Malinckrot*, à (*Gabriël*) *Naudé*, qui a donné ſous le nom emprunté de *Jacques Montelius*, une Diſſertation ſur l'origine de l'Imprimerie : à *Maittaire*, dont les *Annales typographiques* lui font honneur, & à M. *Schœpflin*. Pour moi, quelqu'envie que j'aie eue de pouvoir dire avec certitude ce qu'il faut penſer ſur cette diſpute, je me vois obligé d'avouer franchement, que je doute autant à préſent, que je doutois peu, avant que d'avoir examiné les raiſons que ces differens Auteurs ont alléguées.

Ce qui eſt certain, c'eſt que l'Allemagne peut s'approprier cette invention, qu'elle a communiquée aux autres Nations *Ulric Han* alla s'établir *à Rome*; *Cranz*, *Gering* & *Friburger à Paris*; or ils avoient été appellés par *Jean de la Pierre*, Docteur de Sorbone, c'eſt à ce dernier qui étoit Allemand, que les François doivent l'établiſſement de l'Imprimerie.

Les Allemands n'ont pas perfectionné cet Art, avec autant de ſoin que les Anglois, les François & les Hollandois l'ont

fait : de tout tems ils ont été fort négligens à rendre leurs ouvrages exempts de fautes d'impression : leur papier & leurs caracteres ont toujours été assez mauvais : ils commencent à faire beaucoup mieux.

L'Imprimerie fut renfermée jusqu'en 1462 dans les seuls murs de *Mayence* ; on n'y imprima d'abord que des ouvrages de Théologie, la Sainte Ecriture & quelques Peres de l'Eglise. La plus grande partie de ce qui s'imprimoit alors, étoit en Latin : on trouve fort peu de Piéces Allemandes. Heureux si dès ces tems-là on avoit pensé à imprimer, préférablement à tous autres ouvrages, ceux qui traitoient des Langues, qu'on ignoroit beaucoup.

L'Histoire des progrès de l'Imprimerie chez les Allemands, n'est pas assez intéressante, Monsieur, pour que je puisse penser à vous en entretenir. Je me borne au peu que je vous ai dit sur ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, 4 Décembre 1752.

EPITRE

De M. Freiesleben, Bibliothécaire de S. A. S. Monseigneur le Duc de Saxe-Gotha, à Monsieur de Voltaire, en lui envoyant la Traduction Allemande de Micromegas.

VOus, dont le chant divin, par ses charmes vainqueurs,
Regne sur le Parnasse & regne sur les cœurs,
Permettez, illustre VOLTAIRE,
Qu'un étranger, ignoré des neuf Sœurs,
D'un silence, imposé par un respect sévére,
Ose enfin franchir les rigueurs.
Daignez agréer mon hommage
Où de l'homme, après vous, je retrace l'image;
L'Auteur d'un si charmant écrit
Nous console d'un badinage
Qu'anime partout son esprit,
Et nous prouve par son hommage
Que l'homme n'est pas si petit.
Le feu de vos regards allume dans mon ame
Ce zéle, cette vive flamme
Que l'amour du pays nourrissoit dans mon sein,
Depuis le jour que sur vos traces
Les Muses ont passé le Rhin;

Et qu'avec elles les trois Graces
Ont fixé leur séjour dans les murs de Berlin.
FREDERIC triomphant, sur le char de la gloire,
Vous tend les bras avec amour.
Cette conquête encor manquoit à sa *victoire*.
Il attache Voltaire à sa brillante Cour,
Où *Pallas*, Thémis & Bellone,
Sous l'heureux appui de son Trône,
Se font respecter tour à tour.
De l'Empire des Lys resserrer la frontiere,
D'un bras ferme & victorieux
Enlever à la France une Province entiere,
Auroit été moins glorieux;
Sa grandeur à ses envieux
Eût pu fournir encore une vaste matiere.
Mais engager le Chantre de Henri
A quitter ce climat chéri
Pour illustrer l'Hélicon Germanique,
C'est triompher de nos jaloux voisins,
En les privant d'un homme unique;
A l'empire des Arts c'est ranger les destins.
Ah! que ne puis-je aux yeux de ma Patrie
Tracer dans mes foibles accens
Tout ce qu'elle possede, & tout ce que je sens!
Que ne puis-je forcer l'envie
A respecter.... mais je me tais,
Et me tais pour ma propre gloire.
Je rappelle à propos l'humiliante histoire
D'une habitante des marais.

Un

Un rossignol, le roi de son espéce,
Par le doux charme de sa voix,
Dominoit jadis dans les bois,
Et dominoit avec sagesse.
L'harmonieux peuple des airs
S'étudioit sans cesse
A célébrer son nom dans ses tendres concerts;
Une grenouille, au fonds d'un prochain marécage,
Entendit ses charmans accords.
Elle laisse ses joncs, s'avance sur les bords,
Arrive au bois, & lui tient ce langage:
Chantre divin de ce bocage,
Je quitte mes roseaux, j'essaye un nouveau vol,
Et viens ici pour rendre témoignage....
Cesse, lui dit le sage rossignol,
Cesse de m'étourdir par ton affreux ramage,
Et sçache que l'unique hommage
Que je puisse exiger de toi,
C'est celui de m'entendre & de te tenir coi,
D'une leçon si salutaire
Je veux profiter désormais.
Je me connois, divin Voltaire;
Je suis cette grenouille, & je ne veux jamais
Que vous admirer, & me taire.
Mais qu'il me soit permis de former ces souhaits
Vivez, & sous d'heureux auspices,
Alliant pour long-tems, par vos talens divers,
Minerve avec le Dieu des Vers,

Du Salomon du Nord faites seul les délices,
Comme il fait seul celles de l'Univers.

L'HUITRE ET LES SOURIS.

FABLE

Dédiée à son A. S. Madame la Duchesse de Saxe-Gotha & Altenbourg, par M. Freisleben.

PRinceſſe, cet eſprit ſublime,
Ce feu divin qui vous anime
N'eſt fait que pour la vérité.
Et cet eſprit illimité
Daigne aujourd'hui, d'un air afable,
Juſqu'au menſonge de la Fable
Abbaiſſer les rayons de ſa vive clarté.
Vous, de qui le génie auſtére
Se plaît dans l'étude ſévére
Des Dogmes établis par Leibnitz & Newton,
Vous voulez, grande Souveraine,
Animer l'art de la Fontaine
De ces regards flateurs qui charmeroient Caton ;
Mon eſprit étroit & timide
N'oſant d'un encens inſipide
Profaner vos Autels dans un fade diſcours,
J'allois, ſur mes tremblantes aîles

Parcourant des routes nouvelles,
Du Sage de Phrygie emprunter les détours.

Mais votre bonté secourable
Daigna d'un accueil favorable
Enhardir mes premiers efforts.
Comblé de cet honneur suprême,
Ravi, confus, hors de moi-même,
Je livrai mon esprit à ses heureux transports.

Invoque, qui voudra, Minerve.
Pour exciter ma foible verve,
D'autres Divinités me seconderont mieux.
Grande Princesse, agréez mon hommage,
Et votre glorieux suffrage
Sera mon Apollon, ma Minerve & mes Dieux.

Quelle sainte fureur m'égare!
Prenons la Lyre de Pindare;
Qu'elle forme des sons avoués des neuf Sœurs.
Chantons l'auguste Protectrice
D'une Muse jeune & novice;
Que par moi ses vertus vivent dans tous les cœurs!
Si les divins accords de l'époux d'Euridice
Arrêterent le cours des fleuves étonnés,
Si sa touchante voix suspendit le supplice
Des Tantales infortunés,
Le seul nom de LOUISE enfantant des prodiges
Aux yeux surpris de l'univers,
Effacera tous les prestiges

Et de la Thrace & des enfers.

Que vois-je ! La vertu sacrée,
Sous l'air charmant de Cithérée,
Offre un tableau riant à mon œil enchanté ;
Le goût fin, les aimables graces,
Le tendre amour suivent ses traces,
Animent son esprit, & parent sa beauté.

Traçons.... mais téméraire Muse,
Vois quelle est l'erreur qui t'abuse !
Est-ce à toi de cueillir les fleurs de l'Hélicon ?
Abandonne ce soin aux sublimes Voltaires,
Dignes & seuls dépositaires
Des trésors du Parnasse & du luth d'Apollon.

L'ardeur de plaire à ta Princesse
Te fait oublier ta foiblesse.
Sçache enfin te connoître & borner tes desirs,
Crains une route dangereuse ;
Tu ne seras que trop heureuse
D'amuser un moment ses innocens loisirs.

Dans un vieux mur, en époux bien unis,
Près d'une cave, deux souris
Tranquillement passoient leur douce vie,
Comme autrefois Philemon & Baucis,
A ce qu'on dit, la passoient en Phrygie.
Quel couple heureux, s'il s'en fût tenu là !
Mais un démon, perverse créature,
Et l'ennemi de toute la nature,

Vit leur bonheur, & le troubla.
C'est là tout son plaisir, ses perçantes paupieres
S'ouvrent toujours pour tromper ici-bas.

Trop long seroit de conter les manieres
Dont il séduit ceux qui n'y songent pas.
Ce vieux routier, pour attraper sa proye;
Se sert par fois d'une subtile voye,
C'est de souffler la curiosité.
A cet écueil on voit faire naufrage,
Sans y penser, mainte jeune Beauté,
Maint homme aussi qu'on croyoit être sage.
Cela posé, point ne serez surpris
Que ce lutin, abondant en malice,
Ait amorcé l'époux d'une souris
Par les appas de ce même artifice.

Arriva donc, pour l'honneur d'un festin,
Que l'on gardoit audit lieu souterrain....
Quoi? Devinez... des Huitres d'Angleterre.
Don Rodilard, allant à la petite guerre,
Voit ces Huitres, & court d'abord
En avertir son épouse chérie.
Ma fille, venez je vous prie,
Lui dit l'époux avec transport,
Venez donc voir la riche proye
Que le destin aujourd'hui nous envoye.
Ce sont des Huitres, que je croi.
Jamais tel mets n'entra chez moi,
Mais ma Maman, de friande mémoire,

A ce que rapporte l'histoire,
M'a dit qu'Huitres étoient une viande de Roi.
Depuis ce tems, je me sens grande envie
De gruger Huitre une fois en ma vie.
Voici l'occasion enfin
D'en croquer tous les deux au souhait de notre ame.
C'a profitons des faveurs du destin.
Tant fit l'époux, qu'il convainquit la Dame.
Notez, censeurs du sexe feminin,
Notez que ce ne fut la femme
Qui séduisit, ce fut bien le mari,
A ce que l'on prétend, & je le crois ainsi.

Or revenons. L'époux & sa compagne
Quittent leur trou, se mettent en campagne;
Vont droit à l'Huitre, & chacun à l'envi,
Plein d'appétit, travaille; s'évertue,
Et met en jeu les griffes & les dents.
On se démene, on ronge, on sue;
Mais vains efforts! nos deux galans,
Peu satisfaits de leur voyage,
Pestoient tout bas contre le coquillage,
Et contre le destin qui l'avoit fait si dur.
Jà tout confus, ils regagnoient le mur,
Et retournoient à leur fromage,
Quand tout à coup une Huitre s'entrouvrant,
Don Rodilard, à cet objet charmant,
Sent de plaisir tressaillir ses entrailles,

Et court mettre ſon bec entre les deux écailles.
A l'exemple de ſon mari,
Et ſuccombant au deſir qui la tente,
La femme y met le ſien auſſi.
L'Huitre ſoudain, en perſonne prudente,
Voit le péril, & crainte encor de pis,
Se reſſerre, & ferme ſon huis.
Vous euſſiez vu nos deux ſouris
Se tremouſſer pour dénicher leurs têtes,
Criant merci d'un lamentable ton.
Mais ſoins perdus! Vous mourrez, pauvres bêtes,
Huitre jamais n'accorde de pardon.

Lors la femelle, à l'agonie,
Dit au mâle, ſon compagnon:
J'aurois mieux fait de ſuivre la leçon
De certaine ſouris, d'un aſſez bon génie,
Et qui ſçavoit un peu de tout,
Qui me diſoit ſouvent, ma chere Mie,
Si vous aimez le repos & la vie,
N'allez fourrer le nez par tout.

Eſſe, quàm videri.

Défiez-vous du manteau de vertu
Dont vous verrez un fourbe revêtu,
Qui ne ſonnant que dogmes de ſageſſe,
De ſes leçons vous étourdit ſans ceſſe.

Réformateur de tout le genre humain,
En censurant les fautes du prochain,
Il dépeindra toute l'horreur des vices,
Qui sont pourtant ses secretes délices.

Il vous fera mille charmans portraits
De la sagesse & de tous ses attraits ;
Jurant tout haut qu'il l'aime, qu'il l'honore,
Quoi qu'en effet il la fuye & l'ignore.

Lâche imposteur, sçache connoître mieux
De la vertu le caractere heureux.
Malgré l'éclat de sa source céleste,
Son air est simple, & son abord modeste.

Fuyant le bruit, n'aimant que l'action,
Faisant le bien sans ostentation,
Elle est au fonds telle qu'elle doit être,
Sans affecter jamais de le paroître.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

De l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres désirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, ayent tout le tems d'approfondir les matieres, & de travailler les sujets qu'elle leur donne à traiter, annonce dès-à-présent, que le sujet qu'elle a arrêté pour le concours aux Prix qu'elle distribuera à Pâques 1754, consiste à examiner, *Quel étoit le système de l'ancienne Religion des Romains, que Denys d'Halycarnasse prétend avoir été différente de celle des Grecs.*

Le Prix sera toujours une Médaille d'or, de la valeur de quatre cens livres.

Les Pieces affranchies de tous ports, seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie, avant le premier de Décembre 1753.

Après qu'on eût donné le sujet du Prix, M. de Bougainville lut un bel éloge de M. l'Abbé Geinos, homme véritablement vertueux & sçavant.

L'Histoire de l'Empereur Tétricus, éclaircie & illustrée par les Médailles,

occupa très agréablement la meilleure partie de la Séance. Ce morceau de M. de Boze fut trouvé également curieux, profond & bien écrit.

La Séance finit par un Mémoire de M. de Sigrais, sur l'Enéide de Virgile, considérée par rapport à la partie Militaire.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure, sur l'origine du nom de Picardie. Par M. de la Chapelle, Membre de la Société de Clermont-Ferrand.

IL y a quelque temps, Monsieur, qu'étant allé rendre visite à un homme de lettres de mes amis, je trouvai sur sa table un livre nouveau en dix ou douze volumes, intitulé Histoire Générale, Civile, naturelle, Politique & Religieuse de tous les peuples du monde. J'ouvris le quatriéme tome qui regarde l'Angleterre & la France, & à la page 343 où il est parlé du gouvernement de Picardie, je lus ce qui suit. » Le nom de Picardie n'est point ancien, & néanmoins on n'a que des con- » jectures sur l'origine de ce nom. Quel- » ques-uns pensent que le nom de Picard » fut donné à ceux qui habitoient cette » Province, parce qu'ils se servoient de

» piques. Mais outre que cette raison n'est
» appuyée sur aucun Auteur ancien, il ne
» paroît pas que l'on se soit jamais servi
» du nom de Picard, pour signifier un Pi-
» quier. Quoiqu'il en soit, il est certain que
» Cesar ne fait point mention de ces peu-
» ples sous le nom de Picards. Plusieurs
» Auteurs ont tiré ce nom des mots grecs
» *Picro-ardia*, (je crois que M. l'Abbé
» Lambert a voulu dire πικρὴ καρδία) à
» cause de l'humeur prompte & brusque
» de ces peuples, qui sont sujets à se met-
» tre aisément en colere ». Je suis surpris
que l'Ecrivain qui a fait cette allusion en
grec, ait omis celle qu'on tire de notre
Langue, que les Picards ont été nommés
ainsi, parce qu'ils sont un peu trop vifs, &
qu'ils se piquent de peu de chose.

J'ai toujours fait beaucoup de cas des
Picards : le mérite est ordinaire aux gens
de cette Province, ils ont l'esprit vif & le
cœur franc ; la vivacité est fille de la fran-
chise. Je ne pus souffrir une étimologie
aussi peu naturelle qu'elle est desobligeante.
Il me semble, dis-je à mon ami, que
ceux qui ont écrit que le mot de Picard
vient de Pique, arme offensive dont les
anciens Belges se servoient, n'ont pas eu
si grand tort : n'étoit-ce pas le sentiment
du Président Fauchet, qui étoit sçavant

dans notre histoire, de Papyre Masson & de quelques autres ?

Ce systême, reprit mon ami, a quelque chose de spécieux; mais attendez un moment, je vais mettre sous vos yeux des autorités qui le détruisent sans réplique. Il me fit voir le Traité de la Milice Françoise, du P. Daniel, d'abord le quatriéme chapitre du sixiéme livre où cet habile Historien assure que le nom de pique n'est pas fort ancien parmi nous, & qu'il ne croit pas qu'on le trouve dans nos histoires avant le Regne de Louis XI., ensuite le cinquiéme chapitre du quatriéme livre, où pour prouver que la pique n'étoit point en usage dans notre ancienne Infanterie, il rapporte ce passage tiré d'un livre attribué à M. de Langey, illustre Militaire du Regne de François I. » Les exemples de » vertu que les Suisses ont montré avoir » au fait des armes à pied, sont cause que » depuis le voyage (de Charles VIII. au » Royaume de Naples) les autres Nations » les ont imités, mêmement les Allemands » & les Espagnols, qui sont montés en la ré» putation que l'on tient aujourd'hui, pour » autant qu'ils ont voulu imiter l'ordre que » les Suisses gardent, & la mode des armes » qu'ils portent. Les Italiens s'y sont ad» donnés après eux, & nous finablement.

Ces citations me frappérent, mais je fus encore plus flottant dans mon opinion, lorsqu'il tira d'une de ses tablettes le Glossaire de du Cange. Je sçavois que M. du Cange, Picard lui-même, a été une des plus belles lumieres du siécle de Louis le Grand. Je vis donc que ce Sçavant pensoit que personne n'a pû encore nous apprendre d'où est venu le nom de Picardie, & qu'il est bien singulier que l'origine assez moderne du nom d'une Province aussi connue, soit encore une découverte à faire. *Unde id nominis acceperit, nemo, ut opinor, adhuc assecutus est: adeò ut mirum sit, ab aliquot sæculis appellationis originem hactenùs incompertam esse.*

Vous sçavez, Monsieur, ce que peut sur nous l'autorité d'un habile homme: la réputation forme un puissant préjugé; j'y cédai dans ce moment, je ne crains point de l'avouer, & je regardai l'origine du nom de Picard comme une de ces énigmes qu'il n'est guére possible de deviner. Mais le hazard m'ayant mis entre les mains l'Histoire d'Angleterre de Matthieu Paris, & la nouvelle édition du Glossaire que j'ai cité, j'y ai trouvé des témoignages suffisans pour éclaircir cette question: je vais commencer par dissiper les nuages qui l'ont obscurcie.

Tout ce qu'a dit le P. Daniel sur l'origine de la pique parmi nous, n'a pas été assez approfondi. Il a eu tort de croire qu'on ne trouve pas ce nom dans nos histoires avant le Régne de Louis XI. Une Charte de Charles VI. de l'an 1321, citée par du Cange au mot *Picardia*, prouve le contraire. On y lit, *à tous grands bâtons ferrés, comme glaives & piques de Flandres.* De plus, le jeu de Cartes, inventé à ce qu'on prétend sous le régne de ce Prince, montre assez que la pique n'étoit pas une arme inconnue alors dans nos armées. Quels sont les distinctifs des quatre Valets ou Ecuyers ? Cœur & Trefle symbole d'amour, Carreau & Pique instrumens de guerre.

Le passage tiré de M. de Langey n'est pas d'un plus grand poids, & même l'idée n'étoit pas de lui : je la trouve dans l'Art de la Guerre de Machiavel. Les Allemans & surtout les Suisses, suivant l'Auteur Florentin, ont renouvellé l'usage de la pique pour se défendre de la Cavalerie que les Princes d'Allemagne plus riches qu'eux mettoient sur pied. L'exemple de leur valeur fondée sur leur bonne discipline, & sur leur adresse à manier cette arme, fut si puissant, qu'après que Charles VIII. eut passé en Italie, toutes les Nations les imi-

térent. C'eſt par là que les Armées Eſpagnoles avoient acquis une ſi grande réputation. Voici les paroles de Machiavel. *Queſto modo dell'armare fù trovato da' Popoli Tedeſchi, maſſime da' Suizzeri, i quali ſendo poveri, & volendo vivere liberi, erano, & ſono neceſſitati combattere con l'ambitione dei Principi della magna, i quali per eſſere richi, poterano nutrire Cavalli; il che non potevano fare quelli Popoli per la poverta; onde ne nacque che eſſendo à piè, volendoſi difendere da' nemici ch'erano à Cavallo, convenne loro ricercare de gli antichi ordini, ſenza quali, come ciaſcuno prudente afferma la Fanteria è al tutto inutile. Preſono per tanto per arme le picche, armi utiliſſime, non ſolamente à ſoſtenere i Cavalli, ma à vincergli. Et hanno per virtù di queſte arme & di queſti ordini, preſa i Tedeſchi tanta audacia, che quindeci ò venti miloi di loro, aſſaltrebbero ogni gran numero di Cavalli; & di queſto da vinticinque anni in quà ſe ne ſono vedute iſperienze aſſai, & ſono ſtati tanto potenti gli eſſempi della virtù loro, fondata in sù queſte armi & queſti ordini, che poiche il Re Carlo paſſò in Italia, ogni natione gli hà imitati, tanto che gli eſſerciti Spagnuoli ſono diventati in una grandiſſima reputatione.*

Machiavel dans ce qu'on vient de lire, n'a point prétendu fixer l'époque de l'in-

vention de la pique, mais montrer que la position des Suisses les obligea à prendre cette arme, & que l'usage qu'ils en firent, en fit comprendre l'utilité & la fit adopter unanimement. Il seroit ridicule de dire que les Allemans & les Suisses ont été les premiers inventeurs de la Pique. Les sarisses Macédoniennes étoient-elles autre chose que de longues piques? les hastes des Romains, & les Angons des Francs, des piques racourcies? La nécessité de se deffendre de la Cavalerie n'a-t-elle pas été la même dans tous les temps? Seulement les occasions plus ou moins fréquentes, la nature du terrain, ou d'autres circonstances, ont diversifié la forme des armes longues que les gens de pied ont opposées aux gens de cheval.

Je conviens, Monsieur, que l'Auteur que j'ai cité au commencement de cette Lettre, est encore bien fondé à me dire, si vous prétendez que le nom de Picard vient de piques, il faut que vous établissiez deux choses. 1°. Que cette étimologie est appuyée de quelque auteur ancien. 2°. Qu'on s'est servi du nom de Picard pour signifier un Piquier. Je réponds à cela, que si je prouve le second point, je suis dispensé de rapporter des preuves du premier. Car si je peux constater que si ce que

nous appellons un Piquier, a été désigné anciennement par le mot de Picard, ne suis-je pas bien fondé à soutenir que le mot de pique est la vraye origine du nom de Picard? Si Fauchet en nous proposant ce sentiment l'avoit étayé de quelque preuve, les Sçavans n'auroient pu s'y refuser. Tâchons de suppléer à son silence.

L'Edition que j'ai de l'Histoire de Matthieu Paris, Moine Anglois, est de Paris 1644, volume in-folio; Elle a cet avantage sur beaucoup d'autres Editions; qu'elle contient les additions du même Historien, *Matthæi Paris addimenta.* Là sont rapportées des Lettres par lesquelles l'Archevêque de Cantorberi dénonce l'excommunication à quelques factieux qui avoient maltraité Eustache de Len, son Official. On y voit les noms de ceux qui avoient eu part à cette violence, & entr'autres de *Martin*, Arbalêtrier, & de *Jean* son frere, Picard. *Martinus balistarius, & frater ejus Joannes Picard.* Les voilà désignés par leurs noms & par leurs professions: l'un se servoit de l'Arbalête & l'autre de la Pique. L'Acte dont il s'agit est de l'an 1252, il y avoit donc dans ce tems-là en Angleterre, des gens de guerre connus sous le nom de Picards.

Ce n'est pas seulement en Angleterre

qu'on s'est servi du mot de Picard pour signifier un Piquier. On trouve dans la nouvelle édition du Glossaire de du Cange, *Picardus, qui pica seu savissa (Gall. pique) in bello utitur.* Et tout de suite on rapporte un extrait d'une lettre écrite par le Pape Innocent VI. au Roi Jean, l'an 1361. Il est tiré du second tome des Anecdotes du P. Marsenne, col. 910. » Entre » autres stipendiaires, nous avons ordon» né au même Robert, de demeurer tant » que ce sera notre plaisir, à notre servi» ce, & à celui de l'Eglise Romaine, avec » une certaine escorte de Gendarmes, de » Massiers, d'Archers & de Picards. *Inter stipendiarios alios, Robertum eundem ad nostra & Romanæ Ecclesiæ obsequia & stipendia cum certa armigerorum hominum, seu clavorum, Arceriorum, Picardorum comitiva, jussimus usque ad nostrum beneplacitum remanere.*

Des autorités si formelles me dispensent de réfuter les imaginations de quelques Auteurs des deux derniers siécles, qui avec beaucoup de connoissance du grec & du latin, n'en avoient pas pour cela l'esprit plus clair, ni le jugement plus solide. Ce sont ceux qui ont fait venir par mer en Picardie, un détachement de l'Armée d'Alexandre, sous la conduite de *Picnon.*

Ce brave Capitaine bâtit selon eux le fort Château de Picquigny auquel il donna son nom & à toute la contrée. Pour débiter une telle fable, il ne falloit pas faire de grands efforts d'érudition ; en revanche ils en ont beaucoup étalé, pour tâcher de prouver qu'une secte d'hérétiques, connue sous le nom de *Beguins* & de *Bégards*, ont été l'origine de la dénomination de la *Picardie*. En histoire comme en physique, il est dangereux de former des systêmes ; c'est aux faits qu'on doit s'arrêter. Ceux sur lesquels je m'appuye ne sont point ambigus : ce que nous appellons aujourd'hui du nom de Piquier, étoit connu sous celui de Picard au commencement du treisiéme siécle.

Mais de quelle langue ce mot a-t-il été tiré ? Du Grec, du Latin, du Celte ? Avant de décider cette question, permettez, Monsieur, que j'aïe encore recours à Matthieu Paris : il rapporte dans son troisiéme livre une querelle qui s'éleva & qui eut des suites, entre les Clercs de l'Université de Paris, & des Cabaretiers du quartier S. Marcel, ces derniers furent fort maltraités. Mon Historien remarque que les moteurs de cette querelle étoient du pays qui confine à la Flandre, nous les appellons, dit-il, communément Picards.

Qui enim Seminarius tumultuosi certaminis moverunt, erant de partibus conterminis Flandriæ, quos vulgariter Picardos nominamus. C'est un Anglois qui parle, & qui dit, nous les appellons : c'est donc en Angleterre que ce mot s'est formé ou s'est conservé ; comme il est constant qu'en lisant un peu plus bas ces mots dans le même chapitre, au sujet des Bedeaux de l'Université, *quos solemus Goliardenses appellare* ; il faut concevoir que le mot de *Goliards* est une expression Angloise.

Or la Langue Angloise est en partie Celtique, & dans cette Langue, *Peck*, qu'on prononce *pik*, signifie une pointe. Voilà la racine du nom de *Picard*, un Picard est un homme de guerre, armé d'une longue pointe. Telle est la force de la terminaison *ard*, elle augmente la signification des adjectifs dans notre ancien langage, témoins ces mots, penard, richard, languard, pintard & une infinité d'autres, d'où je conclus que le mot de Picard appartient à la Langue Celtique.

Je sens parfaitement, Monsieur, que la question que je viens de résoudre ne touche encore que l'étimologie du mot, & nullement l'ancienneté & l'origine du nom de guerre ; il faut expliquer de plus, comment il s'est introduit en France, &

pourquoi il y a été restraint à désigner les Habitans de la partie Occidentale de la Gaule Belgique. Ce sont autant de points curieux, mais obscurs, que je vais tâcher de développer.

Le tumulte excité par des Ecoliers de l'Université de Paris arriva vers l'an 1229, & Mathieu Paris vivoit dans ce tems-là. Ainsi il résulte de son témoignage que j'ai rapporté, que les Anglois au commencement du treiziéme siécle, donnoient le nom de Picard aux peuples de la frontiere de Flandres. Trois vers cités par du Cange, d'un Poëte qui vivoit sous le Regne de Louis VIII, prouvent aussi que la même dénomination s'étendoit dès-lors aux Habitans du Comté de Boulogne.

At Comes egregius, & Martius ille Philippus;
Bolonia, patris imitans pia gesta Philippi
Gloria Picardis, Comitem sed Flandria luget.

M. l'Abbé Lebeuf, que je vous cite avec plaisir, tant à cause de l'érudition qui le distingue, que de l'amitié dont il m'honore, a trouvé dans un Antiphonier manuscrit du Diocése de Sens, deux vers singuliers du même siécle.

Isti Picardi non sunt ad prælia tardi:
Primo sunt hardi, sed sunt in fine couardi.

J'applique ces rimes aux Piquiers, plûtôt qu'aux Picards. En effet la pique inspiroit au premier chôc beaucoup d'audace & de confiance à ceux qui s'en servoient, mais beaucoup de découragement, lorsqu'on étoit une fois entré dans leurs rangs.

Je ne trouve point que la Picardie ait été connue en France au-dessus de 1200; du moins on peut assurer que l'usage ordinaire, étoit d'appeller les peuples de cette Province du nom des Comtés & des Villes Capitales de leur Pays. On disoit le Comté de Boulogne, de Ponthieu, la Contrée ou les Communes d'Amiens, de Corbie, de Beauvais, de Compiégne. On croit même que les anciens Gouverneurs de cette partie du Royaume, n'ont pris qu'assez tard le titre de Gouverneur de Picardie. Pierre de la Pallu, Seigneur de Varambon, d'une Maison de Bresse, se qualifioit simplement en 1341, Gouverneur des Bailliages d'Amiens, de l'Isle de Douai, Capitaine des frontieres de Flandres, ou Gouverneur des marches de Flandres. Mathieu de Trie, Maréchal de France en 1342, Lieutenant de Roi ès parties de Flandres & du Hainaut. Godefroi de Charni, dans Froissart, Lieutenant de Roi, sur les frontieres de France.

Charles de Montmorenci en 1350, fut le premier qui prit le titre de Capitaine Général pour Sa Majesté, sur les frontieres de Flandres & de la Mer, & en toute la Langue Picarde. Ses Successeurs prirent la qualité de Capitaines, souverains Gouverneurs, Gouverneurs pour le Roi au Pays de Picardie. Ces observations sont du sçavant du Cange, elles confirment ce que j'ai remarqué d'après Matthieu Paris, que les Picards ont été plutôt connus sous ce nom en Angleterre qu'en France.

Doit-on inferer de là que les peuples des Contrées dont je viens de parler, n'ont été appellés Picards qu'au commencement du treiziéme siécle ? Je crois, Monsieur, que vous ne serez pas de cet avis. L'arme qui a occasionné leur dénomination, ne leur étoit point propre alors, & nous ne voyons point que leurs Communes ayent été armées autrement que celles de nos autres Provinces. Si nous remontons jusqu'à la seconde race de nos Rois, ces tems nous offriront encore moins de vestiges de cette façon de combattre. Nos François sous la seconde race, ont fait peu d'usage des armes & de la Milice d'Infanterie. Ils avoient beaucoup de lances, peu ou point de piques. Les premiers Francs se sont servis, au

lieu de longues piques, de javelots assez courts pour être lancés, assez longs pour combattre de près. Mais si nous remontons plus haut, jusqu'aux siécles où la Gaule Belgique étoit sous la domination des Romains, nous retrouverons cette arme distinctive qui a fait donner aux Belges le nom de Picards. Nous en avons un monument indubitable dans un vers du premier Livre de la Pharsale de Lucain.

Et Biturix, *longisque leves Suessones in armis.*

Ces longues armes que les Soissonnois manioient avec beaucoup d'agilité, qu'est-ce autre chose que la pique ? Du tems de Lucain les Belges de ce Canton étoient donc connus sous le nom de Picards, nom que la Langue latine n'ayant point adopté alors, le Poëte l'a rendu ainsi que l'idée de manier une arme difficile avec legereté, par cette expression pittoresque, *longisque leves Suessones in armis.*

Si les Belges occidentaux ont été connus sous le nom de Picards dès le premier siécle de l'Empire Romain, l'origine de ce nom de guerre doit avoir une origine encore bien plus reculée : voici à quoi j'estime qu'on doit la rapporter.

Les peuples de la Gaule Belgique, à l'exception de ceux qui habitoient la partie

tie occidentale, où étoit le *Belgium*, y étoient venus d'Allemagne. Les Germains, comme on le peut voir au second Livre des Commentaires de César, chap. 4. après avoir passé le Rhin s'étoient établis anciennement dans les plaines fertiles de cette partie des Gaules. Les Belges obligés de céder, se replierent du côté de la mer. Là, comme ils étoient toujours harcelés par des ennemis puissans en Cavalerie, la nécessité fit chez eux ce que Machiavel observe qu'elle avoit fait chez les Suisses : ils furent contraints d'avoir recours à des Sarisses, à des armes fort longues & fort pointues, des *peck*, pour se défendre de la furie de la Cavalerie Allemande, & conserver le terrein étroit où ils avoient été resserrés. Ces armes inusitées les firent distinguer des autres Gaulois de la même Contrée, ils furent appellés *Picards*, du nom des armes avec lesquelles ils combattoient ; comme les Gaulois Méridionnaux furent connus sous le nom de *Braccati*, à cause des haut-de-chausses qu'ils portoient d'une ampleur prodigieuse (Braccas) ; ne vous rappellez-vous point, Monsieur, d'en avoir vû de cette sorte en Auvergne, *de las grandas braias ?*

Mais la Langue & la Géographie de

l'Empire Romain, n'admîrent point le sobriquet de Picards. Les principaux peuples de la Belgique Occidentale, furent désignés par leurs noms nationnaux, qui furent même substitués à ceux des Capitales. *Suessovaci*, *Bellovaci*, *Ambiani*, *Atrebates*, signifierent également les Capitales & les Territoires qui en dépendoient. Il ne faut donc point être surpris qu'un nom de guerre Celtique ait été oublié sous la domination des Romains & sous celle de nos Rois, ni qu'il se soit perpétué de l'autre côté de la mer, chez des Insulaires qui avoient conservé la Langue & les Coûtumes des Belges. La communication que nous eûmes avec les Anglois dans le onziéme siécle, ramena chez nous cette ancienne dénomination.

Ce qui contribua le plus à la faire revivre, fut le Réglement que fit l'Université de Paris dans le treisiéme siécle, par lequel la Faculté des Arts fut divisée d'abord en deux Nations, France & Picardie, Or dans le tems que les premiers Statuts de cette célébre Université furent dressés en 1215, le parti Anglois y dominoit, & comptoit un grand nombre de fameux Docteurs, entre lesquels Matthieu Paris au lieu que j'ai cité, nomme Alain de Becoles, Nicolas de Frenham, Jean Blund, Raoul de

Maudeuston, Guillaume de Dunelme. Les Anglois eurent donc beaucoup de part à l'adoption que fit l'Université du nom de Picardie. Mais comme on avoit distrait dès-lors de l'ancienne Contrée des piques, le Soissonnois, le Beauvoisis, le Valois, le Laonnois & le Vermandois en partie, pour en composer le Gouvernement de l'Isle de France, ces Provinces, quoique Picardie d'origine, ne furent cependant point comprises dans le Gouvernement de Picardie, qui fut restraint à une partie du Vermandois, à la Tierache, au Santerre, à l'Amiénois, au Ponthieu, au Boulonnois & à la Principauté d'Ardres.

Voilà, Monsieur, les principales recherches que j'avois à vous offrir. Comme l'arme qui y a donné lieu, n'est plus en usage parmi nous depuis cinquante ans, il ne sera peut-être pas hors de propos d'en faire la description, & de rapporter les motifs & l'époque de son abolition.

La pique étoit une arme faite d'une piéce de bois, longue de 13 à 14 pieds, menue, arondie, & garnie par le bout d'une petite piéce de fer forgée en façon d'ovale, limée, applatie, & pointue. Il y avoit un tiers de piquiers dans un Corps d'Infanterie. Il falloit des gens vigoureux

& adroits pour bien manier la pique. M. de la Noue se plaint souvent dans ses Ecrits, que les François ne sçavoient pas s'en servir ; & que c'étoit ce qui rendoit l'Infanterie des Suisses & des Lansquenets supérieure à la nôtre, & par là nécessaire dans nos Armées.

Dès l'année 1689 il fut question d'abolir les piquiers : c'étoit le sentiment de quelques Officiers Généraux, qui l'avoient fait goûter à M. de Louvois. Mais Louis le Grand qui pesoit tout avec une sagesse admirable, ne put se résoudre alors à faire un changement de cette conséquence. Quelques évenemens de la Guerre d'Italie ayant réveillé cette pensée au commencement de ce siécle, le Roi consulta ses plus habiles Officiers ; & comme ils n'étoient pas d'accord entr'eux, il s'en tint au sentiment de M. de Vauban, qui étoit d'abolir les piques, contre M. d'Artagnan, alors Major du Régiment des Gardes. En conséquence, ce Prince fit une Ordonnance en 1703, par laquelle les piques furent abolies, & le fusil leur fut substitué.

Dans la Guerre que l'Empereur eut contre les Turcs en 1689, on avoit remarqué que les Turcs qui manient très-bien le sabre, avoient trouvé le secret de couper

les piques. L'année suivante, à la bataille de Fleurus, on eut beaucoup moins de peine à venir à bout de quelques bataillons Hollandois qui avoient des piques, que de quelques bataillons Allemands qui n'en avoient point, & cela à cause du grand feu de ceux-ci. Enfin M. de Catinat faisant la guerre dans les Alpes & en Italie, jugea à propos d'ôter les piques aux soldats, comme une arme incommode dans des défilés, & dans un pays aussi coupé que l'Italie. Ces raisons firent renoncer à l'usage si estimé de la pique. Il est vrai qu'elle fut remplacée avantageusement par la bayonnette à douille. On appelle ainsi un petit canal de fer qui tient au manche de la bayonnette, dans lequel le bout du fusil s'emboëte d'une maniere fixe, de sorte que le manche est au-dessous du canon, & que toute la lame est au-delà : lame fort longue, aigue & tranchante. Au moyen de cette invention, un fusilier jouit d'un double avantage pour arrêter un escadron : il a tout son feu pour tirer sur lui, une arme assez longue pour l'empêcher d'avancer, qui a tout le poids qu'il faut pour faire des blessures profondes, & contre laquelle les coups de sabre de la Cavalerie sont impuissans.

J'ai l'honneur d'être, &c.

11 Novembre 1752.

EPITRE

A M. Pothouin, le pere, Avocat au Parlement de Paris.

L'Arriere saison s'avance :
Ces jours purs, ces jours si beaux,
Qui sur vos riches côteaux
Faisoient meurir l'abondance
Qui brille dans vos tonneaux ;
Ces jours de réjouissance,
Où Bachus à toute outrance
Dardoit des rayons si chauds,
Qu'on auroit dit qu'aux fourneaux
Du beau soleil de Provence,
Il garnissoit ses réchaux ;
Ces jours ont cédé la place
A la froideur des frimats.
Sans feuilles, sans chasselas,
Déja Bacchus se délasse,
Porté sur des échalats.
Vos bords que la Seine mouille,
Perdent à tous les instans
Leurs traits les plus éclatans ;
La nature s'y dépouille
Des parures du Printems,
Et des oiseaux tremblotans,

Aujourd'hui nul n'y gasouille.
Dans cette triste saison,
Que faites-vous à Boissise ? *
Attendez-vous que la bise
Soufle sur votre poulmon
Un rhume de sa façon,
Dont l'humeur âcre, obstinée,
Vous reduise au coin du feu,
Toussant beaucoup, crachant peu,
Malgré les flots d'eau panée ?
Il est tems de revenir;
Si vous tardez davantage,
Le froid pourroit vous punir:
En homme prudent & sage,
Vous devez le prévenir,
D'ailleurs rien ne vous engage
A différer ce voyage;
Vos travaux alloient finir
Quand je quittai ce rivage.
Pour vous plus de maçonnage;
Qui peut donc vous retenir ?
Au texte qu'ici je pause,
Tous vos amis font la glose,
Et dans leurs propos divers,
Chacun d'eux vous dit en Prose,
Ce que je vous dis en Vers.

* *Village à 10 lieues de Paris sur le bord de la Seine.*

Pothouin, par votre présence,
Venez combler nos désirs,
Et donnez à nos plaisirs
Ce que leur ravit l'absence
Sur vos aimables loisirs.
Sur-tout la tendre Mélite,
Et Forquerai son époux,
Rivaux, à l'envi jaloux
De sentir votre mérite,
Ne parlent que de vous.
Quand reverrons-nous ce sage,
Dont l'esprit sans le vouloir,
Sous un air de badinage,
Nous montre plus de sçavoir
Que n'en eut l'Aréopage ?
Moi, qui de votre amitié
Ait déja goûté le charme,
De mon cœur qui se gendarme;
Si vous ne prenez pitié,
Je vais mourir à moitié.
J'ai beau rimer, j'ai beau lire;
L'ennui de ne pas vous voir
A mes côtés vient s'asseoir,
Et ne cesse de me dire :
Ce n'est jamais qu'à demi
Qu'un bon Livre te console
De l'absence d'un ami
Plus éclairé que Bartole,
Qui dans l'étude affermi,

Prend le bon ſens pour bouſſole.
Ce qu'il dit eſt verité :
Redonnez donc à mon ame
Ces plaiſirs qu'elle réclame ;
Revenez plein de ſanté,
Et ramenez-nous Julie
En qui la raiſon s'allie
Avec la vivacité,
Et qui, d'un époux qui l'aime
Faiſant la félicité,
Y trouve ſon bonheur même.

Par M. l'Abbé Clément ;
Chanoine de S. Louis du Louvre.

DESCRIPTION

D'une maladie singuliere, dont une jeune fille est attaquée depuis cinq ans.

LA fille dont il s'agit est une pauvre paysanne du pays d'Auge, âgée d'environ vingt-cinq ans. La couleur vermeille de son visage, sa carnation, qui n'est ni trop, ni trop peu vive, & son embonpoint parfait, n'annoncent aucune maladie de quelqu'espéce que ce puisse être; l'écoulement périodique de ses menstruës, n'a jamais souffert aucune altération, supression ni dérangement, cependant elle est depuis cinq ans attaquée d'un mal fort extraordinaire.

Au mois de Février de l'année 1747. elle a été saisie d'un froid excessif qui a été suivi d'une agitation fébrile; presque dans le même instant elle dit avoir senti dans son corps un mouvement semblable à celui d'une anguille; la force de ce mouvement s'est accruë par degrés, en sorte qu'en lui appliquant la main sur l'abdomen, on sent remuer quelque chose d'une maniere aussi forte que si c'étoit un enfant qui change de place. C'est ce qui a fait présumer aux Médecins qui ont été

consultés, qu'elle étoit enceinte ; des nausées, des vomissemens fréquents, & un crachement perpétuel, ont de plus en plus fortifié leur conjecture, & la tumeur du ventre sembloit annoncer un accouchement prochain ; mais les menstruës de cette fille qui ont toujous réguliérement fait leur devoir, le laps d'un an complet & révolu qui s'est écoulé sans aucun changement notable, & les protestations de cette fille qui juroit & affirmoit avoir toujour vêcu suivant les regles exactes de la plus scrupuleuse vertu, ont fait disparoître toute présomption de grossesse. La continuation de ce mal a embarassé les Médecins les plus expérimentés du pays ; un d'entr'eux a pensé que le *Tœnia* ou *Solium* pouvoit causer les simptômes extraordinaires qu'on remarquoit dans cette fille, en conséquence de quoi, divers purgatifs & vermifuges lui ont été administrés ; l'effet de tous ces médicamens a été de faire sortir, avec les excrémens, trois ou quatre vers, & de procurer à la malade un léger soulagement, mais ce genre de soulagement étoit moins une cessation qu'une suspension ou interruption du mal ; car la malade ressentoit de tems en tems les mêmes mouvemens interieurs dont elle se plaignoit originaire-

ment. Enfin le mal est considérablement augmenté depuis le commencement de la présente année ; la malade est tourmentée nuit & jour, ses entrailles sont agitées violemment quand elle est *assise* ; le mouvement se fait sentir sous l'ombilic & dans les parties intérieures d'alentour ; quand elle marche ou quand elle est debout, elle se plaint qu'un animal lui pique l'anus ; quand elle est couchée dans son lit, elle dit que cet animal change de place suivant la situation de son corps, c'est-à-dire que quand elle est couchée sur le côté droit, le prétendu animal s'y cantonne, & que quand elle est couchée sur le côté gauche, c'est la même chose ; qu'enfin quand elle est couchée sur le dos, l'animal lui pese sur l'épine du dos & la dévore ; elle a un apétit insatiable, trouve bon tout ce qu'elle mange, & est obligée de manger à chaque instant pour calmer *les mouvemens extraordinaires & douloureux* du prétendu animal ; elle assûre que c'est un animal qui aime fort le lait, ayant remarqué que quand elle s'approche d'un vase plein de lait, cet animal lui monte dans l'œsophage jusques au pharinx, & lui fait perdre la respiration, comme s'il vouloit l'étouffer ; elle ajoûte cependant que quand

elle a mangé du lait, elle est beaucoup plus tourmentée, que quand elle n'en a pas mangé; ce qu'il y a de plus singulier dans ce mal, c'est que souvent l'anus, l'œsophage & les intestins sont piqués, dit cette fille, dans le même instant par le prétendu animal. Il est impossible qu'elle puisse travailler, ni même marcher facilement, parce que les mouvemens de l'animal seroient trop impétueux & trop fréquens; pour se procurer un peu de tranquilité, il faut qu'elle reste couchée & qu'elle mange à chaque quart d'heure, sans pouvoir dormir que très superficiellement. Cet état déplorable n'a point diminué son embonpoint; quoiqu'elle pleure & gémisse nuit & jour sur son état, il semble qu'une aparence de santé qui brille sur son visage, augmente dans les douleurs & les larmes. Les nausées, les vomissemens & le crachement perpétuel continuent; l'abdomen est toujours un peu tuméfié, mais il n'est point dur, comme celui d'une femme grosse, il est plat & même creux vers l'ombilic, & fort élevé sur les deux côtés; cette fille n'a aucune mauvaise haleine, ses excrémens sont d'une aussi bonne qualité que si elle jouissoit d'une parfaite santé. Son indigence la met dans l'impuissance d'aller voir

les Médecins & de faire les remedes dont elle auroit besoin, quand la maladie sera connuë; mais il faut espérer que quelque personne charitable lui fournira les secours qui lui sont nécessaires.

SUPLEMENT

A la description d'une maladie singuliere dont une fille de ving-cinq ans est attaquée.

CEtte fille a été nouvellement visitée par un Chirurgien assez habile, lequel a remarqué quelques simptômes dont une partie caractérise une maladie histérique.

1°. Le poux de cette fille est en quelque sorte vaporeux.

2°. Quoique les mouvemens internes qu'elle ressent, soient continuels, ils sont plus forts dans certains instans, & se terminent quelquefois par une légere vapeur.

3°. Est à noter que de tems en tems la peau de sa gorge devient d'une couleur extrèmement rouge, sans aucune autre apparence de vapeur.

4°. Quand ses menstruës coulent, elle est moins tourmentée.

5°. Sa matrice eſt tellement retirée dans l'intérieur de l'abdomen, qu'il n'eſt pas poſſible qu'on puiſſe en ſentir, avec le doigt, l'orifice interne.

6°. Dans la pleine lune elle ſouffre beaucoup plus que dans la nouvelle; elle ſent tumultueuſement redoubler les mouvemens internes, dont elle eſt agitée, quand la lune ſe leve, & ne s'apperçoit d'un léger ſoulagement, que quand la lune a ceſſé d'éclairer notre hémiſphére.

7°. Quand ces mouvemens ſont dans le bas ventre, la veſſie eſt fortement comprimée, il ſurvient une envie d'uriner, la fille fait de vains efforts pour pouſſer dehors ſon urine, elle ne peut en venir à bout que quand les mouvemens ſont remontés vers l'ombilic.

8°. Ces mouvemens ne ſont pas faciles à définir; il y a tout enſemble contraction, convulſion & pulſation dans les viſcéres, toute la capacité de l'abdomen ſemble être dans une agitation perpétuelle; quand avec la main on preſſe extrêmement l'abdomen, on ne ſent alors qu'un frémiſſement imperceptible, & très ſouvent on ne ſent pas le moindre mouvement; mais quand on ſe contente de poſer légerement la main ſur l'abdomen, ſans le preſſer, c'eſt alors que les mou-

vemens se font sentir avec toute la violence imaginable, tantôt au-dessus de l'ombilic, tantôt au-dessous, tantôt dans le côté droit, tantôt dans le côté gauche, & souvent dans les deux côtés & dans les parties inférieures & supérieures de l'abdomen, tout ensemble; ce qui remuë repousse sensiblement la main, avec plus de force que feroit un fœtus de huit mois & demi, mais cela ne paroit point dur & osseux comme un fœtus.

9°. Les fruits cruds & toutes les nouritures très solides, telles que le Bœuf, Mouton & autres, semblent contraires à ce mal; car quand la fille en a mangé, elle est beaucoup plus tourmentée, ainsi elle est obligée de ne vivre qu'avec de la soupe.

Si ces nouveaux simptômes pouvoient être conciliés avec tous ceux qui sont contenus dans la premiere description de cette maladie, on pourroit conjecturer que c'est une passion histérique, d'un genre extraordinaire, dont cette fille est attaquée; mais il se rencontre un tel contraste entre tous ces différens simptômes, qu'il n'est pas facile de les concilier.

EPITRE

DE M. DE LA SORINIERE,

A Madame du Marais, pour l'engager à quitter la campagne, & à revenir embellir la Ville.

VOulez-vous livrer vos beaux jours
A l'ennui de la solitude ?
Songez plutôt qu'ils sont trop courts,
Et faites votre unique étude
D'en sçavoir égayer le cours.

Quand on est jeune & qu'on est belle ;
Qu'on joint l'esprit aux agrémens,
C'est au plaisir qui nous appelle,
Qu'on doit compte de ses momens.
Le tems s'envole à tire-d'aile :
Eh ! Souvenez-vous bien, Iris,
Que lorsque la vieillesse, & cent maux ennemis
Autour de nous vienent se rendre,
On regrette bien moins les plaisirs qu'on a pris,
Que ceux que l'on auroit dû prendre.

En regard avec un époux
Qui, quoiqu'aimable & toujours tendre ;
A l'unisson baille avec vous,
Vous vous livrez à la morale

Qu'un vain stoïque* vous étale,
Et seme à pleines mains par-tout,
Moins par sagesse que par goût.

Evitons la misantropie,
C'est un piége où l'ennemi nous prend :
Et ce noir poison de la vie,
Toujours actif & pénétrant,
Du plus aimable caractere
Fait souvent un esprit austere
Qui ne voit plus rien d'amusant.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR,

Je viens de faire une découverte trop importante pour l'Histoire naturelle, pour differer plus long-tems à vous engager à en donner connoissance aux Naturalistes, par la voye de votre Mercure ; cette découverte va enfin constater la possibilité de la pétrification des bois, que bien des Naturalistes attribuoient à des madrépores ou autres matieres de pareille nature.

* *Sénéque.*

Je trouvois souvent, & depuis plus de vingt ans, des morceaux de bois pétrifiés sur une montagne près Estampes, Ville située sur la route de Paris à Orléans. Plusieurs fois, après avoir épuisé, par mes recherches toutes les petites parties de ces bois, j'en retrouvois d'autres après des pluies violentes, ce qui me fit penser que ces morceaux pouvoient venir de la partie supérieure de la montagne. Dans cette idée, j'y ai fait fouiller depuis plusieurs années en differens endroits, mais sans succès. Je ne me suis point rebuté: encouragé par des Naturalistes à qui j'avois donné des morceaux de ces bois, à poursuivre mes tentatives, j'ai fait défricher & foüiller profondément à plusieurs reprises, cette année, differens endroits de cette montagne. Enfin après bien des recherches, en m'amusant aussi à travailler moi-même, j'ai découvert une racine pétrifiée que j'ai fait suivre par mes ouvriers, qui m'a conduit à la souche d'un gros arbre de pareille nature; cette racine avoit au moins cinq pieds de longueur, il y en avoit plusieurs autres qui tenoient encore à cet arbre. Cette souche porte environ six pieds de circonference. Elle peze seule, sans les racines qui s'en sont détachées par les pezées que l'on a été obligé

de faire, au moins 600 liv. Tout ce qui peut caractériser le bois y existe encore, comme écorce, aubier, pourriture, rongeure de gros & petits vers, tout cela bien pétrifié. On y voit encore, tant dans les gros morceaux de racines détachées que dans la souche, de petits morceaux qui sont encore bois; mais en petite quantité. Je compte donner au Public mes conjectures sur cette merveilleuse pétrification, sur les differens lits de sable, craye, argile, & autres matieres qui composent la masse de cette montagne, & sur une petite veine d'eau qui a porté la pétrification à cet arbre. Les Naturalistes, en général vous auront obligation de votre complaisance, & moi en mon particulier qui suis avec toute la considération possible. CLOZIER, ancien Apoticaire d'Estampes, & Chirurgien du Haras du Roi.

A Estampes ce 23 Novembre 1752.

A M. L'ABBE' DE LATTAIGNANT,

EPITRE.

Par M. Tanevot,

Je n'entends point assurément
Les sons de ton aimable Lyre,
Que je ne sois dans le moment
Saisi d'un précieux délire;
Je veux t'en faire le tableau,
Naïve sera la peinture,
Je te vois au double côteau,
Couché sur un lit de verdure;
Les graces, aux tendres souris,
Les amours, les jeux & les ris
Moissonnent mille fleurs nouvelles;
Et te couronnent des plus belles.

Celui-ci, la plume à la main,
Près de la divine fontaine,
Ecrit sur un beau parchemin,
Les vers qui coulent de ta veine:
Tout se ranime à tes transports,
Les oiseaux forment mille accords,
Les arbres doucement frémissent,
Et les roses s'épanouissent,

Ceux-là, d'un autre soin épris,
A l'envi prennent tes tablettes,
Redisent les chansons parfaites,
Que tu fis pour la sage * Iris :
A leur touchante mélodie,
Minerve accourt du firmament,
Et pense que la parodie
Fait son portrait uniquement,
C'étoit celui de sa copie
Qui dans ton sincere journal,
L'emporte sur l'original.

Mais tout-à coup la Scene change ;
Au bruit d'un bachique concert
Je vois le Dieu de la vendange
Ceindre ton front d'un pampre verd.
De jeunes & vives Bacchantes
Ecoutent les vers que tu chantes,
Recueillent tes joyeux propos,
Et dans cette agréable Orgie,
Foulant aux pieds l'herbe fleurie,
Les font répéter aux échos.

Thyrse, cedez à la houlette ;
Et vous pampre, à la violette,
Elle orne le sein de Philis,
Les blonds cheveux d'Amarillis ;
Elle pare encor Timarette :
Pour la bergere & ses atours,

* *Mad. de B.* * * *

Eſt né le chantre des amours;
Ecoutez le ſur ſa muſette,
Célébrer les tendres ſoupirs,
Les purs, les tranquiles plaiſirs,
Cette innocence réverée,
Au tems de Saturne & de Rhée;
Dont jouiſſent toujours en paix,
Les heureux enfans de Palès.

Telles ſont les vives images:
Tel eſt enfin l'enchantement
Dont les ingénieux ouvrages
Forment en moi le ſentiment.
Je t'ai ſuivi ſur le Parnaſſe,
Dans la Thrace, aux champs de Tempé;
Et je ſuis ſûr que mon audace,
Cher ami, ne m'a point trompé.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

De l'Académie Royale des Sciences, le Mercredi 15 Novembre 1752.

MOnsieur de Fouchy Secretaire perpétuel de l'Académie ouvrit la Séance par l'éloge du Marquis d'Albert.

Monsieur le Monnier, Médecin, lut des observations sur l'electricité de l'air.

M. Macquer lut un Examen Chymique du Bleu de Prusse.

Le Bleu de Prusse est une préparation chymique aussi utile pour les Arts à cause de la beauté de sa couleur, curieuse & interessante par sa théorie à cause des différentes substances qui entrent dans sa comsition, & des effets qu'elles produisent réciproquement les unes sur les autres. M. Macquer a partagé son attention & ses recherches également sur ces deux points interessans. Il lut à une Assemblée publique de l'Académie en 1748 un Mémoire, dont l'objet étoit d'appliquer à la Teinture des laines & des soyes ce Bleu qui jusqu'alors n'avoit été employé que dans la Peinture. Les expériences qu'il a été obligé de faire depuis en travaillant à perfectionner cette découverte

découverte lui ont fourni de nouvelles lumiéres sur les propriétés & la nature du composé qui en étoit l'objet. Ce sont ces nouvelles expériences qui font la matiére du Mémoire lû par M. Macquer à la derniere Assemblée publique de l'Académie.

Pour avoir une idée juste de ce que contient ce Mémoire, il suffit de sçavoir que le fer est le principal ingredient qui entre dans la composition du Bleu de Prusse, & que sans ce métal il est impossible de faire cette préparation. Or comme le fer étant exposé à un certain degré de chaleur, prend de lui-même une assez belle couleur bleue, tous les Chymistes qui jusqu'à présent ont raisonné sur la théorie du Bleu de Prusse, se sont accordés à croire qu'il ne falloit point chercher la couleur de cette substance ailleurs que dans le fer dont elle est composée: toute la différence qui se trouve entre leurs sentimens, c'est que les uns ont cru que le Bleu dépendoit du bithume ou de la matiere inflammable contenue dans le fer, & que les autres ont pensé qu'il n'étoit autre chose que le fer lui-même, mais divisé & étendu de maniere qu'il pût paroître de couleur bleue, couleur qu'ils supposoient être la couleur naturelle de ce métal.

M. Macquer ayant remarqué que lorsqu'on fait chauffer du fer poli, ce métal acquiert à la vérité une assez belle couleur bleue, mais qu'il devient aussi jaune, oranger, cramoisi, pourpre, violet, & que le cuivre rouge prend aussi toutes les mêmes couleurs lorsqu'on le fait chauffer à un certain degré, a soupçonné dès lors qu'aucune de ces couleurs que la chaleur fait prendre à ces métaux, n'est leur couleur propre; que les différentes nuances qu'on leur voit prendre alors, ne sont dûes qu'à une altération singuliére de leur principe inflammable, plus ou moins développé ou brûlé par la chaleur; que par conséquent la couleur bleue que le fer acquiert par la chaleur, n'est pas plus sa couleur propre & naturelle, qu'elle n'est celle du cuivre qui l'acquiert aussi-bien que lui, & qu'elle pourroit bien n'être pour rien dans le Bleu de Prusse. Ces considérations l'ont engagé à faire un examen & une analyse exacte de cette substance.

Pour y parvenir, M. Macquer, après avoir fait un grand nombre d'expériences qui lui ont fourni des connoissances préliminaires, a exposé le Bleu de Prusse à l'action des plus forts dissolvans connus en Chymie. Un sel qui porte le nom

d'*alkali fixe*, a été le ſeul de tous ces diſſolvans qui ait eu de l'action ſur le Bleu de Pruſſe ; mais auſſi cette action a été ſi puiſſante & ſi marquée, qu'en un inſtant il a fait diſparoître entierement la couleur de ce bleu, qui eſt devenu d'un jaune de rouille. M. Macquer, ſurpris, & en même tems très-ſatisfait de ce changegement ſubit, en a profité pour examiner cette matiere jaune qu'il ſoupçonnoit n'être plus qu'un débris du Bleu de Pruſſe. Les expériences convenables lui eurent bien-tôt démontré qu'elle n'étoit autre choſe qu'une rouille de fer, mais diſſoluble dans l'eau-forte, & attirable par l'aimant, propriétés naturelles du fer, que n'a point le Bleu de Pruſſe ; ce qu'il eſt eſſentiel de remarquer. M. Macquer ne douta nullement dès-lors que la deſtruction totale de la couleur du Bleu de Pruſſe ne fût l'effet d'une véritable décompoſition occaſionnée par le diſſolvant, & fut convaincu que ce bleu n'étoit point de fer pur, mais une ſubſtance compoſée de ce métal, & d'une matiere que l'alkali lui avoit enlevée. Pour en avoir une preuve complette, il s'agiſſoit de rejoindre avec le fer la portion du bleu de Pruſſe, qui avoit été diſſoute par l'alkali, pour voir ſi on pourroit reproduire du

bleu de Prusse par le moyen de cette réunion. C'est aussi ce que M. Macquer n'a pas manqué de faire, & qui lui a réussi parfaitement. Ces sortes de reproductions que l'on fait en recombinant ensemble les principes d'un corps dont on a fait l'analyse, étant une preuve absolument convaincante que l'on connoît parfaitement les principes dont ces corps sont composés, on peut dire que M. Macquer a démontré que le bleu de Prusse n'est pas du fer seul dont la couleur bleue, qu'on suppose lui être naturelle, est simplement développée, mais un composé de fer & d'une autre substance, qui, combinée avec ce métal *forme ce bleu de Prusse*, & qui en étant séparée la laisse redevenir de pur & simple fer.

Cette découverte, qui est la base & l'objet principal du Mémoire de M. Macquer, est accompagnée de beaucoup d'autres, qui pour n'être qu'accessoires, *n'en* sont pas moins intéressantes, à cause des nouveautés qu'elles fournissent à la Chymie. L'alkali fixe ou dissolvant qui s'empreint de la matiere colorante du bleu de Prusse acquiert par cette association des propriétés singulietes qu'on ne lui connoissoit point avant. Une autre espéce d'alkali que l'on nomme *Volatil*, parce qu'il l'est en

effet, & différent par-là du premier, est capable aussi-bien que le fixe de s'unir avec la matiere colorante du bleu de Prusse, & de former avec elle un nouveau composé, dont les propriétés ne sont pas moins intéressantes : ces nouvelles combinaisons mêlées elles-mêmes avec les dissolutions des substances métalliques quelconques, forment avec elles des précipités qui ont tous des couleurs différentes les unes des autres, & chacun de ces précipités peut fournir matiere à autant de recherches que le bleu de Prusse, qui n'est lui même qu'un précipité de fer produit par ces alkalis empreints de la même matiere qui le colore en bleu. Mais toutes ces choses ne peuvent être qu'indiquées ici, parce qu'elles ne sont à la portée que des personnes initiées dans les mysteres de la Chymie.

M. Herissant lut des Observations Anatomiques sur les organes de la digestion de l'oiseau nommé *Coucou*.

M. Buache termina la Séance par un Essai de Géographie Physique sur la structure de la Terre.

Après quelques considérations générales sur la maniere d'étudier avec ordre les différentes parties de la Géographie, M. Buache proposa ses vûes sur ce qu'il re-

garde comme la portion la plus générale de la Géographie Physique ou naturelle. Il rechercha la continuité non interrompue des grandes chaînes de montagnes qui traversent les mers comme les terres, faisant envisager ces montagnes comme le soutient & l'espéce de charpente de notre Globe. Il fit voir ensuite que la mer est naturellement divisée en trois grandes parties, & qu'on y distingue clairement différens bassins. Enfin il donna une idée de la configuration intérieure de la mer, soit en tirant des conséquences de sa Carte de l'*Océan vers l'Equateur* publiée en 1746, soit en mettant comme à sec la Manche ou le Canal qui nous sépare de l'Angleterre, & faisant voir qu'au-dessous du Pas de Calais, il y a un Isthme, &c. Cela étoit rendu sensible en particulier par une figure en relief de trois à quatre pieds, qui représente l'intérieur de la mer entre l'Angleterre & nous. Il avoit d'ailleurs mis sous les yeux de la Compagnie, *le Plan & le Profil de la Manche, & d'une partie de la mer du Nord*, où l'on voit l'état actuel des différentes profondeurs de la mer. Et par rapport à ses vues générales il y avoit quatre grandes Cartes, dont l'une a pour titre : *Planisphere Physique, où l'on voit du Pole Septentrional tout ce que l'on con-*

noit de terres & de mers, avec les grandes chaînes de montagnes qui traversent le Globe. Les trois autres grandes Cartes représentoient les trois grandes mers dont nous avons parlé, & qui sont l'*Océan*, la *Mer des Indes*, & la *Grande Mer* ou la *Pacifique*, chacune avec les terres qui les environnent, & les grandes chaînes de montagnes, d'où découlent les Fleuves qui tombent dans chaque Mer. De plus; l'on voyoit une *Carte d'Europe* & *une Carte de France, divisée par terrains de fleuves & de rivieres*, & par chaînes de montagnes. Toutes ces Cartes n'étoient que manuscrites.

Il paroît que tout ceci est une suite des vues que M. Buache a indiqué dans la Carte qu'il a donnée en 1746 sous ce titre: *Carte du Globe Terrestre où les Terres de l'Hemisphere Méridional sont supposées être vues à travers celles de l'Hemisphere Septentrional.*

VERS

A Mademoiselle Fel.

ON dit que dans la Thrace un Chantre harmonieux,
Par les doux sons d'une voix admirable,
Arrêtoit des torrens le cours impétueux;
Mais ce rapport est une fable.
Je connois un prodige encor plus merveilleux
Que tous ceux que nos bons ayeux
Nous racontent de leur Orphée.
Une *Syrene aimable*, une *touchante Fée*;
Par son Art inspiré des Dieux,
Par les accords charmans d'un chant mélodieux;
Fait sentir ce qu'Amour eut jamais de plus tendre,
Enchaîne tous les cœurs, ravit tous les esprits;
Et le plus sémillant Marquis
Deux heures sur un banc est durement assis,
Et presque muet pour l'entendre.
Mais ce n'est pas assez d'enchanter tout Paris;
Elle a forcé la jalouse Italie
A lui céder la Couronne & le prix
De l'Art divin que les Lullis
Ont échauffé de leur génie.
Ces faits chez la postérité,

Portant tout l'air des songes,
Passeront pour mensonges :
Ils sont pourtant la pure vérité.

J. B. Guis.

VERS

A Mademoiselle Sallé. *

DAns ces jours heureux d'allegresse
Que la plus riante des Cours
Consacroit aux plaisirs d'une Auguste Princesse, **
On a revu Sallé l'Enchanteresse,
Parmi les ris & les amours,
Telle qu'un brillant phénomene,
Paroître avec éclat sur la lyrique scene,
Où Paris lui donna, d'une commune voix,
Le sceptre des talens, dont elle est souveraine.
On l'a vue, ainsi qu'autrefois,
Idole des François, arracher leurs hommages,
Enchanter tous les yeux, ravir tous les suffrages,

* *Mademoiselle Sallé, après avoir quitté, depuis plusieurs années, le Théatre de l'Opera, où elle sera toujours regretée, vient de reparoître sur celui de Fontainebleau, & a charmé toute la Cour, par sa danse noble & gracieuse.*

** *Madame la Duchesse de Parme.*

E v

Et plaire au plus charmant des Rois.
On a vu l'aimable décence,
Les yeux tendres & délicats
Parer ses modestes apas,
Et les trois Graces en cadence
Animer ses regards, & voler sur ses pas.
Jouis, *Sallé*, jouis de la victoire
Dont Terpsichore te flatoit.
Mes yeux n'ont pas été les témoins de ta gloire,
Mais mon cœur te la souhaitoit.

J. B. Guis.

Le mot de l'Enigme du premier volume du Mercure de Décembre, est le *Cadran Solaire*. Celui du premier Logogriphe est *Platon*, dans lequel on trouve *Paon*, *Pô*, *Laon*, *plat*, *pan*, *pal*, *ton*, & *pont*. Celui du second Logogriphe est l'Arc-au-Ciel, dans lequel on trouve *Ciel*, *careau*, & *eau*. Celui du troisiéme est *Fille*, dans lequel on trouve *fi*, *fiel*, *fil*, *if*.

ENIGME.

A Mon âge rimer, & rimer une Enigme,
Oh! pour le coup c'est se moquer,
Iris le veut, mais comment répliquer,
C'a, voyons donc qu'est-ce que j'imagine ?

De tous les tems fort usité
Aux champs encor plus qu'à la Ville,
Quoique souvent fort inutile
Je sers & l'Hiver & l'Eté.

Ma couleur est tantôt brillante,
Et tantôt triste & peu voyante.
Chez le soldat j'ai de l'emploi;
L'on me voit aussi chez le Roi.

Mais, mon plus charmant apanage
C'est qu'Iris me met en usage.
Quelle faveur! & cependant
Je cache son agrément.

Par M. de la Société Royale de Lyon.

LOGOGRIPHE.

SEpt membres réunis forment mon existence ;
On y trouve un poisson, ce qui forme un berceau,
Un Comté renommé dans le Pays Manceau ;
Le fruit d'une Province au midi de la France,
Une fleur, un Poëte, un péché capital,
Ce que fait un enfant, un précieux métal,
Une conjonction, trois notes de Musique,
Un légume commun qui croît en Amérique,
Un Roi plus adoré que craint dans l'univers,
L'instrument qui jadis désarma les enfers,
Ce que fit à Lucrece un certain Roi de Rome,
Ce qui détruit en nous la dignité de l'homme ;
Ce qu'il nous faut quitter malgré tous nos regrets,
D'un Procureur adroit la science en procès ;
Comment l'on vient à bout du contraire du sage,
Le seul soin d'un flateur, l'ornement du visage,
D'un insecte inconstant riche production ;
Celui qui dans les rues a droit d'inspection,
Ce qui dans cet instant met mon esprit en peine ;
Ce que ne peut l'aveugle ni le sourd,
Une riviere, un animal fort lourd ;
Je suis content, lecteur, si ta recherche est vaine.

Par M. P. D. à Lyon.

AUTRE.

Des aveugles mortels pour réprimer les vices,
Les Dieux tinrent conseil un jour:
Voyons, dit Jupiter, quel genre de supplices
Pourra de la vertu leur inspirer l'amour.
Neptune aussi-tôt de son onde
Offre le violent secours;
Phœbus pour enflamer le monde
Consent qu'à lui on ait recours.
Eh, eh! Messieurs, un peu moins de colere
Répond Momus; bien mieux par la douceur
Des insensés habitans de la terre
Vous parviendrez à corriger le cœur.
Un violent reméde est bien moins salutaire
Qu'un plus doux qu'on donne à propos.
Par vos cruels secours que prétendez-vous faire?
Ensevelir le monde en un second cahos;
Mais qui commandrez-vous? quels seront vos sujets,
Si des humains vous détruisez la race?
Etes-vous sûrs d'en faire encor de plus parfaits?
Pour mettre l'homme à la raison,
N'est-il pas de moyens plus doux, plus efficaces
Qu'une rigueur hors de saison?

Des talens de mon fils vous avez fait l'épreuve ;
Envoyez-le aux humains ; ses joyeux documens ;
Sa raillerie aimable & toujours neuve
Pourront mieux que tous *les tourmens*,
De leurs cœurs endurcis déraciner le crime.
Il dit. D'une voix unanime
Cet avis est reçu des Dieux.
Vîte dans les terrestres lieux
Avec plein pouvoir on m'envoye.
J'arrive ; on me reçoit par maint transport de joie ;
Chacun avec empressement
Accourt pour me voir & m'entendre.
Charmant Protée, en un moment
Je sçais diverses formes prendre.
Là je suis Prince, ici sujet ;
Maître aujourd'hui, demain Valet ;
Tantôt des grandeurs de la terre
Je montre la fragilité ;
Tantôt du stupide vulgaire
Je raille la crédulité,
Financier, petit Maître, Abbé, Duc de, Coquette,
Médecin, Procureur, Amant, Juge, Poëte,
Sont soumis à mes malins traits ;
L'hypocrite surtout de ma plaisanterie
Ressent les critiques effets ;
Je n'épargne pas les ingrats ;
Du Courtisan je peins la basse flaterie ;

Du Joueur je fais voir les honteux artifices;
Enfin parcourant tous les états,
Toujours en amusant je gourmande les vices.
Tu veux sans doute, ami, sçavoir mon nom?
Eh bien de mes huit piés fais la dissection:
Je t'offre une Cité de Basse Normandie;
Un animal commun en Arcadie;
De la scéne française un excellent Acteur;
L'antithèse de la douceur;
Le nom de cette fille impie
Qui pour l'or trahit sa patrie,
Et que les Dieux changerent en Choucas.
Poursuis encor, tu trouveras
Un Fleuve de Toscane; un Apôtre; une Muse;
Ce dont souvent un sot s'amuse;
Du fils de Sémelé la traîtresse liqueur;
Ce que Neptune eut en partage;
Ce dont fait peu de cas le sage;
Ce que redoute le voleur;
Le fils de ce Troyen tant chanté par Virgile;
Un Fleuve dont l'onde fertile
Par sept canaux se jette dans la Mer;
Un membre nécessaire aux habitans de l'air;
Une... mais adieu, Lecteur, ceci doit te suffire,
Je cours chercher matiere à rire.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LETTRE

*A M. de Th**, par M. D**, Avocat au Parlement ; sur l'Analyse Chronologique de l'Histoire universelle.*

Les Ouvrages trop étendus vous effrayent, Monsieur, vos affaires ne vous donnent pas assez de momens libres pour vous jetter dans de vastes lectures ; les Livres trop abrégés ne vous instruisent pas : votre goût pour l'histoire n'est point satisfait par une brochure systématique qui n'est presque utile que pour l'Auteur. Vous exigez que je vous indique quelque ouvrage où vous puissiez vous instruire sur l'Histoire, sans essuyer les dégoûts attachés aux *in-folio*, ou ceux que présente une compilation aride de noms propres & de dattes ; enfin vous voulez un livre qui soulage votre mémoire au lieu de l'accabler, & présente quelque attrait qui puisse intéresser votre cœur en servant de guide methodique à votre esprit. Les *Scaliger*, les *Petau*, les *Calvisius*, les *Pagi*, les *Briet*, les le *Clerc*, &c. vous sont connus, ainsi

je dois présumer qu'ils ne sont pas encore ce que vous demandez. Le discours sur l'Histoire universelle du grand *Bossuet*, ce discours qui doit faire l'admiration de tous les siécles fait la vôtre ; mais .... peut-on trouver un *mais* à l'éloge de cet Ouvrage ? Vous me faites sentir que vous en trouvez. Il n'est pas dans un ordre assez méthodique, sa maniere toute grande, toute noble, toute admirable de peindre une si grande multitude d'objets avec tant de rapidité, vous enleve, vous ravit ; & c'est de cet état *extatique* même dont vous vous plaignez, vous voudriez n'être pas obligé à toujours admirer l'Auteur, & vous instruire plus tranquilement ; & pour me servir de vos expressions, monter au Ciel avec l'échelle de Jacob, & n'être pas enlevé dans le char d'Elisée.

Eh bien, Monsieur, je crois avoir trouvé ce que vous demandez, dans l'Ouvrage qui vient de me tomber entre les mains : il est intitulé *Analyse chronologique de l'Histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne inclusivement* ; c'est-à-dire, jusqu'à l'an 814 de J. C. vol *in*-8°., qui se vend *à Paris*, chez Michel *Lambert*, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

L'Auteur suit l'ordre & le systême chro-

nologique de l'Evêque de Meaux pied-à-pied. Il débrouille comme lui l'embaras de quatre Monarchies qui ont fait tant de peine aux quatre Chronologues, il imite la maniere de ce grand Peintre. C'est Bossuet rendu à la portée de *tous les Lecteurs*. L'Auteur ne s'est presque appliqué qu'à arracher *la massue de cet Hercule*, je veux dire à substituer à son feu, à sa rapidité, un ordre sensible à l'esprit & aux yeux, des divisions, un repos périodique à chaque évenement qui le méritoit. C'est une lumiere plus tendre, des rayons moins vifs, on peut les regarder sans éblouissement. Un avantage que présente l'Analyse dont je vous parle, c'est de pouvoir interrompre votre lecture quand il *vous plaît* : quelqu'immense que soit la route historique qu'on vous présente à parcourir, on trouve à se reposer si fréquemment, qu'elle n'a rien d'effrayant. Figurez-vous, Monsieur, ces magnifiques chemins de l'Empire Romain, où des colonnes placées à chaque *mille pas*, amusoient le voyageur, en fixant son repos ou sa marche. Le Volume que j'ai sous les yeux comprend douze époques : ce sont, si vous voulez continuer la comparaison, douze endroits où il est permis de séjourner. Chaque époque, ou période historique, a ses repos particuliers dans les Sec-

tions qui contiennent les évenemens fameux de quatre années, lorsque l'Auteur a eu atteint l'Ere Chrétienne, qui commence à la IXe Epoque. Dans les tems anterieurs, il datte par les années du monde, par celles avant J. C. Lorsqu'il est arrivé au point fixe des Olimpiades, il y joint la datte des Olimpiades; enfin la fondation de Rome occasionne une nouvelle datte, lorsqu'il y est parvenu. Du côté de l'ordre & de la méthode, je ne vois rien que de très satisfaisant. Tout ce que j'aurois désiré c'est qu'on eût eu plus d'attention à référer les grands évenemens d'une Section à une année plus précise, & que le Lecteur ne fût pas très-souvent réduit à une incertitude de 4 ou 5 années, & quelquefois davantage dans les premieres époques. Mais on ne pouvoit remedier à cet embaras qu'en se jettant dans un autre, je veux dire en chargeant la marge d'une table où les chiffres se seroient trouvés placés à côté de la narration; & je suis très-persuadé que si l'on proposoit cette méthode à l'Auteur, il ne manqueroit pas de répondre que son Livre n'est pas fait pour ceux qui éxigent cette précision; qu'il a travaillé pour ceux qui se contentent de ne pas confondre les siécles; qu'on a un grand nombre de ces sortes de tables; qu'il faut

être *Sçavant affiché* pour se piquer de sçavoir sous quelle année de la sixiéme Olimpiade, par exemple, mourut Teglath Phalasar; qu'il suffit bien de sçavoir que ce fut vers la 7^e^ Olimpiade. Son opinion ne manquera pas de protecteurs, & je vous crois assez raisonable pour être du nombre.

Puisque j'ai pris le ton de critique, je crois devoir encore vous dire que l'Auteur auroit pû jetter un peu plus d'interêt qu'il n'a fait dans son Ouvrage, en faisant quelques portraits. Une épitéte, un mot, une circonstance peint quelquefois un Heros: en voici un exemple en parlant de Sylla & de Marius, ces Romains si célébres, l'un par une prosperité constante, qui lui fit donner le nom d'heureux, l'autre par un mélange de bonheur que rien n'égala que ses adversités; il me semble qu'il devoit un coup de pinceau à leur portrait. Avant de voir mourir Marius dans son lit, Sylla dans sa retraite, j'aurois voulu tirer le premier de la fange des marais de Minturne & des horreurs du cachot dont son bourreau épouvanté lui ouvre la porte, & voir le second fatigué d'honneurs, dégoûté du rang du premier des humains.

Il se trouve aussi des occasions, où l'on auroit pû, sans s'éloigner du stile anali-

tique, s'expliquer davantage. En parlant de la 2^e guerre punique, l'Auteur dit que le détail en seroit trop long, cela n'est pas douteux; *il vaut mieux*, ajoûte-t'il, *le lire dans les sources mêmes : elle dura 17 ans, pendant lesquels Annibal mit Rome à deux doigts de sa perte.* N'eût-il pas mieux valu dire qu'Annibal vainqueur aux journées de Trebie, de Trasimêne & de Cannes, eût triomphé dans Rome s'il eût voulu? Dans ces occasions, quelque faveur que mérite une Analyse, on est tenté de reprocher à l'Auteur un péché d'omission.

Quelques rayons de critique plus fréquens n'auroient pas non plus déparé l'Ouvrage, cela réveille l'attention du Lecteur. En disant que Diocletien quitta la pourpre pour mener une vie privée, c'est adopter l'opinion vulgaire; il falloit annoncer que cette retraite fut forcée, comme on n'en doute plus depuis la découverte du traité de la mort des persécuteurs de Lactance. On auroit pû en parlant d'Helene, faire sentir que la qualité de femme lui a été contestée, &c. Paschal III. dit-on, mit Charlemagne au rang des Saints, *mais comme il n'étoit pas regardé pour Pontife legitime, cette canonisation n'a point été généralement adoptée.* J'aurois ajouté qu'Alexandre III. en 1177, avec Frederic I. sur-

nommé Barberousse, approuva & confirma cette canonisation provoquée par l'Empereur & Henri II. Roi d'Angleterre.

Finissons par quelques observations sur le stile; il est ferme, vif, soutenu. L'Auteur a toujours devant les yeux la grande maxime, *multa paucis*, qui devoit le guider. Avec un peu d'attention sur le respect qu'on doit toujours à la majesté de l'Histoire & à la posterité, il pourroit servir de modele à quiconque travaille dans ce genre analytique. Si l'on eût toujours eû cette attention, on n'auroit pas dit que Constantin fit couper la langue & crever les yeux à ses oncles, à la sollicitation de *sa bonne mere*. On n'auroit pas dit non plus en parlant de sa retraite forcée, qu'elle fut obligée de vivre en *simple particuliere*.

Vous voyez, Monsieur, que je ne flatte point l'Auteur; mais ces défauts, qui ne sont que quelques obstacles à la perfection, ne m'empêchent pas de regarder son Ouvrage comme un excellent abregé, où les Sçavans même se rappelleront avec facilité toutes les choses qu'ils sçavent, mais qu'on ne sçauroit avoir toutes présentes à l'esprit; ils y trouveront l'Histoire sacrée & ecclésiastique, civile & politique de l'univers; dans un ordre net, rendu avec clarté & précision. L'Auteur y a même joint un

précis de l'Histoire littéraire de la seule partie du monde où elle ait été bien connûe, je veux dire de l'Europe, de la Grece, & de Rome ancienne & moderne. Enfin à partir d'après vos expressions, à consulter votre goût, l'Analyse Chronologique est le Livre que vous cherchez, & celui que je vous conseille de lire; si vous voulez éviter les lectures fatiguantes des *in-folio*, les dégoûts des abrégés décharnés, & la sécheresse des tables qui ne comprenant que des noms & des chiffres, ressemblent plutôt au *Livre nécessaire de Barême*, qu'à des abregés historiques. Si vôtre goût ne cadre pas avec le mien, excûsez la néc flité où vous m'avez mis de m'expliquer & en m'ôtant la qualité de juge éclairé, conservez-moi au moins, Monsieur, celle de votre très-humble & obéissant serviteur,

*D****.

PRINCIPES de l'Histoire, pour l'éducation de la jeunesse, par années & par leçons. Premiere année, Histoire Sainte. Par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoi*. Nouvelle édition, revûe, corrigée & augmentée. *A Paris*, chez *Debure*, Quai des Augustins. 1752.

Il suffit d'exposer le plan de cet Ouvra-

vrage déja fort connu pour en faire sentir l'utilité. Il comprend six Volumes.

Le premier Volume destiné pour la premiere classe des jeunes gens, soit dans les Colleges, soit ailleurs, renferme les préliminaires de l'Histoire & *trois natures* d'histoires *particulieres*, sçavoir l'Histoire Sainte.

Cette partie qui ne contenoit d'abord que vingt-neuf leçons, a été augmentée de vingt autres leçons, où l'on explique les principales actions du Sauveur; & les premiers travaux des Apôtres. On y a joint une récapitulation succinte de toute l'Histoire sainte, tant de l'ancien que du nouveau Testament. Elle est travaillée de maniere qu'elle peut servir d'éclaircissement, & même de preuve pour la Religion Chrétienne. Cette instruction a paru nécessaire aux commençans.

L'Histoire d'Egypte vient ensuite, puis celle d'Assyrie, des Medes, des Perses.

Le second Volume qui doit servir pour la seconde année des études, contient les Histoires suivantes, sçavoir l'Histoire générale de la Grece, dans laquelle on comprend l'Histoire de la Fable ou des prétendus Dieux de l'antiquité, histoire nécessaire pour la lecture des Poëtes. Vient l'Histoire Grecque & celle d'Alexandre & de

de ſes Succeſſeurs, puis l'Hiſtoire Romaine, celle de Carthage, & l'Hiſtoire ancienne de la Sicile. Le troiſiéme Volume qui convient à la troiſiéme année d'étude, renferme l'Hiſtoire de l'Empire Romain juſqu'à ſa décadence. Celle des révolutions de cet Empire, & la formation des nouvelles Monarchies. L'Hiſtoire de l'Empire d'Orient juſqu'à ſa deſtruction par les Turcs. L'Hiſtoire de l'Empire d'Occident rétabli par Charlemagne. L'Hiſtoire des Suiſſes, & enfin celle des Pays-bas.

Le 4e Volume, utile pour la quatriéme année, ne renferme qu'une ſeule Hiſtoire qui nous intereſſe plus que toutes les autres; c'eſt l'Hiſtoire générale de la France, l'Hiſtoire des grands fiefs & des perſonnes diſtinguées, l'Hiſtoire des grandes Maiſons titrées & des dignités du Royaume.

Le 5e Volume deſtiné pour la cinquiéme année des études, contient l'Hiſtoire Etrangere, dont il faut avoir quelque notion, ſçavoir : l'Hiſtoire d'Angleterre, celle d'Eſpagne & de Portugal; l'Hiſtoire d'Italie; l'Hiſtoire des peuples du Nord, qui ſont les Danois, les Suédois, les Ruſſiens; l'Hiſtoire des peuples d'Aſie, celle de l'Afrique; enfin celle du Nouveau monde.

Le ſixiéme Volume ſert à faire connoî-

tre l'histoire de la Religion, qui doit être le commencement & la fin de nos études. C'est celle que les jeunes gens feront dans le cours de la Rhétorique. Ce Volume comprend donc l'*Histoire de J. C. & des* Apôtres, l'*Histoire Ecclésiastique* jusqu'à ces derniers tems. L'Histoire des Maisons Souveraines de l'Europe. L'usage de l'Histoire tant générale que particuliere ; enfin les principales maximes du Droit Public tirées du fond même de l'Histoire.

On n'a pas disposé ce Volume par demandes & par réponses ; on suppose qu'après cinq ans d'études, on doit croire qu'un jeune *homme est formé dans* la lecture, *& n'a plus besoin du secours de* la demande qui n'est que pour les commençans.

DICTIONNAIRE étymologique des termes d'Architecture & autres termes qui y ont rapport. Suivi de l'explication des pierres précieuses & de leurs étymologies. Par M *Gastelier. A Paris*, chez la Veuve *Pissot, Jorri & Duchesne*. 1753. *in*-12. 1 vol.

Les étymologies, dit l'Auteur, sont nécessaires dans tous les Arts, mais particulierement dans l'Architecture : elles donnent une parfaite connoissance des significations des termes. Cette connoissan-

ce est utile à l'Architecte : elle l'instruit des origines de tous les membres, parties & ornemens des édifices, & par là lui fait sentir la nécessité de ne les placer que dans les endroits convenables. Les livres d'architecture qui ont paru jusqu'à présent ne contiennent qu'environ quatre cens étymologies, le plus grand nombre desquelles se trouve à la suite du cours de Vignole commenté par Daviler, & à la fin des principes des arts de Felibien, dont plusieurs & principalement celles qui sont dérivées du Grec sont tirées des notes de la traduction du Vitruve par M. Perrault. L'Auteur a rassemblé dans l'Ouvrage que nous annonçons, toutes celles qu'il a pû découvrir & qui ne sont point rapportées dans les livres d'Architecture.

BIBLIOTHEQUE Françoise, ou Histoire de la Littérature Françoise, &c. Par M. l'Abbé *Goujet*, Chanoine de S. Jacques de l'Hopital. Tom 14. *A Paris*, chez *Guerin* & *Mercier*. 1752.

Ce nouveau Volume renferme des discussions exactes & quelquefois agréables, sur soixante-six de nos Poëtes : les plus célébres sont Passerat, Reignier, Des portes, Bertaut, Lingendes, Duperon, Scevole de sainte Marthe, Honoré Durfé & Théophile.

Conferences Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers, sur les Loix. Tome premier, *in*-12. *A Angers*, chez *Dubé*.

Ce Volume contient cinq Conférences, la premiere sur la nature de la Loi en général; la 2e sur les Loix positives; la 3e sur la publication des Loix & sur l'obligation qu'elles imposent; la 4e sur l'objet des Loix; la derniere sur les Loix qui établissent ou qui prononcent des nullités. Il y a dans cet Ouvrge plus d'ordre, d'exactitude, de précision & moins d'inutilités qu'on n'en trouve ordinairement dans les Livres qui traitent de ces importantes matieres.

Le Rabelais moderne, ou les œuvres de Maître François Rabelais, Docteur en Médecine, mises à la portée de la plûpart des Lecteurs, avec des éclaircissemens historiques, pour l'intelligence des allégories contenues dans le Gargantuas & dans le Pantagruel. *A Amsterdam*, chez *Bernard*, & se trouve à *Paris*, chez *Durand*, *Nyon fils*, & *Guyllin*, 1752. *in*-16. 8 vol.

La plûpart de ceux qui lisent Rabelais sont souvent arrêtés, ou par des expressions qui ne sont plus d'usage, ou par des allégories dont le mystere n'a jamais été bien dévoilé. Pour lever la premiere dif-

ficulté, le nouvel Editeur a substitué des termes intelligibles aux expressions qui ne s'entendent point; mais il a mis au bas des pages ce qu'il changeoit ou supprimoit dans le texte. Une étude profonde de l'histoire du seiziéme siécle a mis l'Editeur à portée d'éclaircir beaucoup de choses dans un Livre qu'on peut regarder comme une satyre des mœurs & des personnages considerables de ce tems-là.

Essai sur la science de la Guerre. *A la Haye*, chez *Pierre Gosse* & *Jean Neaulme*, & se trouve *à Paris*, chez *Ganneau*. 1751. 3 vol. *in*-12.

La plûpart des grands principes de la guerre sont dévelopés sans obscurité, & sans sécheresse dans l'ouvrage que nous annonçons; ceux à qui il appartient d'en juger en font beaucoup de cas, & nous osons, autorisés par leur suffrage, en conseiller la lecture à nos Militaires.

Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance Criminelle du mois d'Août 1670. Par M.*** Conseiller au Présidial d'Orléans. *A Paris*, chez *Debure*, l'aîné; Quai des Augustins. 1753.

On a toujours regardé l'Ordonnance Criminelle de 1670 comme une des plus

belles qui ayent jamais paru dans le Royaume. La sagesse & l'équité des regles qu'elle prescrit, la simplicité, la précision & l'exactitude qui regnent par tout, la font encore admirer tous les jours; & l'on convient généralement qu'elle a le caractere des Loix les plus parfaites, c'est-à-dire, qu'en peu de mots elle renferme un grand nombre de dispositions.

Mais si cette Ordonnance nous charme par sa beauté, elle nous interesse encore plus par l'importance de son objet. Car comme la justice Criminelle a pour fin la punition des crimes, & que cette punition tend ordinairement à priver les hommes de ce qu'ils ont de plus cher, c'est-à-dire, de la vie, de la liberté, ou de l'honneur, c'est avec beaucoup de raison que les moyens nécessaires pour parvenir à cette condamnation ont été assujettis à des regles & à des formalités ausquelles tous les Juges, & même les Cours Souveraines doivent nécessairement se conformer. Ces regles ne sont point arbitraires, elles sont de tous les tems, & elles ont toujours été en usage chez les Nations policées. Elles sont prises dans le sein même de l'équité, & l'on ne peut s'en écarter sans donner atteinte aux droits de la nature, & sans violer les devoirs les plus essentiels

de la justice. Il ne suffit pas en effet qu'un accusé soit criminel pour pouvoir le condamner : il faut encore que cette condamnation soit établie sur des regles, & en suivant un certain ordre ; il faut une preuve, des témoins, & il faut entendre l'accusé, ou du moins qu'il soit valablement cité ; non-seulement ces choses sont nécessaires, mais il faut de plus que l'existence en soit constatée par des actes ; que ces Actes subsistent, & qu'ils soient faits suivant une certaine forme pour en assurer l'authenticité ; la manifester aux yeux du Public & de l'accusé, & obliger par là en quelque sorte cet accusé à se condamner lui-même, en voyant qu'on a observé à son égard toutes les regles de la justice.

C'est pour cela que chez les Romains, & même chez la plûpart des Nations anciennes, les Procès criminels s'instruisoient publiquement & en présence de tout le peuple, afin que chacun étant spectateur & témoin de ce qui se faisoit, pût juger par lui-même de la conduite tenue par ceux à qui l'instruction de ces accusations étoient confiées, & examiner si cette conduite étoit légitime ou non.

On peut voir par-là de quelle importance il est de s'attacher exactement aux

regles de la procédure criminelle; & par conséquent combien il est nécessaire de bien connoître les dispositions & l'esprit de la loi établie par le Souverain, pour regler la conduite que *les Juges doivent* tenir pour la *poursuite des accusés.*

Le Livre que nous annonçons ne laisse rien à désirer sur un point aussi important.

MONSIEUR Fuzelier un des Auteurs privilégiés du Mercure, est mort le 19 Septembre dans un âge assez avancé. Des infirmités continuelles lui avoient interdit les dernieres années de sa vie toute sorte d'occupation. Il avoit travaillé autrefois pour tous les théatres & y avoit eu des succès brillans : les plus soutenus ont été ceux de *Momus fabuliste*, des *Fêtes Grecques & Romaines*, & des *amours des Dieux*. Les piéces fugitives qui lui sont échappées en differentes occasions, sont pleines de goût & d'agrément, & feront une partie considérable du recueil de ses Ouvrages. Nous exhortons l'homme d'esprit & de goût qui s'est chargé de le former, de ne le pas faire attendre, & de nous donner sur la personne de l'Auteur des détails que nous n'avons pû avoir.

ESSAI critique sur l'établissement & la

Tranſlation de l'Empire d'Occident ou d'Allemagne. Les cauſes ſingulieres pour leſquelles les François l'ont perdu. Par M. l'Abbé *Guyon*. *A Paris*, chez *Villette*, *Deſſaint* & *Saillant*, *Nully*, & Mlle *Debure*.

Nous parlerons de cette nouveauté dans le prochain Mercure.

MEMOIRE ſur la variation d'une Agathe du Cabinet de S. A. R. le Duc Charles de Lorraine. Par *Don Thomas Mangeart*, de la Congrégation de S. Vanne, Antiquaire de Son Alt. R. *A Bruxelles*, chez *Jean-Joſeph Boucherie*, & ſe trouve *à Paris*, chez *Debure*, l'aîné.

Cette Diſſertation eſt courte & curieuſe : elle mérite l'attention des Connoiſſeurs.

VIE de Grotius avec l'Hiſtoire de ſes Ouvrages, & les Négociations auxquelles il fut employé. Par M. de *Burigni*. *A Paris*, chez *Debure*, l'aîné, Quai des Auguſtins. 1752. *in*-12 vol. 2.

» Ce n'eſt pas ſeulement parce que Gro-
» tius eſt un des plus ſçavans Auteurs qui
» ayent jamais écrit; qu'on s'eſt déterminé
» à faire ſa vie, dit M. de Burigny. Si on
» ne le regardoit que du côté de la ſcien-
» ce & des Livres excellens dont il a en-

» richi la République des Lettres, peut-ê-
» tre trouveroit-on d'autres Sçavans qu'on
» pourroit lui comparer ; mais sa vie est si
» variée & remplie de tant de révolutions,
» que la littérature n'en contient pas la par-
» tie la plus curieuse : bien différent en ce-
» la de la plûpart des gens de Lettres dont
» la vie n'est que l'histoire de leurs Ouvra-
» ges. D'ailleurs la sagesse de Grotius, sa
» modestie dans la prospérité, sa patience
» dans l'adversité, son attachement à ses
» devoirs, son amour pour la vertu, son
» ardeur pour la recherche de la vérité,
» ce désir ardent qui ne l'a jamais aban-
» donné de réunir tous les Chrétiens sous
» une même foi, le distinguent si avanta-
» geusement de la plûpart des autres Sça-
» vans, que sa vie peut être regardée
» comme un modéle pour tous ceux qui
» font profession de Littérature.

» On l'a divisée en six Livres. On verra
» dans le premier, l'enfance la plus bril-
» lante dont il soit fait mention dans l'His-
» toire de la République des Lettres. On
» trouvera dans le second, tout ce qu'il
» est nécessaire de sçavoir des disputes en-
» tre les Gomaristes & les Arminiens, la
» part que Grotius y prit, ses disgraces,
» & comment il s'échappa de prison. On
» rapporte dans le troisiéme, ce qu'il fit à

» Paris, sa retraite à Hambourg, où il res-
» ta jusqu'à ce que le grand Oxenstiern
» l'appella auprès de lui, pour lui confier
» l'important & honorable emploi d'Am-
» bassadeur de Suede à la Cour de France.
» On détaille dans le quatriéme & cin-
» quiéme Livre toutes ses négociations,
» ce qui n'a pas encore été fait, du moins
» dans notre Langue. On est accoutumé à
» regarder Grotius seulement comme Sça-
» vant, son Ambassade n'est connue que
» de nom : on verra cependant qu'il a eu
» part aux plus grandes affaires, qu'il a
» réussi dans plusieurs, qu'il a donné d'ex-
» cellens conseils aux Ministres, & qu'il
» s'est toujours conduit avec zele, ferme-
» té & désinteressement. Enfin dans le si-
» xiéme Livre on rend compte de ceux de
» ses Ouvrages dont on n'avoit pas encore
» eu occasion de parler ; & cela s'étend
» sur l'examen de ses sentimens Theologi-
» ques, & sur le projet qu'il avoit formé
» de réconcilier tous les Chrétiens, & de
» les ramener à un même symbole ».

Ce plan que nous venons de tracer d'a-près l'Auteur, est exécuté avec une abondance d'érudition & une profondeur de recherches qui étonnent. M. de Burigny n'y a fait entrer que des faits appuyés sur des autorités sûres, ou des discussions Théolo-

giques pleines de précision & d'exactitude. Les Lecteurs qui ne veulent point s'amuser trouveront quelques détails de trop; ceux qui cherchent à s'instruire penseront autrement. La partie la plus précieuse de l'Ouvrage que nous annonçons, est selon nous, l'idée juste & serrée qu'on y donne des différentes productions de Grotius.

Les merveilles de la nature, Almanach pour l'année 1753, contenant une courte explication de tout ce qui frappe nos yeux dans l'ordre de l'univers. *A Paris*, chez *Guillyn*, Quai des Augustins.

Les parties de plaisir de la Bourgeoisie, Almanach pour l'année 1753, dédiées aux nouveaux mariés. Contenant une explication de tous les endroits qui font l'objet de la curiosité du public, avec quelques Chansons sur des airs les plus connus. *A Paris*, chez *Guillyn*, Quai des Augustins.

Tablettes historiques, topographiques & Physiques de Bourgogne, pour l'année 1753. *A Dijon*, chez F. *Desventes*, Libraire, rue de Condé, à l'Image de la Vierge; & *à Paris*, chez *Etienne Ganneau*, Libraire, rue Saint Severin, & *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques.

Ces Tablettes d'un goût nouveau contiennent un abregé de l'Histoire de Bourgogne, jusqu'au dernier Duc de la premiere race ... Une division de cette Province en Gouvernement Ecclésiastique, Militaire & Civil; une notice des Etats des différens Tribunaux & Juridictions de la Province & de chaque Ville. On donne cette année ce qui regarde les grands Balliages d'Autun & de Dijon; une description des Villes, des Eglises, Bâtimens, & Promenades publiques, Tableaux & Antiquités, &c. les personnes de la Province qui sont en place, les hommes illustres depuis le commencement du seiziéme siécle ... Des notes particulieres sur ce qui arrive de plus remarquable dans la Province ... Un état des mines de fer, forges & fourneaux de la Province, avec une dissertation sur la façon dont se fabrique le fer.

L'ART de deviner, ou la curiosité satisfaite. Almanach lyrique, par M. *C***. *A Paris*, chez *la veuve Cailleau*, rue S. Jacques.

CHOIX d'amusemens historiques & lyriques, ou Calendrier curieux, amusant. Par M. *C***. *A Paris*, chez le même Libraire.

Les Loisirs du jour de l'an, ou Almanach Emmenomantique du mariage, sur des airs choisis & notés. Par M. *Nau.* *A Paris*, chez *Guessier*, Libraire, Parvis Notre Dame.

Les variétés amusantes, ou les assises de l'amour, sur des airs choisis & notés. Par M. *Nau*, chez le même Libraire.

AVIS AU PUBLIC,

Touchant le Livre intitulé : La Sainte Bible, *en Latin & François, avec l'explication du sens Litteral & du sens Spirituel, tirée des Saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques. Par M.* Le Maître de Saci, in-8°. 32 *Volumes. Qui se vend* à Paris, *chez* Guillaume Desprez, *rue saint Jacques, à saint Prosper & aux trois Vertus.*

SAns entrer dans le détail d'un Ouvrage généralement connu & estimé de tout le monde, nous nous bornerons ici simplement à ce qui forme l'objet de l'Avis que nous donnons au Public.

Plusieurs personnes n'ayant pû profiter dans le tems, de l'avantage des Souscriptions que nous proposâmes en 1745, se trouvent encore plus embarassées aujour-

d'hui pour se procurer un Ouvrage dont le prix pourroit les gêner. Le désir que nous avons de seconder leur zele & de satisfaire leur goût pour les Livres saints, nous a déterminés à imaginer des moyens pour leur procurer toutes les facilités qui pouvoient dépendre de nous.

Comme il ne nous reste qu'un petit nombre d'exemplaires complets *de la Bible*, nous nous proposons de réimprimer des volumes, qui formeront 300 Corps complets que nous offrons au Public.

Nous offrîmes en 1745 de donner les 32 volumes de M. de Saci pour 90 livres en feuilles à ceux qui souscriroient, & ces volumes devoient se délivrer par portions égales en quatre termes différens. Le Public agréa ces conditions, & trouva que c'étoit avoir à bon compte un Ouvrage qui s'est toujours vendu & qui se vend encore à présent 150 livres relié.

Les conditions que nous proposons aujourd'hui sont encore plus avantageuses. Nous offrons de donner l'Ouvrage entier pour la somme de 80 liv. en feuilles, & on le livrera en deux termes, à chacun desquels on fournira 16 volumes à ceux qui auront souscrit.

Les souscriptions seront ouvertes au premier Décembre 1752. Les Souscrip-

teurs donneront alors . . . 18 liv.

Au premier Fevrier nous livrerons les 16 premiers volumes, sçavoir :

La Genese. L'Exode & le Levitique. Les Nombres & le Deuteronome. Josué, les Juges & Ruth. Les IV Livres des Rois, 2 vol. *Les Paralipomenes, Esdras & Nehemias. Tobie, Judith & Ester. Job. Les Pseaumes,* 3 vol. *Les Proverbes de Salomon. L'Ecclesiaste & la Sagesse. Le Cantique des Cantiques. L'Ecclesiastique.*

Les Souscripteurs payeront la somme de . . . . 36 liv.

Au premier Avril nous donnerons les 16 derniers volumes, sçavoir :

Isaïe. Jeremie & Baruch. Ezechiel. Daniel & les Machabées. Les douze petits Prophetes. Saint Mathieu & Saint Marc, 2 vol. *Saint Luc & Saint Jean,* 2 vol. *Les Actes des Apôtres. Les Epîtres de Saint Paul,* 4 vol. *Les Epîtres Catholiques. L'Apocalipse.*

Les Souscripteurs donneront pour dernier payement . . . . . 26 l.

80 liv.

Nous délivrerons actuellement les Exemplaires complets qui nous restent, aux Souscripteurs qui voudront se procurer sur le champ l'Ouvrage entier moyennant 80 livres.

Ceux qui auront assuré des Exemplaires seront tenus de les faire retirer aux termes indiqués, ou le total au plus tard dans le mois de Juillet 1753, passé lequel tems leurs avances seront perdues pour eux, & ils ne seront plus admis à répéter leurs Exemplaires, ou ce qui resteroit de volumes à fournir. Condition sans laquelle nous n'aurions point proposé des avantages aussi considérables.

Comme il y a beaucoup de personnes qui ont cette Bible, & à qui il manque des volumes pour la completter, nous les avertissons que nous vendrons dorénavant tous les volumes séparément au prix marqué sur notre Catalogue.

ALMANACH Géographistorique, ou le Supplément des Almanachs, pour l'année 1653; contenant une description abrégée des Villes du Royaume où il y a Archevêché, Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aydes, Université & Académie; & un précis de ce qu'il y a de plus remarquable dans chacune, & qui ne se trouve point dans aucun Almanach. Par *M. L. F. C.*

SPECTACLES.

LA Musique de la *Serva padrona* vient d'être gravée, & mise en vente à l'Hôtel de Languedoc, rue de Grenelle S. Honoré. L'Editeur en donnant au Public l'Original de cet Ouvrage admirable, a rétabli tout ce qu'on a été obligé d'en retrancher, pour le jouer sur le théatre de l'Opera.

L'Académie Royale de Musique donna Jeudi 30 Novembre à la suite des Amours de Tempé, *la finta Cameriera*, nouvel Intermede Italien, dont le sort ne fut pas heureux. Il y avoit dans cet Ouvrage tant de recitatif pour des oreilles qui n'y sont pas encore faites; on y avoit mêlé un si grand nombre d'airs qui ne sont pas du genre; il finissoit si mal & l'*exécution* en fut si mauvaise, que sa chûte n'étonna personne. Il ne se releva pas le Vendredi, quoiqu'on eût substitué au choeur un quatuor qui fut trouvé très-agréable. Le Dimanche les impressions furent différentes, parce que l'Intermede ne fut presque plus le même. Ce n'est pas qu'on y eût beaucoup ajouté, mais on en avoit ôté tout ce

qui paroissoit ennuyeux. Par ces retranchemens, tous les morceaux piquans, comiques, de génie & d'effet, se sont trouvés rapprochés, & ont produit des sensations plus fortes. Cependant la finta Cameriera telle qu'elle a été donnée, n'est pas mise par le Public, à côté des trois Intermedes qui l'ont précedée, & elle n'a attiré que peu de Spectâteurs. Mlle *Tonelli* y a été plus applaudie qu'elle ne l'avoit jamais été, sur tout dans l'Ariette vive & originale *Colà' sul praticello*.

Les Comediens François ont repris Lundi 27 Novembre, *les Heraclides*, Tragédie nouvelle de M. *Marmontel* qui a été jouée trois fois.

Les mêmes Comédiens ont aussi donné cinq représentations *du Duc de Foix*, Tragédie de M. *de Voltaire*. On vient d'imprimer cette Piece chez *Lambert*, rue de la Comédie Françoise.

On a revû avec plaisir sur le même Théatre *la Metempsicose*, Comédie en un Acte & en vers libres de M. *de S. Tox*.

EXTRAIT
DE TIRCIS ET DORISTÉE,
PASTORALE.

Parodie d'Acis & Galatée, *par M.* Favart, *représentée pour la premiere fois le Lundi 4 Septembre 1752 sur le Theatre Italien, & remise le 11 Novembre suivant.*

CEtte Pastorale est toute en Vaudevilles. Tircis berger amoureux de Doristée fait l'exposition du sujet par ces Vers qu'il chante sur un air de la *Serva Padrona.*

Paresseuse Aurore,
Tu ne parois point encore,
Plein d'un feu qui me dévore,
Je devance ton réveil.
Tout dans cet azile
Est encor tranquille,
Et mes yeux seuls sont privés du sommeil:
Viens, viens & ramene
Dans la plaine,
L'inhumaine,
Qui par ses rigueurs
Fait couler mes pleurs.
Paresseuse Aurore,
Qui t'arrête encore?

Du jeune objet que j'adore,
Tu crains les naissans appas :
Verse des larmes,
Voile tes charmes,
Dors, dors, ne te montre pas.
La beauté que j'aime,
Bien-tôt elle-même
Va faire en ce séjour,
Briller le jour.
Dors, dors, ces feuillages,
Ces boccages,
Ces rivages,
A ses yeux vont s'embellir,
Tout va fleurir.

Tircis est interrompu par les chants de Colinet que le chagrin endort, & qui veut faire l'amour gayement ; il conseille à Tircis de vaincre sa timidité, & de tout tenter pour vaincre son inhumaine.

Tu n'as rien si tu n'oses,
L'amour doit tout risquer :
Qui craint de se piquer,
Ne cueille point de roses.

Tircis.

Doristée est riche héritiere,
Je ne suis qu'un simple Pasteur.

Colinet.

Je sçais qu'elle a lieu d'être fiere,
Son pere est un maître Pêcheur ;
Mais contentement vaut richesse,
L'amour sçait-il le prix de l'or ?
Un cœur offert par la jeunesse,
Pour une belle est un tresor.

Tircis fait ensuite le récit du commencement & des progrès de sa passion d'une maniere si tendre & si touchante, que Colinet en est émû : il faut, dit-il à Tircis, donner une fête à ta maîtresse, & je veux l'arranger pour toi.

C'est le plaisir qui prend les belles
En dépit de la raison,
Il n'est point pour lui de cruelles.
Tré tré trémoussons nous donc. *bis.*

Il sort en repetant ce refrain.

Tircis resté seul retombe dans sa langueur.

Ma chere Doristée,
Je t'attens en ces lieux,
Et mon ame attristée
Languit loin de tes yeux,
Si ma voix qui t'implore
Ne sçauroit t'attirer,

Des fleurs qui vont éclore
Viens ici te parer.

Doristée arrive, & voulant cacher le plaisir qu'elle a de voir Tircis, elle feint de chercher sa compagne, Tircis profite des conseils de Colinet, & devient pressant. La bergere qui craint également, de ne pas assez résister & de résister trop, lui annonce un rival, Tircis en frémit, ce rival est Horiphesme, maître des forges, homme riche, puissant & ombrageux.

Doristée.

Il a déja jetté sur vous
Plus d'un regard jaloux,
Ces forges sont sous sa puissance,
Et tout fier de son opulence,
Il croit commander à l'amour ;
Mais autant de haine il m'inspire.
Que je sens . . . Ah si j'aime un jour !

Tircis.

Achevez.

Doristée.

C'est trop vous en dire,

On entend une simphonie. C'est le prélude de la fête préparée par Colinet, Doristée en demande le sujet, & Tircis lui

apprend que ce ſont des amans unis par les plus tendres nœuds, qui viennent chanter leur bonheur. Cette fête eſt d'autant plus agréable, que les airs de chant & de danſe, ſe ſentent de la *gayeté naturelle* de Colinet, & elle eſt troublée par l'arrivée d'Horipheſme dont l'aſpect feroce, non-ſeulement effarouche, mais fait fuir les jeux & les amours. Doriſtée exhorte Tircis à éviter ſa préſence, & il lui obéit.

Horipheſme, ſeul.

Ces bergers trop heureux
Ont ceſſé leurs jeux:
Je ne les vois plus,
Que ſont-ils devenus?
L'objet de mes deſirs
Ecoutoit leurs ſoupirs,
Et partageoit leurs plaiſirs;
Si quelque audacieux
Plaiſoit à ſes yeux...
Tous ces vils paſteurs
Vont ſentir mes fureurs,
Courons les chercher,
Penſent-ils ſe cacher?
Rien n'échappe à mon courroux
Jaloux,
Sous mes coups
Qu'ils tombent tous.
Mais je vois Doriſtée,

Quoi

Quoi ! mon ame irritée
Céde à ses yeux puissans,
Ils ont charmé mes sens.

Doristée ne vient trouver Horiphesme, que parce qu'elle craint pour Tircis Horiphesme lui peint ainsi sa passion.

Mon cœur aussi dur qu'une enclume,
S'amollit au feu de l'amour,
Ta beauté sans cesse l'allume,
Je n'ai tréve ni nuit ni jour :
L'Amour frappe à coups redoublés ;
Tous mes sens sont troublés,
Mes esprits accablés :
D'une flamme que rien n'appaise ;
J'éprouve les cruels effets,
Ma poitrine est une fournaise,
Où l'Amour forge ses traits.

Doristée qu'une pareille déclaration épouvante, lui dit :

La chûte d'un torrent qui gronde,
En roulant le sable avec l'onde,
Peint de vos vœux l'emportement ;
Que j'aime un vaisseau dont l'eau pure ;
Fait sur les fleurs un doux murmure,
C'est l'image du sentiment.

Horiphesme.

Est-ce par de frivoles soins

Que l'on te prouve sa tendresse ?
Des bergers la délicatesse
Dit beaucoup plus & prouve moins,
Que la vive ardeur qui me presse;
Comme un amant transi t'offrirai-je des fleurs ?
Les roses de ton teint surpassent *leurs couleurs* :
Dois-je des plus beaux *fruits* te faire des présens ?
Ils n'ont point la rondeur de tes attraits naissans.
Il est un don plus précieux,
Qui prouve combien j'aime;
Que pourroit-on t'offrir de mieux ?
Je me donne moi-même.

La froideur de Doristée fait soupçonner à Horiphesme qu'il pourroit bien avoir un rival chéri, Doristée lui répond :

N'allez pas le croire.

Horiphesme.

Daigne donc m'accorder ton cœur,
C'est trop disputer la victoire.

Pour attendrir Doristée, Horiphesme imagine de lui donner un divertissement de Forgerons auquel il préside, ce divertissement est très-bien caractérisé ; le Maître de forges croit avoir enchanté sa Maîtresse, & renvoye ainsi sa troupe, sur l'air tarare pompon.

Le secours de vos jeux

Ne m'eſt plus néceſſaire,
De l'objet de mes vœux
J'attends un ſort heureux;
Mes ſoins ont dû lui plaire,
Ses ſens ſont agités,
C'eſt l'inſtant du myſtére.
Sortez.

Horipheſme redouble ſes efforts pour ſe faire aimer de Doriſtée, il lui parle d'hymen & d'un hymen prompt; Doriſtée pour s'en débarraſſer, lui dit qu'elle dépend de ſon pere, à qui elle ſera toujours ſoumiſe.

Horipheſme.

C'eſt parler en fille ſage,
Je vais agir à l'inſtant,
Votre pere eſt trop prudent
Pour manquer ce mariage.

Tircis ſurvient tout ému, il eſt déſeſperé de ce que Doriſtée a aſſiſté à la fête ordonnée par Horipheſme, il en fait les plus vifs reproches à ſa bergere, qui lui dit:

Poſſédiez-vous mon cœur,
Pour avoir droit de vous plaindre;
Poſſédiez-vous mon cœur?

Tircis.

Vous comblez mon malheur,

Je ne veux point vous contraindre,
Ni traverser vos amours,
Mon ardeur va s'éteindre
Avec mes tristes jours.

Doristée.

O Ciel ! *où voulez-vous courir ?*

Tircis.

Je vais trouver Horiphesme ;
Mais ce n'est point pour le punir ;
Sous ses coups je veux périr,
Du moins gardez le souvenir
D'un amour qui fut extrême ;
Et pardonnez-moi ce desir
Jusqu'à mon dernier soupir.

Doristée.

En désarmant la jalousie
D'un rival qui m'est odieux,
Pour toi seul, j'ai craint sa furie,
Tes jours me sont trop précieux.

Tircis.

O Ciel !

Doristée.

Je n'osois te le dire ;
Ah ! crois-en ce cœur qui soupire.

Tircis.

N'est-ce point une erreur extrême ?

Doriſtée, à part.

Il voit le trouble de mon cœur,
Il demande encor ſi je l'aime.

Tircis.

De ſa fierté je ſuis vainqueur;

A Doriſtée.

Et vous vouliez avec rigueur
Me cacher mon bonheur ſuprême;

Doriſtée.

Avant de répondre à tes vœux,
J'ai dû m'aſſurer de tes feux;
On file avant d'être époux
Le tiſſu de ſon eſclavage,
L'amant eſt rampant & doux;
Le ver à ſoye eſt ſon image;
Dans ſes propres nœuds renfermé,
Il devient froid, inanimé,
Mais bientôt forçant ſa priſon
Il s'envole en papillon.

Horipheſme appercevant du haut d'une montagne, ces amans qui finiſſent par ſe jurer une tendreſſe éternelle, entre dans une fureur extrême. Tircis & Doriſtée s'éloignent, & Horipheſme entre ſur la Scéne en s'écriant :

De ce vil berger,
A l'inſtant courons-nous vanger;

Vainement il fuit,
Son malheur le suit.
L'Amour en fureur me conduit,
L'imprudent revient sur ses pas ;
Est-ce pour braver le trépas ?
Punissons-le, ne tardons pas,
Prenons ma carabine,
Car la mort
Est le sort
Que je lui destine.

Le berger & la bergere reviennent sur la Scéne, & Tircis dit à Doristée dans le fonds du Théatre.

Le trépas doit me sembler doux,
Sans frayeur je m'y livre,
Puisque je suis aimé de vous.

Doristée.

C'est alors qu'il faut vivre,
Cher amant,
Agis sensément,
D'un jaloux
Fuyons le courroux.
Ah ! je l'entend. *Elle fuit.*

Tircis.

La peur me prend.

Horiphesme.

Meurs à l'instant,
Insolent. *Il tire.*

Tircis.

Hélas, ne suis-je point blessé ?
Ma Maîtresse me laisse,
De frayeur mon sang est glacé,
Et je tombe en foiblesse.

Horiphesme.

Je vois tomber le rival qui m'outrage,
Je suis vengé; c'en est fait, il est mort;
Que l'Ingrate pleure son sort,
C'est un spectacle pour ma rage;
Je n'ai plus qu'un mépris sauvage,
Pour mieux punir la perfide à son tour;
Pour jamais j'éteins mon amour.

Dorîstée vient avec précipitation pour rejoindre son amant: quelle est sa surprise en le trouvant évanoui ! elle se livre à toute la douleur que lui cause un si cruel évenement, son désespoir est de recourir à l'Amour, qui fait des miracles quand il lui plaît, le miracle arrive, car M. Guillaume, Opérateur, paroît sur le champ avec du baume pour guérir Tircis. Dorisriftée le conjure de s'en servir au plus vîte.

Guillaume.

Oui, je vais agir,
J'ai soutenu Thése on sçait comme,
Et j'ai fait courir.

Doristée.

Hélas, au lieu de discourir,
Mon cher Monsieur Guillaume,
Daignez-le secourir ;
Donnez-lui quelque baume ;
Sans vous il va mourir.

Guillaume.

Par bleu, je vais encor trop vîte ;
Je pourrois vous désesperer,
Si je faisois chanter ma suite
Avant que de rien opérer.
Prenez cette bouteille,
C'est de l'eau sans pareille ;
Dès qu'il va la sentir,
Tircis va revenir.

Doristée.

Tircis va revenir ?

Guillaume.

Je puis le promettre.

Doristée à Tircis.

Mon mignon, mon cœur,
Respirez cette liqueur,
Pour vous, pour vous, pour vous remettre.

Guillaume.

Respirez cette liqueur,
Pour vous remettre en vigueur.

Doristée.

Il respire ;

Il ſoupire,
Cher Tircis, reprends
Tes ſens.

Tircis.

Qui m'appelle ?
Ah ! c'eſt elle ;
Je m'anime à ſes accens ;
Oui, ta flâme
Me rend l'ame,
Je te vois, & je renais,

Doriſtée.

Plus de crainte,
De contrainte,

Enſemble.

Aimons-nous, & pour jamais.

Colinet vient annoncer la fuite d'Horiphesme, qui croit avoir caſſé la tête à ſon rival, & il forme avec une troupe de Pêcheurs & de Pêcheuſes un divertiſſement, à l'occaſion des nôces de Tircis & de Doriſtée, qui termine le ſpectacle.

Le ſuccès de Tircis & de Doriſtée confirme de plus en plus la réputation que M. Favard s'eſt juſtement acquiſe en ce genre ; il y a dans cet ouvrage beaucoup d'eſprit, des couplets heureux & les airs ſont admirablement choiſis. On auroit ſouhaité plus de gayeté & plus de comique ; mais Tircis & Doriſtée n'eſt pas

précisément une parodie de l'Opéra d'Acis & Galatée, c'est plutôt une Pastorale, & l'on doit sçavoir gré à M. Favard de ne pas employer ses talens à faire des Parodies sur des sujets qui ne fournissent rien de piquant. Le rôle de Tircis est rendu dans la plus grande perfection par Mlle Favard, qui est la plus aimable Chanteuse de Vaudevilles que nous ayons eu : elle est aussi charmante dans son travestissement que dans son état naturel : qu'elle soit Nymphe, Bergere, Savoyarde, qu'elle danse, qu'elle chante, sous quelque forme qu'elle se présente, elle est sûre de plaire.

On a remis à la suite de Tircis & Doristée, l'agréable divertissement mêlé de chants & de danses, composé pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Les couplets qui sont de M. Favard, ont cet air naturel qui convient si bien au sujet.

On vient de remettre aussi à la suite de la vingtiéme représentation de cette Pastorale, celle des Amours Champêtres, du même Auteur; c'est une des plus agréables Bergeries qu'il y ait au Théatre. Il est fâcheux que pour donner un air de Parodie à cet ouvrage, on ait été obligé d'y mettre un rôle de Confidente, qui est déplacé.

CONCERT SPIRITUEL

du 8 Décembre.

CE Concert commença par la troisiéme ouverture du troisiéme œuvre de M. Miroglio ; on exécuta ensuite *Deus venerunt gentes*, nouveau Motet à grand chœur, de M. l'Abbé Fanton ; on trouva beaucoup de choses, d'expression & d'effet dans l'ouvrage de ce Musicien célébre ; Mlle Fel chanta supérieurement dans ce Motet qu'on trouva très-bien coupé ; Mlle Bourgeois chanta *Benedictus Dominus*, récit de M. de Lalande, tiré de *Nisi quia Dominus*, Ps. 123 ; ensuite un Concerto de cors de chasse, qui fut suivi de *Deus noster*, Motet à grand chœur de M. Cordelet. M. Gelin chanta fort bien *Inclina Domine*, agréable petit Motet de M. Martin. M. Gaviniés joua seul, & fut fort applaudi. Le Concert finit par *Cœli enarrant*, Motet sublime & à grand chœur de M. Mondonville.

RELATION

Des Fêtes qui se sont données à Marseille, pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin.

MOnsieur le Duc de Villars, voulant donner des marques de son zéle, & de la joie que lui inspiroit un évenement aussi intéressant, se rendit d'Aix à Marseille le 23 Septembre, pour assister aux fêtes qu'il y avoit fait préparer.

Le 3 Octobre, il partit de son Hôtel sur les quatre heures, en habit de cérémonie, accompagné d'un nombreux cortége de la Noblesse la plus distinguée de la Province qui y étoit accourue de toutes parts, de tous les Officiers des Forts, de la Marine & du Régiment de Soissonnois, des Echevins, & du Corps de Commerce, pour se rendre à la Cathédrale. Toutes les rues, ainsi que le Cours, étoient remplies d'une foule prodigieuse de peuple, qui ne cessoit de témoigner sa joie par des acclamations de *vive le Roi & Monseigneur le Dauphin.* Dès qu'il fut arrivé, on chanta le *Te Deum* en la maniere

accoûtumée. Après quoi M. le Duc de Villars fut à la tête des Echevins allumer le Feu. La façade de son Hôtel fut superbement illuminée le soir. On avoit observé dans la distribution des lampions l'ordre de l'Architecture, ce qui formoit un coup d'œil très-brillant. L'illumination fut aussi générale par toute la Ville.

Le lendemain 4 Octobre, M. le Duc fut à la Comédie sur les quatre heures, accompagné de plus de cent Dames des plus distinguées de la Province & de la Ville, qu'il y avoit invitées, & d'un très-grand nombre de Cavaliers qui s'empressoient à former son cortége. La Compagnie se distribua dans l'Amphithéatre & dans les Loges; tout le monde étoit en habit de Bal, ainsi que tous ceux qui remplissoient le Théatre, & la Salle parfaitement éclairée; ce qui formoit un Spectacle éblouissant, & aussi agréablement diversifié que nouveau dans son genre.

On représenta le Ballet des Amours de *Ragonde*, précédé d'une Comédie Episodique, intitulée: *le Triomphe d'Esculape*, composée sur la convalescence de Monseigneur le Dauphin.

Pendant le Ballet qui suivit cette Piéce, des Bergers & des Bergeres vinrent chanter le chœur & la chanson qu'on trouvera à la fin de cette Relation.

Après la Comédie, qui finit sur les six heures, M. le Duc de Villars précédé de ses Gardes, & accompagné des personnes qu'il avoit invitées au Spectacle, se rendit au Cours où il étoit attendu par une foule innombrable de peuple, à qui on devoit donner à boire & à manger par ses ordres. Toutes les maisons, depuis la Comédie jusqu'au Cours, étoient garnies de pots-à-feu qu'il y avoit fait placer. Il y en avoit aussi une très-grande quantité sur tous les arbres du Cours, & sur plusieurs poteaux plantés à differentes distances; les deux Amphithéatres destinés à la distribution étoient magnifiquement illuminés, & très-bien décorés. Sur l'un d'eux, on voyoit un Tableau transparent, qui représentoit la France tenant un Dauphin sur ses genoux, & tendant les bras vers le Ciel: avec ces mots pour devise:

Ex amore votum, ex voto salus.

La distribution se fit avec autant d'ordre que d'abondance. Les Fontaines de vin ne cesserent de couler de l'un des Amphithéatres, tandis que des Officiers placés sur l'autre, distribuoient des mets à tous ceux qui se présentoient. Et dans le même tems un grand nombre de Tambourins, répandus tout le long du Cours

jouoient des rigaudons. Le peuple sembloit se partager entre le plaisir de la danse & celui de la bonne chere, sans que l'un nuisît à l'autre. Ceux qui s'approchoient des Amphithéatres, le faisoient sans tumulte, sans marquer trop d'avidité, ni d'empressement, & sembloient recevoir ce qu'on leur donnoit avec reconnoissance. En un mot, le contentement paroissoit répandu de toutes parts. M. le Duc de Villars avoit eu la précaution de faire poster une garde de soldats autour des Amphithéatres pour empêcher le désordre, mais l'événement fit voir l'inutilité de cette précaution. L'amour des Marseillois pour un Prince universellement chéri, & l'affection inviolable qu'ils ne cessent de témoigner à leur Gouverneur, contribuerent bien plus que la Garde à prévenir la confusion. M. le Duc de Villars eut la satisfaction de voir que sa seule présence suffisoit pour contenir une populace naturellement tumultueuse. Tout se passa avec un ordre & une tranquillité qu'on n'auroit osé se promettre, & dont on n'avoit pas encore vû d'exemple dans cette Ville. Enfin dans cette immense étendue du Cours, remplie par près de quatre-vingt mille personnes, on n'entendit que des acclamations de joie, &

des cris de *vive le Roi*, *& Monseigneur le Dauphin* : & de témoignages de la sensibilité du peuple, de ce que son Gouverneur sembloit partager avec lui les plaisirs qu'il lui procuroit.

En moins de deux heures que *M. le* Duc de *Villars* employa à parcourir le Cours & encourager la populace, la Salle de la Comédie qu'il avoit choisie pour donner le Bal, comme le plus grand Vaisseau dans ce genre qui soit dans le Royaume, sembla changer de forme comme par enchantement, & avant huit heures les buffets se trouverent dressés, la Salle parée, décorée & illuminée. Il s'y rendit alors avec toutes les personnes invitées. On avoit pris des précautions pour que le passage fût libre, & l'accès facile des deux côtés de la rue. On n'entroit que par billets, en habit de Bal, & sans masque.

Le Portail de la Comédie, qui est d'une très-belle *Architecture*, étoit superbement illuminé; & l'ordre de ce Portail étoit conservé dans l'illumination. Les lampions formoient des deux côtés deux portiques de moindre hauteur, sur lesquels s'élevoient deux Tableaux transparens, dont l'un représentoit une mer agitée par la tempête, sur le bord de la-

quelle la France un genou en terre, étendoit les bras vers un Dauphin qui s'approchoit d'elle, avec cette devise :

Ægroto mœruit, exultat sospite.

Sur l'autre Tableau, on voyoit deux amours, représentant l'amour du peuple, qui soutenoient un Dauphin, avec ces mots pour devise :

Redditus est votis, longos servetur in annos.

Toutes les personnes conviées se trouverent rassemblées en moins d'une heure, au nombre d'environ seize cens. On avoit posé une barriere volante, près de l'endroit où se place ordinairement l'Orquestre, afin de laisser un espace convenable aux Acteurs, destinés à exécuter un divertissement par lequel la fête devoit commencer. Dès que la Compagnie se fut distribuée dans les Loges, & dans le reste de la Salle, le Spectacle commença, & fut exécuté ainsi que l'on le verra à la fin de cette Relation.

Après le divertissement & les danses, qui furent généralement applaudies, on enleva la barriere, & toute l'assemblée se répandit dans la Salle. Ce fut alors que l'on découvrit mieux le coup d'œil qui parut éblouissant. Tous les Spectateurs

semblerent saisis d'admiration, & se crûrent transportés dans un lieu enchanté. Le fonds du côté du Théatre étoit occupé par un buffet en fer à cheval, derriere lequel on en voyoit un autre qui s'élevoit en Gradins, garni de surtouts, de fruits, de girandoles, & de tous les mets imaginables, ce qui formoit une décoration aussi brillante qu'agréable par la variété. Le tour & le dessus des buffets étoient parfaitement bien décorés. Les lustres étoient en si grand nombre, & les girandoles si également distribuées à toutes les Loges, qu'aucune partie de la Salle n'échapoit à la vûe. Les Loges & la Salle paroissoient extrêmement remplies ; & il étoit cependant facile de percer d'un bout à l'autre. Tout le monde s'étoit paré à l'envi de la maniere la plus galante, pour que rien ne manquât à l'ornement de la fête ; & les Dames qui bordoient les premieres & secondes Loges sembloient choisies pour embellir le Spectacle.

La danse ne commença qu'après le repas, qui fut servi avec tout l'ordre imaginable. Un nombre prodigieux de domestiques vêtus de blanc, avec des ornémens couleur de rose, étoient continuellement occupés à porter de tous côtés des mets & des vins de toute espéce. On

avoit percé des maisons voisines, afin d'avoir des cuisines pour y préparer les entrées. Chaque Loge paroissoit une table couverte d'hors-d'œuvre, d'entrées, de rôti, d'entremets, & de toutes sortes de vins. Les mêmes services étoient répétés sur tous les bancs de l'Amphithéatre, & sur ceux qui bordoient la Salle. On n'avoit qu'à desirer pour être servi dans le moment. M. le Duc de Villars parcouroit de tems en tems les Loges, pour voir s'il ne manquoit rien aux Dames, & il ne cessa d'avoir cette attention pendant toute la nuit.

Dans le même tems un grand nombre d'Officiers vêtus d'une maniere plus galante, se tenoient dans l'intérieur du buffet pour distribuer aux Cavaliers tout ce qu'ils demandoient. C'étoit comme une table générale, qui se trouvoit aussi-tôt recouverte que dégarnie. Ce repas, qui dura environ deux heures, fut servi avec autant de choix que de profusion. S'il manquoit quelque chose à l'ordre ordinaire des services, on en étoit bien dédommagé par l'air de fête qui regnoit dans cette nouvelle façon de servir; & l'évenement prouva qu'elle étoit bien plus propre à inspirer la joie & le plaisir que des tables plus régulierement & plus élégamment servies.

L'Orqueſtre, la Garde qui étoit très-nombreuſe, & les ſervans eûrent part à la fête, & on leur donna abondamment du vin & toutes ſortes de mets.

Outre cela, on ne ceſſa de diſtribuer pendant toute la nuit à toutes les perſonnes qui en deſiroient, des pâtiſſeries de toute eſpéce, des fruits, des confitures ſéches, des vins étrangers, des liqueurs, & des liqueurs fraîches.

Le Bal commença à minuit. L'Orqueſtre étoit très nombreux & diſtribué en deux bandes. Comme la Salle eſt extrêmement grande, on danſoit de tous côtés ſans s'incommoder. La joie & le contentement paroiſſoient répandus ſur tous les viſages. La fête ſe paſſa avec tout l'ordre & toute la décence imaginable. Un grand nombre de Dames & de Cavaliers étoient accourus d'Aix & des Villes voiſines, & toutes les perſonnes qui pouvoient prétendre à avoir part à la fête, y furent admiſes. Le Bal ne finit qu'à ſept heures du matin.

Pendant les trois jours qui ſuivirent la fête, M. le Duc de Villars, voulant que tous les états ſe reſſentiſſent de la joie générale, fit diſtribuer à ſa porte du pain & de la viande à tous les pauvres qui ſe préſenterent.

Le 5 d'Octobre, Messieurs les Echevins firent tirer un Feu d'artifice, qu'ils s'étoient proposés de faire exécuter le jour du *Te Deum*, mais que des pluyes survenues le 2 du mois avoient obligé de retarder. La décoration en étoit extrêmement belle. Elle représentoit un édifice quarré, dont le haut étoit orné de toutes sortes d'attributs, au-dessus duquel s'élevoit une pyramide, surmontée d'un globe, où l'on voyoit les armes de France, & des inscriptions de *vive le Roi*, *&* *Monseigneur le Dauphin*. Le dessein avoit été donné par le Sieur Dageville, Architecte de M. le Duc de Villars & de la Ville. Le corps du Feu étoit placé de façon qu'on pouvoit le voir des quatre principales avenues, & le peuple de Marseille, tout nombreux qu'il est, jouit de ce Spectacle sans confusion.

On avoit construit vis-à-vis une grande Salle de charpente très-bien tapissée, & ornée de verdure qui pouvoit contenir au moins quatre cens personnes. M. le Duc de Villars s'y rendit sur les six heures & demie avec une nombreuse Compagnie. Le Feu composé par des Artificiers Italiens fut très-bien exécuté; la pyramide & le globe firent un effet admirable, & toutes les parties de l'artifice se succéderent sans in-

terruption, & sans qu'il arrivât aucun accident.

Le 6 Messieurs du Concert voulant aussi témoigner leur zéle pour un Prince si chéri & si précieux, firent chanter un *Te Deum* dans l'Eglise de Saint Ferreol. Il fut exécuté par leur Musique, qu'on sçait être excellente. Le soir, sur les onze heures, ils donnerent un Bal dans la Salle du Concert qui dura toute la nuit. La Salle fut superbement éclairée, l'assemblée aussi brillante que nombreuse. La collation & les rafraîchissemens furent servis avec abondance. Tout se passa avec beaucoup d'ordre, & l'on peut dire que cette fête réussit tout au mieux.

AIRS qui furent chantés à la suite du Ballet du Triomphe d'Esculape.

CHŒUR.

Dansen touteis, rejouissen-nous,
Noüestre beou Dooupin a rétrouba la vido :
Dansen touteis, rejouissen-nous :
Après tant d'allarmes ren de plus huroux.
Villars consacro aqués jour
Per la festo la plus accoumplido :
Villars consacro aqués jour
Per marqua soun zelo & son amour.

VAUDEVILLE.

Sur l'Air : *Lou beou Tircis.*

Cher Prince, partagean leis penos
Qu'adus toun maou ;
Lou fuech que brulo dins tei venos
N'es qu'un buyaou.
Leis Dious respectoun dins seis lagnos
Un coüer tant beou,
Qu'aourié leis vertus per compagnos
Dins lou tombeou.

Eis soüins d'uno vivo tendresso
L'on counoüi ben
Que voueſtre amour, bello Princesso,
N'a poou de ren.
Es de vous, Espouso cherido,
Qu'aqueou qu'aimas
Récébe uno nouvello vido
Dins voüeſtreis bras.

Noüeſtré bouen Rey, lou Rey doou Moundé
Lou plus aima,
Voou que soun Doouphin lou secoundé
Per gouverna :
Jugeas de sa doulour mourtello,
Helas ! vesié
Que la flous de Lis la plus bello
Se passissié.

Vési la Reino pr oustèrnado
Davant soun Diou ;
Prégo d'uno amo counsternado
Per soun cher Fiou :
L'air s'esclarcis, l'ouragi cesso ;
Tout dèven gay ;
Lou Prince que nous interesso
Respiro mai.

Vouestreis Enfans dounoun l'exemplé
Touteis ensen,
Pouërtoun de flous, paroun lou templé ;
Bruloun d'encen ;
Laissoun uno plaço vacento,
Emé pléfir,
Per la Guirlando de l'Infant ;
Que va venir.

Tu, qu'as tant de magnificenço ;
Tant de douçour,
Villars, deis vœux de la Prouvenço
Counoüii l'ardour :
Per la joy publiquo qu'esclato,
Viés qué la mouert
Aurié chapla d'un coou de Pato
Touteis leis couers.

DIVER-

DIVERTISSEMENT
Qui précéda le Bal.

Le Spectacle commença par une entrée de quatre Matelots & de quatre Paysannes, vêtues à la mode du Pays, après laquelle une autre Paysanne chanta les couplets suivans.

Quand touto la Franço es en fiero;
Quand lou Parisien transpourta
A son Phebus douno carriero;
Prouvenço, n'aviés pas piouta:
Couragi, cante à ta maniero,
Fai veire que din ton Pays,
Quoi qu'assera su la frountiero;
L'y a mai de joyo qu'à Paris.

Te pouédés pas flata de plairé;
En pareissen din lou grand jour;
Faras pas fortune, pecairé,
Sies pas uro muso de cour:
Mai lou beou zelo qui t'animo
Per toun Prince, & per lou Dauphin,
Voou ben l'ajudo de la limo,
Et lou lengagi lou pu fin.

Qun pourrié creire ta souffranço,
Quand lou gagi de teis amours,
Toun Dauphin, ta douço esperanço;
Te fasié cregné per seis jours.
Ah! s'aviés vis, paoro Prouvenço,
La fin d'aquelei jours tan beous,
Lou vaste lié de la Durenço
T'aurié dubet milo toumbeours.

N'es pas lou soulet escaufestre
Que t'agué douna l'espravan,
Repelo ti quan toun bouen Mestre
Te faguet tan boüilli lou sang.
A tan d'esfrais siés escapado,
N'arribaran plus, si Diou vou;
Li soudrié qu'une revirado
Per te faire mouri de poou.

Que lou Ciel sur touto sa raço
Proudigué sa sereta,
Et que sur ello à pleno taço
Vuege lou baume de sannita!
Dins leis transports de ta tendresso
Que mai li pouedes souheta!
D'hounour, de glori, de richesso
N'a m'ai que n'en pourrié pourta.

N'est pas lou tout. Diguo à toun Prince:
Siou la maire de fouesso enfans;
Moun revengut es assés mincé,

A peno li teni de pan.
Ajusto li, se sies ausido,
Et se ta voix va jusquei Grans,
Bouen Princé, pren soin de sa vido:
Siés lou Paire de meis enfans.

Per te rendre l'accés facilé,
Per merita qu'auqueis égards,
Paoro Prouvenço, per azilé,
Et per proutectour as Villars.
Fagues teis esforts per li plaire;
Pusque toun sort depende d'eou;
Fara vujar sur toun terraire
Toutei lei favours d'ou Soutileou.

Après ces couplets, & quelques entrées seules, les Matelots & Paysans exécuterent une contredanse qui fut interrompue par les trois meilleurs Acteurs d'une Troupe Italienne, qui représente ici deux fois la semaine. Ils donnerent une Scéne à l'impromptu, dont le début fut que quoi qu'Etrangers, ils devoient prendre part à la joie publique. Cette Scéne fut terminée par cette Chanson Provençale que l'Arlequin chanta.

Sur l'Air : *De Joconde*.

Vei-ci boüen Moussu de Villars,
Dé Bargiés de Prouvenço,

Qué ségur prénoun soucisso part
A la convalescenço
D'un Doouphin que fa l'ournement,
Et la gaou de la Franço ;
Vénen éstré émé empressement
De la réjouissanço.

Quand sacheriam sa maladié
Juja de nouestreis pénos ;
D'abord à San Jean-de Garguié
Faguerian dé nouvénos :
Chacun li anavoen souspirant,
Et d'uno amo attendrido,
Per appeisa lou Tout-Puissant,
Ouffrié sa propro viso.

Hélas ! s'avias vis moüestreis plours,
Madame la Dauphino ?
Tramblavian touteis per leis jours
D'aquelo caro fino.
L'un tabasavo soun peitrao,
L'autré de malo ragi,
Rondavo coumo un *poüer malaou*
Tout oou tour d'oou Villagi.

Parta j'avian ben lou chagrin
Que soun maou vous dounavo ;
Quittavian plus lou grand camin
Per saché coumo anavo :
Quand de soun retablissement

'Aguerian la nouvello,
Touguerian touteis oou moument
Nous rendreà la Capello.

Lou Cura mountet oou clouchié.
Per souna la campano;
Sé dégoulet dins l'escalié,
Et traouquet sa soutano:
Maougra soun maou, & lou coudoun
D'uno talo embruncado;
Nous entounet lou *Te Deum*
Dins la même journado.

Lou sero grand fuech, & grand trin
Souto nouestro fenestro,
Un viouloun, émé un Tambourin
Fourmeroun nouestro Orquestro;
Ben que doou Bal per un moument,
Fouguessian plus leis mestré;
Tout sé passét fouer gayament
Senso gés d'escoufestré.

Lou léndémain leis Galantins
Jugueroun dé soun resto
Arribet la sœur doou Doouphin
Juja un paou quallo festo!
Lou moundé venié de per tou:
Et dins nouestro carriero
Y avié lou quart doou Taradou
Semblavo un jour de fiero.

A sa douçour, à sa bounta,
Distinguerian l'Infanto;
L'on vés un air de Majesta
Qué d'abord vous encanto;
Per lou poplé, tout li parey
Qu'es pleno de tendresso;
Sian pas surpres, se noüestré Rey
Amo tan la Princesso.

Eis Consous diguet en patten;
Li parlan de soun frero,
Pecairé, s'es enca viven,
Es que ma boueno mero;
Toujours preguavo lou boüen Dieou;
Emé fermo espéranço,
Qué refusarié pas soun fieou
Eis souhaits de la Franço.

Grand Rey! Déves ben estré gay
Dé réveiré ta fillo;
Vaqui-incaro-un plésir de mai,
Per touto ta Famillo:
Dieou nous conservé teis énfans
Auprés de ta persouno,
Vésén gés de plus beous diamans
Per ourna ta Couronno.

Bargéiretos, dins aqués jour
Ensloura vouestreis restos;
Noustré adourable Gouverneur

Vous counvido à ſeis Feſtos:
Leis Galoubés, leis Fouëns de vin,
La taoulo ben garnido,
Tout vous rappello doou Doouphin
La ſanta reſtablido.

Villars es vengu ſur lou cous
Per commença la danſo;
Et per gés fairé dé jalous
N'a gés de préférance:
Boulégua vous, bravé jouvén;
Fougués dé la partido;
Leis Pardris coueſtoun gés d'argén;
Tomboun touteis rouſtido.

Merito ben tout voueſtre amour;
Puſqué ſouge-à vous plairé;
Courrés, ſaoutas à ſon entour,
Et cridas de tout cairé:
Tant qu'aourem Mouſſu de Villars;
Fretaren pas l'anchoyo;
Dieou nous lou mantengué gaillard,
Et toûjours dins la joyo.

Après la chanſon finie, les Italiens ſe retirerent: & comme la contre-danſe recommençoit, deux Harangeres & deux Grenadiers ſe tenant ſous le bras, ſuivis de danſeurs & de danſeuſes vêtues comme eux, vinrent l'interrompre, & exécuterent la Scéne ſuivante.

HARANGERES,

FANCHON, MARGOT.

GRENADIERS.

LA TULIPE, LA RAME'E.

Fanchon.

Eh ! y avance donc la Ramée. Y croyont comme ça qu'i vont danser tous seuls. Vante t'ens-en q'jen voulons être.

Margot.

Tredame, ma commere, es que je n'sons pas d'la feste. J'ons itout l'cœur en joye pis q'not bon Dauphin est ressuscité, & j'sçavons remuer le gigot aussi bian qu'eux.

La Tulipe.

Ventrebleu, Margot, t'as raison. Mais, vois-tu, c'nest pas l'tout de danser. Fau degoiser eune petite chanson, & j'dirons itou la nôtre. Ça ragaillardit. Tu chantes comme une peinture ; ce sera toi qui meneras le branle.

Margot.

Pardi, je l'voulons bian. Y a assez de quoi pour ça. Excusés, da, la compagnie. Je n'sons pas distillés dans l'biau langage. Mais, dame, c'est l'cœur qui parle. Ça n'a point d'apprest. *Elle chante.*

Sur l'Air : *Des Amours grivois.*

Quand on le voit tout à l'instant,
On se sent pour lui l'ame éprise.

J'avions craint pour notre Dauphin ;
C'étoit comme un vrai martyre ;
Mais le Ciel nous accorde enfin
Ce que notre cœur desire ;
Amis, nous faut jusqu'à demain
Danser, chanter, boire & rire.

Fanchon.

De voir un fils si précieux,
Son papa doit être bian aise ;
Pourquoi serions-nous moins joyeux ?
Car, ma foi, ne leur déplaise,
De franc amour pour tous les deux
J'avons le cœur chaud comme braize.

La Tulipe.

A nous l'pere, pour l'aimer. Et, sans vanité, j'l'avons fait voir. Mais l'moyen d'faire autrement ? Comment ventrebleu, notre Maître va au feu tout comme nous ?

Sur l'Air : *Malgré la bataille.*

LOUIS de la gloire
Montre le chemin ;
Et de la victoire
Fixe le destin ;

L'ardeur de combattre
Brille en ses regards ;
Un seul en vaut quatre
Sous ses étendards.

La Ramée.

Parle donc, eh ! la Tulippe, tu ne dis rien de son fils. Est-ce que ce n'est pas tout de même ? J'étions auprès de lui à Fontenoi. Jarni, falloit voir comme il y alloit beau jeu, bel argent.

Sur l'Air : *Oh, Ricandaine.*

Il étoit fier comme un dragon,
Oh ! Ricandaine, oh ! Ricandon.

Son audace dans le combat,
Animoit celle du soldat ;
L'air dont il alloit au danger,
Bailloit le desir d'y voler.
Ricandaine.

J'lons vû vis-à-vis du canon
Qui ronfloit d'la bonne façon ;
Et pendant tout c'biau carillon
Il étoit gai comme un pinçon,
Et n'bougeoit non plus qu'un bâton ;
Mais, morbleu, pis q'c'est un Bourbon.
Faut-il s'en étonner ?
Oh ! Ricandaine ;
Faut-il s'en étonner ?

Oh ! Ricandé.

VAUDEVILLE,

Sur l'Air : *Toujours va qui danse.*

La Ramée.

Il est le digne fils du Roi,
Et comme Monsieur son pere ;
Il inspire dès qu'on le voit
Le desir de lui plaire :
L'un rend notre bonheur certain ;
L'autre est notre esperance ;
Vive Monseigneur le Dauphin
Et notre bon Roi de France.

On chante le refrain.

Fanchon.

Si j'le rvoyons, faut en rmarcier
Les soins de sa bonne mere :
C'est un plaisir de l'aborder,
Dam' c'est qu'çà n'est point fiere ;
Aux pauvres gens d'un air benin
Alle baille audience ;
Vive la Reine & le Dauphin,
Et notre bon Roi de France.

Margot.

Sa femme est du même acabit,
Ils s'aimont que c'est un charme ;
Alle n'a bougé de son lit
Tant qu'a duré l'allarme.
Le soir, la nuit & le matin

Ils vont faire bombance :
Vive le Roi & le Dauphin ,
Et la Dauphine de France.

La Tulipe.

Par leur amour je jouissons
Déja d'un Duc de Bourgogne
Et dans neuf mois je reverrons
Encor de leur besogne :
Dam' ce s'ra là qu'i faudra bein
Chanter à toute outrance,
Et la Dauphine & le Dauphin ,
La Reine & le Roi de France.

Fanchon.

L'Infante a passé par chen nous ,
Vantés q'c'est eune bonne Princesse :
Alle nous a fait à trretous
Bon accueil & caresse.
I n'manquoit pour nous mettre en train
Que d'avoir sa présence ;
Vive l'Infante & le Dauphin ,
La Reine & le Roi de France.

Margot.

De la revoir dans le printems
On nous baille l'espérance ;
J'irons li faire un compliment
Et notre reverence :
Faudra q'sur le même refrain
Un chacun recommence ;

Vive l'Infante, le Dauphin,
La Reine & le Roi de France.

Après le Vaudeville tous les Danseurs se réunirent, & le divertissement finit par une contredanse qui fut généralement applaudie.

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

De Petersbourg, *le 30 Octobre.*

L'Impératrice, qui depuis son avenement au Trône s'est appliquée principalement à faire exécuter les projets du Czar Pierre I, vient d'apprendre avec beaucoup de satisfaction, que le Canal de Cronflot étoit entierement achevé. Ce Canal, qu'on peut comparer, pour la hardiesse & pour la grandeur, aux plus beaux ouvrages de l'Antiquité, est en forme de Croix. Il a cent pieds de large, & sa longueur est de quinze cens pas géométriques. Les Bassins, les Ecluses & les Digues, sont de pierre. Par une Ordonnance de l'Impératrice, ce Canal s'appellera *le Canal de Pierre le Grand.* Sa Majesté Impériale a nommé le sieur Strefchew, Lieutenant Feldt-Maréchal.

De Warsovie, *le 4 Novembre.*

La Diette de Grodno se sépara le 26 du mois dernier, après avoir eu aussi peu de succès que

celles qui l'ont précédée depuis la Diette de pacification. Dans la vingtiéme & derniere séance tenue le 25, le Maréchal de la Diette congédia l'assemblée d'une maniere touchante : « Je proteste devant Dieu, dit-il, que j'ai desiré sincerement d'être utile à la Patrie, & que l'interêt sacré de l'Etat faisoit mon unique objet. Les mal-intentionnés s'opposent à nos voeux, détruisent nos espérances, & font un mal irréparable à tout le Royaume. Ils triomphent maintenant de l'évenement qui fait notre malheur, mais le châtiment suit de près le crime. Les auteurs de celui qui vient de se commettre vont être en proye à mille remords ; ils ne pourront se dérober à la justice divine, & je ne doute pas qu'elle ne leur fasse bientôt subir la peine dûe à leur méchanceté.

Le Roi, accompagné de la Reine & des deux Princes, arriva ici le 29. On mande de Léopol, que l'épouse du Prince Jablonowski, Staroste de Cowel, y est accouchée d'une fille.

DE STOCKHOLM, *le 29 Octobre.*

On vient de publier un Edit, par lequel, après avoir pourvû à tout ce qui peut favoriser les progrès du filage des laines, *Sa Majesté* ordonne aux Villes d'acheter toutes celles que ne prendront point les Particuliers.

L'attention du Roi se porte à toutes les branches du commerce. Sa Majesté voulant encourager la Pêche, a fait publier que ceux qui voudroient s'établir sur les côtes du Royaume, pour s'occuper à cette profession, seroient exempts des contributions ordinaires & du logement des troupes. De plus, dans les lieux dépourvûs d'habita-

tions, le Gouvernement fournira les bois & les autres matériaux nécessaires pour bâtir. On équipe actuellement les Vaisseaux que la Compagnie des Indes doit envoyer l'année prochaine à la Chine, & dans le mois de Mars ils seront prêts à mettre à la voile.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 7 Novembre.*

Leurs Majestés Impériales se rendirent ici le 29 du mois dernier. Elles allerent l'après-midi à l'Eglise de S. Pierre, où Elles assisterent aux actions de graces, qu'on y rend à Dieu tous les ans pour avoir délivré cette Ville de la peste en 1679. Vers les huit heures du soir, après avoir vû représenter une Comédie par des personnes de distinction, Elles retournerent à Schombrun. Le Comte de Hautefort remit le lendemain à l'Archiduchesse, dont l'Impératrice Reine est accouchée depuis peu, les magnifiques présens envoyés par le Roi & la Reine de France à la jeune Princesse. Le même jour, le Prince de Campo-Reale, Ambassadeur du Roi des Deux Siciles, eut ses audiences de congé de leurs Majestés Impériales, & une audience particuliere de l'Impératrice, comme Reine de Hongrie & de Bohême. La Fête de Saint Charles, dont un des Archiducs, ainsi que le Prince & la Princesse, frere & sœur de l'Empereur, porte le nom, fut célébrée à la Cour le 4 & le 5.

DE BERLIN, *le 17 Novembre.*

Suivant la nouvelle division que le Roi a jugé

à propos de faire de la Prusse, ce Royaume sera partagé en dix Cercles, dans chacun desquels les affaires de la Guerre & du Domaine seront régies par un Conseiller. On vient de publier un nouveau Réglement, concernant la marche des troupes, lorsqu'elles changeront de quartiers.

DE HANOVRE, le 9 Novembre.

Hier à sept heures du matin, le Roi accompagné du Comte de Schullembourg, Grand Veneur de cet Electorat, partit pour retourner en Angleterre. Avant le départ du Roi, le sieur Borchers a fait voir à Sa Majesté une invention, par le moyen de laquelle on peut sans risque demeurer dans un carosse, dont les chevaux ont pris le mors aux dents. L'épreuve en avoit été faite dans le Manége, en présence du Baron de Marnholt, Grand Ecuyer, du Baron de Reden, Grand Maréchal, & de plusieurs autres Seigneurs. Elle fut réitérée avant-hier en présence du Roi, & elle a parfaitement réussi.

ESPAGNE.

DE LISBONNE, le 19 Octobre.

Il paroît ici un Livre intitulé : *Additiones & Illustrationes ad quinque Libros primæ partis Praticæ Lusitanæ, scriptæ à Feliciano da Cunha, Lisbonensi, in Curiâ Advocato.* A la fin de cet ouvrage, on trouve une Collection des principaux Arrêts des Tribunaux supérieurs du Royaume.

ITALIE.

DE ROME, le 9 Novembre.

Dominique Riviera, Cardinal Prêtre, du Titre des Saints Apôtres, mourut le 3 en cette Ville. Il étoit âgé de quatre-vingt ans & onze mois, étant né à Urbin le 3 Décembre 1671. En 1733, le Pape Clément XII l'avoit nommé Cardinal. Sa mort fait vaquer un quinziéme Chapeau. Par son testament, fait depuis quatre ans, il institue son neveu, héritier de tous les biens qu'il possédoit dans le Duché d'Urbin. Il laisse à Sa Sainteté un Tableau de prix. Ses funérailles se feront le 12 dans l'Eglise des Saints Apôtres, où il a demandé d'être inhumé. On croit que la Préfecture de la Congrégation du Bon Gouvernement sera supprimée.

DE VENISE, le 6 Novembre.

L'Abbé de Bernis, nouvel Ambassadeur de France auprès de cette République, arriva ici le 27 du mois dernier. Ce Ministre, qui depuis la veille avoit été attaqué de la fiévre, en a eu plusieurs accès; mais il commence à se mieux porter, & l'on compte qu'il sera bientôt en état d'avoir ses audiences du Dôge & du Sénat.

DE MODENE, le 30 Octobre.

Le Marquis d'Ossun, que Sa Majesté Très-Chrétienne a nommé son Ambassadeur auprès du Roi des Deux Siciles, est arrivé ici le 29, & aussi tôt il est allé rendre ses respects à Son Al-

tesse Sérénissime. Le lendemain il a continué sa route vers Naples.

De Turin, *le* 10 *Octobre.*

La Cour est encore à la Venerie, où elle continue de jouir des agrémens de la saison. Le Marquis des Issarts, Ambassadeur de France, a eu ses premieres audiences particulieres du Roi & de la Famille Royale.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, *le* 14 *Novembre.*

La Compagnie des Indes Orientales a disposé des emplois, qui vaquoient dans les troupes qu'elle entretient pour la sûreté de ses établissemens. Son Vaisseau *le Prince Henri* vient d'arriver de Bombay, richement chargé. Les personnes intéressées dans le Navire *le Prince Frédéric*, que les Algériens enleverent il y a quelque tems, se proposent de présenter au Parlement une requête, pour obtenir une indemnité de la perte qu'elles ont souffertes en cette occasion. On croit que leur demande leur sera accordée, quoique cette prise n'ait point été restituée par la Régence d'Alger, lorsqu'on a renouvellé la *paix* avec elle. Les lettres de la Nouvelle Yorck marquent que le Vaisseau de guerre *le Centaure* en avoit fait voile le 15 Septembre, pour aller croiser.

Les Entrepreneurs, qui ont été chargés de la fourniture des vivres & des fourages dans la derniere guerre, étant violemment soupçonnés de plusieurs malversations, les Commissaires & Inspecteurs employés dans cette partie ont ordre de

comparoître devant le Duc de Cumberland, pour être examinés par lui même sur les faits relatifs à leurs Commissions.

Il vient de paroître une Proclamation, par laquelle le Parlement est convoqué pour le 11 du mois de Janvier.

PAYS-BAS.

DE BONN, *le 15 Novembre.*

Son Altesse Electorale a célébré la Saint Hubert à Augustebourg par une grande chasse, qui a été suivie d'un souper somptueux & d'un Bal. Le 9, l'Electeur fit exécuter sur le Théatre de la Cour un spectacle aussi nouveau que magnifique. Ce Théatre se trouva changé en une vaste & belle Forêt, dans laquelle on vit une vraie chasse du Cerf. Cavaliers, Piqueurs, Chevaux, Chiens de Meute, tout y fut réel, & le Cerf fut forcé sur la Scéne. Ce spectacle fut mêlé de danses caractérisées & conformes au goût de la fête.

DE BRUGES, *le 16 Novembre.*

L'écroulement du Sas de Slyckens près d'Ostende n'interrompt point le cours de la navigation, & les Navires peuvent monter jusqu'ici, comme auparavant. Les 6, 7 & 8 de ce mois, trois Bâtimens, l'un Anglois, & les deux autres, François, sont venus par le Canal d'Ostende dans notre Bassin. On est sûr d'avoir pendant tout l'hyver vingt pieds d'eau dans ce Canal.

On écrit de Namur, que le Comte Albert de Lannoy y est mort le 12 de ce mois.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LEurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, assisterent le 5 Novembre au Salut dans la Chapelle du Château.

Le même jour, le Comte de Kaunitz Rittberg, Ambassadeur Ordinaire de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, eut son audience publique de congé du Roi, étant accompagné par le Comte de Brionne, & conduit par M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoient allés le prendre dans les carosses du leurs Majestés. Il trouva, dans les avant-cours du Château, les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses sous les armes, les Tambours appellans; dans la cour, les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté de l'Hôtel, aussi sous les armes, à leurs postes ordinaires; & sur l'escalier, les Cent Suisses, la hallebarde à la main. Le Duc de Luxembourg, Capitaine des Gardes, le reçut à la porte en dedans de la Salle, où les Gardes du Corps étoient en haye sous les armes. Aprés l'audience du Roi, l'Ambassadeur fut conduit à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, par le Comte de Brionne & par M. Dufort. Il eut ensuite audience de Madame Infante, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise; & il fut reconduit dans les carosses de leurs Majestés, avec les cérémonies accoutumées.

Le Roi a pris plusieurs fois pendant les pre-

miers jours du mois de Novembre le divertiſſement de la chaſſe. Monſeigneur le Dauphin, Madame Infante, & Meſdames de France, ſe trouverent à celle de la Saint Hubert.

Le 5, la Ducheſſe d'Orléans & le Prince de Condé tinrent ſur les Fonts de Batême le fils de M. Aly, Officier dans le Régiment Colonel Général Dragons, & Lieutenant Inſpecteur Général des Chaſſes de la Capitainerie Royale de Fontainebleau.

Le 8, le Roi & la Reine ſont partis, ainſi que Monſeigeur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Infante, & Meſdames, pour ſe rendre à Choiſy, d'où leurs Majeſtés retournerent le 10 à Verſailles.

M. de Chamouſset, Maître des Requêtes, a été nommé l'un des huit Préſidens du Grand Conſeil par Commiſſion, à la place de M. de la Michodiere, qui vient d'obtenir l'Intendance de Riom.

Suivant les lettres de Bordeaux du 18 Octobre, les Bâtimens nouvellement arrivés, étoient *le Cheval Marin* du Port même, Navire de cent vingt tonneaux, venant de la Martinique avec un chargement de caffé, ſucre, pâte de cacao, liqueurs, confitures & coton, Capitaine Beaubens; *le Theodore*, du Cap, de cinq cens tonneaux, chargé de ſucre brut & d'indigo, Capitaine Michel de Lage; *les Deux Sœurs*, de Sneck, chargé de mâts & de planches, Capitaine Vanderverf; *l'Europe*, arrivé de Hambourg avec une cargaiſon de cuivre, de merrain, d'amidon, de plomb, de fer blanc, de ſoliveaux, de planches de ſapin, & de deux mille quatre cens piéces de toile de lin, deſtinées pour la côte de Guinée,

Capitaine Robert ; *l'Anne-Louise*, de Stettin, Capitaine Redepomming ; *le Jeune Nôp de Voazen*, Capitaine Harleman, venant de Riga avec des mâts & autres agrès de Vaisseaux ; *la Demoiselle Anne-Elizabeth*, de Dantzick, chargé de planches de sapin, de merrain & de futailles, Capitaine Psane ; *la Marie de Cabara*, de Saint Sebastien, avec un chargement de fer, Capitaine Despagne ; *le Dominus providebit*, de Drontheim, Capitaine Humme, venant de Dantzick avec des bois de charpente & de construction ; *le Saint Simon*, de Rouen, chargé de diverses marchandises, Capitaine Fremon ; *le Saint Pierre*, de Saint Jean-de-Luz, avec un chargement de morue & d'huile de poisson, Capitaine Sarrouble ; *la Marie-Françoise*, de Saint-Martin de Ré, arrivé des Sables d'Olonne, avec de la morue verte, de l'huile, & d'autres denrées, Capitaine Burout ; *la Notre-Dame d'Abrilduc*, venant de Morlaix, Capitaine Mogot ; *l'Entreprenante*, de Loüisbourg, chargé de saumure & d'huile de poisson, Capitaine Lauga ; & *le Triton*, du Havre, Capitaine Duval.

Le 9, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens soixante-deux livres dix sols ; les Billets de la Premiere Lottere Royale à six cens soixante-dix-huit, & ceux de la Seconde à six cens vingt-sept.

Le 10, la Princesse de Salm-Kirbourg est accouchée à Paris d'un fils, qui fut tenu sur les Fonts dans l'Eglise Paroissiale de Saint Sulpice par le Prince Louis de Salm-Salm, & par la Princesse de Soubize, & qui a été nommé *Louis-Victor*.

Anne-Elizabeth Queriot, épouse du nommé Supiot, de laquelle il été parlé à l'occasion de l'amollissement dont les os de cette femme ont été successivement affectés, est morte le 10, rue

d'Argenteuil, sur la Paroisse de Saint Roch. Le lendemain, M. Morand fils, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, qui depuis quatre mois donnoit ses soins à la malade, & qui a déja fait à la Faculté deux rapports sur un phénomene si extraordinaire, & M. Hosty, son Confrere, qui s'étoit joint à lui depuis quelque tems pour observer cette espece de prodige, firent faire l'ouverture du cadavre MM. Ferrein, Hérissant & Petit, Docteurs aussi de la Faculté de Médecine, & sçavans Anatomistes, les deux premiers, Académiciens de l'Académie Royale des Sciences, & le dernier, Docteur Régent de la Faculté, se sont trouvés à cette ouverture. Elle a été faite par MM. Sue & Dupouy, Maîtres en Chirurgie, assistés de MM. Benomont, la Faye & Veyret, leurs Confreres. Il est à présumer que la Faculté de Médecine ne bornera pas là son attention, & qu'elle fera publier l'histoire d'une maladie, qui doit intéresser tout le public.

Le même jour, leurs Majestés accompagnées de la Famille Royale, arriverent à Versailles du Château de Choisy, où Elles s'étoient rendues le 8, en revenant de Fontainebleau.

Le Roi tira le 11 dans le Parc, & leurs Majestés souperent le soir au grand couvert.

Le même jour, la Princesse de Masseran, qui est depuis quelque tems en France avec le Prince de Masseran son époux, fut présentée à leurs Majestés & à la Famille Royale. La Princesse de Masseran est fille du Prince de Rohan-Guemené.

Leuts Majestés signerent le 12 le contrat de mariage du Chevalier de Bissy, qui, depuis qu'il a quitté l'Ordre de Malte, a pris le nom de Comte de Thiard.

Le 13, l'ouverture du Parlement se fit, en la

maniere accoutumée, par une Messe solemnelle, à laquelle M. de Maupeou, Premier Président, & les Chambres, assisterent, & qui fut célébrée par l'Abbé de Sailly, Chantre de la Sainte Chapelle, & Aumônier de Madame la Dauphine.

Le même jour, le Roi partit pour retourner à Choisy, d'où *Sa Majesté est revenue le 16 au soir.*

Il y eut le 13 & le 15 un Concert chez la Reine.

On a appris que le rétablissement des Etats de Languedoc avoit causé une grande joie dans toute la Province, & que le Maréchal Duc de Richelieu, qui y étoit attendu avec impatience, avoit été reçu par la Noblesse & par le Peuple avec les témoignages les plus sensibles qu'ils pûssent donner de leur satisfaction. Il y a eu des illuminations par tout où il a passé, & particulierement le jour de son arrivée à Montpellier. Ces illuminations ont été répétées le jour de l'ouverture des Etats, qui s'est faite le 26 du mois dernier. La premiere assemblée, qui est ordinairement publique, a été très-brillante par le concours extraordinaire des Etrangers de distinction, que cette cérémonie avoit attirés dans la Ville. Les Discours éloquens & touchans, prononcés par les Commissaires du Roi & par l'Archevêque de Narbonne, ont attendri tous les auditeurs, & reçu un applaudissement général. Les séances ont continué les jours suivans avec les cérémonies ordinaires. Dans l'assemblée que le Maréchal Duc de Richelieu convoqua le 28, on fit la lecture d'un nouveau Réglement envoyé par Sa Majesté. Le Maréchal Duc de Richelieu ayant expliqué les articles qui pouvoient demander quelque éclaircissement, ce Réglement fut enregistré sans aucune

cune opposition. Le 30 au matin, la demande du Don Gratuit a été faite par les Commissaires de Sa Majesté, & il a été accordé d'un consentement unanime.

Les sieurs Morel & Seguin, Artificiers François, ont inventé une maniere de tirer d'un seul coup de feu plusieurs piéces d'artifice, quelque soit leur nombre, quelque différence qu'il y ait entre elles, & à quelque distance qu'elles soient les unes des autres, & de mettre tel intervalle qu'ils veulent, entre les effets qu'elles doivent produire. Ces Artificiers avoient déjà montré la perfection de leur méthode par plusieurs essais, qui avoient très-bien réussi. On vient d'en avoir une nouvelle preuve, à l'occasion d'un feu que la Marquise de Pompadour fit tirer le 6 à Fontainebleau dans les Jardins de son Hôtel. Ce feu étoit composé d'un corps considérable d'artifice, d'une décoration de feu blanc, & de deux décorations de feu brillant, accompagnées de bombes & de ballons d'air.

Le 16, les actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens soixante cinq livres; les billets de la premiere Lotterie Royale à six cens soixante-dix-sept, & ceux de la seconde à six cens vingt-six.

Le Duc de Boutteville ayant cédé son Duché de Châtillon au Duc d'Olonne son fils, les habitans de Châtillon sur-Loing ont donné des marques solemnelles de leurs sentimens pour leur nouveau Seigneur. La fête qu'ils avoient préparée à cette occasion, fut annoncée le 28 Octobre dernier par le son des cloches du Chapitre & de la Paroisse, & par les fifres, les tambours & les autres instrumens de la Ville. Le 29, jour indiqué pour la cérémonie, la Milice Bourgeoise,

composée de six cens hommes, s'étant mise sous les armes, se rendit au Château, dans la grande cour duquelelle se rangea en bataille. Les principaux Officiers se détacherent pour aller saluer le Duc d'Olonne, qui étoit entouré du Clergé & des Magistrats, dont il avoit déja reçu les complimens. Le Duc d'Olonne accompagné de ce cortége, descendit dans la cour, & la Milice Bourgeoise après avoir fait une salve generale de mousqueterie, le conduisit à l'Eglise Paroissiale. Il y entendit la Messe, & il fut ensuite reconduit au Château avec les mêmes cérémonies. Sur les cinq heures du soir, la Milice Bourgeoise étant remontée au Château, le Duc d'Olonne à la tête de cette troupe retourna à la Paroisse, où il assista au *Te Deum*, qui y fut chanté par les Chanoines du Chapitre à la priere de la Bourgeoisie. Lorsque la nuit fut venue, on alluma un feu dans la grande place, & toutes les maisons de la Ville furent illuminées. Un Bal donné par les habitans les plus notables, termina cette fête.

La Béatification de la Bienheureuse Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, Fondatrice de l'Ordre de la Visitation, fut célébrée à Valence en Dauphiné le 5 du mois de Novembre dernier & les jours suivans. Le Mandement que l'Evêque de Valence a fait publier dans son Diocése à l'occasion de cette fête, est rempli de traits touchans, & d'une éloquence vraiment Chrétienne. Il commence ainsi. » La solemnité que nous vous annon- » çons, mes très-chers freres, faisoit depuis long- temps l'objet des vœux de toute la France, & » quel Royaume ne la désiroit pas comme elle? » Où ne s'étoit pas répandue la haute opinion » que la Bienheureuse Mere de Chantal avoit » laissée de son éminente sainteté? *Sa gloire n'é-*

» *toit pas descendue avec elle dans le tombeau :* » chaque jour y avoit ajoûté un nouvel éclat, & » *ses œuvres* toujours vivantes, étoient comme autant de bouches qui ne cessoient *de publier ses* » *louanges. Ce que nos Peres en avoient entendu, ce* » *qu'ils avoient vû, & comme touché de leurs mains,* » nous aimions à le raconter, nous en voyions une » partie sous nos yeux, & nous n'attendions que » le jugement de l'Eglise, pour rendre notre culte aussi public qu'il nous paroissoit bien fondé. » Nous pouvons aujourd'hui, mes freres, nous » livrer avec effusion aux mouvemens de nos » cœurs. Le Souverain Pontife a parlé. Ce digne » successeur des Gregoire & des Leon vient de » joindre le sceau de son autorité à la voix des Peuples, & de décerner au gré de leurs désirs les » honneurs des Saints à cette nouvelle Judith, *la* » *gloire de Jerusalem, la joye d'Israël, l'honneur de* » *sa Nation*, & l'un des plus beaux ornemens du » dernier siécle. Plus ce jugement a été differé & » reflêchi, plus il doit nous paroître solemnel & » authentique : & quel poids n'y ajoûtent pas encore les justes éloges que ce grand Pape donne » à ce Vase d'élection, l'instrument du salut de » tant de saintes ames, que Dieu suscita dans sa » miséricorde pour l'*appaiser au jour de sa colere*, » pour arrêter par ses exemples le déluge d'iniquités qui couvroit la face de la terre, pour opposer l'innocence des mœurs aux progrès de la corruption, pour faire respecter sa loi en la pratiquant, pour renouveller son culte, honorer sa » Religion, lui préparer un peuple parfait, & » pour laisser après elle une nouvelle génération, » heritiere de son esprit, de ses maximes & de son » zele ». Le Portrait de Saint François de Sales n'est pas frappé moins vivement. Voici de quelle

maniere l'Evêque de Valence s'exprime. « Cet » homme si versé dans les voyes du salut ; ce nou» vel Esdras qui avoit si bien approfondi la loi de » Dieu, & qui sçavoit la faire observer, comme » il l'observoit lui-même ; ce saint Evêque, dont » les lumieres égaloient le zele, & dont le zele » toujours tempéré par la douceur, rendoit les lu» mieres si persuasives, si efficaces ; le Docteur » & le modele de la perfection Evangelique ; le » réparateur des bréches du Temple ; le défen» seur de la Foi, le fleau de l'hérésie, le sel de la » terre ; Pontife compatissant, humain, charita» ble ; maître des cœurs, mais pour les gagner » à Dieu, & pour les remplir du feu divin dont il » étoit lui-même embrasé ; aussi propre à travail» ler à l'avancement des Justes, qu'à la conver» sion des pécheurs.

La rentrée de la Cour des Aydes se fit le 13 avec les cérémonies ordinaires Après la Messe célébrée selon la coutume dans la Salle de la Cour, les trois Chambres s'assemblerent dans la premiere, & l'on fit la lecture des Ordonnances & des Reglemens. Les Huissiers ayant prêté serment, M. de Lamoignon de Malesherbes, premier Président, prononça un Discours *sur l'utilité de l'amour de la gloire, lorsqu'il se renferme dans les bornes d'une juste & noble émulation.* M. Clément de Marville, Avocat général, prit ensuite la parole. Il fit voir *qu'il n'est point de genre de sciences que le Magistrat ne cultive avec avantage ; que les sciences qui se rapportent à la mémoire, l'enrichissent de connoissances utiles à l'intelligence la plus parfaite des Loix ; que les sciences auxquelles le raisonnement préside, donnent plus de force à l'esprit pour la discussion exacte des affaires ; que les connoissances du ressort de l'imagination, en formant le goût par la vue*

des diverses productions des beaux arts, fortifient le sentiment du vrai, si nécessaire pour la solution des questions les plus délicates & les plus subtiles.

Le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, se rendit le 16 après midi à l'Assemblée de l'Académie Royale de Chirurgie, qui, ainsi que les autres Académies, est du Département de ce Ministre, & il assista à toute la séance. M. Morand, Secretaire de l'Académie, lut la Préface du second volume des Mémoires qu'elle se propose de donner au Public. Cette Lecture fut suivie de celle du Mémoire de M. Daviel sur sa nouvelle méthode de faire l'extraction de la cataracte. M. Louis, Commissaire pour les Extraits, lut une Dissertation sur les moyens de prévenir la dénudation de l'os après l'amputation. La séance fut terminée par M. Bordenave qui lut la Traduction d'un Mémoire, composé en Latin par M. Guyot, Chirurgien de l'Hopital François à Geneve, sur l'insertion de la petite vérole. Dans ce Mémoire, M Guyot annonce que depuis 1750 jusqu'à cette automne, l'opération dont il s'agit a été faite à Genève avec succès sur trente deux sujets de l'un & de l'autre sexe, entre l'âge de cinq ans & celui de vingt-cinq, & qu'il l'a faite lui même sur vingt de ces sujets.

Le Roi revint le même jour de Choisy avec Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Infante & Mesdames de France, qui étoient allés la veille joindre Sa Majesté.

Le 17 & le 18, pendant la Messe du Roi, M. Vignot, Maître de Musique de l'Eglise Métropolitaine de Tours, fit chanter le Pseaume *Diligam te, Domine*, Motet de sa composition, qui a été généralement applaudi.

Le 18, le Roi se rendit à Bellevûe, d'où Sa

Majesté est revenue le 20. Le Roi alla le 22 à Choisy, & Sa Majesté en revint le 25.

Il y eut le 18, le 20 & le 22, Concert chez la Reine.

Le Comte de Vaulgrenant, ci-devant Ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Catholique, étant de retour de Madrid, eut vers le milieu du mois de Novembre l'honneur de rendre ses respects à Sa Majesté, qui l'a reçu très-favorablement.

Le Marquis de Bonnac, nommé Ambassadeur du Roi auprès des Etats Genéraux des Provinces-Unies, a pris congé de Sa Majesté, & il se dispose à partir pour se rendre à son Ambassade.

La Marquise de Besons & la Marquise de Gensac ont été présentées à leurs Majestés.

Le Roi a donné au Marquis de Gamaches, Colonel dans les Grenadiers de France, l'agrément du Régiment Royal Piémont. Cavalerie, vaçant par la mort de M. de Collande.

Il paroît un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant réglement du premier tirage de la Lotterie pour le remboursement des capitaux des Rentes créées à trois pour cent sur les postes, par Edit du mois de Mai de l'année derniere. En conséquence de cet Arrêt, les porteurs de récépissés de M. du Vergier, libellés sur lesdites Rentes, sont tenus d'en faire avant le 10 Décembre, la conversion en quittances de M. Paris de Monmartel, Garde du Trésor Royal. Après le jour ci-dessus marqué, ces récépissés ne pourront être convertis que dans le mois de Janvier suivant, pour participer aux tirages subséquens. Veut Sa Majesté, que le premier tirage soit fait, conformément à l'Edit du mois de Mai 1751, dans les derniers jours du mois de Décembre, au prorata de la

somme à laquelle montera, le 20 dudit mois, ce qui aura été expédié de quittances de finance sur la création des Rentes dont il s'agit. Jusqu'à ce que cette création soit entierement remplie & tous les Contrats passés, les numéros des quittances de finance seront mis dans la roue au lieu des numeros des contrats. Sa Majesté ordonne aussi que dans le cas où par l'événement de la Lotterie il échetra remboursement à quelques parties de Rentes pour lesquelles il n'aura pas encore été passé de contrats, il soit procédé au remboursement sur les quittances de finance, après qu'elles auront été déchargées du contrôle, & qu'il aura d'ailleurs été satisfait aux autres formalités prescrites.

Par un testament passé par devant M. Langlard, Notaire, Anne-Elisabeth Queriot, dont on a annoncé la mort, avoit ordonné que son corps fût délivré à M. Dupouy, son Chirurgien, Membre du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie, afin qu'on pût parvenir, par la dissection qu'il en feroit, à développer la cause de la maladie singuliere dont elle a été attaquée. L'Académie Royale de Chirurgie ayant desiré d'avoir le cadavre, M. Dupouy a renoncé volontairement au droit que la défunte lui avoit donné d'en disposer seul; & sans faire valoir, ni le testament, ni l'avantage qu'il avoit eu de soigner depuis un an la malade, il s'est prêté de la maniere la plus louable à tout ce que le bien public exigeoit. Ce Chirurgien, & M. Leguenerie son Confrere, qui a vû pendant long-tems la malade, remettront à l'Académie un Journal de leurs observations, auquel ils joindront un détail exact des principales circonstances qui ont précédé la maladie depuis l'enfance de la défunte.

M. de Palmeus fils, attaché au Prince de Conti en qualité d'Ingénieur Dessinateur - Géographe, vient de proposer par souscription huit Vues différentes de la Ville de Malthe, d'après les Tableaux originaux, peints sur les lieux. Ces Vues dont on trouvera le détail dans le Prospectus publié par M. de Palmeus, serviront de suite au Plan de la Ville de Malthe, à celui de la Cité neuve de Chambray & à la Carte générale de la Principauté souveraine des Isles de Malthe & de Goze, qu'il a déja mis au jour. Par l'exécution de ses premiers ouvrages on peut juger de la précision, de l'exactitude & de l'élégance qu'il est en état de donner aux huit morceaux qu'il veut entreprendre.

On a reçu avis de Bordeaux, qu'il étoit arrivé depuis peu dans ce Port vingt-quatre Bâtimens, tant Etrangers que François, chargés de diverses marchandises.

Le 23, les Billets de la premiere Lotterie Royale étoient à six cens soixante-seize livres, & ceux de la Seconde à six cens vingt-sept. Les Actions de la Compagnie des Indes n'ont point de prix fixe.

Le 24, le Vaisseau *le Dauphin*, de la Compagnie des Indes, est arrivé au Port de l'Orient, avec une des plus riches cargaisons qui soient venues de Pondichery. Il y en avoit encore une pareille dans ce Comptoir au départ de ce Vaisseau qui en est parti à la fin du mois de Février dernier. Suivant les nouvelles apportées par ce Bâtiment, on peut juger que Trichenapaly étoit sur le point d'être rendu à son véritable Maître.

Le 25, le Roi revint de Choisy avec Monseigneur le Dauphin, Madame Infante, & Mesdames de France, qui s'y étoient rendus le 24.

La Reine entendit le 26 la grande Messe & les

Vêpres dans la Chapelle, & le soir leurs Majestés y assisterent au Salut.

Le Roi alla le 27 à Bellevue, d'où Sa Majesté revint le 29.

Sa Majesté a chassé le Daim le 27, & le Cerf le 29.

Le 25, la Demoiselle Tonelli & M. Manelli exécuterent l'Intermede Italien, intitulé, *la Serva Padrona*. Ils representerent le 29 celui du *Joueur* & celui du *Maître de Musique*. Le rôle du Maître de Musique fut joué par M. Cosimi.

Le 25 & le 29, un Ballet exécuté par les premieres Danseuses & par les principaux Danseurs de l'Opera, termina le Spectacle.

M. d'Ormesson de Noyseau, Premier Avocat Général du Parlement, a ouvert les Audiences de la Grand'Chambre par une Harangue, dans laquelle il exhorta les Avocats à inspirer la justice à leurs Cliens. Il fit les éloges de Messieurs Pilon, Guérin & d'Hericourt, Avocats célébres, morts en 1752. Cette Harangue fut suivie d'un Discours de M. de Maupeou, Premier Président, sur la *fidélité à remplir ses devoirs*.

Le 29, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens trente livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale à six cens soixante-quatorze, & ceux de la Seconde à six cens vingt-cinq.

BENEFICES DONNE'S.

Le Roi a donné à l'Abbé Bertier, Vicaire Général de l'Evêché de Troyes, le Doyenné de Vezelay dans le Diocèse d'Autun.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Grasse l'Abbé de Prunieres, Vicaire Général du Diocèse de Riez. Sa Majesté a donné l'Abbaye de Saint-Ho-

norat de Lerins, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Grasse, à l'Evêque de Digne; celle de Saint Chignan, même Ordre, Congrégation de Saint Maur, Diocèse de Saint-Pons, à l'Abbé de Larbouft; celle de Saint Acheuil, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Amiens, à l'Abbé de Brantes, Vicaire Général du même Diocèse; celle de Saint Crespin en Chaye, même Ordre, Diocèse de Soissons, à l'Abbé Roche, Pénitencier de Paris; celle de Montpeyroux, Ordre de Citeaux, Diocése de Clermont, à l'Abbé Feligonde, Vicaire Général de ce dernier Diocése; celle de l'Escal-Dieu, même Ordre, Diocese de Tarbes, à l'Abbé Malromé, Conseiller-Clerc au Parlement de Bordeaux.

MORT.

Nous avons fait mention dans le Mercure précédent, de la mort du Marquis de *Kercado*, du surnom *le Sénéchal*. Il ne sera pas hors de propos de donner ici un petit détail de cette Maison, qui fera connoître qu'on peut la compter à juste titre, parmi les plus illustres de la Province de Bretagne, tant par l'ancienneté de son origine, que par le lustre de ses alliances. Dans plusieurs contestations avec la Maison de Rohan, qui donnerent lieu à des enquêtes, & qui furent jugées par les Ducs de Bretagne en 1289, on voit que les Auteurs de la Maison le Sénéchal de Kercado possedoient déja dans le douziéme siécle la Charge de Grand Sénéchal, féodé & héréditaire de la Vicomté de Rohan, & qu'en cette qualité & celle de Chevalier, Daniel le Sénéchal signa comme témoin à la Fondation de l'Abbaye de Bon-Repos, dont l'Acte est daté de l'année 1184

On sçait que les prérogatives de cette Charge étoient de porter Banniere, de commander les Nobles & les Armées, de réformer le jugement des Juges, tant au Civil qu'au Criminel, & enfin le premier emploi de ces tems-là.

On voit dans l'Histoire de Bretagne plusieurs Grands Sénéchaux qui commandoient dans des Départemens differens; mais ceux qui le furent dans cette partie de la Bretagne, qu'on appelloit la Vicomté de Rohan, ont été les plus distingués par leur naissance, puisqu'on voit un Pierre de Rieux, un Guy de la Chapelle, Chambellan & Gouverneur du Duc Jean V. de Bretagne, de Jean de Rohan, Grand Maître de Bretagne, & plusieurs Seigneurs de Rosmadec & de Molac, qui tous exercerent cette même Charge, qui n'étoit qu'à vie dans les autres Départemens; mais elle fut possedée comme Fief héréditaire par les premiers Auteurs de la Maison le Sénéchal Kercado; de-là vint qu'ils affecterent de ne point porter d'autre nom que celui de leur Charge de Sénéchal, & qu'il n'est resté à leurs descendans d'autre guide pour les conduire à leur origine, que leurs armes, qui étoient d'abord sept macles, ainsi que les portoit toute la Maison de Rohan, & depuis neuf macles qu'ils portent encore, & plusieurs autres choses communes avec la Maison de Rohan, telle que la Charge de Grand Sénéchal qui passa dans la Maison de Rohan, & plusieurs alliances par les filles des Maisons Davaugour, Dufou, Duvanclere, qui entrerent également dans la Maison de Rohan & dans celle de le Sénéchal.

Daniel le Sénéchal, qui signa la fondation de l'Abbaye de Bon-Repos, eut pour fils Olivier le Sénéchal, qui passa en 1264 un Acte avec Alain

VI. Vicomte de Rohan, par lequel ils se cedent mutuellement le droit de Bail : *Alanus, Vice-Comes* de Rohan, *miles, Oliverio Senescallo militi. Noverint insuper universi quod Oliverius pro se & heredibus suis quittavit ballia eodem modo & puncto quibus dicta ballia eidem & heredibus suis quittamus.*

Olivier fut pere de Fraval II. aussi Chevalier ; il fut témoin d'une Transaction des Moines de l'Abbaye de Bon-Repos en 1272, & fut pere d'Olivier le Sénéchal II. du nom, qui n'eut qu'une fille, & d'Eneon le Sénéchal ; qui a continué la Maison de le Sénéchal Kercado. La filiation d'Olivier II. du nom, Sire & Chevalier, se prouve par une Transaction que le Duc de Bretagne menagea en 1289, entre lui & le Vicomte de Rohan, Alain VI. sur de nouvelles contestations. Le Duc de Bretagne qui le nomme expressément fils de *Monsour* Olivier le *Sénéchal*, le qualifie aussi de *Monsour* en trois endroits.

Olivier ne laissa qu'une fille, qui comme aînée hérita de la Charge de Sénéchal, & ses descendans firent passer successivement cette Charge dans les Maisons de Rieux, de Rohan, de la Chapelle, & enfin dans celle de Molac, dont l'héritiere de la branche aînée fut mariée à un des descendans de la Maison de le *Sénéchal* Kercado, qui porte aujourd'hui le nom de Molac.

Eon le *Sénéchal*, frere puîné d'Olivier II. & fils de Fraval II, eut en partage la Terre de Saint Caradec, que ses peres possedoient depuis le onziéme siécle, & qui est encore dans la Maison de Kercado. Il épousa Olive de Carcado, ou Kercado, héritiere de son nom, dont il laissa plusieurs enfans, entre autres Alain, Guillaume & Guy.

Guillaume le Sénéchal fut, dit l'Histoire, un des Seigneurs dont le Duc de Bretagne s'assura, & prit le serment en 1371, lorsque les plus puissans d'entre les Barons eurent protesté à ce Prince qu'ils l'abandonneroient & le chasseroient du Pays dès qu'ils le verroient disposé à aider le Roi d'Angleterre. Guy le Sénéchal se trouve nommé dix fois dans l'Histoire de Bretagne. Il combattit avec le Connétable Bertrand du Guesclin en 1378; il se trouve dans les comptes & appointemens du Roi. Et sur la fin de la même année il fut un de ceux qui s'opposerent au dessein que Charles V. avoit formé de s'emparer de la Bretagne, & jurerent de s'entr'aider à la défense de leur Prince, voulant bien qu'on l'obligeât à renoncer à l'alliance des Anglois, mais non pas qu'on le dépouillât.

Alain, fils aîné d'Eon, mourut en 1372, il eut de Johanette du Pont-l'Abbé, sa femme, Even le Sénéchal & Pierre le Sénéchal, qui tous deux porterent aussi les armes.

Even accompagna le Duc de Bretagne Jean V. dans le voyage que ce Prince fit à Amiens en 1423, vers les Ducs de Bedfort & de Bourgogne. Le Duc, dit l'Histoire, vouloit en cette occasion paroître avec éclat, & pour cela il mena avec lui les plus grands Seigneurs de ses Etats. On y voit en cette qualité un Briant de Montfort, un Alain de Rohan, Seignèur du Gué de l'Isle, qui étoit du trois au quatre parent d'Alain, Vicomte de Rohan, un Etienne du Cambout, un Jehan le Voyer, &c.

Even eut de Jeanne la Vache, sa femme, sept enfans, dont deux filles, desquelles il est aussi parlé dans l'Histoire de Bretagne, par D. Maurice, page 6. Les Ducs de Bretagne ont toujours

été attentifs à faire observer l'assise du Comte Geffroi, ils ne l'ont pas été moins à empêcher les mesalliances. Jean V. ayant appris qu'un Seigneur de la Maison de Rohan pensoit à épouser Beatrix Hilari, publia en 1414 un Mandement contre cette alliance. François I. en fit un pareil en 1444, *pour deux Demoiselles de Carcado qui vouloient*, selon les termes du Mandement, *se mettre par mariage en plus bas lieu que n'échoyoit à l'honneur de leur lignage*. Yves le Sénéchal, Abbé de Rhedon, fut un des fils d'Even. Le Pape Nicolas V. par sa Bulle, donnée à Spolette au mois de Juin 1449, érigea Rhedon en dixiéme Evéché de Bretagne, déclarant qu'Yves le Sénéchal en seroit premier Evêque. Jehan le Sénéchal, aussi fils d'Even, est nommé dans le Testament de Richard de Bretagne, entre ceux que ce Prince chargea de l'exécution de ses dernieres volontés, tant avec ses deux freres, le Duc de Bretagne Jean V, & Artus, Comte de Richemont, qu'avec Marguerite d'Orleans, sa femme.

A l'égard de Thebauld le Sénéchal, aussi fils d'Even, on voit une Ordonnance par laquelle le Duc François I. lui fit donner la somme de six cens écus, en récompense des troupes que ledit Thebaud le Sénéchal, Chevalier, a conduit pour son service en Normandie, & la valeur qu'il a témoignée en beaucoup de bonnes & notables occasions.

Thebaud maria deux de ses sœurs, l'une à René Freseau de la Frezeliere, & l'autre à Guillaume, Seigneur de Froulay, sixiéme ayeul du feu Maréchal de Tessé, & se maria lui-même à Jeanne du Fou, fille de Jean du Fou, & de Mahaut de Montfort. La Maison du Fou étoit une branche cadette des Comtes & Princes de Leon,

Rhuarn, un de ses ancêtres, ayant été Comte souverain de Leon en 974. L'une des branches de la Maison du Fou, fondit dans la Maison de Quenellec, une autre dans la Maison de le Sénéchal Kercado, & une troisiéme dans la Maison de Rohan, par le mariage que Louis Rohan de Guemené II. du nom, septiéme ayeul des Princes de Guemené & de Soubise, contracta avec Renée du Fou, fille de Jean du Fou, Seigneur de Rostrenan, Grand Veneur de France en 1472.

Thebaut eut pour fils Guillaume le Sénéchal, qui en 1444 épousa Sibille le Voyer, à qui sa tante, aussi nommée *Sibille* le Voyer, femme de Tanneguy du Chastel, Grand Maître de France, & Chambellan du Roi Charles VIII. laissa par testament le tiers de ses héritages, & tous ses diamans & joyaux.

Guillaume le *Sénéchal* épousa en secondes nôces, le 18 Octobre 1463, Yolande de Rohan, fille de Jean de Rohan & de Marie de Rostrenan, petit-fils d'Eon de Rohan, frere du Vicomte Olivier II. Chef de la Maison de Rohan; de cette alliance il eut Jean le Sénéchal.

Celui-ci épousa *Simonne* d'Avaugour, fille de Louis d'Avaugour, qui étoit du 12 au 15^e^ dégré de consanguinité avec le dernier Duc de Bretagne François II.; & le mariage de Jeanne d'Avaugour avec Gui de Bretagne, frere du Duc Jean Montfort bisayeul de François II. avoit été une nouvelle alliance du quatre au quatre, non-seulement avec le sang des Ducs, mais, dit un Auteur, avec les premieres Maisons de l'Europe.

Jean le Senechal fut Gentilhomme de la Chambre du Roi François I. & fut tué auprès de ce Roi en combattant vaillamment à la bataille de Pavie. Guillaume le Senechal épousa Catherine de Van-

eler, dont l'ayeule Louise de Montauban étoit fille de Charles de Visconti Duc de Milan, & sœur de Jean de Montauban, Amiral de France, qui n'eut qu'une fille mariée à Louis de Rohan, Seigneur de Guemené, à peu-près dans le même tems que sa cousine fut mariée à Guillaume le Senechal. Dans ce même tems aussi vivoit Jean le Senéchal, Seigneur du Rocher Senéchal en Anjou, qui de son mariage avec Anne d'Epinay, tante du Cardinal d'Epinay, eut Jeanne le Senéchal, femme de Jean Eder, Seigneur de Beaumont-Eder. Robert le Senéchal fils de Guillaume & de Catherine de Vaucler, épousa Marie de Tregaranteuc, fille de Pierre de Tregaranteuc, ayeul maternel de Gregoire de Quesnen, bisayeul de ... Comte de la Vauguyon, Menin de Monseigneur le Dauphin; & d'un second mariage avec Jeanne Maido, Dame de Tredudai, il eut Tanegui de Tredudai, auteur de la troisiéme branche de la maison de le Senéchal Kercado.

François le Senéchal fils aîné de Robert, né le premier Août 1560, fut Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes à l'âge de dix-huit ans, ce qu'on voit par un ordre du Roi, en date du premier Avril 1578.

Au tems de la Ligue, dit un Auteur, il demeura fidellement attaché à son Roi, & malgré le crédit du Duc de Mercœur, qui fut des ennemis du Roi, le dernier & le plus difficile à réduire, il conserva toujours ses Châteaux & ses Vassaux fideles au service du Roi Henri IV; on le voit par un ordre adressé tant à lui qu'au Capitaine du Château de Kercado, pour en augmenter la Garnison. François le Senéchal ne se borna pas à la défense de ses Châteaux, il entretint des troupes à ses frais & fut un de ceux qui contribua le plus à sou-

mettre ou ramener ceux qui n'étoient pas dans le parti du Roi, & à se donner à lui d'un consentement unanime.

Le Roi Henri IV. le créa Chevalier & Gentilhomme de sa Chambre.

Il laissa de son mariage avec Jeanne Harpin, quatre enfans, lesquels fut Homasse le Senéchal, mariée en Normandie à Louis le Voyer, Seigneur de Tregomard, de la Haye-Pesnel, &c. & François le Senéchal. Ce dernier par un mélange bizarre, dont on voit plus d'un exemple sous Louis XIII, allia l'Eglise, la Robe & l'Epée; il prit la tonsure pour jouir de plusieurs Benéfices simples, prit ensuite une Charge dans le Parlement de Bretagne, sans cesser de porter les armes dans tous les troubles qui agiterent la France. Il épousa Catherine de Lys, & eut pour fils Jean-Baptiste le Senéchal, Eustache & René le Sénéchal.

Jean-Baptiste fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom (aujourd'hui le Régiment de Touraine) le 30 Avril 1653, & fut tué au siége de Stenai, âgé de 29 ans, étant Maréchal de Camp; grade considérable pour l'âge en ce tems-là. Il avoit épousé Jeanne Boterel de Quintin, Vicomtesse d'Appigné & héritiere d'une branche de la maison de Penthievre. Il eut pour fils Hyacinthe-Anne le Sénéchal.

Eustache le Sénéchal frere puîné de Jean-Baptiste, fut Evêque de Treguier & Aumônier des Reines Anne & Marie-Therese d'Autriche.

René le Senéchal, troisiéme frere puîné de Jean le Sénéchal, fut l'auteur de la seconde branche de la maison de Kercado, qui se distingue par le titre de Marquis de Molac.

De Jean Baptiste sortit Barthelemi-Hyacinthe-Anne le Senéchal, Marquis de Kercado, mort

en Italie âgé de trente ans. Il avoit épousé Louise Renée de Lannion, fille de Claude, Comte de Lannion, Lieutenant Genéral, & de Therese de Cadillac, dont il eut les enfans qui suivent.

1°. N... le Senéchal, Marquis de Kercado, Colonel du Régiment Dauphin Etranger, Cavalerie, & nommé Maréchal de Camp, tué au siége de Turin âgé de 29 ans. 2°. Silvestre le Senéchal, Chevalier de Malthe. 3°. Therese-Eugenie le Senéchal, mariée à Claude-Charles de Beauveau, Marquis de Tigny; & 4°. Louis René le Senéchal, qui épousa Marguerite du Boisgelin, fille de Gabriel, Marquis de Cucé, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & d'Anne de la Bourdonnaye, dont il n'a eu que trois enfans, sçavoir.

1°. Louis Alexandre le Senéchal, Marquis de Kercado, Lieutenant Genéral des Armées du Roi, qui de son mariage avec Marie-Anne-Claude de Montmorenci a eu celui qui fait le sujet de cet article, & deux filles & un garçon dont nous avons annoncé la mort, & 2°. Louis-Gabriel le Senéchal, Comte de Kercado, Brigadier, Colonel du Régiment de Bresse, qui a épousé Jeanne-Anne Poncet de la Riviere, fille de Pierre Poncet de la Riviere, Président au Parlement de Paris.

Seconde branche de la maison de le Sénéchal Kercado, qui porte le nom de Molac.

René le Sénéchal de Kercado, troisiéme fils de François le Sénéchal II. du nom & de Catherine de Lys, avoit épousé Marie-Anne de Rosmadec, héritiere de la branche aînée de la maison de Molac. Il fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie, & fut tué à la bataille de Senef, étant Brigadier des Armées du Roi; il laissa de son mariage René-Alexis, qui suit, & Sebastien-Hyacinthe le

Sénéchal de Kercado, pour lequel fut créé le Régiment de Dauphiné, & qui fut tué Maréchal de Camp au siége de Turin en 1706.

René-Alexis le Sénéchal, Comte de Kercado, Lieutenant Général & Gouverneur de Quimper, pour lequel fut créé le Régiment de Bresse, a laissé les enfans qui suivent.

1°. René-Alexis le Sénéchal, Marquis de Molac, Gouverneur de Quimper, Colonel du Régiment de Berry, tué à la tête des Grenadiers au siége de Prague.

2°. Corentin le Sénéchal, Marquis de Molac, Gouverneur de Quimper, Colonel du Régiment de Périgord, qui en 1751 a épousé Marie-Louise le Sénéchal, fille aînée de Louis-Alexandre-Xavier le Sénéchal, Marquis de Carcado, Lieutenant-Général.

3°. N... le Sénéchal sa sœur, mariée à N... de Beauveau, Marquis de Tigny.

Il y a une troisiéme branche de la maison de le Sénéchal qui se distingue par le nom de le Sénéchal Tredudai Herquisé, dont il se trouve une fille nommée Marie le Sénéchal, qui avoit été mariée à Louis de Bussi-Lameth. Le peu d'étendue ne permet pas de parler de toutes les filles de la maison de le Sénéchal qui sont entrées dans différentes maisons.

AVIS.

LE sieur Jacob, Graveur, rue du petit Pont vis-à-vis la rue de la Huchette, vient de graver un assortiment de Canons des plus complets de différentes grandeurs, dont trois des plus beaux ont deux pieds de long sur seize pouces de haut, variant dans leurs cartouches du milieu de trois

sujets différens, sçavoir 1°. un Crucifix, 2°. une Adoration dans le Ciel, 3°. une Adoration dans le Temple, avec tous les attributs tant de l'ancienne que de la nouvelle alliance, joint à des cartouches & bordures d'un goût & d'une forme toute nouvelle, valant en feuille chacun 4. liv.

Outre ces trois, il en a une quantité d'autres qu'il peut orner plus ou moins, au choix des particuliers; soit en fleurs, en rocailles, soit en mosaïque, jusqu'en filet, qui sont au prix de quinze sols. On avertit aussi que le caractere qui est parfaitement beau, est le même dans tous les Canons.

AUTRE.

La Veuve Simon Bailly renouvelle au Public ses assurances qu'elle continue de fabriquer les véritables Savonnettes légeres de pure crême de *Savon*, & pains de pâte grasse pour les mains, dont elle seule a le secret.

Comme plusieurs se mêlent de les contrefaire & les marquent comme elle, pour n'y être pas trompé, il faut s'adresser chez elle rue Pavée-S. Sauveur, au bout de celle du petit Lion, à l'Image *S.* Nicolas, une porte cochere presque vis-à-vis la rue Françoise, quartier de la Comédie Italienne.

AUTRE.

Baume composé par M. Harington de la Corderie, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare, pour la cure des paralysies & des Rhumatismes, tant simples que gouteux. Ce Remede dont on raconte des prodiges, a été approuvé le 12. Août 1751 par la Commission Roya-

le de Médecine. Ceux qui écriront à l'Auteur, affranchiront leurs Lettres. Son adresse est à M. le Chevalier Harington, à son Château de la Brousse, par Lamballe, à Matignon en Bretagne; & à Paris, à l'Hôtel de Châtillon, près du Luxembourg.

AUTRE.

Les Pompes à incendies de M. Thillaye acquierent tous les jours plus de réputation, & leurs progrès sont si rapides qu'on peut penser qu'elles deviendront un jour les seules dont on se servira dans le Royaume. Le Roi, la Compagnie des Indes, diverses Communautés & un très-grand nombre de particuliers, à Paris & dans les Provinces, s'en sont servis si heureusement, que la confiance doit être maintenant généralement établie. Nous avons entre les mains un grand nombre de Certificats qui nous authorisent à parler comme nous parlons, & à encourager le Public à se procurer un secours aussi sûr & aussi facile contre le feu. On peut s'adresser à Rouen, à M. Tilhaye; & à Paris, au sieur Barbier, rue des vieux Augustins; chez un Tonnelier.

AUTRE.

Le sieur Arnaud Murges, Chirurgien Dentiste de S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, entretient les dents propres & saines, les embellit, en répare la perte, remédie à leurs maladies, à celles des gencives, & aux accidens qui peuvent survenir dans la bouche. Il a trouvé l'art d'ôter celles qui sont sans ressource, sans employer aucun ferrement; il a aussi un excellent Remède pour faciliter la sortie des dents aux enfans. Il demeure

au Palais de l'Abbaye S. Germain-des-Prez, & se rend avec exactitude chez les personnes qui lui font l'honneur de l'appeller.

AUTRE.

Le sieur Arnauld, Marchand Parfumeur privilégié du Roi suivant la Cour, a pour Enseigne la Providence, rue Traversiere, près la Fontaine de Richelieu, à Paris: fait & vend la Pâte Royale, si connue pour blanchir & adoucir les mains, ôte les taches, comme rougeurs, engelures & autres, en s'en frottant naturellement jusqu'à ce qu'elle tombe par petits rouleaux. On peut s'en servir sans eau & avec de l'eau, étant également bonne, cela va à la volonté de ceux qui en font usage. L'odeur en est fort agréable, & d'une qualité à pouvoir être transportée par tout, sans rien diminuer de sa bonté. On lui donne avec justice le titre de Sans-égale.

On la vend dans des pots de terre grise de Flandre, cachetés d'un Cachet qui a pour attribut, *Unico universus*, décoré d'un Soleil, un bâton Royal, d'une main de Justice, & de plusieurs Fleurs-de-lys.

Le pot plein avec l'espatule d'yvoire est de 4 liv. & lorsqu'on le rapporte vuide, on le remplit pour 3 liv.

Il se vend dans la même Boutique, toutes sortes de Poudres, Pommades, Gants, Mitaines, Rouge naturel, Eaux de senteur, & generalement tout ce qui concerne les Parfums, la véritable Eau de beauté composée de simples pour conserver le teint.

ALMANACH de la Ville d'Auxerre, pour l'année 1753, contenant plusieurs choses curieuses sur cette Ville ; le nom de toutes les Villes, Bourgs & Villages ressortissans au Bailliage, avec les Généralités dont ils dépendent. Imprimé à *Auxerre*, chez *F. Fournier*, Imprimeur & Libraire de ladite Ville.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second Volume du *Mercure de France*, du mois de Décembre. A Paris, le 20 Décembre 1752.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Allégorie, traduite de l'Italien de Chiabrera, 3
Extrait d'une Réponse de M. Rameau à M. Euler, sur l'identité des Octaves, 6
Les progrès de la Comédie, Ode, 31
Quatriéme Lettre à M. l'Abbé Raynal, sur la Littérature Allemande, 35
Epître de M. de Freisleben à M. de Voltaire, en lui envoyant la Traduction Allemande de Micromégas, 47
L'huître & la souris. Fable, par le même, 50
Assemblée publique de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, 57
Lettre à l'Auteur du Mercure sur l'origine du

nom de Picardie, 58
Epître à M. Pothouin le pere, Avocat au Parlement de Paris, 78
Description d'une maladie singuliere, &c. 82
Suplément à la même Description, 86
Epître de M. de la Sotiniere, à Madame du Marais, 89
Lettre à l'Auteur du Mercure, 91
Epître à M. l'Abbé de Lattaignant, 93
Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, 96
Vers à Mademoiselle Fel, 104
Vers à Mademoiselle Sallé, 105
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du premier Volume de Décembre, 106
Enigme & Logogriphes, 107
Nouvelles Littéraires, 112
Avis au Public, touchant le Livre intitulé: la Sainte Bible, 134
Spectacles, 135
Extrait de Tircis & Doristée, Pastorale, 14[illegible]
Concert Spirituel, 155
Relation des fêtes qui se sont données à Marseille, pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin, 156
Nouvelles Etrangeres, 181
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 188
Bénéfices donnés, 201
Morts, 202
Avis, 211

De l'Imprimerie de J. BULLOT.